



DOCUMENT DE REFERENCE 2017

Linedata Services
Société anonyme au capital de 7.294.029 euros
Siège social : 27, rue d'Orléans– 92200 Neuilly-sur-Seine
414 945 089 RCS Nanterre



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le document intègre l'ensemble des éléments relatifs au Rapport Financier Annuel.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice 2015 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 51 à 89 du document de référence 2015 ;
- le rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2015 aux pages 119 à 152 du document de référence 2015 ;
- les comptes consolidés de l'exercice 2016 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 50 à 87 du document de référence 2016 ;
- le rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2016 aux pages 117 à 147 du document de référence 2016.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent document de référence.

Le document de référence 2015 a été déposé auprès l'Autorité des marchés financiers le 21 avril 2016 sous le numéro de dépôt D.16-0382. Le document de référence 2016 a été déposé auprès l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017 sous le numéro de dépôt D.17-0278. Ces documents de référence sont disponibles sur les sites Internet de Linedata Services (www.linedata.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège de la Société Linedata Services, 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine, sur le site internet de Linedata Services (www.linedata.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

TABLE DES MATIERES

1. - Personnes responsables	5
1.1 Responsable du document de référence	5
1.2 Attestation du responsable du document de référence	5
2. - Contrôleurs légaux des comptes.....	5
2.1 Commissaires aux comptes titulaires	5
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	6
2.3 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes.....	6
3. - Informations financières sélectionnées.....	6
3.1 Informations financières consolidées 2015, 2016 et 2017	6
4. - Facteurs de risques.....	8
4.1 Risques juridiques	8
4.1.1 Risques produits et contrats	8
4.1.2 Risques sur la propriété intellectuelle et les actifs immatériels	8
4.1.3 Passifs éventuels, provisions et litiges	10
4.2 Risques industriels et environnementaux.....	10
4.3 Risques opérationnels	10
4.3.1 Risques produits	10
4.3.2 Dépendance à l'égard des fournisseurs	11
4.3.3 Dépendance à l'égard des clients	11
4.3.4 Dépendance à l'égard des hommes clés	11
4.3.5 Risques liés à la sécurité des systèmes d'information et à la continuité d'activité.....	11
4.3.6 Risques de fraude et d'escroquerie.....	12
4.3.7 Risques particuliers	12
4.4 Risques financiers	13
4.4.1 Risque de crédit au 31 décembre 2017	13
4.4.2 Risque de liquidité : situation de l'endettement consolidé	13
4.4.3 Risque de taux.....	13
4.4.4 Risque de change.....	13
4.4.5 Risque sur actions	13
4.4.6 Suivi et gestion des risques de marché.....	14
4.5 Assurances	14
5. - Informations relatives à la société.....	14
5.1 Histoire et évolution de la société	14
5.1.1 Dénomination sociale	14
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	15
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	15
5.1.4 Siège social, forme juridique et législation applicable	15
5.1.5 Historique de Linedata Services	15
5.1.6 Evénements importants dans le développement des activités	18
5.2 Investissements	18
5.2.1 Principaux investissements réalisés depuis l'exercice 2015	18
5.2.2 Principaux investissements en cours ou à venir	19
6. - Aperçu des activités de la société.....	19
6.1 Principales activités	19
6.1.1 Les métiers	19
6.1.2 Les offres produits et les services	21
6.1.3 Nouveautés produits.....	22
6.2 Principaux marchés	19
6.2.1 Description des marchés	22
6.2.2 Ventilation du chiffre d'affaires par métier	23
6.2.3 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	23
6.2.4 Ventilation du chiffre d'affaires par nature	23
6.2.5 Les clients.....	23
6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés.....	23
6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	24
6.5 Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle	24
7. - Organigramme	25

7.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales	25
7.2 Liste des filiales	26
8. - Propriétés immobilières et équipements	26
8.1 Immobilisations significatives	26
8.2 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations	26
9. - Examen de la situation financière et du résultat	27
9.1 Situation financière	27
9.2 Résultat d'exploitation	27
9.2.1 Rapport de gestion pour l'exercice 2015	27
9.2.2 Rapport de gestion pour l'exercice 2016	27
9.2.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2017	27
10. - Trésorerie et capitaux	28
10.1 Capitaux à court et long terme	28
10.2 Flux de trésorerie	28
10.3 Structure de financement	29
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	29
10.5 Sources de financement attendues	29
11. - Recherche et développement, brevets et licences	29
11.1 Recherche et développement	29
11.2 Propriété intellectuelle	30
12. - Informations sur les tendances	30
12.1 Principales tendances	30
12.2 Evénements susceptibles d'influer sur les tendances	31
13. - Prévisions ou estimations de bénéfice	31
14. - Organes d'administration, de direction et de surveillance	31
14.1 Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance	31
14.1.1 Ancienne composition : Directoire et Conseil de Surveillance	31
14.1.2 Composition actuelle : Conseil d'Administration	33
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance	33
15. - Rémunération et avantages	36
15.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration	36
15.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration	40
16. - Fonctionnement des organes d'administration et de direction	40
16.1 Dates d'expiration des mandats des mandataires sociaux	40
16.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société	40
16.3 Comités	41
16.4 Gouvernement d'entreprise	41
16.5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017	41
17. - Salariés	62
17.1 Effectifs	62
17.2 Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration	63
17.3 Accords de participation des salariés au capital	65
18. - Principaux actionnaires	65
18.1 Liste des principaux actionnaires	65
18.2 Droit de vote des actionnaires	66
18.3 Contrôle de la Société	67
18.4 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle	67
19. - Opérations avec des apparentés	67
20. - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société 68	
20.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017	68
20.1.1 Comptes consolidés	68
20.1.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2017	115
20.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2016	121
20.2.1 Comptes consolidés	121

20.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016...	121
20.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2015.....	121
20.3.1 Comptes consolidés	121
20.3.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice 2015	121
20.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2017	122
20.4.1 Comptes annuels.....	122
20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017.....	146
20.4.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 151	
20.5 Politique de distribution des dividendes	154
20.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage	155
20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	155
21. – Informations complémentaires	155
21.1 Capital social	155
21.1.1 Montant du capital souscrit et catégories d'actions	155
21.1.2 Actions non représentatives du capital	155
21.1.3 Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	156
21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	156
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou entreprise visant à augmenter le capital	156
21.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	156
21.1.7 Historique du capital social depuis le 1 ^{er} janvier 2012	157
21.2 Acte constitutif et statuts.....	157
21.2.1 Objet social	157
21.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance 158	
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.....	158
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.....	159
21.2.5 Assemblées Générales	159
21.2.6 Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur	159
21.2.7 Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	160
21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.....	160
22. - Contrats importants	160
23. - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt	160
24. - Documents accessibles au public.....	161
24.1 Liste des documents et méthodes de consultation	161
24.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers.....	161
25. - Informations sur les participations	161
26. – Annexes	161
26.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	161
26.2 Rapport du professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion - Exercice clos le 31 Décembre 2017	226
26.3 Glossaire.....	229

Table de correspondance pour le Rapport Financier Annuel 2017

Document	Page
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	161
Comptes consolidés au 31 décembre 2017	68
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice 2017	115
Comptes annuels de Linedata Service S.A. au 31 décembre 2017	122
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2017	146
Rapport sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017	41
Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport de gestion et sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société Linedata Services	146
Communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	146

1. - Personnes responsables

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

1.2 Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au paragraphe 26.1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Société a obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document."

Fait à Neuilly sur Seine, le 30 mars 2018

Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

2. - Contrôleurs légaux des comptes

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Mandats en cours :

Société Finexsi Audit
14, rue de Bassano
75116 PARIS

représentée par Stéphane Duvernois jusqu'au 14 mai 2012 puis par Didier Bazin.

Nommé le 17 juin 2010, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, renouvelé le 12 mai 2016, pour une durée de 6

exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Société Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444

92037 Paris La Défense Cedex

représentée par Pierre Jouanne jusqu'au 27 avril 2017 puis par Henri-Pierre Navas.

Nommé le 30 juin 2005, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; renouvelé le 12 mai 2011, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; renouvelé le 27 avril 2017, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Mandat en cours :

Monsieur Olivier Courau
14, rue de Bassano
75116 Paris

Nommé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 823-1 al. 2 du Code de commerce modifié par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux comptes suppléants n'est obligatoire que si le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

2.3 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Voir annexe aux comptes sociaux et aux comptes consolidés, respectivement notes 10.3 et 4.9.

3. - Informations financières sélectionnées

3.1 Informations financières consolidées 2015, 2016 et 2017

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Linedata Services présente ses états financiers consolidés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 31 décembre 2017. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification.

La Société clôture ses comptes au 31 décembre.

A titre indicatif, les informations suivantes, relatives aux comptes consolidés pour les exercices 2015, 2016 et 2017 ont été sélectionnées :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires	172,3	166,8	179,0
EBITDA	48,6	49,9	43,5
Marge d'EBITDA (en %)	28,2%	29,9%	24,3%
Résultat opérationnel (EBIT)	38,0	39,1	30,2
Résultat Net	26,1	23,6	19,8
Free cash flow	28,5	25,5	(24,4)
Capitaux propres	129,0	114,9	115,4
Dette financière nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18,2	39,7	77,7

L'EBITDA est l'indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions. Il se calcule comme suit pour les trois derniers exercices :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2016	2017
Résultat opérationnel (EBIT)	38,0	39,1	30,2
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions (classées en résultat opérationnel courant)	10,7	10,6	12,9
Dotations nettes aux provisions pour indemnités de fin de carrière (classées en charge de personnel)	(0,1)	0,2	0,5
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions (classées en autres charges et produits opérationnels)	-	-	-
EBITDA	48,6	49,9	43,5

L'EBIT correspond au résultat opérationnel du Groupe.

Les free cash flows (free cash flows "opérationnels") sont les soldes des flux de trésorerie générés par l'exploitation. Ils correspondent à l'EBITDA, retraité des impôts exigibles courants et de l'impôt sur les sociétés payé, des charges et produits financiers, de la variation du besoin en fonds de roulement, des investissements nécessités par l'exploitation ("CAPEX") et d'autres éléments non cash (notamment charge sur attribution gratuite d'options). Ils excluent les investissements financiers, les dividendes, les flux de trésorerie générés par le financement et les effets de change. A titre d'information, le calcul s'établit comme suit pour les trois derniers exercices :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2016	2017
EBITDA	48,6	49,9	43,5
Impôts exigibles courants	(10,9)	(13,4)	(5,1)
Impôts sur les sociétés payées	0,6	1,8	(5,1)
Frais financiers nets (coût endettement financier net + autres charges et produits financiers)	1,1	(3,2)	(2,7)
Autres éléments non cash : - Différence entre dotations nettes au compte de résultat et dotations nettes au tableau de flux	0,2	0,2	(0,1)
CAPEX	(6,4)	(10,3)	(53,5)
Variation du BFR	(4,7)	0,4	(1,4)
Free cash flows opérationnels	28,5	25,5	(24,4)

4. - Facteurs de risques

Les risques ci-après sont, à la date de dépôt du présent document de référence, ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la société Linedata Services (la "Société"), son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que d'autres risques, non identifiés à la date de dépôt du présent document de référence ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister. Toutefois, la Société n'identifie pas, à la date de dépôt du présent document de référence, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique, autre que ceux figurant ci-dessous, ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

Le rapport de gestion pour l'exercice 2017 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du présent document de référence présente une synthèse des principaux risques et incertitudes identifiés qui sont détaillés ci-après.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent chapitre 4.

4.1 Risques juridiques

4.1.1 Risques produits et contrats

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité.

Cependant, en tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, Linedata Services s'engage contractuellement, vis-à-vis de ses clients, à adapter périodiquement ces progiciels aux évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de règles comptables et fiscales, auxquelles sont assujettis ces établissements dans leurs diverses juridictions vis à vis des différentes autorités de tutelle. Suivant leur importance, les coûts des développements correspondants peuvent être inclus dans la maintenance forfaitaire ou mutualisés sur devis entre les clients concernés.

Les contrats avec les clients doivent assurer une cohérence des engagements pris vis-à-vis de ces clients avec les plans de développement des produits. Ils doivent également refléter de manière adéquate les garanties données aux clients et le niveau de responsabilité que les sociétés du Groupe peuvent assumer à cet égard.

Enfin, le Groupe doit s'assurer de la cohérence des engagements qu'il demande à ses fournisseurs et sous-traitants avec ceux qu'il prend envers ses clients. On mentionnera notamment les engagements de confidentialité qui doivent être respectés tout au long de la chaîne contractuelle, les contrats conclus avec les hébergeurs qui doivent prévoir la qualité de service et le niveau de performance qui sont vendus aux clients, ou ceux avec les fournisseurs de données financières qui doivent permettre la diffusion auprès des clients de l'ensemble des données nécessaires à ces derniers.

4.1.2 Risques sur la propriété intellectuelle et les actifs immatériels

Linedata pourrait faire face à deux risques dans ce domaine :

- violation des droits de propriété intellectuelle du Groupe, qui pourrait avoir des conséquences en termes d'images et de frais juridiques pour la défense de nos intérêts ;
- violation de la propriété d'un tiers, qui pourrait avoir des conséquences en termes de contentieux juridiques et d'indemnités financières.

Linedata est attentif à la protection de son patrimoine immatériel. Les collaborateurs ont ainsi été sensibilisés sur les risques de non-conformité du droit à la propriété intellectuelle.

En tant qu'éditeur des progiciels qu'elle commercialise, Linedata est propriétaire des droits de licence de ces progiciels. En droit français et européen, les logiciels dits "autonomes" ne peuvent être brevetés, et Linedata n'est donc pas titulaire de brevets.

Par contre, le Groupe dépose auprès d'organismes spécialisés (tels l'Agence de Protection des Programmes ou Logitas en France) les programmes informatiques qui sont développés. Ces dépôts permettent la protection d'un savoir-faire et la revendication d'un droit d'auteur relatifs aux programmes développés par Linedata.

Par ailleurs, Linedata dépose ses marques et noms de produits auprès d'organismes spécialisés (tel que l'INPI en France) dans les juridictions que le Groupe détermine comme adéquates en fonction du périmètre géographique de ses activités.

Linedata doit également s'assurer que chaque société du Groupe dispose bien contractuellement des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers, tels un droit de licence ou de distribution sur des modules adjoints à ses propres progiciels, ou encore un droit de mise à disposition de ses clients de données financières acquises de fournisseurs spécialisés.

Enfin, le Groupe est concerné par la législation nationale et européenne relative à la protection des données à caractère personnel, tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles de tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, actionnaires, etc...) dès lors que Linedata est amenée à procéder au traitement de ce type de données dans le cadre de son activité.

Dans cette optique, le Groupe a lancé un plan de mise en conformité aux exigences du nouveau Règlement européen n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, RGPD (en anglais : General Data Protection Regulation, GDPR), adopté le 14 avril 2016 et applicable à compter du 25 mai 2018. Ce règlement est d'application directe et uniforme dans tous les états membres de l'Union Européenne (« UE ») et vise à renforcer la protection des données à caractère personnel. Le RGPD renforce les droits des individus en matière de protection de leurs données personnelles (obligation d'information, restrictions en termes de recueil de consentement, droit à la portabilité des données, droit à l'effacement, etc.). En outre, les devoirs et responsabilités du responsable de traitement, des sous-traitants fournisseurs de services et des partenaires commerciaux sont également renforcés. Initié à l'échelle du Groupe, avec l'appui de conseils extérieurs, ce plan de mise en conformité suppose de définir une Data Gouvernance au niveau du Groupe et s'articule autour des axes suivants :

- recenser et qualifier les traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'activité du Groupe (tenue d'un « Registre des activités de traitement ») ;
- mettre à jour et renforcer le cadre juridique des traitements intra-groupe (clauses contractuelles types, BCR, Codes de conduite) et externes (contrats clients, fournisseurs, partenaires) ;
- prendre en compte les nouvelles exigences et principes relatifs à la protection des données personnelles pour la mise en conformité des produits, services et systèmes exploitant des données personnelles et ce dès leur conception ; principe de protection des données dès la conception (« Privacy by Design ») et principe de minimisation des données (Privacy by Default) ;
- mettre à niveau les moyens de collecte du consentement des personnes concernées au sein des différents processus (RH, IT, Commerce ...) ;
- conduire des études d'impact en ce qui concerne les traitements de données personnelles dits « à risque » afin d'être en mesure de justifier du niveau de garantie proposé par le Groupe en termes de protection des données ;
- assurer en interne la mise en place d'un Référentiel Sécurité adéquat et mis à jour (Charte Utilisateurs des SI, Politique d'habilitation, Politique de gestion des incidents etc.) ;
- assurer la mise en place d'un système d'information sécurisé (principe de sécurité par défaut) ;
- désigner un Délégué à la protection des données (DPO, dont la mission sera notamment de contrôler le respect du règlement, de conseiller le responsable des traitements sur son application et de faire office de point de contact avec l'autorité de contrôle (CNIL), de répondre aux sollicitations de personnes qui souhaitent exercer leurs droits.

Ce plan de mise en conformité est animé en interne par un Comité de pilotage composé de représentants des départements Audit interne, Juridique et Sécurité de l'information.

Linedata fera une priorité de la protection des données personnelles qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de son activité, tant pour ses collaborateurs que pour les parties prenantes externes.

4.1.3 Passifs éventuels, provisions et litiges

Comme indiqué en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés, une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation du Groupe résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources. Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables selon la meilleure estimation du management.

Les passifs éventuels font quant à eux l'objet d'une appréciation de la Direction du Groupe. Ils correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'événements incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise, ou
- des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les litiges connus à ce jour par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. Comme indiqué en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour litiges au 31 décembre 2017 concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

A la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Voir également le paragraphe 20.6 (Procédures judiciaires et d'arbitrage).

4.2 Risques industriels et environnementaux

L'activité des sociétés du Groupe n'entraîne pas de risques ou de contraintes particulières de ce type.

4.3 Risques opérationnels

4.3.1 Risques produits

Linedata Services doit s'assurer de la bonne adaptation de ses progiciels à l'évolution des techniques informatiques (langages de programmation, protocoles de communication...). L'effort de Recherche et Développement du Groupe inclut la réalisation des adaptations nécessaires.

Le Groupe doit également contrôler l'adéquation de ses produits aux besoins de marchés en perpétuelle évolution, en ce compris aux évolutions des législations et réglementations, et mesurer correctement le besoin en investissements nécessaires à cette fin.

Linedata doit veiller à la façon de combiner les nouvelles offres Business Process Outsourcing, issues des acquisitions de Gravitas et de QRMO, avec ses propres solutions logicielles. Il est nécessaire de les intégrer au mieux afin d'optimiser les synergies afférentes recherchées dans le cadre d'une proposition de valeur élargie.

Il doit enfin assurer la mise sur le marché de ses produits adaptés en temps utile, un retard étant susceptible de nuire à la compétitivité desdits produits.

4.3.2 Dépendance à l'égard des fournisseurs

En ce qui concerne les matériels et logiciels de base informatiques, utilisés par la Société pour la réalisation et l'exploitation en mode ASP de ses progiciels, représentant de loin le premier poste fournisseur, la Société s'appuie systématiquement sur les plus grands fournisseurs et standards internationaux du marché.

Linedata Services a confié à Atos Origin, leader en Europe sur le marché de l'infogérance et bénéficiant de plus de vingt années d'expérience dans ce domaine, l'hébergement et l'exploitation de son centre de calcul français, ce qui lui permet d'assurer une exploitation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans un environnement hautement sécurisé. Des démarches similaires ont été effectuées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et en Asie, notamment auprès de CenturyLinc.

Linedata Services est amenée à recourir à des prestataires de services afin de renforcer ses équipes notamment dans le cas de projets de développements de grande ampleur. Afin de conserver la connaissance et l'expertise acquises par ces intervenants, la Société peut faire des offres d'emploi à certains de ses sous-traitants considérés comme stratégiques lorsque les dispositions contractuelles l'y autorisent.

Au niveau du Groupe, deux fournisseurs représentent individuellement en 2017 plus de 5% des achats et charges externes du Groupe : Thomson Reuters Markets (coûts de télécoms informatiques, environ 6,3%) et Tufts Health Plan (environ 6,4%).

4.3.3 Dépendance à l'égard des clients

Le Groupe réalise 71% de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes.

Les montants facturés dans ce cadre étant en général proportionnels aux volumes d'activité des clients principalement mesurés en nombre d'utilisateurs, et ces volumes s'additionnant en cas de fusion entre ces clients, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d'affaires dues à de telles fusions.

Durant l'exercice 2017, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata ont représenté 18% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 27% de ce chiffre d'affaires.

4.3.4 Dépendance à l'égard des hommes clés

Le succès actuel et futur de la Société dépend étroitement de l'expérience et de la motivation de son personnel clé.

Le recrutement et la rétention de personnels qualifiés, la formation de ces personnels et la gestion des carrières constituent également un enjeu majeur pour des sociétés telles que Linedata.

Toutefois, la taille du Groupe, l'ancienneté et la qualité de ses équipes, et la forte récurrence de son modèle économique, permettent de faire face à des défaillances ponctuelles.

Par ailleurs, Linedata Services, issue d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), a depuis sa création toujours souhaité associer ses salariés au capital afin de simultanément les fidéliser et les motiver dans la réalisation des objectifs du Groupe. Elle a ainsi mis en place un Plan d'Epargne Groupe, dans le cadre duquel les acquisitions d'actions Linedata Services par l'intermédiaire d'un FCPE investi en titres de l'entreprise font l'objet d'un abondement par les sociétés du Groupe. Elle a également procédé à des attributions de stock-options ou d'actions gratuites à des personnes choisies.

4.3.5 Risques liés à la sécurité des systèmes d'information et à la continuité d'activité

L'information est un actif essentiel pour Linedata et doit donc être protégée de manière appropriée aux fins d'assurer la continuité d'activité, en ce compris pour les prestations de services d'exploitation envers les clients, limiter les dommages au patrimoine et contribuer aux résultats du groupe. Linedata doit s'assurer que l'information est protégée de façon à réduire les risques d'accès non autorisés, de modification ou de destruction accidentelle ou intentionnelle de son patrimoine ; et ceci conformément aux lois et règlements en vigueur dans les pays où Linedata est présent.

Le traitement des risques liés à la sécurité de l'information est une volonté stratégique du groupe Linedata, qui a conduit à la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information ("SMSI") visant à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'ensemble des actifs informationnels du Groupe, y compris ceux des clients dans le cadre des prestations de services d'exploitation (ASP/SaaS). Ce SMSI applique un modèle "Plan Do Check Act", un cercle vertueux de suivi, de contrôle, et d'amélioration continue de la sécurité de l'information, mis en œuvre par une équipe dédiée à la sécurité agissant tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ce référentiel obéit à un processus de mise à jour permettant de s'assurer que la stratégie de sécurité reste alignée avec l'état de l'art, et soit conforme avec les lois et règlements locaux.

Le Groupe s'est ainsi doté au niveau mondial d'une équipe en charge de la sécurité informatique du Groupe. Les membres de cette équipe, basés aux Etats-Unis et en Europe, définissent la politique de sécurité du Groupe (tant pour les locaux que pour les datacenters), mettent en place les outils de protection et les mesures organisationnelles et humaines nécessaires, en ce inclus des formations régulières et des alertes ponctuelles à l'attention de l'ensemble du personnel, et procèdent régulièrement à des analyses de risques et à des audits.

Afin d'être en mesure de pallier aux conséquences de sinistres touchant tant ses locaux que ses matériels informatiques, le Groupe a établi des "plans de continuité d'activité" visant à lui permettre de continuer à assurer le service à ses clients dans de tels cas. Il a également élaboré et mis en place des plans spécifiques de continuité d'activité dans le cadre de pandémies sanitaires.

La politique de sécurité des systèmes d'information, le plan de continuité d'activité, leurs procédures associées et tout autre document constitutif du SMSI s'appliquent à l'ensemble des employés, contractuels et travailleurs temporaires de l'entreprise, ainsi qu'aux fournisseurs de service et à tout tiers externe travaillant au profit de Linedata, à partir du moment où il y a un accès aux ressources du système d'information ou aux données, que ce soit depuis les locaux de Linedata ou au sein des infrastructures hébergées.

4.3.6 Risques de fraude et d'escroquerie

Linedata est confronté à des risques de fraude et d'escroquerie par usurpation d'identité dites "au président" et de leurs variantes (fausses factures et faux changements de coordonnées bancaires pour règlement).

Le Groupe mène régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des services concernés, responsables de filiales, contrôleurs financiers, contrôleurs de gestion et équipes comptables. Ces actions expliquent le mode opératoire des fraudes ainsi que les moyens de les détecter et d'y faire face.

4.3.7 Risques particuliers

Risque pays : Linedata ne réalise aucun chiffre d'affaires hors groupe dans un pays à risque d'instabilité politique. Le Groupe maintient cependant une vigilance proactive sur ce point, notamment en Tunisie où les filiales du Groupe qui y sont implantées fournissent des prestations d'études et de support aux autres sociétés du Groupe. Il est précisé qu'un retard dans le plan de travail de ces filiales entraînerait la nécessité de revoir les plans de R&D du Groupe afin qu'aucun des projets clés ne subisse d'impact du fait de ce retard. Les mesures de vigilance mises en place incluent en particulier des exercices réalisés visant à s'assurer de la solidité des plans de continuité d'activité, afin d'anticiper toute conséquence qui résulterait de nouveaux développements de la situation politique locale. Linedata régule également ce risque en répartissant les prestations d'études et de support sur différents pays : Tunisie, Maroc, Inde et Lettonie.

Risque conjoncturel : Linedata, de par son activité dédiée aux banques et organismes financiers, est sensible aux crises touchant les marchés financiers, lesquelles pouvant provoquer de la part de ses clients des reports et des annulations de signatures de nouvelles affaires et une baisse de la demande de prestations telle que le consulting. Tel a été par exemple le cas en 2016 avec notamment la crise qui a touché le marché chinois en début d'année et le Brexit au Royaume-Uni en juin. Dans de telles situations, le Groupe réagit en contrôlant ses coûts et ses investissements, tout en renforçant son activité commerciale et de développement sur certains types d'offres (par exemple contrôle de risques et de conformité) dont ses clients ont encore plus besoin dans un contexte perturbé et dans le cadre de réglementations qui se renforcent.

4.4 Risques financiers

4.4.1 Risque de crédit au 31 décembre 2017

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.3.

4.4.2 Risque de liquidité : situation de l'endettement consolidé

Pour la situation au 31 décembre 2017, voir annexe aux comptes consolidés, notes 8. La note 8.4.1 indique en particulier les ratios minimaux prévus par les covenants bancaires et la valeur de ces covenants bancaires au 31 décembre 2017.

Le Groupe dispose au 31 décembre 2017 d'une trésorerie brute de 17,9 M€ qui lui permet de faire face à ses engagements.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.4.3 Risque de taux

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.1, pour la situation au 31 décembre 2017.

Les emprunts bancaires de 40 M€ souscrits à taux variable sont couverts à 75% par des instruments de couverture.

4.4.4 Risque de change

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.1, pour la situation au 31 décembre 2017.

Impact des variations de taux de change sur les postes du compte de résultat 2017 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2017	Variation en %	2017 à taux de change et périmètre constants	Variation à taux de change et périmètre constants en %
Chiffre d'affaires	166,8	179,0	7,3%	158,2	(5,2%)
EBITDA	49,9	43,5	(12,7%)	45,1	(9,6%)
Marge d'EBITDA	29,9%	24,3%	(18,7%)	28,5%	(4,7%)
Résultat opérationnel (EBIT)	39,1	30,2	(22,8%)	34,1	(12,8%)
Marge opérationnelle	23,4%	16,9%	(28,0%)	21,6%	(8,1%)

Les variations de taux de change, essentiellement de la livre sterling et plus particulièrement du dollar US, ont eu en 2017 des effets négatifs sur le chiffre d'affaires consolidé et l'impact global est de 3,7 M€. Ces variations ont eu une incidence de -0,9 M€ sur le résultat opérationnel, provenant essentiellement des zones Europe du Nord et Amérique du Nord.

La ventilation pour les exercices 2016 et 2017 des contributions significatives en devises dans les comptes consolidés est donnée en note 8.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

4.4.5 Risque sur actions

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.1.

4.4.6 Suivi et gestion des risques de marché

Les divers risques de marché évoqués ci-dessus sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe Linedata Services, sous la supervision du Directoire jusqu'au 26 avril 2017, puis sous la supervision du Conseil d'Administration à compter du 27 avril 2017, qui valide toutes les décisions prises en la matière.

La fonction de veille et d'alerte sur les évolutions des taux, qui constituent les principales sources d'implications significatives vis-à-vis des comptes du Groupe, est assurée par le Trésorier Groupe.

4.5 Assurances

Linedata Services dispose, au titre de ses assurances, de sept types de couverture principaux. Chaque fois que cela est possible, les risques couverts font l'objet de polices souscrites de manière centralisée (police Groupe souscrite par la société mère Linedata Services S.A.) et déployées dans les filiales du Groupe, soit directement, soit en "différence de condition / différence de limite" ("DIC/DIL") ; ceci permet d'accroître le montant de la couverture tout en réduisant globalement le coût des primes. Les principales couvertures peuvent s'analyser comme suit :

- risques informatiques, couvrant en particulier le matériel informatique et, dans divers pays dont en Europe, la perte d'honoraires résultant d'un sinistre affectant les matériels ;
- responsabilité civile du fait de l'exploitation de l'entreprise et résultant de ses activités, responsabilité civile en tant qu'employeur (dans les pays où cette garantie existe), responsabilité civile professionnelle liée aux prestations intellectuelles fournies par l'entreprise, responsabilité civile "après livraison" ;
- dommages tous risques bureaux ;
- actes frauduleux ;
- risques "Cyber", couverts depuis 2016 compte tenu de l'émergence des risques liés à la sécurité informatique ;
- auto-mission et assurances voyages/rapatriement ;
- véhicules.

Linedata Services a également souscrit une assurance responsabilité civile des dirigeants au niveau Groupe, et dans divers pays les assurances exigées par les législations ou réglementations locales.

A titre informatif, il est précisé que le montant total des primes d'assurance pris en charge sur l'exercice 2017 s'est élevé à 460 milliers d'euros.

La Société n'a pas connaissance de risques significatifs qui n'auraient pas fait l'objet de provisions et/ou qui ne seraient pas couverts par un mécanisme d'assurance. Il n'y a pas de risque couvert par un mécanisme d'auto assurance.

5. - Informations relatives à la société

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Dénomination sociale

La dénomination est Linedata Services (cette dénomination a été adoptée par l'assemblée des actionnaires du 25 avril 2000 en substitution de la dénomination précédente de "Financière de la Renaissance").

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 414 945 089. Son code APE est 5829C.

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

La durée de la Société est de 99 années à compter du 2 janvier 1998, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social est situé au 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly sur Seine à compter du 1^{er} septembre 2017.

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration à compter de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, régie notamment par les dispositions du Code de commerce (partie législative et réglementaire).

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité.

5.1.5 Historique de Linedata Services

La société mère du Groupe, Linedata Services S.A., cotée sur le marché Euronext Paris (initialement au Nouveau Marché) à la Bourse de Paris, en sus de son statut de société holding, est devenue fin 2002 une société opérationnelle. Depuis la réalisation au cours de l'exercice 2009 des apports partiels d'actifs à ses deux filiales françaises, l'activité de Linedata Services S.A. est redevenue essentiellement celle d'une holding animatrice de son Groupe.

Depuis sa création en 1998, Linedata Services a choisi d'être le pôle fédérateur de sociétés informatiques internationales partageant une solide expertise des métiers de leurs clients et une forte culture de service dans le domaine financier. Les 11 rapprochements réalisés à ce jour avec succès témoignent de la rigueur apportée par Linedata Services au choix de ces sociétés, et sa capacité à assurer leur pleine intégration au sein du Groupe.

- | | |
|------|---|
| 1985 | Création de GSI Division des Banques, filiale de GSI dédiée aux domaines financiers, basée à Antony (92).
Dirigée par Anvaraly Jiva, la société se spécialise en progiciels et services d'exploitation de gestion de portefeuilles et d'épargne d'entreprise. Elle devient dans ce dernier domaine le premier acteur sur le marché français. |
| 1995 | La société américaine ADP, spécialisée en services informatiques pour les ressources humaines, acquiert le groupe GSI. |
| 1997 | Avec l'aide financière du fonds de capital investissement Axa Private Equity Fund (APEF), les managers et salariés de GSI Division des Banques rachètent leur société au groupe américain ADP.
La société Holding "Financière de la Renaissance", détenue en majorité par les salariés aux côtés d'APEF, est créée à cet effet. A l'issue de l'opération, Financière de la Renaissance détient 100 % du capital de GSI Division des Banques. |
| 1998 | Toujours accompagnée financièrement par le fonds APEF, Financière de la Renaissance acquiert simultanément le groupe LINE DATA et la société BDB Participation.
Fondée en 1978, LINE DATA compte parmi les tout premiers éditeurs de progiciels de gestion de portefeuilles en France. Fondée en 1993, BDB Participation est spécialisée en progiciels d'épargne d'entreprise. Les deux sociétés sont basées à Paris. |

- 1999 GSI Division des Banques, LINE DATA et BDB Participation fusionnent et se regroupent sous la même bannière : Linedata Services.
Les équipes sont réunies par lignes d'activité sur les sites d'Antony et Rueil-Malmaison. Le siège social du Groupe est installé à Antony.
Financière de la Renaissance acquiert la société luxembourgeoise Bimaco Finance, qui occupe au Luxembourg la position de leader en tant qu'éditeur de logiciels de gestion de portefeuilles.
- Avril 2000 Rachat de 100 % de PEN LAN par Financière de la Renaissance.
Créée en 1993, et basée à Paris, la société PEN LAN est spécialisée dans le conseil en ingénierie informatique ainsi que l'intégration de solutions informatiques dans les domaines bancaires et financiers.
Absorption par Financière de la Renaissance de l'un de ses actionnaires, la société Renaissance Associés.
- Mai 2000 Financière de la Renaissance est renommée Linedata Services et s'introduit au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.
- Juillet 2000 Acquisition par Linedata Services de la société Ekip/Ingénétudes, basée à Jouy-en Josas (78).
Fondée en 1978, Ekip/Ingénétudes est l'un des principaux éditeurs français de logiciels pour la gestion des crédits baux mobiliers et immobiliers, des crédits d'équipement, et des crédits à la consommation.
- Mars 2001 Acquisition par Linedata Services de la société américaine The LongView Group Inc.
Active dans le domaine de la gestion de portefeuilles depuis 1986, la société est basée à Boston et possède une filiale à 100% basée à Londres.
The LongView Group compte parmi les tout premiers éditeurs anglo-saxons de logiciels orientés front office pour la gestion de portefeuilles.
- Janvier 2002 Acquisition par Linedata Services (UK) Ltd des actifs IAS II de la société britannique Fund Management Services (FMS).
IAS II exploite en mode ASP une solution informatique de back office comptable des OPCVM et des fonds institutionnels pour 9 clients anglo-saxons prestigieux.
- 2002 Linedata Services absorbe par fusion le 31 décembre 2002 deux de ses filiales opérationnelles françaises, Linedata Services France et Ingénétudes, et devient elle-même une société opérationnelle.
- Février 2003 Acquisition par Linedata Services (UK) Ltd des solutions de gestion de portefeuilles pour l'Europe de Thomson Financial.
Cette acquisition inclut une gamme complète de produits bien implantée au Royaume Uni et destinée aux acteurs de la gestion d'actifs du back au front office (Icon, Preview, Icon retail et PAR), 60 contrats signés avec des établissements prestigieux au Royaume Uni et en Europe continentale, et les collaborateurs de Thomson Financial dédiés à cette activité.
- Décembre 2003 Acquisition par Linedata Services, par voie d'apport de titres de la société ESDS Solutions, des activités Assurance et Télécom de ESDS.
Les deux activités représentent ensemble une cinquantaine de collaborateurs et plus de 30 clients en France, parmi lesquels de nombreuses institutions de tout premier plan dans le secteur de l'assurance. Développé en technologie multi tiers sous Oracle, le produit Master A couvre toute la gamme des assurances de personnes : Assurance vie, prévoyance, épargne retraite, individuelle et collective. L'acquisition inclut également un logiciel de facturation à destination des opérateurs Télécoms ("MobiMaster").
- Juin 2004 Renforcement de l'actionnariat de Linedata Services à l'occasion d'une augmentation de capital d'un montant global de 21 millions d'euros réservée à de nouveaux investisseurs.
- Septembre 2005 Acquisition des actifs de la société américaine Global Investment Systems ("GIS").
GIS offre des solutions logicielles de gestion "back office" en Asset Management, essentiellement destinées aux gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutuals Funds), situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales, notamment offshore. Basée dans le New Jersey et disposant de bureaux à Chicago ainsi qu'à Dublin, en Irlande, GIS s'appuie sur une

clientèle internationale de plus de 120 établissements financiers, dont la moitié aux Etats-Unis, et répartie pour le solde dans plus de 20 pays, notamment au Canada, au Royaume Uni, en Irlande et dans les pays d'Europe de l'Est.

Décembre 2005

Acquisition du groupe anglais Beauchamp Financial Technology ("BFT"). Spécialisé dans les solutions progicielles de gestion dédiées au segment des hedge funds sur le marché de l'Asset Management, BFT dispose de trois filiales, basées respectivement aux Etats-Unis, à Hong Kong et en Lettonie, emploie environ 110 salariés et gère un portefeuille de plus de 170 clients.

Septembre 2006

Cession de l'activité MobiMaster acquise en 2003 auprès de la société ESDS.

2007-2008 Mise en place d'une nouvelle organisation opérationnelle par région (Europe du Sud, Europe du Nord / Asie, Amérique du Nord) associée à des fonctions support transversales.

Juin 2009 Apports partiels d'actifs par Linedata Services de ses activités Asset Management, Epargne et Assurance d'une part, et Crédits et Financements d'autre part, respectivement à chacune de ses filiales françaises qui ont changé à cette occasion de raison sociale. L'activité de la société Linedata Services consiste essentiellement désormais à assurer son rôle de holding du Groupe, société cotée et animatrice de son Groupe.

Juin 2010 Changement de l'identité visuelle et de la plate-forme de marque de Linedata Services. Un nouveau logo et un nouveau site web institutionnel sont lancés pour dynamiser l'image du Groupe qui communique désormais sous le nom de "Linedata". Toutes les marques solutions sont dorénavant précédées de la nouvelle identité communication corporate Linedata.

Juillet 2011 Rapprochement avec la société Fimasys, par acquisition de la totalité des actions détenues par les actionnaires de cette société.
Fimasys est éditeur de progiciels de gestion destinés aux institutions financières et aux grands groupes, dans le domaine de la gestion de crédits à la consommation, de financements automobiles et de leasing, et dans celui de la gestion d'épargne pour les compagnies d'assurance et de gestion d'épargne salariale et retraite. La société réalise 50% de son chiffre d'affaires (9,6 M€ en 2010) à l'international auprès de clients dans plus de 15 pays. Cette acquisition consolide les parts de marchés du Groupe dans ses métiers clés de gestion des crédits et de l'épargne d'entreprise, tant en France qu'à l'export.

Mars 2013 Acquisition de l'activité CapitalStream auprès de HCL Technologies et signature d'un partenariat stratégique avec cette même société.
CapitalStream conçoit et développe une plate-forme progicielle reconnue et sophistiquée pour tout type de financement. Principalement établie en Amérique du Nord, cette entité connaît une croissance rapide de son portefeuille de clients. Le chiffre d'affaires du dernier exercice, clôturé en juin 2012 et exprimé en normes US GAAP, s'élève à 30M\$. La société emploie une centaine de collaborateurs répartis sur deux sites aux USA (Seattle, Etat de Washington, et Irvine, Etat de Californie).

2013-2014 Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'entreprise RISE lancé en début d'année 2013, le Groupe oriente son organisation opérationnelle non plus par région mais par segments d'activité (Asset Management, Lending & Leasing, "Autres activités" regroupant l'Assurance et l'Epargne d'Entreprise) toujours associés à des fonctions support transversales.

2015 La société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, acquiert le contrôle de Linedata Services, de concert avec M. Jiva et sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services, dans le cadre d'opérations permettant à Amanaat et aux principaux managers de la Société d'acquérir un contrôle majoritaire stable et pérenne de Linedata, confortant la mise en œuvre de la stratégie de développement de celle-ci avec une vision de long terme tout en permettant à Linedata Services de rester une société cotée.

Avril 2016 Acquisition de Derivation, acteur de tout premier plan spécialisé dans la gestion des risques, les données analytiques et la gestion de portefeuille pour les gérants institutionnels et alternatifs. Basée en Angleterre, la société Derivation Software Limited a réalisé un chiffre d'affaires 2015 proforma d'environ 2 millions de livres sterling et emploie une vingtaine de collaborateurs.

Janvier 2017 Acquisition de la société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds. Implantée principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) par l'intermédiaire d'une filiale, Gravitas compte plus de 80 personnes aux Etats-Unis et 180 personnes en Inde. La société se positionne comme l'un des acteurs de référence dans son secteur et accompagne plus de 80 hedge funds de toutes tailles sur le marché nord-américain. Elle a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires estimé à 26,5 M\$.

Août 2017 Acquisition de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO), un fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Avec l'acquisition de QRMO et l'accueil de ses 30 collaborateurs basés à Hong Kong, Linedata développe ses activités d'outsourcing et renforce sa présence en Asie. Linedata accroît ainsi sa capacité à offrir ses services partout dans le monde, 24 heures sur 24. Gérant près de 5 milliards de dollars d'encours, QRMO fournit aujourd'hui ses services à plus de 30 hedge funds, gestionnaires de fortune et fonds d'investissement. Depuis sa création en 2006, la société s'est forgée une solide réputation de flexibilité, d'efficacité et de qualité sur le marché de l'outsourcing en proposant une gamme de services diversifiés tels que la production des positions de portefeuille, les réconciliations, les traitements post-négociation, le contrôle des risques et différents reportings.

Décembre 2017

Changement de l'identité visuelle et de la plate-forme de marque de Linedata Services. Un nouveau logo et un nouveau site web institutionnel sont lancés pour dynamiser l'image du Groupe et réaffirmer sa transformation digitale.

5.1.6 Evénements importants dans le développement des activités

Début 2013, Linedata a acquis l'activité CapitalStream, établie en Amérique du Nord et spécialisée dans les progiciels pour les crédits et financements. Cette acquisition a renforcé le poids de Linedata en Amérique du Nord et va lui permettre d'accélérer son développement dans cette région qui représente depuis 2013 plus d'un tiers de l'activité du Groupe ; elle consolide également les parts de marché du Groupe dans le segment de la gestion des crédits.

En janvier 2017, le Groupe a acquis la totalité des actions de la société Gravitas Technology Services et de sa filiale indienne. La combinaison des plates-formes logicielles de Linedata avec les services de Gravitas permettra à Linedata d'offrir au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients, et permettra à Gravitas de diffuser ses services à l'échelle mondiale.

En août 2017, le Groupe a acquis la totalité des actions de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO). Après l'acquisition de Gravitas Technology Services, Linedata renforce à nouveau sa capacité à offrir des services haut de gamme 24 heures sur 24 partout dans le monde. Cette offre de service dynamise et complète l'activité du Groupe.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés depuis l'exercice 2015

Des investissements ont été effectués dans de nouveaux centres de calculs et pour du matériel informatique et des serveurs de production pour un montant total de 3,5 M€ en 2015, de 1,8 M€ en 2016 et de 2,2 M€ en 2017.

Les autres investissements réalisés par la Société depuis 2015 concernent principalement :

- l'acquisition en avril 2016 de la société Derivation Software Limited, pour un montant de 5,8 M£ hors frais ;
- l'acquisition en janvier 2017 de Gravitas Technology Services, pour un montant de 41,3 M\$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un nouveau contrat de crédit bancaire ;

- l'acquisition en août 2017 de Quality Risk Management & Operations (QRMO), pour un montant de 5,4 M\$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un emprunt bilatéral ;
- la réalisation de travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€.

5.2.2 Principaux investissements en cours ou à venir

Aucun investissement significatif n'est prévu sur l'exercice 2018 hormis la poursuite des travaux du nouveau siège de Linedata Services SA.

6. - Aperçu des activités de la société

6.1 Principales activités

6.1.1 Les métiers

Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de trois métiers complémentaires : l'édition de progiciels, l'intégration de solutions et la prestation de services.

L'édition de progiciels

Le métier de Linedata est d'offrir des solutions informatiques performantes et innovantes pour les professionnels de la gestion d'actif, de l'assurance et des crédits et financements. Linedata propose ainsi des plates-formes technologiques associant progiciels et services utilisés sur les cinq continents. Ces solutions informatiques prennent naturellement en compte tous les aspects linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées.

Les collaborateurs dédiés à la stratégie produit et à la R&D au sein de chaque domaine d'activité sont recrutés et formés pour disposer en parallèle de compétences informatiques et métiers avec une approche de plus en plus internationale. Linedata est à même de réaliser des développements de grande ampleur, mais fait également appel à des ressources externes en sous-traitance en cas de pic d'activité.

Linedata, pour son activité d'éditeur de logiciels, propose à ses clients d'acheter des licences soit sous forme perpétuelle (durée d'utilisation indéterminée), soit sous forme récurrente (durée d'utilisation déterminée). Le modèle récurrent est l'approche la plus largement répandue désormais, même si les produits restent pour la plupart disponibles dans les deux modes tarifaires. Ceci est la conséquence positive d'une stratégie volontariste du Groupe pour assurer un socle stable de revenu mais aussi accompagner le besoin croissant du marché pour des offres SaaS (modèle développé ci-après).

L'intégration de solutions

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients. Afin de s'adapter aux contraintes toujours plus importantes de ses clients et de respecter les délais impartis de mise en place opérationnelle, le Groupe a développé un savoir-faire interne ainsi qu'une stratégie de partenariat avec de grands intégrateurs capables de l'aider à accompagner efficacement le déploiement international de ses clients.

La prestation de services

Linedata propose à ses clients différents types de service pour les accompagner dans leur développement. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS des progiciels Linedata.

Les prestations d'exploitation des progiciels Linedata sont complètes et disponibles dans le monde entier. Le Groupe offre ainsi à l'ensemble des institutions financières une totale flexibilité quant au mode d'exploitation de ses solutions. Linedata permet à ses clients de sélectionner les options répondant le mieux à leurs besoins, puis d'en adopter de nouvelles à mesure que ces besoins évoluent.

Plusieurs options sont envisageables. À titre d'exemple, la gestion en FM, ou Facilities Management, a pour objectif de confier à Linedata la gestion du matériel sur le site du client ainsi que l'administration informatique et la mise à jour fonctionnelle régulière des progiciels. Dans le cadre d'une gestion sous forme SaaS s'y ajoutent la propriété et le renouvellement du matériel hébergé par Linedata, la gestion des sinistres ainsi que l'administration des investissements, soit une externalisation très poussée confiée au Groupe.

Software as a Service (SaaS) : une philosophie

La philosophie du service du Groupe repose essentiellement sur une offre SaaS (appelée précédemment ASP pour "Application Service Provider") originale et historique. Linedata assure la mise à jour, la maintenance et l'hébergement des applications accessibles à distance, ainsi que le stockage des données, la sécurité et l'infrastructure informatique.

Le développement du modèle SaaS correspond à une demande croissante de la communauté financière. Le modèle SaaS dispose de nombreux avantages pour l'utilisateur dont son accessibilité, sa rapidité, sa flexibilité et son coût. Ce dernier argument est par nature majeur pour les clients qui sont de plus en plus favorables au système de location du progiciel face à des coûts d'acquisition élevés. C'est dans ce cadre que Linedata a offert dès sa création une solution informatique globale associant location des progiciels, prestations d'intégration et services d'infogérance. Le client peut ainsi se recentrer sur son métier, n'ayant à gérer qu'un seul interlocuteur au niveau informatique, Linedata.

Pour délivrer le meilleur de la technologie, et accompagner le développement international de ses clients, le Groupe a souhaité optimiser sa prestation dans deux domaines : assurer une exploitation 24 heures sur 24 et améliorer ses engagements en matière de performances, de disponibilité et de sécurité. Dans ce cadre, il a confié l'hébergement de son principal centre de calcul en Europe continentale à la société Atos Origin, partenaire de longue date de Linedata ; en Amérique du Nord, en Asie et en Europe du Nord, un partenariat a été renforcé avec le prestataire spécialisé CenturyLinc pour la fourniture d'infrastructures et de services techniques tout en faisant appel en complément à d'autres prestataires comme ATT et Level 3.

Linedata mène également une politique active de partenariat avec les leaders des marchés technologiques afin d'enrichir en permanence son offre pour anticiper les demandes de ses clients. IBM, HP, Cisco, Oracle, SAP-Sybase et Microsoft sont parmi les sociétés, choisies pour leur solidité et leur compétence, qui fournissent matériels et logiciels informatiques au Groupe.

La prestation d'outsourcing

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), le Groupe est désormais capable de fournir des services d'outsourcing haut de gamme.

Gravitas offre des services innovants qui reposent sur une plate-forme technologique permettant l'intégration d'outils propriétaires et tiers. L'outsourcing permet à ses clients d'accéder à des services de premier rang fondés sur un modèle de coûts variables et mutualisés. De plus en plus, les sociétés de gestion, et notamment les hedge funds, ont besoin d'externaliser leurs fonctions de middle et back-office auprès de partenaires disposant de solutions technologiques complètes et évolutives. Ceci constitue le savoir-faire historique de Gravitas, qui a su en 20 ans construire une expertise unique dans la prise en charge de ces fonctions pour ses clients. En combinant ses plates-formes logicielles avec les services de Gravitas, Linedata propose au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients à l'échelle mondiale.

Quality Risk Management & Operations (QRMO), fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs propose des services bénéficiant d'une solide réputation de flexibilité, d'efficacité et de qualité sur le marché de l'outsourcing. Elle permet au Groupe de proposer une gamme de services diversifiés tels que la production des positions de portefeuille, les réconciliations, les traitements post-négociation, le contrôle des risques et différents reportings. Linedata est en mesure d'effectuer pour ses clients le calcul de VL. Ce service permet à nos clients de pouvoir se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée. Fort de plus de dix années d'expérience auprès des gérants multi-stratégies multi-actifs, Linedata QRMO propose une gamme de services « de proximité ». Les services de Linedata QRMO permettent d'externaliser l'activité de middle office permettant à nos clients de ne plus se soucier des difficultés résultant de l'activité de middle office. Enfin, dans le domaine de la gestion des risques, Linedata QRMO met à la disposition de nos clients les outils dont ils ont besoin pour satisfaire les lourdes exigences et les consignes strictes imposées par les régulateurs et les investisseurs.

6.1.2 Les offres produits et les services

Gestion d'actif

Linedata présente une offre de solutions et de services complète, mondiale et constamment enrichie, destinée à l'ensemble de la communauté professionnelle élargie buy side.

L'offre logicielle couvre tous les processus d'investissement liés à l'activité de la gestion de fonds pour les acteurs institutionnels depuis la gestion du portefeuille et la tenue de marché en temps réel (Linedata Longview), la gestion des ordres et sa connectivité électronique avec les pôles de liquidité (Linedata Lynx et Linedata Trader+), la gestion administrative et comptable des fonds (Linedata Chorus, Linedata Icon, Linedata Mfact) et le suivi des processus métier (Linedata Optima) jusqu'à la gestion back office des agents de transfert et la comptabilité des investisseurs (Linedata Mshare, Linedata Icon Retail). Linedata met également à la disposition des administrateurs de fond une plate-forme globale autour de Linedata Mfact et Linedata Mshare intégrant des fonctionnalités de reporting avancé : Linedata Admin Edge. Linedata Derivation complète l'offre avec un outil de gestion des risques parmi les meilleurs de l'industrie. Ces solutions sont enrichies d'un tableau de bord intelligent, Linedata Clarity, qui permet à nos utilisateurs d'accélérer la prise de décision dans la gestion de portefeuille.

Toutes les plates-formes technologiques de Linedata proposent des modules et des services additionnels en suivi de conformité (Linedata Compliance, Linedata Disclosure Manager) et en reporting (Linedata Reporting) permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires et de transparence.

La gestion alternative devenant de plus en plus complexe et nécessitant de plus en plus le recours à un système d'informations complet, Linedata a réuni son offre pour la gestion alternative au sein d'une plate-forme globale et modulaire appelée Linedata Global Hedge. Cette offre propose sous forme de modules toutes les briques technologiques nécessaires à une activité de gestion alternative depuis la gestion des ordres et des exécutions et la gestion de portefeuille en temps réel jusqu'aux activités de reporting et de suivi de conformité. Disponible en mode SaaS ou sur site, elle couvre tous les besoins des acteurs quelle que soit la taille de leur activité.

Linedata propose ainsi des solutions front to back innovantes et internationales pour tous les acteurs du monde de la gestion. Les plates-formes technologiques ont par ailleurs été complétées par des services de haut niveau comme la mise à disposition d'un service clef en main pour le suivi de conformité – "Compliance Managed Services" – ou la facilitation des montées de version de ses progiciels avec une offre nommée "Upgrade as a service". L'acquisition de Gravitas en janvier 2017 enrichit la gamme avec des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Par ailleurs le monde financier étant en mutation permanente, Linedata travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires métiers, financiers et technologiques, afin d'offrir des plates-formes avancées, ouvertes et flexibles.

C'est ainsi que Linedata poursuit sa politique active de partenariat autour de son offre front-office – Linedata Longview - avec les principaux acteurs du monde du sell side (institutions en charge d'informer et de conseiller les investisseurs buy side, puis de réaliser les ordres donnés par le buy side) grâce au déploiement réussi du programme Liquidity Alliance Program. Grâce à ce programme, les clients de Linedata accèdent directement, depuis la console Linedata Longview, aux pôles de liquidité internationaux ainsi qu'aux outils de trading algorithmiques sell side les plus perfectionnés du marché. L'utilisateur de Linedata Longview peut ainsi suivre, comparer et adapter ses stratégies de trading en temps réel, ce qui lui permet d'être plus efficace, mieux informé et conforme aux réglementations de Best Execution.

Le programme de partenariat front-office de Linedata s'accompagne naturellement d'une connectivité renforcée et automatisée avec les acteurs du monde sell side via le format FIX, géré intégralement pour les clients à travers l'offre Linedata Lynx. Cette offre de connectivité permet ainsi d'optimiser les négociations tout en s'affranchissant des contraintes informatiques.

Le Groupe a en sus établi un programme de partenariat de longue date avec les principaux fournisseurs d'information financière, visant à alimenter ses différentes solutions en données financières (temps réel et référentiel valeurs).

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services en janvier 2017 et de Quality Risk Management & Operations (QRMO) en août 2017, Linedata QRMO et Linedata Gravitas proposent à ses clients d'externaliser

les activités de middle office dans le but de permettre à ces derniers de se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée.

Assurance

Linedata offre en France une couverture étendue des besoins des assureurs, mutuelles et courtiers dans le domaine de l'assurance de personnes.

La plate-forme technologique Linedata Master I permet à tous les acteurs de cette industrie de gérer tous les aspects de leur activité ainsi que tous les produits relatifs à l'assurance vie et à la prévoyance individuelle, incluant une couverture front-to-back globale. Tourné vers la digitalisation des canaux de distribution, Linedata Master I propose un portail web intégrant un moteur de tarification synchronisé avec la gestion back office, permettant ainsi une mise sur le marché instantanée de nouveaux produits sur tous les réseaux de distribution du client. La nouvelle mise à jour majeure de ce progiciel intègre également une gestion des données avancées répondant aux besoins réglementaires et de transparence des grands établissements.

Crédits et Financements

Linedata intervient comme partenaire technologique des établissements financiers spécialisés dans le domaine des crédits et financements, depuis le crédit à la consommation, le financement de véhicules et de stocks, le crédit-bail et le crédit aux entreprises jusqu'aux crédits syndiqués.

Linedata propose aux établissements financiers une approche front-to-back garantissant l'intégrité et la continuité dans la gestion des contrats tout au long de leur cycle de vie, la gestion des relations avec leurs clients finaux et leurs partenaires, des solutions multidevises et multilingues pensées dès l'origine pour l'international et respectant les spécificités linguistiques, juridiques et fiscales de chaque pays. L'offre "Crédits et Financements" de Linedata est présente dans 35 pays à travers le monde et s'articule autour de 4 grandes solutions :

- Linedata Ekip propose une solution Front to Back complète pour toutes les sortes d'activités de crédit-bail et de financement par voie de crédit, y compris dans les domaines de l'automobile, de l'équipement des entreprises et des particuliers et du crédit à la consommation ;
- Linedata Profinance est une offre internationale dédiée aux acteurs du crédit automobile notamment pour les filiales spécialisées des grands constructeurs proposant des offres de financement de gestion des stocks aux concessionnaires ;
- Linedata Uniloan propose aux sociétés de crédits syndiqués une solution complète de gestion des prêts internationaux, des crédits aux entreprises et aux collectivités locales ainsi que de gestion des garanties apportées ;
- Linedata Capitalstream est une plate-forme d'acquisition et de gestion des crédits entreprises et de crédit-bail ; cette solution est disponible dans le monde entier pour tous les acteurs bancaires depuis la banque régionale jusqu'aux grands spécialistes mondiaux du prêt aux entreprises.

6.1.3 Nouveautés produits

Le 7 juin 2017, Linedata lance son tableau de bord intelligent Linedata Clarity afin d'accompagner les gestionnaires d'actifs dans leur transformation digitale. Linedata Clarity fournit ainsi un nouvel outil à tous les décideurs du secteur de la gestion d'actifs - qu'ils soient gestionnaires de portefeuille, responsables conformité, traders ou encore responsables de la gestion des risques – afin qu'ils conservent une longueur d'avance sur le secteur. Ce tableau de bord évolué permet que leur attention se porte directement sur les bonnes informations au bon moment, grâce à des notifications intelligentes et à une interface interactive leur permettant d'accéder aux données à prioriser.

6.2 Principaux marchés

6.2.1 Description des marchés

Elle est présentée dans le chapitre "Environnement" du rapport de gestion pour l'exercice 2017 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du présent document de référence.

6.2.2 Ventilation du chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	2015	2016	2017
Asset Management	101,6	99,4	118,8
Crédits & Financements	62,1	59,4	54,9
Autres activités (Epargne & Assurance)	8,6	8,0	5,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	172,3	166,8	179,0

6.2.3 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2015	2016	2017
Europe du Sud	57,6	58,2	56,0
Europe du Nord	36,4	36,3	30,9
Amérique du Nord	73,7	66,6	84,8
Asie	4,6	5,7	7,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	172,3	166,8	179,0

La région Europe du Sud regroupe les sociétés basées en France, en Espagne et au Luxembourg. La région Europe du Nord regroupe les sociétés au Royaume-Uni, en Irlande et en Lettonie. La région Amérique du Nord regroupe les sociétés implantées aux USA et Canada, tandis que la région Asie correspond à la société basée à Hong Kong.

6.2.4 Ventilation du chiffre d'affaires par nature

Voir annexe aux comptes consolidés, note 4.1.1.

6.2.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses marchés. Les principaux clients du Groupe sont les suivants : Crédit Agricole, Apollo Investment Management, BNP Paribas, PSA et UB.

6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés

L'activité du Groupe a été impactée par les crises financières qui ont affecté les marchés, la dernière s'étant manifesté en 2011.

Le contexte de marché est resté difficile pendant les années suivantes, caractérisé par les pressions sur les prix, de longs délais de négociations commerciales ou bien des reports de projets de la part des clients et prospects, facteurs ayant eu des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires du Groupe jusqu'en 2014. La même situation a été constatée en 2017, dans un contexte d'incertitudes et de risques économiques et géopolitiques croissants marqué notamment par le Brexit au Royaume-Uni.

6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur

Voir au chapitre 4 les informations relatives aux risques liés :

- à la détention des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers (paragraphe 4.1.2),
- aux facteurs de dépendance à l'égard des fournisseurs (paragraphe 4.3.2).

6.5 Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle

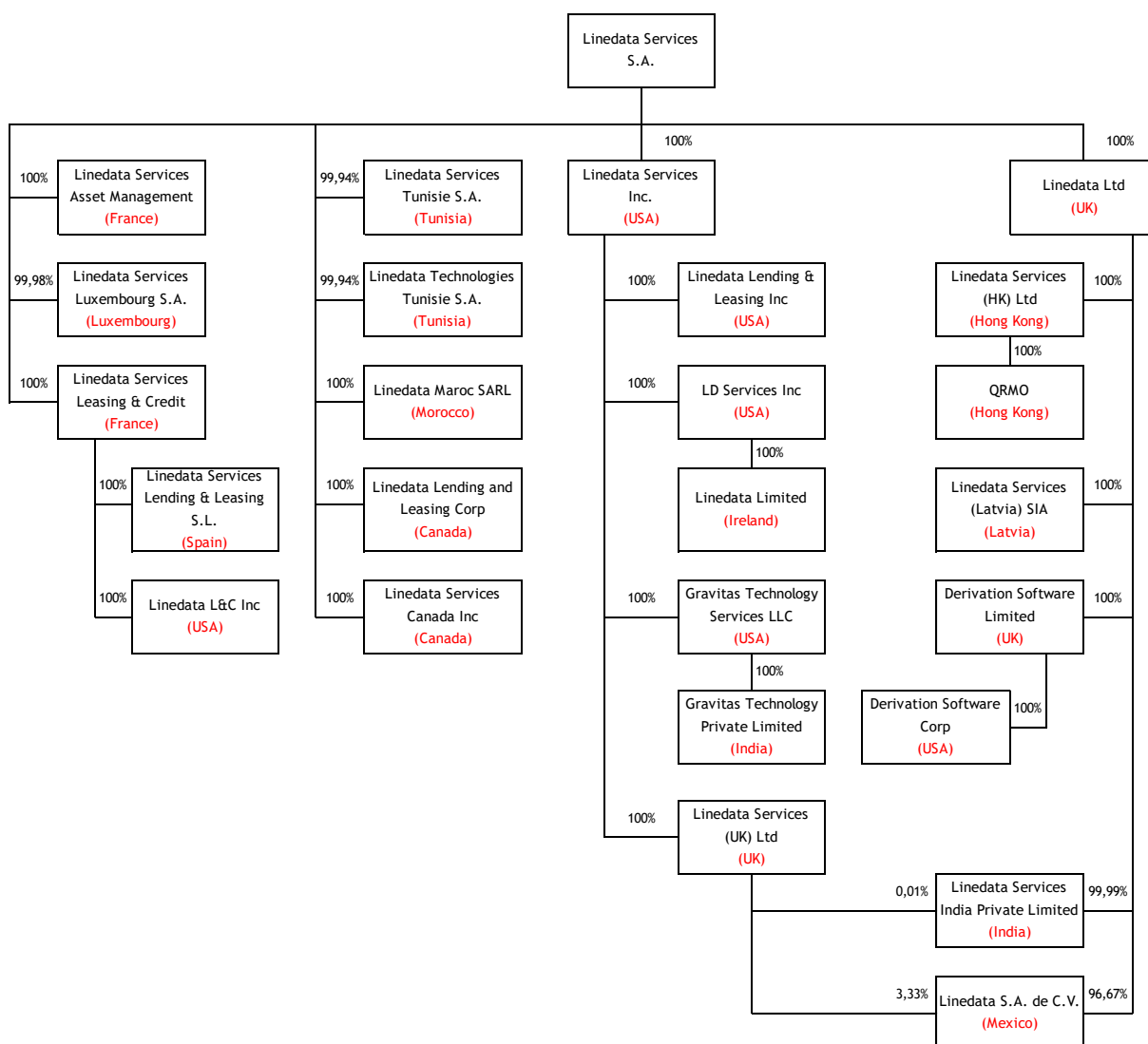
Les principales sources utilisées pour la description des marchés sont :

- Sources Linedata, notamment les enquêtes mondiales annuelles sur le secteur de la gestion d'actifs (<http://goo.gl/hF2uBB>) et sur les crédits et financements et des études stratégiques
- The Equipment Leasing and Finance Association's (ELFA), <https://www.elfaonline.org>
- Eurofinas, <http://www.eurofinas.org/index.php?page=key-facts-figures>
- Crédit Agricole Consumer Finance, Panorama du marché du crédit à la consommation en Europe en 2016
- Eurofinas, Consumer Credit Bulletin EUROPE, winter 2016-2017
- Leaseurope, Leasing in Europe and Beyond, State of Play and Outlook, October 2017

Les concurrents de Linedata, en tant que groupe international commercialisant ses solutions au niveau mondial, sont nombreux dans chacun de ses segments d'activité et sur chaque type de clientèle. Il peut s'agir d'acteurs de niches, ou d'acteurs généralistes couvrant de multiples fonctions et juridictions avec un seul système. Certains des concurrents sont de purs éditeurs, d'autres proposent des approches "plates-formes" avec des offres de service intégrées. Le Groupe n'estime pas approprié, vis-à-vis de ses marchés et de la concurrence elle-même, de communiquer sur une liste d'acteurs qu'elle considérerait comme ses principaux concurrents.

7. – Organigramme

Organigramme du Groupe depuis le 31 décembre 2017 :



7.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales

Jusqu'à mi-2009, la Société Linedata Services était à la fois holding financière et entité opérationnelle. Après les apports partiels d'actifs à ses deux filiales françaises de ses activités Asset Management, Epargne et Assurance d'une part, et Crédits et Financements d'autre part, son activité depuis le second semestre 2009 consiste essentiellement à assurer son rôle de holding du Groupe, société cotée et animatrice de son Groupe.

En tant que holding, la société mère Linedata Services S.A. détient les titres des filiales acquises et porte les éventuels emprunts ayant permis les acquisitions. Elle est la société pivot du système de "pool" de trésorerie groupe par lequel elle organise les opérations de gestion et de coordination des trésoreries des filiales dans le cadre de leur gestion de trésorerie quotidienne.

Les activités respectives des filiales existantes en 2017 sont présentées dans le rapport de gestion 2017 au paragraphe 26.1 (chapitre "Activité des filiales").

D'une manière générale, chacun des actifs du Groupe est détenu par la société qui l'a acquis pour les besoins de son activité (ou l'a reçu dans des opérations de fusion-absorption). La propriété intellectuelle de chaque logiciel est détenue par la société qui l'a créé ou acquis (ou reçu dans des opérations de fusion-absorption).

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques et fiscaux, et plus généralement en ce qui concerne l'organisation. Elle porte certains contrats Groupe dont elle refacture la charge à ses filiales concernées, et est notamment le souscripteur des polices d'assurance groupe.

7.2 Liste des filiales

Voir annexe aux comptes consolidés, note 2.2.

8. - Propriétés immobilières et équipements

8.1 Immobilisations significatives

Les sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires de leurs locaux, hormis en Tunisie où un ensemble immobilier a été acquis en 2010. Un contrat de crédit-bail immobilier a été conclu par la Société en 2016 pour un immeuble situé à Neuilly-sur-Seine (France) destiné à accueillir son actuel siège social.

Les principales immobilisations corporelles du Groupe sont relatives à des agencements de locaux, des serveurs, et des ordinateurs.

Ses immobilisations incorporelles amortissables concernent les logiciels achetés ou développés par la Société et la relation clientèle valorisée lors de regroupement d'entreprises.

Ses immobilisations incorporelles non amortissables sont relatives aux goodwill.

8.2 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations

Voir paragraphe 4.2 risques industriels et environnementaux.

9. - Examen de la situation financière et du résultat

9.1 Situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2016	2017	Variation 2016/2015	Variation 2017/2016
Chiffre d'affaires	172,3	166,8	179,0	(3%)	7%
EBITDA	48,6	49,9	43,5	3%	(13%)
Marge d'EBITDA (en %)	28,2%	29,9%	24,3%		
EBIT	38,0	39,1	30,2	3%	(23%)
Coût de l'endettement financier net	(2,1)	(1,9)	(2,6)		
Autres produits et charges financiers	3,2	(1,3)	(5,3)		
Impôts sur les résultats	(13,0)	(12,4)	(2,5)		
Résultat Net	26,1	23,6	19,8	(10%)	(16%)
Cash flow opérationnels	39,6	35,4	30,5	(11%)	(14%)
Capitaux propres	129,0	114,9	115,4	(11%)	0%
Endettement financier net	18,2	39,7	77,7	119%	96%

9.2 Résultat d'exploitation

9.2.1 Rapport de gestion pour l'exercice 2015

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 119 à 152, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 avril 2016.

9.2.2 Rapport de gestion pour l'exercice 2016

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 117 à 147, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

9.2.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2017

Voir paragraphe 26.1 en annexe au présent document de référence.

10. - Trésorerie et capitaux

10.1 Capitaux à court et long terme

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Emprunts obligataires	34,5	34,5	34,6
Emprunts et découverts bancaires	21,8	24,1	49,1
Location financement	0,1	13,1	11,8
Autres dettes financières à long terme	0,1	0,3	0,1
Total des dettes financières	56,4	71,9	95,6
en % des capitaux propres	43,7%	62,6%	82,8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38,3	32,2	17,9
Endettement net	18,2	39,7	77,7
en % des capitaux propres	14,1%	34,5%	67,3%
CAPITAUX PROPRES	129,0	114,9	115,4

Le poste "trésorerie et équivalents de trésorerie" est composé uniquement de dépôts bancaires, de SICAV de trésorerie et de comptes à terme.

10.2 Flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net des activités poursuivies	26,1	23,6	19,8
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	10,8	10,9	13,0
Impôts différés	2,1	(1,0)	(2,6)
Impôts payés	0,6	1,8	(5,1)
Coût de l'endettement financier net	2,1	1,9	2,6
Autres	0,0	0,3	0,3
Variation du BFR	(4,7)	0,4	(1,4)
Flux nets générés par l'activité	37,0	37,8	26,5
Flux d'investissement	(5,7)	(10,3)	(53,5)
Flux de financement	(6,0)	(32,4)	10,4
Effet de change	(2,6)	(1,0)	2,2
Variation de trésorerie	22,7	(5,8)	(14,3)
Trésorerie d'ouverture	15,3	38,0	32,2
Trésorerie de clôture	38,0	32,2	17,9

Les investissements incluent notamment des acquisitions de nouveaux matériels informatiques et serveurs de production, pour 3,5 M€ en 2015, pour 1,8 M€ en 2016 et pour 2,2 M€ en 2017.

Les investissements 2016 incluent également l'acquisition de la société Derivation Software Limited, nette de trésorerie, pour 5,9 M€.

Les investissements 2017 incluent également l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), nette de trésorerie, pour 42,6 M€ et des travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€

En 2015, Linedata Services a procédé au remboursement total de la dette senior à hauteur de 54,8 M€ en deux fois, en avril 2015 et en juin 2015. Afin de financer l'offre publique de rachat d'actions lancée en juillet 2015 et de refinancer la dette existante, Linedata a souscrit un emprunt obligataire de 35 M€ ayant pour

terme mai 2022 ainsi qu'un nouvel emprunt dont une tranche est amortissable sur 6 ans et l'autre remboursable au terme de novembre 2021.

En 2016, Linedata a procédé au remboursement d'une échéance de l'emprunt syndiqué à hauteur de 3,3 M€ ainsi qu'au remboursement du solde de 0,5 M€ de la dette bilatérale contractée en 2013. Par ailleurs, Linedata a souscrit un nouvel emprunt bilatéral de 5 M€ en avril 2016.

En 2017, dans le cadre de l'acquisition de Gravitas Technology Services, Linedata Services a procédé à la restructuration de sa dette en remboursant intégralement par anticipation la dette syndiquée de 18,7 M€ et en contractant un contrat de Crédits syndiqués de 20 M€ et 21,4 M\$, amortissables sur 5 ans pour la part en euros et sur 3 ans pour la part en dollars US. En juillet 2017, Linedata a procédé au remboursement de la 1^{re} échéance de 4,3 M\$ du crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de QRMO en août 2017, Linedata Services a contracté en juin et en juillet 2017, deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissable sur 5 ans et procédé au remboursement de 2,5 M€ des crédits bilatéraux en cours.

Linedata a également souscrit une facilité de Crédit bilatéral d'un montant maximal de 5 M€ sur une durée d'un an. Au 31 décembre 2017, Linedata utilise 2 M€ de cette facilité de crédit.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'est élevé respectivement à 4,7 M€ en 2015, 31,8 M€ en 2016 et 10,8 M€ en 2017. Le dividende correspondant par action est de 0,65 € en 2015, 4,40 € en 2016 dont 3 € de dividende à titre exceptionnel et 1,5 € en 2017.

10.3 Structure de financement

L'endettement actuel de la Société sert principalement à financer la croissance externe.

Voir note 8 "financement et instruments financiers" de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2017.

10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux

Voir note 8.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2017 en ce qui concerne les engagements pris dans le cadre des emprunts.

10.5 Sources de financement attendues

Au moment de la publication du présent document de référence, aucun autre emprunt complémentaire n'a été sollicité.

11. - Recherche et développement, brevets et licences

11.1 Recherche et développement

Linedata Services a une activité R&D soutenue visant à l'amélioration de ses produits et au lancement de nouvelles offres.

Notre stratégie R&D vise à maintenir les produits à jour tant d'un point de vue réglementaire que technologique, à en enrichir les fonctionnalités, ainsi qu'à mettre en place des synergies entre les différentes composantes de notre offre. Cette stratégie est maintenue même lorsque le contexte économique impose un choix sur les programmes à réaliser.

Le montant total brut (avant activation) des dépenses engagées représentait, en pourcentage du chiffre d'affaires, respectivement 9,7% en 2015 (soit 16,8 M€), 10,4% en 2016 (soit 17,3 M€) et 10,8% en 2017 (soit 19,4 M€). Sur ce montant total, il a été capitalisé respectivement 2,3 M€ en 2015, 1,7 M€ en 2016 et 5,1 M€ en 2017. Aucun des programmes individuels ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les effectifs dédiés à la recherche et développement, ils sont présentés au paragraphe 17.1 du présent document de référence.

La Société immobilise ses frais de développement si les projets remplissent les critères définis par la norme IAS 38, et en particulier si et seulement si il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre le logiciel ;
- la façon dont l'immobilisation en cours de développement générera des avantages économiques futurs probables ; il doit être notamment démontré l'existence d'un marché pour le logiciel en cours de développement ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement un financement partiel d'un ou de plusieurs clients quand la demande émane d'eux.

La Société recourt au Crédit Impôt Recherche à l'étranger pour les projets éligibles fiscalement. Le Crédit Impôt Recherche vient en diminution des frais de recherche et développement, qui sont essentiellement des frais de personnel au compte de résultat (montant net). Le montant total du Crédit Impôt Recherche s'est élevé respectivement à 1 M€ en 2015, 0,7 M€ en 2016 et 0,5 M€ en 2017.

11.2 Propriété intellectuelle

Aucune société du Groupe n'a déposé de brevet.

12. - Informations sur les tendances

12.1 Principales tendances

Concernant les principales tendances, il convient de se reporter au chapitre "Perspectives d'avenir" du rapport de gestion du Conseil d'Administration au paragraphe 26.1, à l'analyse des principaux marchés du Groupe au paragraphe 6.2, et au communiqué de presse de la Société relatif au chiffre d'affaires 2017 diffusé le 7 février 2018 et dont un extrait est reproduit ci-dessous :

En 2018, Linedata va finaliser les intégrations de Gravitas et de QRMO et accélérer la montée en puissance du grand projet AMP (Asset Management Platform), visant à offrir au marché une plateforme nouvelle et entièrement orientée vers l'expérience utilisateur et la transformation digitale. Une première version devrait être commercialisée d'ici la fin d'année.

Sur le segment Lending & Leasing, Linedata bénéficiera des retombées de sa nouvelle version de Linedata Capitalstream et de la poursuite des migrations clients sur Linedata Ekip360.

Fort de ces développements et d'une meilleure orientation de l'activité au 4ème trimestre écoulé, Linedata affiche sa confiance pour poursuivre sa croissance en 2018.

Les informations ci-après ont été communiquées à l'occasion de la publication des résultats annuels 2017 (communiqué de presse du 13 février 2018) :

Linedata réaffirme sa confiance sur la poursuite de sa croissance en 2018. Les synergies attendues avec Gravitass et QRMO, la montée en puissance de la nouvelle plateforme AMP (Asset Management Platform) et le déploiement de solutions modulaires et digitales sur le marché des crédits sont autant d'atouts qui permettront au Groupe de poursuivre avec succès son projet d'entreprise « Linedata 2018 ».

12.2 Evénements susceptibles d'influer sur les tendances

Voir chapitre 4 "Facteurs de risques" pour les principaux facteurs d'influence négative.

13. - Prévisions ou estimations de bénéfice

Néant.

14. - Organes d'administration, de direction et de surveillance

14.1 Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance

14.1.1 Ancienne composition : Directoire et Conseil de Surveillance

Pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017, la composition du Conseil de Surveillance n'a pas subi de modification par rapport à la situation exposée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5.

Jacques Bentz : Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (X61) et Chevalier de la Légion d'Honneur, il crée en 1971 la société de logiciels informatiques TECSI. Après l'acquisition de TECSI par GSI (filiale d'Alcatel) en 1973, il est nommé Directeur Général de GSI, et gère en 1986 le RES de GSI dont il est le Président jusqu'à son acquisition par le groupe américain ADP en fin 1995. Il rachète alors à GSI, avec l'aide de salariés et de la société américaine SAIC, TECSI et la société allemande Danet. Il a été Président du Conseil de Surveillance de Group Steria (qui a acquis TECSI en 2000) jusqu'en août 2014, et est administrateur de diverses autres sociétés. Adresse professionnelle : Linedata Services – 19, rue d'Orléans – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Lise Fauconnier : Diplômée de HEC et titulaire d'une licence en économie monétaire, Lise Fauconnier a commencé sa carrière chez Clinvest, société d'investissement du Crédit Lyonnais, en tant que Chargée de Mission en fusions et acquisitions, restructuration et suivi de portefeuilles. Puis elle devient Gestionnaire de participations chez EURIS avant d'intégrer début 1998 AXA Private Equity devenu Ardian, où elle est managing director au sein de l'activité AXA LBO FUND. Adresse professionnelle : Ardian - 20, place Vendôme – 75001 Paris.

Vivien Levy-Garboua : X-Mines et PhD d'économie de Harvard, Vivien Levy-Garboua a été Rapporteur de la Commission de l'Energie et du 8^{ème} Plan. Il entre à la BNP en 1980 où il occupe successivement plusieurs postes de Direction, notamment celui de Directeur de l'Organisation, puis assure la responsabilité de la Gestion d'Actifs, des Assurances et de la Banque Privée Internationale (Pôle Asset Management & Services). En 2005, il est nommé Responsable de la Conformité et Coordinateur du Contrôle Interne et Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas avant de devenir Senior Advisor en 2008. Il a mis fin courant 2014 à l'ensemble de ses fonctions dans le groupe BNP Paribas. Il est auteur de nombreux ouvrages économiques dont MacroPsychanalyse, l'économie de l'inconscient en 2007. Adresse professionnelle : 51, rue Jean de la Fontaine – 75016 Paris.

Francis Rubaudo : Ingénieur ENSEEIHT, il dispose de 30 ans d'expérience dans le secteur des services informatiques : management de centre de profit dans les secteurs de l'ingénierie et du progiciel, direction générale de service bureau et de serveur de banques de données. Il rejoint LINE DATA en 1988 et conduit son développement par croissance externe dans les domaines de l'asset management et du marketing opérationnel. En 1994, il organise un LMBO sur le groupe et en assure la Présidence. Après désendettement de l'opération en 4 ans, la société est acquise par GSI Division des Banques et l'ensemble devient Linedata Services. Depuis 1999, Francis Rubaudo est membre du conseil de surveillance de Linedata Services, investisseur et administrateur dans des sociétés de haute technologie et conseil de plusieurs fonds d'investissement. Adresse professionnelle : Inveendo – 14, rue George Sand - 92500 Rueil Malmaison.

Pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017, la composition du Directoire n'a pas subi de modification par rapport à la situation exposée dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5, le Conseil de Surveillance ayant décidé de renouveler le mandat des trois membres à effet du 16 février 2017, pour une nouvelle durée de deux ans. Adresse professionnelle des membres du Directoire : siège social de Linedata Services.

Anvaraly Jiva : Entré dans le Groupe GSI en 1978, il assure la direction générale de GSI Division des Banques à compter de 1985. Président du Conseil d'Administration de Linedata Services (anciennement Financière de la Renaissance) lors de sa création fin 1997 à l'occasion du RES de GSI Division des Banques, il en est depuis 1999 Président du Directoire.

Denis Bley : Après un premier poste au sein du département M&A de la Société Générale, Denis Bley intègre en 1991 la société Cegos en tant que Consultant Gestion Financière. En 1994, il rejoint le Groupe Radiall où il a d'abord occupé le poste de Financial Controller en France, puis aux Etats-Unis à partir de 1997. Il a ensuite été nommé Secrétaire Général en 2000 et est devenu Directeur Financier du Groupe en 2004 avant de rejoindre Linedata Services en mai 2008 en qualité de Directeur Administratif et Financier Groupe. Denis Bley est titulaire d'un DESS Finance de l'Université de Grenoble et du DECF, et diplômé de l'ESSCA Angers.

Michael de Verteuil : Après des études au Canada, en France et au Royaume-Uni (licence en sciences économiques de Keele University), il a occupé des fonctions au World Economic Forum et chez Caterpillar avant de rejoindre en 1987 la division Banque de GSI Suisse pour y développer l'activité de logiciels et services pour les banques privées en qualité de responsable Marketing. Il rejoint ensuite GSI Division des Banques en 1993 et participe au RES et à la création du Groupe Linedata Services. Il a pour mission depuis 1998 le développement du Groupe à l'international et à ce titre a participé activement à toutes les acquisitions et à leur intégration au sein du Groupe.

Les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2017 par les mandataires sociaux de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes et expirés au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Monsieur Jacques Bentz

Président du Conseil de Surveillance de Groupe STERIA SCA jusqu'au 5 août 2014
Membre du Conseil de Surveillance de Steria Mummert AG jusqu'au 5 août 2014
Vice-président puis Président du Conseil de Surveillance de ARDIAN SA jusqu'au 26 juin 2014
Vice-président du Conseil de Surveillance de ARDIAN France SA jusqu'au 8 avril 2014 (puis membre du Conseil de Surveillance)
Administrateur de IPANEMA TECHNOLOGIES SA jusqu'au 30 mars 2015
Administrateur de TDF SA jusqu'au 30 mars 2015
Gérant de J BENTZ LMP SARL jusqu'au 15 décembre 2015
Membre du Comité directeur de l'Institut Montaigne jusqu'au 18 mai 2015
Membre du Conseil de Tyrol Acquisition 1 SAS jusqu'en mars 2016
Membre du Conseil Tyrol Acquisition 2 SAS jusqu'en mars 2016
Membre du Supervisory Board de MEDIA & BROADCAST GmbH jusqu'en mars 2016
Administrateur de Taunus Verwaltungs GmbH jusqu'en mars 2016

Madame Lise Fauconnier

Membre du Conseil de Surveillance d'AXEUROPE SA, Luxembourg, jusqu'au 1^{er} avril 2014
Membre du Board of Directors de Opodo Ltd, Royaume-Uni, jusqu'au 3 avril 2014
Membre du Board of Directors de Newrest Group Holding SL, Espagne jusqu'en 2014 (puis censeur)

Monsieur Vivien Levy-Garboua

Senior Advisor de BNP Paribas et Secrétaire du Conseil de BNP Paribas jusqu'à mi 2014
Vice-président et Membre du Conseil de Surveillance de KLEPIERRE jusqu'à mi 2014
Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Immobilier jusqu'à mi 2014
Administrateur de BNP Paribas Securities Services jusqu'à mi 2014
Membre du Conseil d'administration puis du Comité de gestion de Financière BNP PARIBAS jusqu'à mi 2014
Membre du Conseil d'administration puis du Comité de gestion de Compagnie d'Investissement de Paris jusqu'à mi 2014
Administrateur de Bank of the West à San Francisco jusqu'à mi 2014

Membre du Conseil d'Administration de LCH Clearnet Group (Londres) jusqu'à mi 2014
Membre du Conseil d'administration d'Euroclear SA & Plc jusqu'à mi 2014
Membre du Conseil d'administration de Sicovam Holding jusqu'à mi 2014
Administrateur de diverses sociétés du groupe BNP Paribas jusqu'à mi 2014
Vice-Président puis Président du Comité de Pilotage de Paris Europlace jusqu'en 2015
Membre du Conseil d'administration de Coe-Rexecode jusqu'en 2015
Membre du Conseil d'Administration IODS jusqu'à mi-2017

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire.

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé au cours des cinq dernières années en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, à l'exception de Monsieur Denis Bley qui a été nommé liquidateur en fin 2013 de Linedata Services GmbH, société sans activité depuis plus de 8 ans et liquidée en novembre 2015,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée contre lui par des autorités statutaires ou réglementaires,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

14.1.2 Composition actuelle : Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du 27 avril 2017 a procédé à une modification de la gouvernance de la Société. Les actionnaires ont adopté les modifications des statuts visant à instaurer un Conseil d'Administration.

Chacun des administrateurs est élu pour un mandat de deux ans à compter de l'Assemblée Générale les ayant nommés. Le Président du Conseil d'Administration cumule les fonctions de Président et Directeur Général en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva.

Monsieur Anvaraly Jiva : Parcours présenté dans la section 14.1.1.

Lise Fauconnier : Parcours présenté dans la section 14.1.1.

Sofia Merlo : Diplômée de HEC, Sofia Merlo a rejoint en 1985 le groupe Paribas devenu BNP Paribas. Elle y a fait toute sa carrière dans le Corporate Banking, les Ressources Humaines et la Banque Privée. Elle est depuis 2010 membre du G100 (Top 100 Executives) de BNP Paribas et depuis janvier 2012, Co-CEO du métier Wealth Management. Elle siège comme Administrateur de BNP Paribas Fortis, BMCI Maroc et Président du Conseil de surveillance de BNP Paris REIM. Adresse professionnelle : BNP Paribas REIM - 167, Quai de Stalingrad – 92130 Issy Les Moulineaux.

Vivien Levy-Garboua : Parcours présenté dans la section 14.1.1.

Shabrina Jiva : Diplômée de HEC, d'un MBA d'Havard Business School et d'un certificat de Psychologie positive, Shabrina Jiva a travaillé de septembre 2005 à juin 2009 comme Manager en investissement chez AXA Private Equity à Singapour. Durant ces quatre années, elle a aidé à la mise en place des bureaux à Singapour et a participé à la construction et au développement de la stratégie d'investissement en Asie. Elle a travaillé d'août 2011 à mars 2017 chez Full Beauty Brands (FBB) à New York, comme Directeur de la gestion des projets stratégiques. Elle est dorénavant consultante au travers de sa société Odigo Consulting LLC. Adresse professionnelle : 133 2nd Avenue, #9, New York 10003.

Les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2017 par les Administrateurs de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes et expirés au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Monsieur Anvaraly Jiva
Néant

Madame Lise Fauconnier
Mandats présentés en section 14.1.1.

Madame Sofia Merlo
Administrateur de la SICAV Fundquest jusqu'au 31 décembre 2015

Monsieur Vivien Levy-Garboua
Mandats présentés en section 14.1.1.

Madame Shabrina Jiva
Néant

Il existe un lien de parenté entre Madame Shabrina Jiva, Administrateur, et Monsieur Anvaraly Jiva, Président-Directeur Général.

Par décision en du 7 septembre 2017, le Conseil d'Administration a nommé deux Directeurs Généraux Délégués dont le mandat court pour la durée du mandat du Président-Directeur Général :

- Denis Bley, en charge de la finance et de la comptabilité, du juridique et de la fiscalité, ainsi que des services généraux : Parcours présenté en section 14.1.1.
- Michael de Verteuil, en charge du Business Développement et de l'offre Produits : Parcours présenté en section 14.1.1.

Les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2017 par les Directeurs Généraux Délégués de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

- Monsieur Denis Bley
- Néant
- Monsieur Michael de Verteuil
- Néant

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'Administration ou des mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé au cours des cinq dernières années en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, à l'exception de Monsieur Denis Bley qui a été nommé liquidateur en fin 2013 de Linedata Services GmbH, société sans activité depuis plus de 8 ans et liquidée en novembre 2015,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée contre lui par des autorités statutaires ou réglementaires,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance

A la date de dépôt du présent document de référence, la Société n'a connaissance :

- d'aucun conflit d'intérêts potentiel ou actuel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs ;
- d'aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale ;
- d'aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société, à l'exception :
 - (1) de l'obligation pour les membres du Directoire concernés, à savoir Denis Bley et Michael de Verteuil, dorénavant Directeurs Généraux Délégués, dans le cadre des attributions gratuites d'actions mentionnées au paragraphe 17.2 ci-après, de conserver au moins 25% des actions Linedata Services qui leur auront été définitivement attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de leur mandat social.

Il est rappelé par ailleurs que chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins cinq cents (500) actions de la société conformément à la décision du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2017.

15. - Rémunération et avantages

15.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2016		2017	
	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés
Anvaraly Jiva				
Président du Directoire jusqu'au 26 avril 2017				
Président Directeur Général à compter du 27 avril 2017				
Rémunération fixe	300	300	360	360 (1)
Rémunération variable annuelle	270	290	300	270 (2)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	25	25	20	20 (3)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	9	9	7	7 (4)
	604	624	687	657
Michael de Verteuil				
Membre du Directoire jusqu'au 26 avril 2017				
Directeur Général Délégué à compter du 7 septembre 2017				
Rémunération fixe	220	220	220	220 (5)
Rémunération variable annuelle	122	132	135	126 (6)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle	30		30	30 (7)
Jetons de présence	13	13	15	15 (8)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	4	4	3	3 (9)
	387	367	403	394
Denis Bley				
Membre du Directoire jusqu'au 26 avril 2017				
Directeur Général Délégué à compter du 7 septembre 2017				
Rémunération fixe	217	217	220	220 (10)
Rémunération variable annuelle	135	108	135	137 (11)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle	20	20	20	20 (12)
Jetons de présence	13	13	15	15 (13)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	4	4	4	4 (14)
	388	361	394	396
TOTAL	1 380	1 352	1 484	1 447

- (1) Dont 120 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Président du Directoire et 240 000 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Président Directeur Général
- (2) Cette somme a été versée une fois que M. Jiva est devenu Président Directeur Général
- (3) Jetons de présence en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; somme versée en décembre 2017
- (4) Dont 2 806 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Président du Directoire et 4 308 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Président Directeur Général
- (5) Dont 73 333 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 73 333 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et 73 333 € du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué

- (6) Dont 81 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 45 000 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et aucun versement du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué
- (7) 30 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, et aucun versement pour le reste de l'année
- (8) Jetons de présence en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; somme versée en décembre 2017
- (9) Dont 872 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 872 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et 872 € du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué
- (10) Dont 73 335 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 73 333 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et 73 333 € du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué
- (11) Dont 114 750 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 22 500 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et sans versement du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué
- (12) 20 000 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, et aucun versement pour le reste de l'année
- (13) Jetons de présence en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; somme versée en décembre 2017
- (14) Dont 1 184 € pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2017 en tant que Membre du Directoire, 1 184 € à compter du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la période sans mandat social, et 1 184 € du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué

On notera que, pour les mandataires sociaux qui sont titulaires d'un contrat de travail, les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

(en milliers d'euros)	Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	2016	2017
Anvaraly Jiva Président du Directoire (jusqu'au 26 avril 2017) Président Directeur Général (à compter du 27 avril 2017)	Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions attribuées gratuitement	604	687
Michael de Verteuil Membre du Directoire (jusqu'au 26 avril 2017) Directeur Général Délégué (à compter du 7 septembre 2017)	Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions attribuées gratuitement	387 -	403 -
Denis Bley Membre du Directoire (jusqu'au 26 avril 2017) Directeur Général Délégué (à compter du 7 septembre 2017)	Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions attribuées gratuitement	388 -	394 -
TOTAL		1 380	1 484

L'attribution des rémunérations variables des mandataires sociaux est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début de chaque année. Il est précisé que seul le Président Directeur Général perçoit une rémunération au titre de son mandat social.

Trois critères déterminent la perception de la rémunération variable :

- Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2017 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environ 80 %).
- Une deuxième série d'objectifs de nature managériale s'articule autour de la construction d'une équipe de management pérenne dans le cadre notamment de l'intégration des récentes acquisitions (pondération d'environ 10 %).
- Une dernière série d'objectifs de nature stratégique a pour but d'accompagner le Groupe dans sa transformation digitale et de faciliter la réussite du projet d'entreprise « Linedata 2018 » (pondération d'environ 10 %).

Pour chaque intéressé, l'enveloppe globale annuelle est déterminée par son responsable hiérarchique avec autorisation du Conseil d'Administration (pour les mandataires sociaux salariés du Groupe) ou par le Conseil d'Administration lui-même (pour le Président du Conseil d'Administration) sur avis du Comité des

rémunérations. Le montant réellement versé est déterminé selon le même processus, avec prise en compte du niveau de réalisation de chaque objectif (atteinte partielle ou totale, ou dépassement). Comme pour les salariés du Groupe, toutes les rémunérations sont individualisées : en pratique, le pourcentage de la rémunération représenté par la partie variable de celle-ci dépend du type de fonction et du niveau de responsabilité de l'individu concerné sans plafonnement prédéterminé : il augmente avec le niveau de responsabilité (notamment pour les cadres dirigeants) et peut dépendre de la fonction (la partie variable d'un commercial pourra être plus élevée que pour une autre fonction à niveau hiérarchique équivalent).

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5, des rémunérations exceptionnelles peuvent être attribuées en fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé.

Les rémunérations variables sont versées au début de l'année suivant celle à laquelle se rapportent les objectifs. Un versement partiel peut être effectué à l'issue du premier semestre de l'année en cours (les salariés du Groupe perçoivent à cette échéance au plus 40% de l'enveloppe annuelle).

Les rémunérations 2018 du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, décidées ou autorisées par le Conseil s'établissent comme suit :

- Anvaraly Jiva ; rémunération annuelle fixe brute de 360 K€ (usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant maximum de 480 K€ pour atteinte de 133,33% des objectifs fixés ; il est précisé que conformément à la législation, les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Jiva seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale à tenir en 2018 ; jetons de présence d'un montant maximum net de 20 K€ pour la participation aux Conseils d'administration des filiales ;
- Denis Bley, au titre de son contrat de travail : rémunération annuelle fixe brute de 220 K€ (prime vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant brut de 156 K€ pour atteinte de 100% des objectifs fixés ; jetons de présence d'un montant maximum net de 15 K€ pour la participation aux Conseils d'administration des filiales ;
- Michael de Verteuil, au titre de son contrat de travail : rémunération annuelle fixe brute de 220 K€ (prime vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant brut de 156 K€ pour atteinte de 100% des objectifs fixés ; jetons de présence d'un montant maximum net de 15 K€ pour la participation aux Conseils d'administration des filiales.

Lors d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions aux mandataires sociaux, le Comité des rémunérations donne son avis sur les propositions, et le Conseil d'Administration statue sur les conditions de la levée des options, sur les critères de performances et de co-investissement dans le cadre des attributions gratuites d'actions, et sur la conservation d'actions pour les mandataires sociaux concernés, ainsi que sur le nombre des actions définitivement attribuées que les mandataires sociaux doivent conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction de mandataire social.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2017	Contrat de travail au 31 décembre 2017		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Anvaraly Jiva Président Directeur Général Date début mandat 27/07/2017 Date fin mandat Assemblée Générale 2019		X		X		X		X
Michael de Verteuil Directeur Général Délégué Date début mandat 07/09/2017 Date fin mandat Assemblée Générale 2019	X			X		X		X
Denis Bley Directeur Général Délégué Date début mandat 07/09/2017 Date fin mandat Assemblée Générale 2019	X			X		X		X

**Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants
(période du 1er janvier 2017 au 26 avril 2017)**

Mandataires sociaux non dirigeants (en milliers d'euros)	Montants bruts versés en 2016	Montants bruts versés en 2017
Jacques Bentz - Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
Lise Fauconnier - Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	15,0	15,0
Autres rémunérations		
Vivien Levy-Garboua - Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	32,5	35,0
Autres rémunérations		
Francis Rubaudo - Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations		
TOTAL	47,5	50,0

**Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non
dirigeants (période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017)**

Mandataires sociaux non dirigeants (en milliers d'euros)	Montants bruts versés en 2016	Montants bruts versés en 2017
Lise Fauconnier - Membre du Conseil d'Administration		
Jetons de présence	N/A	N/A
Autres rémunérations		
Vivien Levy-Garboua - Membre du Conseil d'Administration		
Jetons de présence	N/A	N/A
Autres rémunérations		
Sofia Merlo - Membre du Conseil d'Administration		
Jetons de présence	N/A	N/A
Autres rémunérations		
Shabrina Jiva - Membre du Conseil d'Administration		
Jetons de présence	N/A	N/A
Autres rémunérations		
TOTAL	0,0	0,0

D'une manière générale, les jetons de présence versés au cours de l'année A sont ceux attribués au titre de l'année A-1. Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5, le montant attribué à chaque membre dépend de sa participation effective aux réunions du Conseil et des Comités.

Le Conseil d'Administration a décidé début 2018 la répartition des jetons de présence au titre de l'année 2017 en respectant cette règle. Le montant total attribué s'élève à 86 K€.

Les informations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions et aux actions de performance attribuées aux mandataires sociaux figurent au paragraphe 17.2.

15.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Conseil d'Administration

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5, la Société n'accorde pas de régime particulier à ses membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et dorénavant du Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux salariés peuvent percevoir une indemnité de fin de carrière prévue dans la Convention Collective et les accords d'entreprise et limitée à 4,5 mois de rémunération. Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2017 est individualisé par personne.

Enfin, les mandataires sociaux salariés ne bénéficient pas contractuellement d'avantages particuliers en cas de licenciement ou de rupture conventionnelle en dehors de ceux prévus dans la Convention Collective et les accords d'entreprise.

16. - Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1 Dates d'expiration des mandats des mandataires sociaux

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

16.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société

Les contrats de services conclus entre Linedata Services ou l'une quelconque de ses filiales et l'un des mandataires sociaux sont :

- Un contrat de prestations de services entre INVEGENDO (société dont le gérant est Monsieur Rubaud, membre du Conseil de Surveillance) et Linedata Services. Ce contrat a pris effet le 1er janvier 2017 pour une durée de un an. Les prestations fournies par la société INVEGENDO consistent d'une part, à être à l'écoute du marché et signaler à Linedata Services les nouvelles opportunités stratégiques, et d'autre part, sur demande de la Société, à assister cette dernière en matière de développement commercial et à la conseiller dans les domaines de la stratégie et du management. INVEGENDO a facturé à Linedata Services un montant de 30.632 € HT au titre de l'exercice 2017. Ce contrat succède à des contrats de même nature conclus au titre des années 2009 à 2017.
- Un contrat de prestations de services entre Tecnet Participations (société dont le gérant est Monsieur Bentz, Président du Conseil de Surveillance) et Linedata Services. Ce contrat a pris effet le 1er avril 2012 pour une durée de deux ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction sauf dénonciation d'une des parties au minimum deux mois avant sa date d'échéance, et a fait l'objet d'un avenant avec effet au 1er janvier 2016. Au titre de ce contrat, Tecnet Participations fournit à Linedata Services et ses filiales une assistance dans la révision de la stratégie et dans sa mise en œuvre, notamment à l'international et lors d'acquisitions et de conclusions de partenariats. Linedata Services a pris en charge un montant de 68 K€ HT au titre des prestations fournies par Tecnet Participations pendant l'exercice 2017.
- Un contrat de prestations de services entre Linedata Services et Odigo Consulting LLC (société dont le Président est Madame Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration). Ce contrat a pris effet au 1er septembre 2017 pour une durée de six mois, renouvelable mensuellement. Les prestations fournies par Odigo Consulting LLC à Linedata Services dans le cadre de ce contrat consistent, sans que cette liste ne soit limitative, en la délivrance de conseils (i) sur la composition du Comité Stratégique, (ii) sur le rôle et les missions du Comité Stratégique, (iii) sur l'organisation des travaux du Comité Stratégique et sa fréquence de réunion, (iv) sur les modalités de compte-rendu des travaux au Conseil d'Administration. Cette convention a également pour objet de mener une réflexion sur la stratégie du Groupe Linedata pour 2017 et les trois (3) années qui suivent. Odigo Consulting LLC a facturé à Linedata Services un montant de 28.365,10 US \$ HT, soit 21.599 € HT, au titre des prestations réalisées au cours de l'année 2017.

A l'exception de ces trois contrats, il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 Comités

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

16.4 Gouvernement d'entreprise

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

Comme indiqué dans ce rapport, selon décision du Conseil de Surveillance, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF dans sa version révisée de novembre 2016. Le tableau présent sous le paragraphe intitulé « Référence au Code AFEP MEDEF » du rapport sur le gouvernement d'entreprise récapitule les recommandations de ce code non appliquées actuellement.

16.5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES S.A.

En application de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute autre société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice 2017.

1. Période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- ❖ Monsieur Jacques BENTZ, membre et Président du Conseil de Surveillance :

Autres mandats hors Groupe :

- Gérant de TECNET Participations SARL
- Membre du Conseil de Surveillance de ARDIAN France SA

- ❖ Madame Lise FAUCONNIER, membre du Conseil de Surveillance :

Autres mandats hors Groupe :

- Censeur de Newrest Group Holding SL, Espagne
- Membre du Conseil de Surveillance de Novafives SAS, France
- Membre du Conseil de Surveillance de Fives SA, France
- Administrateur de eDreams ODIGEO SA, Luxembourg
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding, France
- Président du Conseil de Surveillance d'ASSYSTEM, France

- ❖ Monsieur Vivien LEVY-GARBOUA, membre et Vice-président du Conseil de Surveillance :

Autres mandats hors Groupe :

- Gérant de VLG Conseil

- ❖ Monsieur Francis RUBAUDO, membre du Conseil de Surveillance :

Autres mandats hors Groupe :

- Président de INVEGENDO SAS
- Président de QWAM Content Intelligence SAS
- Gérant de ASKADAR SARL (filiale de QWAM Content Intelligence)
- Administrateur de PLEBICOM SA

DIRECTOIRE :

- ❖ Monsieur Anvaraly JIVA, Président du Directoire :

Autres mandats dans le Groupe :

- Président de Linedata Services Leasing & Credit SAS, de Linedata Services Asset Management SAS
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Linedata Services Luxembourg, de Linedata Services Tunisie, de Linedata Technologies Tunisie, de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Member of the Board of Directors and Chief Executive Officer de Linedata Services Inc., de LD Services Inc, de Linedata Lending and Leasing Inc, de Linedata Services Canada Inc, de Linedata Lending and Leasing Corp, de Linedata Services (UK) Limited, de Linedata Ltd (Irlande), de Derivation Software Limited, de Gravitas Technology Services LLC depuis le 27 janvier 2017
- Member of the Board of Directors, de Linedata Ltd (Royaume-Uni), de Linedata Services (H.K.) Limited, de Linedata Services India Private Limited, de Gravitas Technology Private Limited depuis le 27 janvier 2017
- Member of the Board of Directors et Chairman de Linedata Services (Latvia) SIA
- Gérant de Linedata Maroc SARL

Autres mandats hors Groupe :

- Président de AMANAAT SAS
- Member of the Board de Industrial Promotion Services (West Africa) S.A. "IPS (WA) S.A.", Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Member of the Board de Première Agence de MicroFinance S.A., "PAMF S.A.", Madagascar (Antananarivo)
- Vice President of the Supervisory Board de Aga Khan Foundation Madagascar, Suisse (Genève)

- ❖ Monsieur Denis BLEY, membre du Directoire :

Autres mandats dans le Groupe :

- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'administration de Linedata Services Tunisie, de Linedata Technologies Tunisie
- Administrateur délégué de Linedata Services Luxembourg
- Alternate Director dans Linedata Ltd (Irlande)

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

- ❖ Monsieur Michael de VERTEUIL, membre du Directoire :

Autres mandats dans le Groupe :

- Administrateur de Linedata Services Luxembourg, de Linedata Technologies Tunisie, de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Member of the Board of Directors et Officer de Linedata Services Inc, de LD Services Inc, de Linedata Lending and Leasing Inc, de Linedata Lending and Leasing Corp
- Member of the Board of Directors de Linedata Ltd (Royaume-Uni), de Linedata Services (UK) Limited, de Derivation Software Limited, de Linedata Services (Latvia) SIA, de Linedata Services (H.K.) Limited, de Linedata Services India Private Limited, de Gravitas depuis le 27 janvier 2017
- Alternate Director dans Linedata Ltd (Irlande)

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

2. Période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017

Mandataires sociaux :

- ❖ Monsieur Anvaraly JIVA, Président Directeur Général :

Autres mandats dans le Groupe :

- Président de Linedata Services Leasing & Credit SAS, de Linedata Services Asset Management SAS
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Linedata Services Luxembourg, de Linedata Services Tunisie, de Linedata Technologies Tunisie, de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)

- Member of the Board of Directors and Chief Executive Officer de Linedata Services Inc., de LD Services Inc, de Linedata Lending and Leasing Inc, de Linedata Services Canada Inc, de Linedata Lending and Leasing Corp, de Linedata Services (UK) Limited, de Linedata Ltd (Irlande), de Derivation Software Limited, de Gravitas Technology Services LLC depuis le 27 janvier 2017, de Linedata L&C Inc depuis le 12 décembre 2017
- Member of the Board of Directors de Linedata Ltd (Royaume-Uni), de Linedata Services (H.K.) Limited, de Linedata Services India Private Limited, de Gravitas Technology Private Limited depuis le 27 janvier 2017, de Quality Risk Management & Operations (QRMO) Limited (HK) depuis le 7 août 2017
- Member of the Board of Directors et Chairman de Linedata Services (Latvia) SIA
- Gérant de Linedata Maroc SARL

Autres mandats hors Groupe :

- Président de AMANAAT SAS
- Member of the Board de Industrial Promotion Services (West Africa) S.A. "IPS (WA) S.A.", Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Member of the Board de Première Agence de MicroFinance S.A., "PAMF S.A.", Madagascar (Antananarivo)
- Vice President of the Supervisory Board de Aga Khan Foundation Madagascar, Suisse (Genève)

❖ Monsieur Denis BLEY, Directeur Général Délégué à compter du 7 septembre 2017 :

Autres mandats dans le Groupe :

- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'administration de Linedata Services Tunisie, de Linedata Technologies Tunisie
- Administrateur délégué de Linedata Services Luxembourg
- Director dans Linedata Ltd (Irlande)

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

❖ Monsieur Michael de VERTEUIL, Directeur Général Délégué à compter du 7 septembre 2017 :

Autres mandats dans le Groupe :

- Administrateur de Linedata Services Luxembourg, de Linedata Technologies Tunisie, de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Member of the Board of Directors et Officer de Linedata Services Inc, de LD Services Inc, de Linedata Lending and Leasing Inc, de Linedata Lending and Leasing Corp
- Member of the Board of Directors de Linedata Ltd (Royaume-Uni), de Linedata Services (H.K.) Limited, de Derivation Software Limited, de Linedata Services (Latvia) SIA, de Linedata Services (H.K.) Limited, de Linedata Services India Private Limited, de Gravitas Technology Services LLC et de Gravitas Technology Private Limited depuis le 27 janvier 2017, de Quality Risk Management & Operations (QRMO) Limited (HK) depuis le 7 août 2017, de Linedata L&C Inc depuis le 12 décembre 2017
- Alternate Director dans Linedata Ltd (Irlande)

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

❖ Madame Sofia Merlo, membre du Conseil d'Administration :

Autres mandats hors Groupe :

- Membre du Conseil de Surveillance de BMCI Maroc
- Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM, France
- Membre du Conseil d'Administration de BNP Paribas Fortis, Belgique
- Gérante de SCI Mosela

❖ Madame Lise FAUCONNIER, membre du Conseil d'Administration :

Autres mandats hors Groupe :

- Censeur de Newrest Group Holding SL, Espagne
- Membre du Conseil de Surveillance de Novafives SAS, France
- Membre du Conseil de Surveillance de Fives SA, France

- Administrateur de eDreams ODIGEO SA, Luxembourg
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding, France
- Président du Conseil de Surveillance d'ASSYSTEM, France

❖ Monsieur Vivien LEVY-GARBOUA, membre du Conseil d'Administration :

Autres mandats hors Groupe :

- Gérant de VLG Conseil
- Président du Conseil de Surveillance de Pref-X

❖ Madame Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration :

Autres mandats hors Groupe :

- Présidente de la société Odigo Consulting LLC

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et communiquées aux Commissaires aux comptes qui en font état dans leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE AU 31 DECEMBRE 2017

	Date d'AG	Echéance	Montant autorisé	Augmentat. réalisées les années précédentes	Augment. réalisées en 2017	Montant résiduel
1 Emission de V.M. donnant accès au capital, avec maintien du DPS	29/06/2015	29/08/2017	Nominal : 2 M€ ; VM représent. de créances : 70 M€	Néant	Néant	2 M€
2 Emission de V.M. donnant accès au capital, par offre au public, avec suppression du DPS	29/06/2015	29/08/2017	Nominal : 2 M€ ; VM représent. de créances : 70 M€ (1)	Néant	Néant	2 M€
3 Emission de V.M. donnant accès au capital, par placement privé, avec suppression du DPS	29/06/2015	29/08/2017	Nominal : 2 M€ ; VM représent. de créances : 70 M€ (1)	Néant	Néant	2 M€
4 Emission d'actions en fixant librement le prix d'émission	29/06/2015	29/08/2017	10% du capital au 29/6/2015, soit 0,74 M€ (1)	Néant	Néant	0,8 M€
5 Emission d'actions rémunérant apports en nature d'actions ou VM	29/06/2015	29/08/2017	10% du capital au jour d'émission (1)	Néant	Néant	0,8 M€
6 Augmentation de capital par incorporation de réserves	29/06/2015	29/08/2017	Nominal : 2 M€ (1)	Néant	Néant	2 M€
7 Emission de BSA en période d'offre publique	29/06/2015	29/12/2016	Nominal : 7,4 M€ (montant du capital)	Néant	Néant	7,4 M€
8 Options de souscription d'actions pour le personnel	30/06/2005	30/08/2008 (2)	5% du capital soit 586.000 actions	90.500 €	Néant	
9 Emission d'actions de préférence pour attribution gratuite d'actions au personnel	12/05/2014	12/11/2015 (3)	2.000 €	Néant	Néant	
10 Emission d'actions ordinaires pour attribution gratuite d'actions au personnel	12/05/2016	12/07/2019	5% du capital à la date d'attribution	Néant	Néant	0,367 M€
11 Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE	12/05/2016	12/07/2018	220.000 €	Néant	Néant	0,22 M€

(1) Montants inclus dans ceux de la ligne 1

(2) Les augmentations de capital résultant de l'exercice des options attribuées pouvaient intervenir jusqu'au 11 juin 2017.

(3) Le Directoire a décidé de procéder à une augmentation de capital de 675 €, par émission de 675 actions de préférence qui seront émises au plus tard le 13 juin 2017. L'Assemblée Générale du 27 avril 2017 à sa 14ème résolution, a notamment décidé de transférer au Conseil d'Administration le pouvoir d'émettre les actions de préférence susvisées. Le Conseil d'Administration a décidé le 27 avril 2017 de transférer au Directeur Général les pouvoirs dévolus au Conseil d'Administration pour l'émission des actions de préférence. Par décision du Président Directeur Général en date du 13 juin 2017, le Président-Directeur Général a procédé à l'émission et à la libération de 673 actions de préférence pour un montant total de 673 euros prélevés sur le compte "Autres Réserves".

CHOIX DU MODE DE DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, nous vous exposons les modalités choisies par la Société pour l'exercice des fonctions de direction générale.

Nous rappelons que l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 a procédé à un changement du mode de gouvernance de la Société pour passer d'un modèle composé d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire à une structure unique à Conseil d'Administration. Cette modification vise, d'une part, à simplifier les processus de décision du Groupe et d'autre part, à davantage impliquer les administrateurs dans les choix stratégiques

de Linedata Services S.A. Linedata Services S.A. a en effet estimé que la dualité des instances dirigeantes entre Conseil de Surveillance et Directoire n'était plus adaptée à un marché en constante évolution et transformation dans lequel il convient de faire preuve d'une grande réactivité.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de regrouper en une seule fonction les postes de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général afin d'assurer un maximum d'efficacité dans la prise de décision. Monsieur Anvaraly Jiva possède une grande expérience et connaît parfaitement les marchés sur lesquels évolue le Groupe. Sa connaissance du marché combinée à sa connaissance du Groupe lui permettent d'assumer les fonctions de Président Directeur Général avec une grande efficacité. Cette organisation permet un équilibre des pouvoirs entre Conseil d'Administration et Direction Générale. Les Administrateurs ont en effet posé des limites de pouvoirs précises tant au Président Directeur Général qu'aux deux Directeurs Généraux Délégués. Les Administrateurs ont par ailleurs été choisis pour leur expérience et leur liberté de parole permettant un débat de grande qualité au sein du Conseil d'Administration.

Dans le respect des règles de parité édictées par le Code Afep-Medef, il est rappelé que le Conseil d'Administration de la Société est composé de :

- Monsieur Anvaraly Jiva ;
- Monsieur Vivien Levy-Garboua ;
- Madame Lise Fauconnier ;
- Madame Sofia Merlo ;
- Madame Shabrina Jiva.

Le Conseil d'Administration du 27 avril 2017 a procédé à l'élection de son Président pris en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva. En application de l'article 13.1 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'attribuer les fonctions de Directeur Général à Monsieur Anvaraly Jiva qui cumulera ces fonctions exécutives avec celles de Président du Conseil.

Monsieur Anvaraly Jiva représentera la Société à l'égard des tiers et disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société sous réserve des limites légales, statutaires ou édictées par le Conseil d'Administration.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Linedata Services est une société à Conseil d'Administration. Le Groupe Linedata Services s'est construit initialement par un LBO à partir d'une division d'un groupe de services informatiques, puis par acquisitions successives de sociétés ou fonds de commerce. Il s'est doté progressivement des structures et procédures de gouvernement d'entreprise qu'il juge adaptées à sa taille et à son mode de fonctionnement.

La Société a analysé ses pratiques de gouvernement d'entreprise au regard des stipulations du code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF dans sa version révisée de novembre 2016, ci-après le "Code AFEP-MEDEF". Elle considère que ce Code correspond pour sa majeure partie à ses principes actuels et aux processus existants à ce jour ou dont la mise en place est envisagée, et en conséquence a décidé de s'y référer.

Une évaluation du gouvernement d'entreprise a été réalisée en 2016 par l'Audit interne, qui a conclu que le niveau de gouvernement d'entreprise du Groupe était conforme aux dispositions du code AFEP-MEDEF et aux bonnes pratiques de la place.

Organes de direction du Groupe

Jusqu'au 26 avril 2017 inclus, la Société était représentée par les membres de son Directoire, alors constitué de trois membres. Il a été renouvelé à l'identique à effet du 16 février 2017. Sa composition, inchangée au cours de l'exercice 2017, a été la suivante :

Nom	1ère nomination	Echéance du mandat	Fonction	Age au 31/12/2017	Nb. actions détenues au 31/12/2017	Nationalité
Mr Anvaraly Jiva	16 février 1999	27/04/2017*	Président	65 ans	509 312	Français
Mr Denis Bley	16 février 2009	27/04/2017*	Membre	52 ans	14 134	Français
Mr Michael de Verteuil	25 septembre 2006	27/04/2017*	Membre	63 ans	24 134	Britannique

(*) : Assemblée Générale du 27 avril 2017 ayant décidé du changement de mode de gouvernance

Le Directoire a été nommé pour une durée de deux ans. Ses membres sont toujours rééligibles.

Les autres mandats exercés par les membres du Directoire en fonction au cours de l'exercice sont détaillés dans le présent rapport, de même que les rémunérations qu'ils ont perçues de la Société ou du Groupe. Il est précisé que le Président du Directoire n'était pas salarié de la Société ni d'une société du Groupe.

Le Directoire exerçait les fonctions de direction générale de la Société jusqu'au 27 avril 2017 conformément à la législation en vigueur, et sous le contrôle du Conseil de Surveillance. En dehors des pouvoirs attribués spécifiquement au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale par la législation, ni les statuts de la Société ni le Conseil n'ont fixé de limites particulières aux pouvoirs du Président du Directoire ni du Directoire dans son ensemble, mais comme indiqué ci-après, le Directoire consultait régulièrement le Conseil de Surveillance sur tous les événements et décisions importants concernant la Société ou le Groupe.

Le Président du Directoire a délégué certains de ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion des affaires, et a désigné dans ce cadre des responsables opérationnels par région et/ou par segment d'activité. Ces responsables opérationnels sont pleinement responsables (opérations et gestion) des activités qu'ils supervisent et répondent devant le Président du Directoire de la performance de ces dernières.

Compte tenu de l'organisation par segment d'activité associée à des fonctions supports transversales, la Direction du Groupe s'articulait autour des membres du Directoire au siège et des Directeurs opérationnels fonctionnels en régions et en central. Les membres de la Direction se réunissent en tant que de besoin, et traitent à la fois des sujets stratégiques (Plan Produit, Recherche et Développement, croissance externe, ...), opérationnels (projets, plans d'actions commerciales et plans d'économies) et transverses (revues financières, coordination Ressources Humaines, harmonisation des pratiques).

Par ailleurs, des comités sont organisés dans chaque division opérationnelle pour traiter les sujets opérationnels et commerciaux propres à ces divisions.

A compter du 27 avril 2017, les organes de direction de la Société ont été modifiés. Un Conseil d'Administration a été mis en place. Celui-ci, par décision en date du même jour, a nommé Monsieur Anvaraly Jiva au poste de Président Directeur Général.

Le Conseil d'Administration est nommé pour une durée de deux ans. Ses membres sont toujours rééligibles.

Les autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration en fonction au cours de l'exercice sont détaillés dans le présent rapport, de même que les rémunérations qu'ils ont perçues de la Société ou du Groupe. Il est précisé que le Président Directeur Général n'est pas salarié de la Société ni d'une société du Groupe.

Le Président Directeur Général exerce les fonctions de direction générale de la Société conformément à la législation en vigueur, et sous le contrôle du Conseil d'Administration. En dehors des pouvoirs attribués spécifiquement au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale par la législation, le Président Directeur Général exerce ses pouvoirs dans les limites fixées par le Conseil ; il consulte régulièrement le Conseil d'Administration sur tous les événements et décisions importants concernant la Société ou le Groupe.

Le Conseil d'Administration, par une décision en date du 7 septembre 2017, a nommé deux Directeurs Généraux Délégués :

- Monsieur Denis Bley, responsable de l'Administration et des Finances ; et
- Monsieur Michael de Verteuil, responsable de l'offre produits et du business développement.

Les Directeurs Généraux Délégués peuvent représenter la Société à l'égard des tiers sous réserve des limitations de pouvoir édictées par le Conseil d'Administration.

Compte tenu de l'organisation par segment d'activité associée à des fonctions supports transversales, la Direction du Groupe s'articule autour du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués au siège et des Directeurs opérationnels fonctionnels en régions et en central. Les membres de la Direction se réunissent en tant que de besoin, et traitent à la fois des sujets stratégiques (Plan Produit, Recherche et Développement, croissance externe, ...), opérationnels (projets, plans d'actions commerciales et plans d'économies) et transverses (revues financières, coordination Ressources Humaines, harmonisation des pratiques).

Par ailleurs, des comités sont organisés dans chaque division opérationnelle pour traiter les sujets opérationnels et commerciaux propres à ces divisions.

Composition du Conseil de Surveillance

Pendant l'exercice 2017, pour la période du 1^{er} janvier au 26 avril 2017, la composition du Conseil de Surveillance a été la suivante (inchangée sur l'ensemble de l'année par rapport à l'année passée) :

Nom	1 ^{ère} nomination	Echéance du mandat	Fonction	Age au 31/12/2017	Nb. actions détenues au 31/12/2017	Nationalité	Indépendant	Taux de participation aux réunions
Mr Jacques Bentz	A.G. du 16 février 1999	A.G. 2017*	Président du Conseil Membre du Comité des rémunérations et du Comité stratégique	76 ans	7 330	Français	Oui	Conseil 100%
Mr Vivien Levy-Garboua	Conseil du 7 février 2008, ratification A.G. du 20 juin 2008 Vice-président à compter du 23 juillet 2009	A.G. 2017*	Vice-président du Conseil Membre du Comité d'audit	70 ans	500	Français	Oui	100% (Conseil et Comités)
Mme Lise Fauconnier	A.G. du 12 mai 2011	A.G. 2017*	Membre du Conseil Présidente du Comité des rémunérations et du Comité stratégique	52 ans	1 551	Français	Oui	Conseil 100%
Mr Francis Rubaudo	A.G. du 16 février 1999	A.G. 2017*	Membre du Conseil Président du Comité d'audit	66 ans	0	Français	Oui	Conseil 50% Comités 100%

(*) Assemblée Générale ayant décidé du changement de mode de gouvernance

Les autres fonctions exercées par les membres du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice sont détaillées dans le présent rapport, de même que les rémunérations qu'ils ont perçues de la Société ou du Groupe.

Le Conseil de Surveillance ne comprenait pas de membres désignés par les salariés, les salariés de la Société et du Groupe détenant moins de 3% du capital de la Société dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, du FCPE LDS Actionnariat ou d'actions issues d'une attribution gratuite aux salariés. Il ne comprend pas non plus de membre représentant les salariés, la Société ne satisfaisant pas aux critères fixés par la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 modifiée par la loi n°2015-994 du 17 août 2015.

Le Conseil de Surveillance comprenait 25% de femmes. Ce pourcentage est passé à 60 % lors du changement de gouvernance.

Tous les membres du Conseil de Surveillance étaient de nationalité française mais disposent d'une large pratique de la gestion des Groupes internationaux que ce soit par leur emploi actuel ou leurs expériences passées. Ils exerçaient une totale liberté de jugement dans leur participation au Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance indiqués comme indépendants dans le tableau ci-dessus satisfont aux critères qui définissent un administrateur indépendant d'après le Code AFEP-MEDEF, à l'exception de celui relatif à la durée globale des mandats successifs en ce qui concerne Messieurs Bentz et Rubaudo.

Cependant, d'une manière générale, le Conseil de Surveillance estimait que l'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance n'est pas uniquement définie par les critères fixés par le Code, mais repose principalement sur les qualités personnelles et le comportement individuel de l'administrateur, sur son indépendance d'esprit et son courage pour juger et décider en fonction de l'intérêt de la Société et non de sa

propre situation, et sur sa capacité à s'abstenir en cas de conflit d'intérêt potentiel. Elle doit donc être essentiellement appréciée au regard de ces critères.

De plus, Linedata exerce un métier dans lequel la durée de vie des produits est longue et où les relations commerciales avec les clients s'établissent sur de nombreuses années ; en conséquence, le Conseil de Surveillance considérait que la connaissance des métiers et des marchés de la Société et le suivi de l'évolution de celle-ci constituent pour les membres du Conseil de Surveillance un avantage et que l'exercice d'un mandat pendant plus de 12 ans ne remet pas en cause leur indépendance.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs examiné la situation de certains de ses membres en ce qui concerne le critère des relations d'affaires, et estimé que :

- le montant des revenus générés pour la société Tecnet Participations, dont Monsieur Bentz est le gérant, par le contrat de prestations de services conclu avec Linedata Services n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance de Monsieur Bentz ; par ailleurs, le montant des prestations ne fait pas de Tecnet Participations un fournisseur significatif de la Société ;
- le chiffre d'affaires réalisé avec Linedata Services par la société Inveendo dont Monsieur Rubaudo est le gérant n'est pas suffisamment significatif par rapport aux produits de Inveendo pour mettre en cause l'indépendance de Monsieur Rubaudo vis-à-vis de Linedata Services ; par ailleurs, le montant des prestations ne fait pas de Inveendo un fournisseur significatif de la Société.

Composition du Conseil d'Administration

Pendant l'exercice 2017, pour la période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Nom	1ère nomination	Echéance du mandat	Fonction	Age au 31/12/2017	Nb. actions détenues au 31/12/2017	Nationalité	Indépendant	Taux de participation aux réunions
Mr Anvaraly Jiva	A.G. du 27 avril 2017	A.G. 2019	Membre du Conseil d'Administration Président-Directeur Général	65 ans	509 312	Français	Non	Conseil 100%
Mr Vivien Levy-Garboua	A.G. du 27 avril 2017	A.G. 2019	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité d'audit Membre du Comité des rémunérations	70 ans	500	Français	Oui	100% (Conseil et Comités)
Mme Lise Fauconnier	A.G. du 27 avril 2017	A.G. 2019	Membre du Conseil d'Administration Présidente du Comité des rémunération Membre du Comité stratégique	52 ans	1 551	Français	Oui	Conseil 80% Comités 100%
Mme Sofia Merlo	A.G. du 27 avril 2017	A.G. 2019	Membre du Conseil d'Administration Membre du Comité d'audit	54 ans	500	Français	Oui	Conseil 80% Comités 100%
Mme Shabrina Jiva	A.G. du 27 avril 2017	A.G. 2019	Membre du Conseil d'Administration Présidente du Comité stratégique	37 ans	100	Français	Non	Conseil 80% Comités 100%

Les autres fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice sont détaillées dans le présent rapport, de même que les rémunérations qu'ils ont perçues de la Société ou du Groupe.

Le Conseil d'Administration ne comprend pas de membres désignés par les salariés, les salariés de la Société et du Groupe détenant moins de 3% du capital de la Société dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, du FCPE LDS Actionnariat ou d'actions issues d'une attribution gratuite aux salariés. Il ne comprend pas non plus d'administrateur représentant les salariés, la Société ne satisfaisant pas aux critères fixés par la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 modifiée par la loi n°2015-994 du 17 août 2015.

D'après les statuts de la Société, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, et chaque membre du Conseil doit détenir au moins 500 actions de la Société. Les membres sont nommés par l'Assemblée Générale ordinaire pour une durée de deux années. Ils sont rééligibles. Le nombre de membres ayant plus de 70 ans ne peut dépasser le tiers du nombre total des membres.

Tous les membres du Conseil sont de nationalité française mais disposent d'une large pratique de la gestion des Groupes internationaux que ce soit par leur emploi actuel ou leurs expériences passées. Ils exercent une totale liberté de jugement dans leur participation au Conseil.

Le Conseil d'Administration a délibéré au cours de l'exercice 2017 sur la qualification d'administrateur indépendant de ses membres. Le Conseil a à nouveau examiné avec attention les critères d'administrateur indépendant au regard de la version révisée de novembre 2016 du Code AFEP-MEDEF et a qualifié d'indépendant les membres du Conseil d'Administration à l'exception de Madame Shabrina Jiva en raison de son lien de parenté avec le Président Directeur Général.

Les membres du Conseil d'Administration indiqués comme indépendants dans le tableau ci-dessus satisfont aux critères qui définissent un administrateur indépendant d'après le code AFEP-MEDEF, à l'exception de Monsieur Anvaraly Jiva, en qualité de gérant de la société AMANAAT, actionnaire majoritaire de la Société et de Madame Shabrina Jiva, du fait de son lien de parenté avec le Président Directeur Général.

S'agissant d'Anvaraly Jiva, le Conseil considère que la qualité de gérant de la société AMANAAT, actionnaire majoritaire de la Société, ne remet en cause ni ses qualités personnelles, son comportement individuel, son indépendance d'esprit et son courage pour juger et décider en fonction de l'intérêt de la Société et non de sa propre situation, ni sa capacité à s'abstenir en cas de conflit d'intérêt potentiel.

Concernant Shabrina Jiva, le Conseil considère que la présence d'un lien de parenté avec le mandataire social n'entache pas sa liberté de jugement. Lors de la proposition de sa nomination à la dernière assemblée générale du 27 avril 2017, sa vision stratégique de l'entreprise et du domaine d'activité a été considéré comme constituant un véritable atout pour le Conseil d'Administration.

Le Conseil a par ailleurs examiné la situation de certains de ses membres en ce qui concerne le critère des relations d'affaires, et a estimé que le chiffre d'affaires réalisé avec Linedata Services par la société Odigo Consulting LLC dont Madame Shabrina Jiva est la Présidente n'est pas suffisamment significatif pour mettre en cause l'indépendance du jugement de Madame Shabrina Jiva vis-à-vis de Linedata Services ; par ailleurs, le montant des prestations ne fait pas de la société Odigo Consulting LLC un fournisseur significatif de la Société.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration s'appuie sur les statuts de la Société et sur la législation et la réglementation, ainsi que sur les règles établies au fil du temps au sein du Groupe.

Le Conseil se réunit régulièrement dans les cas prévus par les missions qui lui sont attribuées par la loi, telles que la revue des comptes annuels et semestriels. Il statue à cette occasion (ou dans des séances spécifiques si besoin est) sur les autorisations de conventions réglementées ou d'octroi de garanties, ainsi que sur et la fixation de leur rémunération. Il procède quand nécessaire au choix des Commissaires aux comptes à proposer pour nomination à l'Assemblée Générale.

Il se réunit également à l'occasion de tous les événements importants concernant la Société ou le Groupe. En particulier, il est consulté à l'occasion de la préparation des budgets et de l'organisation de toutes les assemblées générales, dans les projets de croissance externe, d'augmentation de capital et de conclusions d'emprunts, lors de la prise de décisions stratégiques.

Les convocations sont en général envoyées par courriel confirmé par courrier, après consultation des membres quant à leurs disponibilités, et transmises par le secrétaire du Conseil. En cas d'urgence, elles peuvent être transmises uniquement par voie électronique.

Les documents utiles aux délibérations sont communiqués dans la mesure du possible quelques jours avant la séance afin de permettre aux membres du Conseil de demander d'éventuels compléments d'information. Indépendamment des réunions du Conseil, ses membres sont destinataires des communications publiques effectuées par la Société et ont accès sur demande à toute information souhaitée. Selon leurs centres d'intérêt et compétences particulières, certains membres du Conseil sont associés par la Direction du Groupe à des

présentations d'études préliminaires, par exemple lors des acquisitions externes ou de la préparation des plans stratégiques.

En fonction des sujets à traiter, le Conseil invite à ses réunions les personnes qu'il juge utiles. Outre les Directeurs Généraux Délégués, peuvent ainsi être invités certains dirigeants du Groupe ou des personnes extérieures. Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances dans les conditions prévues par la loi. Les délégués désignés par le Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Sociale (CE-UES) dont fait partie la Société sont convoqués à toutes les séances pour y assister avec voix consultative.

Le Conseil a constitué en son sein trois comités, un Comité d'audit, un Comité des rémunérations et un Comité stratégique, qui lui rendent compte de leurs travaux après chacune de leurs séances.

Du fait de la taille restreinte du Conseil, celui-ci a décidé de ne pas constituer de Comité de sélection et des nominations, les fonctions qui seraient dévolues à ce Comité d'après le Code AFEP-MEDEF étant exercées par le Conseil lui-même dans sa totalité sous l'impulsion de son Président.

Travaux

a- Travaux du Conseil de Surveillance pendant l'exercice 2017

Le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois pendant l'année 2017. Le taux de participation de ses membres aux réunions a été de 87,5%.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a notamment procédé à :

- l'examen du premier rapport trimestriel 2017 du Directoire ainsi que des éléments de reporting et de prévision présentés par le Directoire et notamment du chiffre d'affaires ; le Directoire expose en sus lors de chaque réunion les faits marquants de l'activité du Groupe ;
- la revue des comptes sociaux et consolidés et des rapports corrélatifs pour l'année 2016, ainsi que des projets de communication financière préparés par le Directoire ; à ces occasions, les Commissaires aux comptes ont rendu compte de l'exécution de leur mission et le Comité d'audit a exposé ses propres remarques sur les comptes et les procédures ;
- l'approbation du rapport du Président du Conseil sur les travaux du Conseil de Surveillance et le contrôle interne au titre de l'exercice 2016 ;
- l'autorisation des conventions réglementées nouvelles citées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes ; les conventions antérieures qui se sont poursuivies ont également été examinées ;
- la revue des résolutions proposées par le Directoire à l'Assemblée Générale annuelle, notamment de celles relatives aux autorisations financières, et des documents mis à disposition des actionnaires ;
- la délibération annuelle prévue par la Loi sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Le Conseil a régulièrement entendu le compte-rendu des séances du Comité d'audit.

Le Conseil a par ailleurs fixé la rémunération du Président du Directoire et autorisé les modifications de rémunérations salariales pour les membres du Directoire détenteurs d'un contrat de travail avec la Société, et décidé la répartition des jetons de présence au titre de l'exercice 2016.

Enfin, le Conseil a examiné divers projets de croissance externe présentés par le Directoire, et a notamment après étude du dossier validé l'acquisition de la société Gravitass.

b - Travaux du Conseil d'Administration pendant l'exercice 2017

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois pendant l'année 2017. Le taux de participation de ses membres aux réunions a été de 84% (92% en incluant les pouvoirs).

Lors de ces réunions, le Conseil a notamment procédé à :

- la désignation du nouveau Président du Conseil d'Administration ainsi que la délégation des pouvoirs antérieurement dévolues au Président du Directoire, au Directeur Général ;
- l'examen du programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée Générale ;

- la nomination des Directeurs Généraux Délégués et la définition de leurs pouvoirs ;
- la mise en œuvre d'une réduction de capital ;
- la constatation de la réalisation de la condition de performance relative au cours de bourse présente dans les plans d'actions gratuites du 13 juin 2014 ;
- la revue du budget 2018 ;
- l'examen des éléments de reporting et de prévision et notamment du chiffre d'affaires ; il est exposé en sus lors de chaque réunion les faits marquants de l'activité du Groupe ;
- une délibération sur l'indépendance des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017 ;
- autorisation de la conclusion d'une convention entre Linedata Services et la société Odigo Consulting LLC dont Madame Shabrina Jiva, administratrice, est Présidente.

Le Conseil d'Administration a également travaillé sur les sujets liés à la mise en conformité de la Société avec les lois et réglementations européennes applicables aux traitements de données à caractère personnel, en relation notamment avec la CNIL. Le Conseil suit la mise en œuvre de la conformité du Groupe vis-à-vis du nouveau Règlement Européen de Protection des Données.

Le Conseil d'Administration a examiné divers projets de croissance externe, et a notamment après étude du dossier validé l'acquisition de la société Quality Risk Management & Operations (QRMO).

Le Conseil a régulièrement entendu le compte-rendu des séances du Comité d'audit.

Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général ont été approuvés par décision de l'Assemblée Générale en date du 27 avril 2017. Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de modification à ces éléments de rémunération pendant l'exercice 2017.

Comités constitués dans le cadre du gouvernement d'entreprise

Comité d'audit

Le Comité d'audit, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017, était composé de Monsieur Rubaud, Président du Comité, et de Monsieur Levy-Garboua. A la suite du changement de mode de gouvernance voté par l'Assemblée Générale le 27 avril 2017 et à la décision du Conseil d'Administration du 23 mai 2017, un nouveau Comité d'audit a été constitué dont la composition est désormais la suivante : Monsieur Vivien Levy-Garboua, Président du Comité, et Madame Sofia Merlo.

Constitué à l'origine le 14 décembre 2004, ce Comité dispose d'un règlement intérieur écrit approuvé par le Conseil de Surveillance et qui perdure aujourd'hui même à la suite du changement de mode de gouvernance initié par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017. Les missions qui lui ont été dévolues au titre de ce règlement intérieur, des évolutions ultérieures de la réglementation et du Code AFEP-MEDEF sont :

- d'examiner et commenter si nécessaire l'organisation, les procédures et les méthodes d'arrêté des comptes, y compris le reporting, le contrôle interne, les prévisions et la vérification par les Commissaires aux comptes (avec ces derniers, d'examiner les remarques qu'ils pourraient formuler) ;
- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, de leur respect et de la conformité aux standards retenus pour l'établissement des comptes ;
- d'analyser les comptes préparés par le Conseil d'Administration ;
- d'examiner au préalable les documents financiers publiés périodiquement par la Société, en veillant à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires ;
- d'examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs ;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux ;
- d'assurer le suivi des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Comité rend compte en temps utile au Conseil chaque fois qu'il l'estime nécessaire ou que le Conseil d'Administration lui en fait la demande, et au moins deux fois par an. En pratique, il a tenu le Conseil informé de ses travaux à chacune des séances du Conseil d'Administration.

Le Comité d'audit s'est réuni six fois au cours de l'exercice avec un taux de participation de 100%. Des représentants de la Direction Financière du Groupe participent aux réunions de même que les membres de l'Audit Interne lorsque l'ordre du jour le nécessite. Les Commissaires aux comptes y participent lorsque l'ordre du jour comporte des sujets liés aux comptes, selon un planning établi en début d'année.

Au cours de l'année, le Comité a procédé à l'examen des comptes de l'exercice 2016, incluant la revue des options de clôture et notamment des tests d'impairment, puis à l'examen des comptes du premier semestre 2017. Il a suivi la préparation de la clôture des comptes 2017, avec la revue des options de clôture et des tests d'impairment. Il a été informé des projets de R&D, et s'est régulièrement tenu au courant de l'évolution des encaissements clients, de l'avancement de l'activité commerciale et de l'évolution de certaines activités du Groupe susceptibles de requérir un suivi particulier, telle l'intégration de la société Gravitas après son acquisition.

Lors de l'examen des comptes, il a entendu et discuté les conclusions et recommandations des Commissaires aux comptes et a été destinataire de leurs déclarations d'indépendance. Il a été consulté également sur le choix de deux candidats Commissaires aux Comptes dont la nomination a été proposée au Conseil de Surveillance suite à l'appel d'offres lancé en 2017, sur le budget d'honoraires des Commissaires aux comptes et sur l'approbation de la fourniture par ces derniers d'attestations relatives aux covenants bancaires.

Le Comité a entendu et commenté le résultat des travaux de l'Audit Interne, et a validé son plan de travail. Il s'est notamment intéressé aux sujets relatifs à la protection des données personnelles et à la gouvernance. Le Comité a été sollicité pour suivre la mise en conformité du Groupe vis-à-vis du nouveau Règlement Européen de Protection des Données Personnelles et en assure le suivi. Il a étudié le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques au titre de l'exercice 2016, et entendu la synthèse des conclusions des Commissaires aux comptes sur leur audit préliminaire relatif au contrôle interne et aux procédures pour 2017.

Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations a pour rôle de proposer au Conseil d'Administration les éléments de rémunération du Président Directeur Général, de donner un avis sur les modifications de salaires des Directeurs Généraux Délégués titulaires d'un contrat de travail, et d'examiner les propositions d'attribution de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions formulées par le Conseil d'Administration. Il est également consulté par le Conseil d'Administration sur ses projets de rémunération des Responsables opérationnels du Groupe non mandataires sociaux. La formalisation d'un règlement intérieur écrit est en cours afin de mettre la Société en conformité avec le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité des rémunérations était composé, du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017, de Madame Lise Fauconnier, Présidente du Comité, et de Monsieur Jacques Bentz. A la suite de la modification de la gouvernance de la Société et à la décision du Conseil d'Administration du 23 mai 2017, un nouveau Comité des rémunérations a été constitué dont la composition est désormais la suivante : Madame Lise Fauconnier, Présidente du Comité, et Monsieur Lévy-Garboua.

Les travaux du Comité au cours de l'exercice ont porté sur la rémunération du Président du Directoire devenu Président-Directeur Général à la suite de la modification de la gouvernance par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, des membres salariés du Directoire devenus Directeurs Généraux Délégués, toujours titulaires d'un contrat de travail, et de certains Directeurs du Groupe.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est en charge de l'examen des grandes options stratégiques, que ce soit sur le plan opérationnel ou sur les aspects des éventuelles opérations capitalistiques. Constitué en 2012, il ne dispose pas encore d'un règlement intérieur écrit tel que prescrit par le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité était composé depuis septembre 2015 de Madame Lise Fauconnier, Présidente, et de Monsieur Jacques Bentz. A la suite de la modification de la gouvernance de la Société et à la décision du Conseil d'Administration du 23 mai 2017, un nouveau Comité stratégique a été constitué, composé désormais de Madame Shabrina Jiva, Présidente du Comité, et de Madame Lise Fauconnier. Il s'est réuni une fois en 2017 pour prendre connaissance du projet de nouvelle identité du Groupe ainsi que sur les travaux de Madame Shabrina Jiva en vue de définir la stratégie future du Groupe.

Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil

Aux termes de la loi votée le 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et à l'égalité professionnelle, la proportion des administrateurs de chaque sexe dans les Conseils d'Administration ne peut être inférieure à 40% (représentants permanents inclus) à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire qui suit le 1er janvier 2017.

Le 27 avril 2017, l'Assemblée Générale des actionnaires a procédé à une modification de la gouvernance de la Société en adoptant une structure de gouvernement d'entreprise à Conseil d'Administration et a nommé en qualité d'Administrateur les personnes suivantes :

- Monsieur Anvaraly Jiva ;
- Madame Lise Fauconnier ;
- Monsieur Vivien Levy-Garboua ;
- Madame Sofia Merlo ;
- Madame Shabrina Jiva.

Le Conseil d'Administration compte ainsi 3 femmes sur 5 membres du Conseil d'Administration, soit 60% de femmes. La condition précitée de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

LIMITATIONS DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Par une décision en date du 7 septembre 2017, le Conseil d'Administration a précisé les pouvoirs du Directeur Général qui avaient été fixées par le Conseil d'Administration lors de sa nomination le 27 avril 2017. Par une décision de la même date, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de deux Directeurs Généraux Délégués et a défini leurs pouvoirs respectifs.

Pouvoirs du Président Directeur Général

Les pouvoirs du Président Directeur Général ont été fixés par le Conseil d'Administration lors de sa nomination le 27 avril 2017 et ont été précisés par une décision du Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2017.

Le Président Directeur Général doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour les engagements qui suivent, cette mesure étant d'ordre interne et inopposable aux tiers :

- les cessions d'immeubles par nature;
- les cessions de participations détenues par la Société ;
- les cautions, avals et garanties constitués pour garantir les engagements pris par des tiers conformément aux dispositions de l'article L.225-35 alinéa 4 du Code de Commerce avec possibilité de fixer chaque année un plafond global d'autorisation et le cas échéant, un montant maximum par opération ;
- la constitution de sûretés pour garantir les engagements de la Société d'un montant supérieur à un million d'euros ;
- les décisions d'investissement ou de désinvestissement d'un montant supérieur à deux millions d'euros, ainsi que tout projet de rachat de sociétés, de prise ou de cession de participation supérieur à ce seuil ;
- tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs, hors opérations de trésorerie ;
- tous prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à dix millions d'euros ;
- tous traités et transactions, tous arbitrages et compromis d'un montant égal ou supérieur à deux millions d'euros.

L'approbation préalable visée ci-dessus n'est toutefois pas requise pour les opérations et décisions qui donneront lieu à la conclusion de conventions impliquant exclusivement des sociétés du Groupe.

Nomination des Directeurs Généraux Délégués et pouvoirs

Nomination de Monsieur Denis Bley

Monsieur Denis Bley a été nommé aux fonctions de Directeur Général Délégué en charge des activités Administratives, Juridiques et Financières pour la durée du mandat du Président Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, Monsieur Denis Bley, en sa qualité de Directeur Général Délégué assume, sous sa responsabilité, la direction de la Société, sous le contrôle du Directeur Général qu'il assiste.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

La Société est engagée même si ces actes ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Monsieur Denis Bley dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général pour agir dans ses domaines de compétences à savoir :

- Finance et comptabilité ;
- Juridique et fiscal ;
- Services généraux.

Pour tout engagement ne nécessitant pas l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et dans ses domaines de compétences, Monsieur Denis Bley sera soumis à une limitation générale unitaire d'engagement de 1 Million d'euros sauf délégation spécifique dérogatoire du Président Directeur Général.

Nomination de Monsieur Michael de Verteuil

Monsieur Michael de Verteuil a été nommé Directeur Général Délégué en charge du Business Développement commercial et de la Direction de l'offre Produits pour la durée du mandat du Président Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, Monsieur Michael de Verteuil, en sa qualité de Directeur Général Délégué assumera, sous sa responsabilité, la direction de la Société, sous le contrôle du Directeur Général qu'il assiste.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

La Société est engagée même si ces actes ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Monsieur Michael de Verteuil dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général pour agir dans ses domaines de compétences à savoir :

- Business Développement ;
- Direction de l'offre Produits.

Pour tout engagement ne nécessitant pas l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et dans ses domaines de compétences, Monsieur Michael de Verteuil sera soumis à une limitation générale unitaire d'engagement de 1 Million d'euros sauf délégation spécifique dérogatoire du Président Directeur Général.

REFERENCE AU CODE AFEP MEDEF

Tableau récapitulatif des dispositions du Code AFEP-MEDEF qui ont été écartées, la raison, leur situation dans le Code AFEP-MEDEF, les règles retenues en complément des exigences requises par la loi

Linedata Services adhère au Code AFEP-MEDEF, qui est le code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société en application de l'article L. 225-37-4, 8° du Code de commerce.

Le tableau ci-dessous recense les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées par la Société et les explications correspondantes :

Comme indiqué dans ce rapport, la Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF dans sa version révisée de novembre 2016. Le tableau ci-après récapitule les recommandations de ce Code non appliquées actuellement.

Recommandation du code AFEP-MEDEF non appliquée	Position de Linedata Services
Règlement intérieur du Conseil et déontologie	Le projet de règlement intérieur, auquel est annexé la charte de déontologie, a été discuté à plusieurs reprises mais reste à valider.
Critère d'indépendance : ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans	Le Conseil considère que l'exercice d'un mandat pendant plus de 12 ans ne remet pas en cause l'indépendance d'un administrateur, celle-ci reposant principalement sur ses qualités personnelles et son comportement individuel, sur son indépendance d'esprit et son courage pour juger et décider en fonction de l'intérêt de la Société et non de sa propre situation, et sur sa capacité à s'abstenir en cas de conflit d'intérêt potentiel. Elle doit donc être essentiellement appréciée au regard de ces critères. De plus, la connaissance des métiers et des marchés de la Société et le suivi de l'évolution de celle-ci constituent pour les membres du Conseil un avantage compte-tenu de la longue durée de vie des produits et de relations commerciales avec les clients qui peuvent s'établir sur de nombreuses années. Deux des membres du Conseil de Surveillance ne satisfaisaient pas à ce critère. Mais depuis le changement de gouvernance, les nouveaux membres du Conseil d'Administration remplissent bien ce critère.
Critère d'indépendance : n'avoir aucun lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié) avec la société, son groupe ou sa direction	S'agissant du Président Directeur Général, le Conseil considère que la qualité de Président de la société AMANAAT, actionnaire majoritaire de la Société ne remet pas en cause ses qualités personnelles et son comportement individuel, sur son indépendance d'esprit et son courage pour juger et décider en fonction de l'intérêt de la Société et non de sa propre situation, et sur sa capacité à s'abstenir en cas de conflit d'intérêt potentiel.
Critère d'indépendance : ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social	S'agissant de Shabrina Jiva, administrateur de la Société, la présence d'un lien de parenté avec le mandataire social n'entache pas sa liberté de jugement. Lors de la proposition de sa nomination à la dernière Assemblée Générale du 27 avril 2017, sa vision stratégique de l'entreprise et du domaine d'activité a été considéré comme constituant un atout pour le Conseil d'Administration.
Evaluation du Conseil, point annuel sur le fonctionnement du Conseil	S'il n'y a pas de débat formel organisé chaque année par le Conseil, celui-ci est amené à évoquer régulièrement le sujet et à en tirer les conséquences, ainsi qu'en témoigne la création en 2012 d'un Comité stratégique.
Règlement du Comité des rémunérations	Les fonctions du Comité ont été définies lors de sa constitution, et correspondent aux attributions définies par le code AFEP-MEDEF.
Constitution d'un Comité en charge de la sélection ou des nominations	Du fait de la taille restreinte du Conseil, celui-ci a décidé de ne pas constituer de Comité de sélection et des nominations, les fonctions qui seraient dévolues à ce Comité d'après le code AFEP-MEDEF étant exercées par le Conseil lui-même dans sa totalité sous l'impulsion de son Président.
Rémunération des dirigeants mandataires sociaux : rendre publics dès qu'ils ont été arrêtés tous les éléments de rémunération potentiels ou acquis.	La rémunération des dirigeants mandataires sociaux décidée ou autorisée par le Conseil au titre de l'année n+1 est rendue publique dans le document de référence de l'année n.

MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Elles sont données par l'article 21 des statuts de la Société reproduit ci-après.

« L'actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement, par mandataire en donnant procuration, ou en votant par correspondance, selon les modalités légales et réglementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié dans les conditions légales et réglementaires, de l'inscription en comptes des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, et le cas échéant de fournir à la Société tout élément permettant son identification.

Ces formalités doivent être accomplies au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires. »

REMUNERATION

En application de l'article L. 225-82-2 du Code de commerce, il est rappelé que les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, *attribuables* à Monsieur Anvaraly Jiva (Président du Directoire jusqu'au 26 avril 2017 puis Président Directeur Général à compter du 27 avril 2017) doivent faire l'objet d'une résolution soumise au moins chaque année à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Conformément à ces dispositions, l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 dans ses 11ème, 31ème et 32ème résolution a validé lesdits principes et critères à l'origine du versement des éléments de rémunération attribuables à Anvaraly Jiva.

Rémunération du 1er janvier 2017 au 26 avril 2017

Les rémunérations brutes versées durant cette période à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société ou contrôlant la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce figurent dans le tableau ci-dessous.

en euros		Rémunération brute				Jetons de présence
		Fixe	Variable	Exceptionnel	Autres	
Conseil de Surveillance						
	Mr Jacques Bentz					
	Mme Lise Fauconnier					15
	Mr Vivien Levy-Garboua					35
	Mr Francis Rubaudo					
Directoire						
	Mr Anvaraly Jiva	100 000				2 806
	Mr Denis Bley	73 335	114750 (1)	20 000	78	1 184
	Mr Michael de Verteuil	73 333	81000 (2)	30 000		872

(1) Ce montant correspond au solde de la rémunération variable de 2016 puisqu'un acompte avait été versé à Monsieur Bley en 2015 sur sa rémunération variable de 2016. Monsieur Bley a ainsi perçu 100% de sa rémunération variable de 2016.

(2) Ce montant correspond au solde de la rémunération variable de 2016 puisqu'un acompte avait été versé à Monsieur de Verteuil en 2015 sur sa rémunération variable de 2016. Monsieur de Verteuil a ainsi perçu 90% de sa rémunération variable de 2016.

Il est précisé que :

- les jetons de présence versés au cours de l'exercice 2017 se rapportent à l'exercice 2016 pour les membres du Conseil de Surveillance ;
- Messieurs Bentz et Rubaudo, membres du Conseil de Surveillance, ont renoncé à l'attribution de jetons de présence en considération des autres activités qu'ils exercent pour Linedata Services dans le cadre de prestations de services.

L'attribution des rémunérations variables est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début d'année et qui dépendent des fonctions de l'intéressé : des critères de réalisation de chiffre d'affaires et/ou de résultat sur son périmètre de responsabilité, la définition de tâches spécifiques qui sont à mener à bonne fin, etc. Les rémunérations exceptionnelles éventuelles sont fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé. Ces types de rémunérations sont, pour les membres du Directoire, soumis à décision du Conseil de Surveillance.

Les rémunérations exceptionnelles versées à Messieurs Denis Bley et Michael de Verteuil, membres du Directoire, visent à récompenser leur participation active dans l'acquisition de la société Gravitas et dans son intégration au sein du Groupe Linedata.

Les membres du Directoire qui sont rémunérés par la Société adhèrent aux régimes de retraite et de prévoyance applicables à la Société, laquelle prend en charge les cotisations patronales correspondantes. Aucun régime complémentaire spécifique de retraite, notamment à prestations définies, n'a été mis en place pour les mandataires sociaux et la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice des seuls mandataires sociaux. Les membres du Directoire salariés de la Société bénéficient le cas échéant lors de leur départ de la Société des indemnités de licenciement ou indemnités de fin de carrière prévues pour tous les salariés dans la Convention Collective et les accords d'entreprise, qui sont limitées respectivement à 12 mois de rémunération pour une indemnité de licenciement et 4,5 mois de rémunération pour une indemnité de fin de carrière. Il n'est pas prévu d'éléments de rémunération, indemnités ou autres avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction de mandataire social.

Rémunération du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017

Les rémunérations brutes versées durant cette période à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société ou contrôlant la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce figurent dans le tableau ci-dessous.

en euros		Rémunération brute				Jetons de présence	
		Fixe	Variable	Exceptionnel	Autres		Avantages en nature
Conseil d'Administration							
	Mr Anvaraly Jiva	240 000	270 000 (1)		20 000	4 308	20 000 (6)
	Mme Lise Fauconnier						
	Mr Vivien Levy-Garboua						
	Mme Sofia Merlo						
	Mme Shabrina Jiva						
Directeurs Généraux Délégués*							
	Mr Denis Bley	146 667 (2)	22 500 (3)		2 292	2 368	15 000 (6)
	Mr Michael de Verteuil	146 667 (4)	45 000 (5)		2 292	1 744	15 000 (6)

(*) Il est précisé que Denis Bley et Michael de Verteuil n'étaient ni membre du Directoire, ni Directeurs Généraux Délégués du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017 et qu'ils ont été nommés Directeurs Généraux Délégués à compter du 7 septembre 2017.

(1) Monsieur Jiva a perçu 90% de la rémunération variable de 2016

(2) dont 73 333 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat et 73 333 euros pour la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué.

(3) dont 22 500 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat. Il n'a perçu aucune rémunération variable pour la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué. Ce montant correspond à un acompte sur la rémunération variable 2017.

(4) dont 73 333 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat et 73 333 euros pour la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué.

(5) dont 45 000 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat. Il n'a perçu aucune rémunération variable pour la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué. Ce montant correspond à un acompte sur la rémunération variable 2017.

(6) Jetons de présence perçus au titre d'un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'Administration d'une filiale du Groupe.

L'attribution des rémunérations variables est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début d'année et qui dépendent des fonctions de l'intéressé : des critères de réalisation de chiffre d'affaires et/ou de résultat sur son périmètre de responsabilité, la définition de tâches spécifiques qui sont à mener à bonne fin, etc. Les rémunérations exceptionnelles éventuelles sont fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé. Ces types de rémunérations sont, pour les mandataires sociaux, soumis à décision du Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux qui sont rémunérés par la Société adhèrent aux régimes de retraite et de prévoyance applicables à la Société, laquelle prend en charge les cotisations patronales correspondantes. Aucun régime complémentaire spécifique de retraite, notamment à prestations définies, n'a été mis en place pour les mandataires sociaux et la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice des seuls mandataires sociaux. Les Directeurs Généraux Délégués, salariés de la Société, bénéficient le cas échéant lors de leur départ de la Société des indemnités de licenciement ou indemnités de fin de carrière prévues pour tous les salariés dans la Convention Collective et les accords d'entreprise, qui sont limitées respectivement à 12 mois de rémunération pour une indemnité de licenciement et 4,5 mois de rémunération pour une indemnité de fin de carrière. Il n'est pas prévu d'éléments de rémunération, indemnités ou autres avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction de mandataire social.

Monsieur Denis Bley et Monsieur Michael de Verteuil ont bénéficié de l'attribution de 129 Actions de Préférence chacun (actions de catégorie B) par décision du Président Directeur Général en date du 13 juin 2017 conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Préférence tel qu'approuvé par le Directoire le 13 juin 2014.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier ont été les suivantes au cours de l'exercice 2017 :

Date de l'opération	Nom du déclarant	Opération	Prix unitaire (euros)	Montant total de l'opération (euros)
6 juin 2017	Mme Sofia Merlo	Acquisition	52,4812	26 241
31 juillet 2017	AMANAAT	Acquisition	49,0000	490 000
13 septembre 2017	AMANAAT	Acquisition	41,0600	340 798
20 octobre 2017	AMANAAT	Acquisition	39,5300	790 600

Il est en outre précisé que les mandataires sociaux, en sus de leur rémunération au titre de leur mandat social au sein de la Société, ont également reçu au mois de décembre 2017 une rémunération provenant de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration d'une société du Groupe implantée au Luxembourg. La répartition de l'enveloppe des jetons de présence s'est effectuée comme suit :

- Monsieur Anvaraly Jiva a reçu la somme de 20.000 € ;
- Monsieur Denis Bley a reçu la somme de 15.000 € ;
- Monsieur Michael de Verteuil a reçu la somme de 15.000 €.

PROJETS DE RESOLUTIONS RELATIFS AUX PRINCIPES ET CRITERES DE DETERMINATION, DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ELEMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions des articles L.225-37-2 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-après les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général. Cette présentation tient compte des décisions prises par le Conseil d'administration du 12 février 2018 concernant la rémunération du Président Directeur Général.

1. PRINCIPES DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Les principes de la rémunération du mandataire social exécutif sont proposés par le Comité des Rémunérations, et approuvés par le Conseil d'Administration. Les principes qui régissent la détermination de la rémunération du Président Directeur Général sont établis dans le cadre du Code AFEF-MEDEF auquel la Société se réfère :

- **Principe d'équilibre** : le Comité des Rémunérations veille à ce qu'aucun élément composant la rémunération du Président Directeur Général ne soit disproportionné.
- **Principe de compétitivité** : Le Comité des Rémunérations veille également à la compétitivité de la rémunération du dirigeant mandataire social.
- **Lien avec la performance** : La rémunération du Président Directeur Général est étroitement liée aux performances du Groupe, notamment au moyen d'une rémunération variable établie sur la base de l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et sur divers points relatifs à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe.

2. COMPOSANTES DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Les éléments de la rémunération du Président Directeur Général, comprennent, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 12 février 2018 :

- **Une rémunération totale en numéraire**, à compter du 1er janvier 2018, composée des éléments suivants :
 - une rémunération fixe brute de 360.000 euros sur l'année, à laquelle s'ajoute l'avantage en nature relatif à un véhicule de fonction ;
 - un montant brut maximum de prime d'objectifs de 480.000 euros représentant 133,33% de la rémunération fixe brute, dont le versement est subordonné à l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et d'objectifs liés à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe ;
 - un montant forfaitaire annuel de jetons de présence au Conseil d'Administration de la Société Linedata Services de 17.500 €.

Il convient également de préciser que la rémunération variable du Président Directeur Général est une rémunération conditionnelle, reposant sur des critères de performance opérationnelle, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ces objectifs sont étroitement alignés avec les ambitions du Groupe telles que régulièrement présentées aux actionnaires et à la communauté financière.

Au titre de l'exercice 2018, la nature et la pondération des objectifs composant la rémunération variable du Président Directeur Général sont les suivantes :

- Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2018 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environ 80 %).

- Une deuxième série d'objectifs de nature managériale s'articule autour de la construction d'une équipe de management pérenne dans le cadre notamment de l'intégration des récentes acquisitions (pondération d'environ 10 %).
- Une dernière série d'objectifs de nature stratégique a pour but d'accompagner le Groupe dans sa transformation digitale et de faciliter la réussite du projet d'entreprise « Linedata 2018 » (pondération d'environ 10 %).

▪ **Les avantages en nature** octroyés au Président Directeur Général lors de sa nomination sont restés inchangés. A titre indicatif, ils sont valorisés à 7.114 euros pour 2017 et concernent un véhicule de fonction.

Le Président Directeur Général perçoit par ailleurs des jetons de présence pour un montant total de 20.000 euros net au titre du mandat d'administrateur détenu dans une filiale du Groupe.

Le Président Directeur Général n'a pas de contrat de travail et ne bénéficie d'aucune indemnité de départ ni d'aucune indemnité relative à une clause de non-concurrence en cas de cessation de son mandat. Il ne dispose pas non plus de régime de retraite supplémentaire spécifique.

3. PROJET TEXTE DES RESOLUTIONS N°10 et 11

Il vous sera donc proposé de vous prononcer sur les résolutions suivantes :

DIXIEME RESOLUTION

Approbation de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément à l'article L.225-100 II du Code de commerce, approuve les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce.

ONZIEME RESOLUTION

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément aux dispositions de l'article L.225-37-2 du Code de Commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président Directeur Général en raison de son mandat, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce.

EXPOSITION ET EXPLICATION DES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU D'ECHANGE

L'article L. 225-37-5 du Code de commerce impose que les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé exposent et, le cas échéant, expliquent les éléments suivants lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange.

Selon les statuts de la Société :

- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus ; à défaut d'avoir été ainsi déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.
- Les actions de la Société ne sont pas toutes de même catégorie. Deux catégories d'actions coexistent à savoir les actions de catégorie A soumises au droit commun sans droits dérogatoires à l'exception des droits de vote double mentionnés au présent paragraphe ; et les actions de préférence appartenant à la catégorie B ne procurant aucun droit de vote ni aux dividendes lors des assemblées générales des actions de catégorie A. Les actions de catégorie B ne donnent droit qu'à une part dans le boni de liquidation proportionnelle à la quotité du capital qu'elles représentent et sont incessibles.

Conformément à la législation, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale. Les statuts de la Société précisent que le mandat des Administrateurs, du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués a une durée de deux ans à l'issue de laquelle le Conseil d'Administration est entièrement renouvelé. Les membres du Conseil d'Administration sont toujours rééligibles. Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration peut quant à lui être révoqué par le Conseil d'Administration.

Seule l'assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions légales de quorum et de majorité, est habilitée à modifier les statuts de la Société.

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'Administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées dans le présent rapport. Par ailleurs, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

17. - Salariés

17.1 Effectifs

Au 31 décembre 2017, l'effectif du Groupe comprenait 1 311 personnes dont 1 237 salariés.

La répartition des effectifs par segment d'activité et par zone géographique figure en note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2017.

Une répartition par catégorie d'activité est incluse dans le rapport sur la responsabilité sociale et environnementale en annexe 3 du rapport de gestion du Conseil d'Administration (paragraphe 26.1), étant précisé que les contrats d'insertion à la vie professionnelle ne sont pas inclus dans cette répartition.

17.2 Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration

Le nombre d'actions détenu par chaque mandataire social à jour au 28 février 2018 s'établit comme suit :

Nom du mandataire		Nb actions en pleine propriété
Conseil d'Administration		
	Mr Anvaraly Jiva (1)	509 312
	Mme Lise Fauconnier	1 551
	Mr Vivien Levy-Garboua	500
	Mme Sofia Merlo	500
	Mme Shabrina Jiva	100
Directeurs Généraux Délégués		
	Mr Denis Bley	14 134
	Mr Michael de Verteuil	24 134
TOTAL		550 231

(1) En sus de ces 509.312 actions en pleine propriété, M. Jiva contrôle la société Amanaat SAS qui elle-même détient 3.208.863 actions de la Société.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Ni l'émetteur ni une autre société du Groupe n'a attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice.

Il n'a été levé aucune option de souscription d'actions durant l'exercice 2017 par des salariés du Groupe ou par des dirigeants mandataires sociaux.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2017 (il n'y a pas d'autres instruments donnant accès au capital) : il n'y a plus au 31 décembre 2017 d'options pouvant être souscrites par les mandataires sociaux en fonction pendant l'exercice 2017, les dernières options ayant été levées au cours de l'exercice 2016.

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les mandataires sociaux.

Attributions gratuites d'actions

L'émetteur a attribué gratuitement des actions de préférence durant l'exercice 2017 dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites de 2014. Un total de 673 actions de préférence a été attribué aux bénéficiaires résidents français. Ces actions s'incorporent au capital dans une catégorie B d'actions avec des droits dérogatoires au droit des actions de catégorie A : elles sont incessibles, elles sont dépourvues de droit de vote et ne donne droit ni aux dividendes, ni au droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital ou opération avec droit sur les Actions A.

Les attributions gratuites d'actions se présentent comme suit au 31 décembre 2017 :

Historique des attributions gratuites d'actions		
Référence de l'attribution	Plan 2014 (n° 3)	Plan 2014 (n° 4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (1)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution) (2)		250
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2017 (3)	65 392 (4)	675
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2017		673
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement définitivement acquises en 2017		
Nombre d'actions gratuites attribuées dont l'acquisition est devenue impossible en 2017 (5)	9 531	2
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2017	55 861 (6)	0 (7)

Note (1) : une action de préférence sera convertie en au plus 100 actions Linedata Services (avant toute application des critères de performance).

Note (2) : mandataires sociaux concernés (nombre d'actions au moment de l'attribution initiale) :

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n° 3)	Plan 2014 (n° 4)
Denis Bley		125
Michael de Verteuil		125

Note (3) : Pour les plans n° 3 et 4, ce nombre tient compte de l'application des critères de performance pour les exercices 2014 et 2015, mais pas pour l'exercice 2016 ; ces derniers ont été constatés à l'issue de l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale mais avaient été anticipés dans les comptes consolidés conformément aux normes IFRS.

Note (4) : Nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées après approbation des comptes 2015.

Note (5) : Ce nombre tient compte de l'application des critères de performance pour les exercices 2014, 2015 et 2016, mais pas pour l'exercice 2017 ; ces derniers seront constatés à l'issue de l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale mais ont été anticipés dans les comptes consolidés conformément aux normes IFRS.

Note (6) : Nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées après approbation des comptes 2016.

Note (7) : 673 actions de préférence ont été attribuées par décision du Président Directeur Général en date du 13 juin 2017. Chaque action de préférence sera convertie à terme en au plus 100 actions Linedata Services (avant toute application des critères de performance).

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'est mis en place par les mandataires sociaux concernés.

17.3 Accords de participation des salariés au capital

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation et/ou l'intéressement qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2017, le FCPE détenait 81 358 actions de la Société, soit une détention totale de 1,11% du capital et 1,33% des droits de vote.

18. - Principaux actionnaires

18.1 Liste des principaux actionnaires

Principaux actionnaires pour lesquels la Société dispose d'une information précise sur leur détention (situation de l'actionnariat au 28 février 2018) :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7%	6,6%	6,7%
Amanaat	3 208 863	44%	58%	58,6%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	3 718 175	51%	64,6%	65,3%
Managers, salariés et divers assimilés	255 468	3,5%	4,4%	4,4%
Public (1)	3 205 127	43,9%	30,0%	30,3%
Auto-détention	114 586	1,6	1,0%	0,0%
TOTAL	7 293 356	100,0%	100,0%	100,0%

- (1) A la connaissance de la Société, les seuls actionnaires de ce groupe détenant directement ou indirectement, seuls ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2018 sont (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Amiral Gestion (selon déclaration de franchissement de seuil à l'AMF au 29 janvier 2018, 9,67% du capital et 6,41% des droits de vote) ; Invesco Ltd (5,58% du capital et 3,7% des droits de vote).

Il est précisé que l'écart entre le nombre total d'actions et le nombre total de droits de vote provient de l'existence de droits de vote double (voir paragraphe 18.2) ainsi que de l'existence de 673 actions de préférence de catégorie B ne possédant pas le droit de vote aux assemblées générales. L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale est lié aux actions auto-détenues privées de plein droit de droits de vote.

Les déclarations de franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice 2017 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2017 au paragraphe 26.1 du présent document de référence. Depuis le début de l'exercice 2018, la société a eu connaissance du franchissement à la baisse du seuil de 10% en capital par la société Amiral Gestion, selon déclaration à l'AMF en date du 29 janvier 2018.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier de l'exercice 2017 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2017 au paragraphe 26.1 du présent document de référence. Il n'y a pas eu de déclaration d'opérations intervenues depuis le début de l'exercice 2018.

Il est rappelé que la Société a été informée de la signature par certains de ses actionnaires d'engagements collectifs de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts ; lesdits engagements se présentent comme suit :

	Pacte 2013 (n° 1)	Pacte 2015 (n° 3)
Régime	Article 787 B du Code général des impôts	Article 787 B du Code général des impôts
Date de signature	16 décembre 2013	8 décembre 2015
Durée de l'engagement collectif	2 ans	2 ans
Durée contractuelle du pacte	2 ans	2 ans
Modalités de reconduction	Prorogation tacite de la durée d'engagement par périodes de 6 mois	Prorogation expresse décidée d'un commun accord par les signataires (1)
Pourcentage du capital visé par le pacte à la date de signature du pacte	34,97%	43,35%
Pourcentage des droits de vote visés par le pacte à la date de signature du pacte	30,62%	50,58%
Noms des signataires ayant la qualité de dirigeant	M. Anvaraly Jiva	M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires ayant des liens étroits avec les dirigeants	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires détenant au moins 5% du capital et/ou des droits de vote de la société	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva

(1) Aucune prorogation n'a été décidée au 8 décembre 2017. Le pacte n'est donc plus en vigueur au 31 décembre 2017.

La structure de l'actionnariat au 28 février 2017 se présentait comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	6,9%	6,3%	6,4%
Amanaat	3 170 563	43,2%	50,2%	50,9%
Sous-total Anvaraly Jiva	3 679 875	50,1%	56,6%	57,3%
Managers et autres membres du concert	117 341	1,6%	2,4%	2,4%
Sous-total concert	3 797 216	51,7%	59,0%	59,7%
Managers hors concert, salariés et divers assimilés	159 350	2,2%	3,2%	3,3%
Public (1)	3 265 750	44,5%	36,5%	37,0%
Auto-détention	119 066	1,6%	1,3%	0,0%
TOTAL	7 341 382	100,0%	100,0%	100,0%

(1) A la connaissance de la société, les seuls actionnaires de ce groupe détenant directement ou indirectement, seuls ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2017 sont (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Amiral Gestion (selon déclaration de franchissement de seuil à l'AMF au 27 décembre 2017, 10,0% du capital et 8,0% des droits de vote) ; Invesco Ltd (selon déclaration de franchissement de seuil à l'AMF au 21 novembre 2013, 5,5% du capital et 4,5% des droits de vote).

18.2 Droit de vote des actionnaires

Un droit de vote double (institué par décision de l'Assemblée Générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions

entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Les principaux actionnaires mentionnés au paragraphe 18.1 bénéficient donc de droits de vote double au même titre et dans les mêmes conditions que les autres actionnaires.

A l'exception de ces droits de vote double, les principaux actionnaires de l'émetteur ne disposent pas de droits de vote différents de ceux des autres actionnaires.

18.3 Contrôle de la Société

Depuis le 22 mai 2015, la Société est contrôlée par la société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, agissant de concert avec M. Jiva, sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services. Ces dirigeants et cadres ont mis fin à leur participation au concert par des cessions d'actions intervenues le 3 août 2017. La Société est ainsi contrôlée aujourd'hui de concert par M. Jiva, sa famille et Amanaat. La détention du concert au 28 février 2018 est indiquée dans le premier tableau du paragraphe 18.1 ci-dessus.

18.4 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

19. - Opérations avec des apparentés

Voir note 4.8 de l'annexe aux comptes consolidés 2017, et au paragraphe 20.4.3 le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice 2017.

20. - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

20.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017

20.1.1 Comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Chiffre d'affaires	4.1	166 812	179 001
Achats et charges externes	4.5	(34 165)	(40 224)
Impôts, taxes et assimilés		(2 922)	(2 838)
Charges de personnel	5.2	(79 113)	(92 453)
Autres produits et charges opérationnels courants	4.6	(992)	(531)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(10 572)	(12 874)
Résultat opérationnel courant		39 048	30 081
<i>en % du CA HT</i>		23,4%	16,8%
Autres produits et charges opérationnels	4.7	55	112
Résultat opérationnel		39 103	30 193
<i>en % du CA HT</i>		23,4%	16,9%
Coût de l'endettement financier net	8.2.1	(1 879)	(2 590)
Autres produits financiers	8.2.2	1 256	797
Autres charges financières	8.2.2	(2 547)	(6 092)
Impôts sur les résultats	9.1	(12 363)	(2 522)
Résultat net des activités poursuivies		23 570	19 786
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		23 570	19 786
<i>en % du CA HT</i>		14,1%	11,1%
Intérêts minoritaires		-	-
Part du Groupe		23 570	19 786
RESULTAT PAR ACTION (en euros)			
Résultat de base par action	10.2	3,27	2,75
Résultat dilué par action	10.2	3,27	2,75

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	23 570	19 786
Ecart de conversion	(4 677)	(7 322)
<i>Dont effets d'impôt</i>	248	112
Variation des instruments financiers dérivés	(71)	24
<i>Dont effets d'impôt</i>	37	(13)
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net	(4 748)	(7 298)
Ecart actuariel sur engagements de retraite	(323)	194
<i>Dont effets d'impôt</i>	67	(152)
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	(323)	194
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	(5 071)	(7 104)
RESULTAT GLOBAL	18 499	12 682

Les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les Autres éléments du résultat global. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	6.1	130 245	152 511
Immobilisations incorporelles	6.2	23 771	29 600
Immobilisations corporelles	6.3	20 796	21 675
Actifs financiers non courants	8.1.5	820	1 462
Autres actifs non courants	4.4	529	431
Impôts différés actifs	9.2	5 133	4 148
Actif non courant		181 294	209 827
Créances d'exploitation et autres débiteurs	4.2	43 926	42 119
Créances d'impôts		5 206	6 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.3	32 219	17 881
Actif courant		81 351	66 509
TOTAL DE L'ACTIF		262 645	276 336

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Capital social		7 341	7 294
Réserves		84 034	88 365
Résultat de l'exercice		23 570	19 786
Capitaux propres - part du Groupe		114 945	115 445
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10	114 945	115 445
Provisions pour retraites et engagements assimilés	5.3	7 856	8 113
Provisions non courantes	7.1	14	-
Emprunts et dettes financières non courantes	8.1.2	49 908	81 002
Impôts différés passifs	9.2	12 287	8 344
Autres dettes non courantes	4.4	1 120	1 482
Passif non courant		71 185	98 941
Provisions courantes	7.1	600	317
Emprunts et dettes financières courantes	8.1.2	22 022	14 588
Dettes d'exploitation courantes	4.3	46 679	43 960
Impôts exigibles passifs		7 214	3 085
Passif courant		76 515	61 950
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		262 645	276 336

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nb d'actions du capital	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Au 31/12/2015	7 320 382	7 320	46 016	57 715	(2 555)	(5 545)	26 067	129 018
Affectation résultat	-	-	-	25 332	154	581	(26 067)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	23 570	23 570
Opérations sur capital	21 000	21	393	-	-	-	-	414
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	(1 467)	-	-	(1 467)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	271	-	-	-	271
Distribution de dividendes	-	-	(8 021)	(23 738)	-	-	-	(31 759)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(394)	-	(394)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	(4 677)	-	(4 677)
Autres mouvements	-	-	-	(31)	-	-	-	(31)
Au 31/12/2016	7 341 382	7 341	38 388	59 549	(3 868)	(10 035)	23 570	114 945
Affectation résultat	-	-	-	23 531	39	-	(23 570)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	19 786	19 786
Opérations sur capital	673	1	-	-	-	-	-	1
Opérations sur actions propres	(48 026)	(48)	(1 095)	-	(573)	-	-	(1 716)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	306	-	-	-	306
Distribution de dividendes	-	-	-	(10 775)	-	-	-	(10 775)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	218	-	218
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	(7 322)	-	(7 322)
Autres mouvements	-	-	-	2	-	-	-	2
Au 31/12/2017	7 294 029	7 294	37 293	72 613	(4 402)	(17 139)	19 786	115 445

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe		23 570	19 786
Dotations nettes aux amortissements	6.2 & 6.3	10 088	11 512
Dotations nettes des provisions	5.2, 6.1 & 7.1	812	1 508
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-	(54)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	5.2	271	306
Autres produits et charges calculés		-	-
Résultat sur cessions d'immobilisation et mises au rebut		7	16
Coût de l'endettement financier net	8.2.1	1 879	2 590
Impôts différés	9.2	(1 026)	(2 588)
Impôts sur les sociétés payés		1 801	(5 145)
Variation nette du besoin en fonds de roulement		426	(1 389)
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		37 828	26 542
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.2 & 6.3	(4 159)	(10 540)
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise		(5 939)	(42 603)
Cessions d'immobilisations financières		(9)	-
Variation des autres actifs financiers		(152)	(360)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(10 259)	(53 503)
Augmentation de capital	10.1.1	473	39
Opérations sur actions propres		(1 467)	(1 714)
Dividendes versés	10.1.3	(31 760)	(10 775)
Augmentation des emprunts et autres passifs non courants	8.1.2	5 000	51 889
Remboursement des emprunts et autres passifs non courants	8.1.2	(2 711)	(26 406)
Intérêts financiers versés		(1 886)	(2 499)
Variation des autres créances et dettes financières		-	(97)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(32 351)	10 437
Effets de change		(1 039)	2 186
VARIATION DE TRESORERIE NETTE		(5 821)	(14 338)
Trésorerie nette d'ouverture		38 040	32 219
Trésorerie nette de clôture		32 219	17 881
Dont :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.2	32 219	17 881
Concours bancaires courants	8.1.2	-	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES	74
1.1. Référentiel appliqué	74
1.2. Bases de préparation – Estimations et jugements comptables	74
NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	75
2.1. Référentiel appliqué	75
2.2. Liste des sociétés consolidées	77
2.3. Acquisition de Gravitas Technology Services	77
2.4. Acquisition de QRMO	78
2.5. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation	80
NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE	80
3.1. Résultats sectoriels	81
3.2. Ventilation sectorielle des actifs et des passifs	82
3.3. Ventilation sectorielle des investissements	84
NOTE 4 ACTIVITE	84
4.1. Chiffre d'affaires	84
4.2. Créances d'exploitation et autres débiteurs	86
4.3. Dettes d'exploitation courantes	87
4.4. Autres actifs et dettes non courants	87
4.5. Achats et charges externes	88
4.6. Autres produits et charges opérationnels courants	88
4.7. Autres produits et charges opérationnels	88
4.8. Transactions avec les autres parties liées	89
4.9. Honoraires des commissaires aux comptes	90
NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	90
5.1. Effectifs	90
5.2. Frais de personnel	91
5.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés	91
5.4. Paiement fondé sur des actions	93
5.5. Rémunération des dirigeants (parties liées)	95
NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	95
6.1. Ecarts d'acquisition	95
6.2. Immobilisations incorporelles	96
6.3. Immobilisations corporelles	97
6.4. Pertes de valeur sur actifs immobilisés	99
6.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	100
NOTE 7 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	100
7.1. Autres provisions	100
7.2. Passifs éventuels	101
NOTE 8 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	101
8.1. Actifs et passifs financiers	101
8.2. Produits et charges financiers	105
8.3. Politique de gestion des risques financiers	106
8.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe	109
NOTE 9 IMPOTS SUR LES RESULTATS	110
9.1. Impôts sur les résultats	110
9.2. Impôts différés	111
NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	112
10.1. Capitaux propres	112
10.2. Résultat par action	113
10.3. Gestion du risque sur le capital	113
NOTE 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	114
NOTE 12 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES	114

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Linedata Services est une société anonyme de droit français, soumise à la réglementation applicable aux sociétés commerciales, dont le siège social est situé 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine (France). Linedata Services est cotée sur Euronext Paris.

Linedata Services et ses filiales en France et à l'étranger (ci-après « le Groupe ») constituent un groupe acteur dans l'édition et la distribution de progiciels financiers, l'intégration de solutions et la réalisation de travaux de développement, de conseil et de formation pour ses progiciels.

Ses domaines d'expertise sont l'Asset Management et les Crédits et Financements.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et examinés lors de sa séance du 12/02/2018.

1.1. Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes et le résultat du Groupe. Il s'agit principalement des amendements à IAS 12 « *Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes latentes* » et à IAS 7 « *initiative concernant les informations à fournir* ».

1.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation ces normes et interprétations.

Le Groupe a mené une étude de la nouvelle norme IFRS 15 notamment autour de la reconnaissance de revenu des licences perpétuelles et des contrats au forfait. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur le chiffre d'affaires reconnu en application de la norme IFRS 15.

Dans le cadre d'IFRS 9, le Groupe a mené une étude sur les instruments financiers ainsi que les provisions pour dépréciation de créances clients et n'anticipe pas d'impact significatif suite à l'application de cette norme IFRS.

1.1.3. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne

Le Groupe n'applique pas par anticipation les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017, à savoir notamment les améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS.

1.2. Bases de préparation – Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Référentiel appliqué

2.1.1. Principes de consolidation

La société Linedata Services est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Linedata Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité, dispose :

- ✓ du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- ✓ du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe, ou
- ✓ du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions de Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

2.1.2. Méthodes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Linedata Services.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- ✓ les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- ✓ les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- ✓ toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion ».

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion », en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intragroupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés à la note 12.

Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

2.1.3. Regroupement d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 16, IAS 38 et IAS 39).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires). Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion,
- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :
 - ✓ d'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise
 - ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise. Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.2. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Linedata Services	France	-	Société mère
Linedata Services Asset Management	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Leasing & Crédit	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Luxembourg	Luxembourg	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing SL	Espagne	100%	Intégration globale
Linedata Services Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Technologies Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Maroc	Maroc	100%	Intégration globale
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Limited	Irlande	100%	Intégration globale
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	100%	Intégration globale
Linedata Services Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
LD Services Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata L&C Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Services LLC	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing Corp	Canada	100%	Intégration globale
Linedata Services H.K. Limited	Hong Kong	100%	Intégration globale
QRMO	Hong Kong	100%	Intégration globale
Linedata Services India Private Limited	Inde	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Private Limited	Inde	100%	Intégration globale

Linedata SA de C.V, Linedata Canada et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, ne sont pas consolidées au 31 décembre 2017.

Linedata L&C Inc, société américaine, créée en décembre 2017, est consolidée au 31 décembre 2017.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre, d'une durée de 12 mois à l'exception de QRMO, acquise le 7 août 2017.

2.3. Acquisition de Gravitas Technology Services

Le 27 janvier 2017, Linedata Services Inc a acquis 100% des titres de la société Gravitas Technology Services LLC aux Etats-Unis et sa filiale indienne Gravitas Technology Private Limited.

Gravitas, fournisseurs de plate-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds, a réalisé un chiffre d'affaires de 26,4 M\$ en 2016.

Le travail d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis a notamment permis la reconnaissance de 0,4 M\$ de logiciel complémentaire et de 0,5 M\$ de relations clientèles. Le solde, soit 32 M\$, a été comptabilisé en goodwill qui est fiscalement amorti sur une durée de 15 ans, Gravitas étant une société en LLC. Il valorise les opportunités de synergies produits et clients anticipées par le Groupe. En combinant les plate-formes logicielles de Linedata avec les services de Gravitas, le Groupe pourra offrir au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients, et permettra à Gravitas de diffuser ses services à l'échelle mondiale.

Le coût d'acquisition des titres est évalué à 0,6 M€, pris en charge sur la période.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis, dont l'évaluation s'est faite en conformité avec la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	27/01/2017
Prix d'achat	39 159
Juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition :	
Immobilisations incorporelles	8 723
- Logiciel	8 215
- Relations clientèles	508
Immobilisations corporelles	1 341
Actifs financiers non courants	371
Créances clients et comptes rattachés	925
Autres créances d'exploitation et débiteurs	724
Trésorerie et équivalents de trésorerie	762
Provisions pour retraites et engagements assimilés	149
Emprunts et dettes financières non courantes	129
Emprunts et dettes financières courantes	1 218
Dettes fournisseurs	711
Dettes fiscales et sociales	228
Autres dettes	1 484
Goodwill avant impôts différés	30 669
Impôts différés actifs	10 311
Goodwill à la date d'acquisition	20 358
Ecart de change	6 323
Goodwill à la clôture	26 681

2.4. Acquisition de QRMO

Le 7 août 2017, Linedata Services Inc a acquis 100% des titres de la société Quality Risk Management & Operation (QRMO), fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs.

Fondée en 2006, QRMO est une société indépendante de premier plan, spécialisée dans l'outsourcing et le contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Ses clients hedge funds gèrent collectivement plus de 5 milliards de dollars d'encours, très diversifiés en termes de complexité de stratégie, de taille d'actifs et de degré de maturité. QRMO leur offre la possibilité d'externaliser en totalité ou en partie leur gestion des risques et leurs opérations middle et back-office. La société est établie à Hong Kong, compte plus de 30 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 M\$ en 2016.

Le travail d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis a notamment permis la reconnaissance de 1,1 M\$ de logiciel et de 0,8 M\$ de relations clientèles. Le solde, soit 3,6 M\$, a été comptabilisé en goodwill, non déductible fiscalement. Il valorise les opportunités de synergies produits et clients anticipées par le Groupe. L'acquisition de QRMO permet à Linedata de franchir une nouvelle étape de son plan stratégique, d'accroître sa capacité à offrir ses services partout dans le monde, 24h sur 24 et ainsi d'affirmer sa présence internationale sur les grands marchés.

Le coût d'acquisition des titres est évalué à 0,1 M€, pris en charge sur la période.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis, dont l'évaluation s'est faite en conformité avec la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	07/08/2017
Prix d'achat	4 721
Juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition :	
Immobilisations incorporelles	1 660
- Logiciel	992
- Relations clientèles	667
Immobilisations corporelles	48
Actifs financiers non courants	47
Créances clients et comptes rattachés	394
Autres créances d'exploitation et débiteurs	95
Trésorerie et équivalents de trésorerie	123
Dettes fournisseurs	437
Autres dettes	26
Goodwill avant impôts différés	2 880
Impôts différés passifs	(274)
Goodwill à la date d'acquisition	3 154
Ecart de change	(157)
Goodwill à la clôture	2 998

2.5. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Dans le cadre des rachats d'actifs, le Groupe a consenti les garanties suivantes :

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M\$ pour la propriété intellectuelle, 9 M\$ pour les autres garanties
Acquisition des actions de Derivation Software	Donnée	Garanties usuelles de validité	08/04/2016	08/04/2019	Les vendeurs des actions	0,5 M€
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 M€
		Garanties usuelles : détention des actifs, aspects financiers, sociaux, juridiques et environnementaux	08/04/2016	08/04/2019	Linedata Ltd	2 M€
Acquisition des actions de Gravitas Technology Services LLC	Reçue	Garanties usuelles	27/01/2017	27/01/2019	Linedata Services Inc	5,9 MUSD
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles: Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé. Pour les autres garanties: 7/08/2019 (2 ans)	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD) Pour les autres garanties : 50 % du Prix d'Acquisition (soit 2,8 MUSD)

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par les principaux décideurs, à savoir le Directoire et le Comité de Direction.

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, comprenant l'Epargne Entreprise, l'Assurance/Epargne Retraite.

3.1. Résultats sectoriels

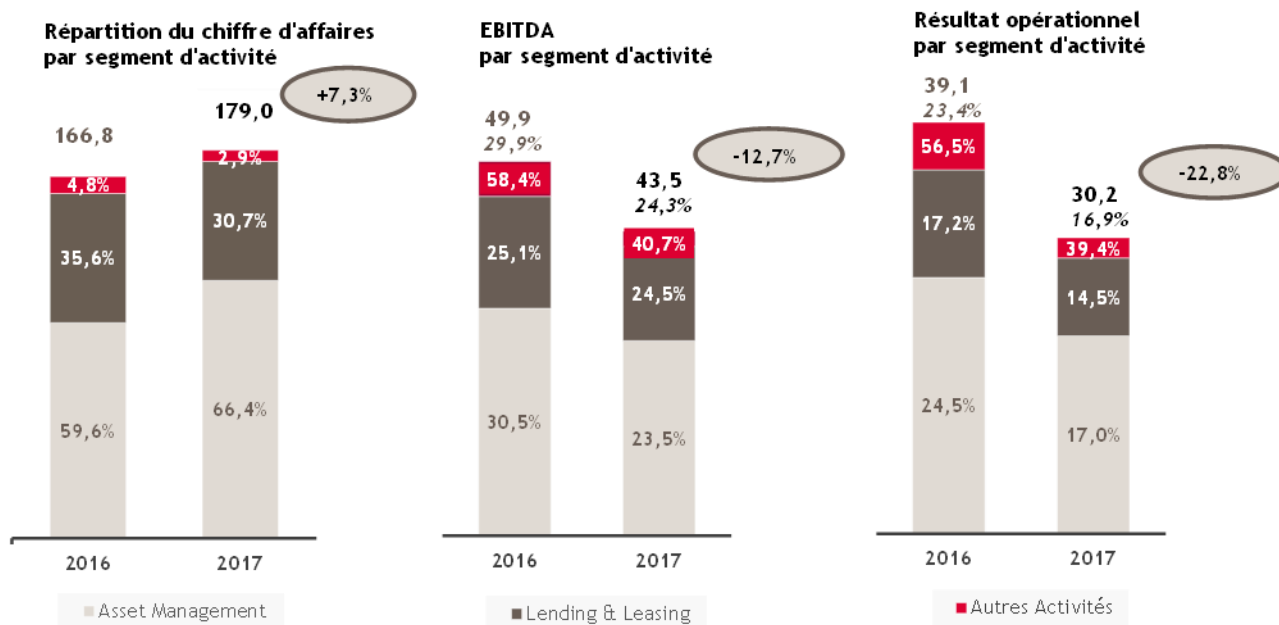
3.1.1. Au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Chiffre d'affaires	99 389	59 452	7 971	166 812
EBITDA	30 297	14 950	4 653	49 900
Résultat opérationnel	24 380	10 223	4 500	39 103

3.1.2. Au 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Chiffre d'affaires	118 832	54 886	5 283	179 001
EBITDA	27 927	13 466	2 150	43 543
Résultat opérationnel	20 167	7 943	2 083	30 193

3.1.3. Données sectorielles



L'EBITDA, indicateur clé du Groupe, se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.

3.2. Ventilation sectorielle des actifs et des passifs

3.2.1. Au 31 décembre 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Ecarts d'acquisition	73 745	49 578	6 922	130 245
Immobilisations incorporelles	9 368	14 025	378	23 771
Immobilisations corporelles	12 016	6 643	2 137	20 796
Actifs financiers non courants	520	173	127	820
Autres actifs non courants	490	-	39	529
Actif non courant	96 139	70 419	9 603	176 161
Actif courant	34 221	19 361	22 563	76 145
ACTIFS SECTORIELS	130 360	89 780	32 166	252 306
ACTIFS NON ALLOUES				10 339
TOTAL DE L'ACTIF				262 645

<i>(en milliers d'euros)</i>	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Passif non courant	2 877	4 480	1 633	8 990
Passif courant	24 610	17 747	4 922	47 279
PASSIFS SECTORIELS	27 487	22 227	6 555	56 269
Capitaux Propres				114 945
Emprunts et dettes financières				71 930
Autres passifs non alloués				19 501
PASSIFS NON ALLOUES ET CAPITAUX PROPRES				206 376
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF				262 645

Les actifs non alloués comprennent les impôts différés actifs et les créances d'impôts. Les autres passifs non alloués correspondent aux impôts exigibles et différés.

3.2.2. Au 31 décembre 2017

<i>(en milliers d'euros)</i>	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Ecart d'acquisition	98 569	47 005	6 937	152 511
Immobilisations incorporelles	18 847	10 352	401	29 600
Immobilisations corporelles	14 219	5 829	1 627	21 675
Actifs financiers non courants	777	149	536	1 462
Autres actifs non courants	431	-	-	431
Actif non courant	132 843	63 335	9 501	205 679
Actif courant	34 250	20 227	5 523	60 000
ACTIFS SECTORIELS	167 093	83 562	15 024	265 679
ACTIFS NON ALLOUES				10 657
TOTAL DE L'ACTIF				276 336

<i>(en milliers d'euros)</i>	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Passif non courant	3 351	4 660	1 584	9 595
Passif courant	23 436	14 295	6 546	44 277
PASSIFS SECTORIELS	26 787	18 955	8 130	53 872
Capitaux Propres				115 445
Emprunts et dettes financières				95 590
Autres passifs non alloués				11 429
PASSIFS NON ALLOUES ET CAPITAUX PROPRES				222 464
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF				276 336

Les actifs non alloués comprennent les impôts différés actifs et les créances d'impôts. Les autres passifs non alloués correspondent aux impôts exigibles et différés.

3.3. Ventilation sectorielle des investissements

3.3.1. Au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Immobilisations incorporelles	1 658	516	75	2 249
Immobilisations corporelles	9 069	5 323	865	15 257
INVESTISSEMENTS	10 728	5 839	940	17 506

Les investissements en immobilisations corporelles en 2016 correspondent essentiellement à la prise en crédit-bail par Linedata Services d'un ensemble immeuble et terrain d'une valeur de 13 347 K€ afin d'en faire son siège social en 2017.

3.3.2. Au 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Immobilisations incorporelles	5 470	1 188	193	6 851
Immobilisations corporelles	2 713	833	150	3 696
INVESTISSEMENTS	8 183	2 021	343	10 548

En 2017, les investissements en immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à la capitalisation des frais de développement à hauteur de 5,1 M€ et les investissements en immobilisations corporelles portent en partie sur les travaux du siège social de Linedata Services.

NOTE 4 ACTIVITE

4.1. Chiffre d'affaires

La norme applicable est IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de quatre sources principales :

- ✓ le droit d'utilisation (licence) des progiciels
- ✓ la maintenance
- ✓ les services associés : développement, implémentation, paramétrage, adaptation, formation, etc..
- ✓ les prestations de conseil et formation

La licence est comptabilisée lorsqu'il existe la preuve matérielle que les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur, que le prix est déterminé ou déterminable, que les coûts encourus ou restant à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable, que toutes les obligations contractuelles ont été satisfaites et que le recouvrement de la créance est probable.

La rémunération d'une licence accordée pour une durée déterminée est reconnue linéairement sur cette durée.

Dans le cas de contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées...), le chiffre d'affaires sur les prestations de services est comptabilisé séparément du revenu de la licence, si les prestations de services ne sont pas essentielles au fonctionnement de la licence.

Lorsque les prestations de développement et /ou d'implémentation sont considérées comme déterminantes ou lorsque la transaction implique une modification significative du progiciel, le chiffre d'affaires issu des ventes de licences et des prestations associées est généralement reconnu selon la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires sur les prestations de conseil et de formation est comptabilisé lors de la réalisation du service correspondant. Le revenu sur les contrats de prestations au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires de la maintenance et des services ASP est reconnu au prorata temporis sur la durée du contrat.

4.1.1 Chiffre d'affaires par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2017	
ASP / Managemed Services	36 150	21,7%	44 544	24,9%
Maintenance & support	50 141	30,1%	50 285	28,1%
Licences récurrentes	34 911	20,9%	32 502	18,2%
Chiffre d'affaires récurrent	121 202	72,7%	127 331	71,1%
Implémentation, Consulting & Services	39 670	23,8%	46 124	25,8%
Licences perpétuelles	5 940	3,6%	5 546	3,1%
Chiffre d'affaires non récurrent	45 610	27,3%	51 670	28,9%
CHIFFRE D'AFFAIRES	166 812	100,0%	179 001	100,0%

4.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2017	
Europe du Sud	58 171	34,9%	55 960	31,3%
Europe du Nord	36 271	21,7%	30 887	17,3%
Amérique du Nord	66 667	40,0%	84 804	47,4%
Asie	5 703	3,4%	7 350	4,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	166 812	100,0%	179 001	100,0%

4.2. Créances d'exploitation et autres débiteurs

Les créances d'exploitation et autres débiteurs se décomposent de la manière suivante :

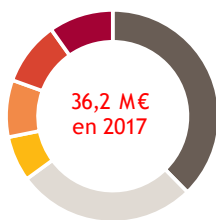
(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	39 286	37 208
Dépréciation des créances clients	(744)	(1 044)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	38 542	36 164
Créances fiscales	2 068	1 506
Autres créances	75	120
Débiteurs divers	144	852
Charges constatées d'avance	3 097	3 477
Autres créances d'exploitation et débiteurs - valeur brute	5 384	5 955
Provisions pour dépréciation	-	-
Autres créances d'exploitation et débiteurs - valeur nette	5 384	5 955
CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES DEBITEURS	43 926	42 119

Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

L'état des variations des dépréciations pour créances clients est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Dépréciations sur créances clients en début de période	847	744
Dotations	827	948
Reprises utilisées	(197)	(455)
Reprises non utilisées	(733)	(162)
Ecarts de conversion	(1)	(31)
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	744	1 044

L'antériorité des créances clients à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017	
 36,2 M€ en 2017	■ 38% - Non échues	18 128	13 624
	■ 27% - Echues - moins de 30 jours	8 777	9 857
	■ 7% - Echues - entre 30 et 60 jours	4 429	2 483
	■ 9% - Echues - entre 61 et 90 jours	2 618	3 130
	■ 10% - Echues - entre 91 et 180 jours	2 333	3 513
	■ 10% - Echues - plus de 181 jours	2 257	3 557
CREANCES CLIENTS - VALEUR NETTE	38 542	36 164	

L'ensemble du poste clients fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité d'Audit. Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

4.3. Dettes d'exploitation courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Dettes fournisseurs	10 481	10 358
Dettes fiscales et sociales	15 102	15 095
Participation et intéressement des salariés	785	358
Autres dettes	1 556	2 443
Produits constatés d'avance	18 755	15 706
DETTES D'EXPLOITATION COURANTES	46 679	43 960

4.4. Autres actifs et dettes non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Valeur brute	529	431
Provision pour dépréciation	-	-
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	529	431

Les autres actifs non courants correspondent à la créance d'impôt recherche en Amérique du Nord, récupérable à plus d'un an.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Autres dettes non courantes	1 120	1 482
AUTRES DETTES NON COURANTES	1 120	1 482

Les autres dettes non courantes correspondent à la part à plus d'un an des remboursements partiels reçus des bailleurs pour les travaux d'aménagement et d'installations en Amérique du Nord, ainsi qu'à la retenue de garantie dans le cadre des acquisitions de Derivation Software Limited en 2016 et de QRMO en 2017.

4.5. Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2017	
Achat sous traitance télécom, télématique, éditique	(9 419)	27,6%	(11 311)	28,1%
Autres Achats	(1 022)	3,0%	(1 006)	2,5%
Locations immobilières & autres	(7 607)	22,3%	(8 870)	22,1%
Intérimaires, prestataires & sous traitance	(5 863)	17,2%	(6 159)	15,3%
Honoraires et assurances	(4 190)	12,3%	(3 901)	9,7%
Voyages, déplacements, transport	(3 128)	9,2%	(3 960)	9,8%
Telecoms et Affranchissement	(649)	1,9%	(1 135)	2,8%
Services bancaires et assimilés	(194)	0,6%	(206)	0,5%
Autres charges externes	(2 093)	6,1%	(3 676)	9,1%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(34 165)	100,0%	(40 224)	100,0%

A taux de change et périmètre constants, les achats et charges externes sont stables par rapport au 31 décembre 2016 malgré la hausse des honoraires liés au rebranding de Linedata fin 2017 et frais d'études stratégiques.

4.6. Autres produits et charges opérationnels courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Résultat de change opérationnel	416	827
Redevances	(1 007)	(1 009)
Pertes sur créances irrécouvrables	(133)	(209)
Jetons de présence	(53)	(53)
Autres produits et charges	(215)	(87)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	(992)	(531)

4.7. Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	(17)
Autres produits non récurrents	221	168
Autres charges non récurrentes	(166)	(39)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	55	112

Les autres charges non récurrentes sont essentiellement constituées des charges supportées dans le cadre des litiges prud'homaux en France.

4.8. Transactions avec les autres parties liées

Les parties liées du Groupe sont constituées des sociétés sur lesquelles le Groupe a une influence notable ou qui ne sont pas consolidées, des sociétés ayant un administrateur commun et des dirigeants du Groupe.

Afin de déterminer les transactions effectuées avec les parties liées, une revue des contrats est réalisée pour ceux existants avec ces parties liées et pour tous les contrats signés au cours de l'exercice.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Transactions de Linedata Services avec la société Invegendo (*)		
Dettes envers les parties liées	14	2
Achats de biens et services	38	8
Transactions de Linedata Services avec la société Tecnet Participations (*)		
Dettes envers les parties liées	60	40
Achats de biens et services	100	33
Transactions de Linedata Services avec la société Odigo Consulting LLC		
Dettes envers les parties liées	-	-
Achats de biens et services	-	24
Transactions de Linedata Services avec la société Amanaat		
Créances avec les parties liées	10	26
Chiffre d'affaires	26	22

() Dettes et achats jusqu'au 27 avril 2017, date de fin de mandat des membres du Conseil de Surveillance de Linedata Services*

Linedata Services a signé des contrats de prestations de services avec la société Invegendo dont le gérant est M. Francis Rubaudo et avec la société Tecnet dont le gérant est M. Jacques Bentz, tous deux étant membres du Conseil de Surveillance de Linedata Services. Dans le cadre du changement de gouvernance le 27 avril 2017, M. Bentz et Rubaudo ne disposent plus désormais de mandat social.

Linedata Services a également signé fin décembre 2015 un contrat de prestations de services administratifs et financiers avec sa société-mère, Amanaat.

Enfin, Linedata Services a signé le 11 décembre 2017 un contrat de prestation de services avec la société Odigo Consulting LLC dont la Présidente est Mme Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration de Linedata Services.

Les achats et le chiffre d'affaires avec les parties liées sont réalisés aux conditions de marché. Il n'y a aucune garantie reçue pour les dettes sur les parties liées ni aucune garantie donnée pour les créances avec les parties liées.

4.9. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2017 par la société Linedata Services, ainsi que les filiales intégrées globalement sont les suivants :

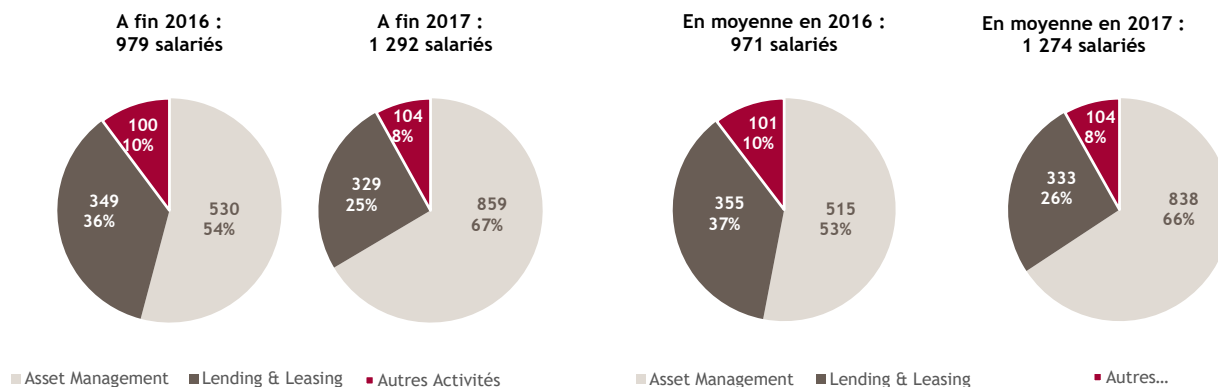
(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG et Autres (réseau Ernst & Young)		FINEXSI Audit	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	275	99%	143	99%
Services autres que la certification des comptes	2	1%	2	1%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	276	100%	144	100%

Les services autres que la certification des comptes correspondent aux attestations portant sur les covenants bancaires fournis dans le cadre des emprunts bancaires et obligataires de Linedata Services.

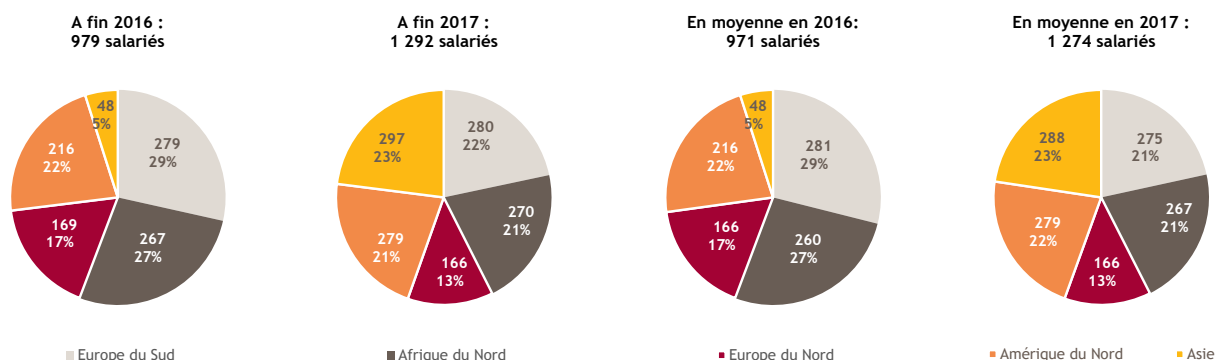
NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1. Effectifs

5.1.1. Ventilation sectorielle des effectifs



5.1.2. Ventilation géographique des effectifs



5.2. Frais de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Salaires et traitements	(63 886)	(79 579)
Charges sociales	(16 373)	(17 338)
Participation et intéressement des salariés	(785)	(358)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	(271)	(306)
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(225)	(478)
Frais de développement portés à l'actif	1 724	5 072
Crédit d'impôt recherche	703	534
CHARGES DE PERSONNEL	(79 113)	(92 453)

Les frais de R&D, composés essentiellement de frais de personnel, soit 19,4 M€ (avant capitalisation), représentent 10,8% du chiffre d'affaires en 2017, en hausse par rapport à 2016 où ils représentaient 10,4% du chiffre d'affaires, soit 17,3 M€ (avant capitalisation). Une partie de ces dépenses a été activée (cf. note 6.2).

5.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays, le Groupe offre certains avantages qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'indemnités de départ en retraite ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle (régime des médailles du travail). Ces régimes, dits à prestations définies, concernent essentiellement la France.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de droits projetés pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêts d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

L'application d'IAS 19 révisée est sans impact pour le Groupe qui comptabilisait déjà ses engagements conformément à cette norme.

En France et en Tunisie, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite.

Gravitas Technoly Private Limited dispose d'un régime de retraite conformément au « Payment of Gratuity Act » de l'Inde de 1972.

5.3.1. Hypothèses actuarielles en France

	31/12/2016	31/12/2017	Turnover	31/12/2016	31/12/2017
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,50%	1,25%	Avant 25 ans	40%	Entre 17% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,00%	1,00%	De 25 à 29 ans	29%	Entre 13% et 18%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	20%	Entre 9% et 13%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	12%	Entre 6% et 9%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	5%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	2%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	0%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2017 sont proches de :

- ✓ 1,25% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 1,00% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

5.3.2. Evolution des provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie	Médailles du travail	31/12/2016	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2017
Provision à l'ouverture de l'exercice	6 680	69	498	7 247	7 302	69	485	7 856
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	149	-	149
Variation des écarts actuariels	390	-	-	390	(345)	-	-	(345)
Prestations servies aux salariés	(292)	-	(29)	(321)	(104)	(15)	(24)	(143)
Ecart de conversion	-	(6)	-	(6)	-	(24)	-	(24)
Charge de l'exercice	524	6	16	546	552	57	11	620
<i>Coût des services rendus</i>	<i>399</i>	<i>6</i>	<i>36</i>	<i>441</i>	<i>442</i>	<i>57</i>	<i>34</i>	<i>533</i>
<i>Coût financier</i>	<i>125</i>	<i>-</i>	<i>6</i>	<i>131</i>	<i>110</i>	<i>-</i>	<i>4</i>	<i>114</i>
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(26)</i>	<i>(26)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(27)</i>	<i>(27)</i>
<i>Autres (transferts - reprises)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7 302	69	485	7 856	7 405	236	472	8 113

Les écarts actuariels reconnus incluent les écarts d'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

La perte actuarielle reconnue sur l'exercice 2017 de 345 K€ résulte d'une perte de 331 K€ d'écarts d'expérience et de 255 K€ liés à la mise à jour de la table de rotation, compensée par le gain de 241 K€ lié à la mise à jour du taux d'actualisation.

5.4. Paiement fondé sur des actions

Certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe, reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions.

Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés en charges de personnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est déterminée sur la base de modèles d'évaluation adaptés aux caractéristiques des instruments (modèle de Black & Scholes pour les options). Le groupe réexamine périodiquement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultats les conséquences de la révision des estimations.

5.4.1. Plans d'attribution d'actions gratuites

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	-	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	67 500	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	32	13
- nombre de mandataires sociaux	-	2
- nombre d'attributaires salariés du groupe	32	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2017	54 294	650
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2017	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2017	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2017	(3 987)	-
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2017	50 307	650

- (1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère.
- (2) Une action de préférence sera convertie en au plus 90 actions Linedata Services.

Linedata Services S.A. est la seule société du Groupe à avoir attribué gratuitement des actions.

Les principales hypothèses de calcul de la juste valeur des actions des plans n° 3 et 4 sont les suivantes : un taux de turn over de 5%, un dividende de 0,65 € au titre de 2014, en croissance de 0,05 € par an jusqu'à atteindre 0,85 € en 2018.

Les plans prévoient l'obligation pour tout ou partie des actions attribuables des critères de performance pour acquérir les actions.

L'acquisition définitive des actions de performance par les bénéficiaires est subordonnée pour 70% au degré de réalisation de conditions de performances portant sur le chiffre d'affaires et la marge d'EBITDA déterminées à chaque clôture annuelle de 2014 à 2016 et pour 30% à l'évolution du cours de bourse de Linedata Services.

La charge enregistrée en 2017 relative aux plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites s'établit à 306 K€ (271 K€ au titre de l'exercice 2016).

5.5. Rémunération des dirigeants (parties liées)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Avantages à court terme	2 369	2 583
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	2 369	2 583

Les principaux dirigeants du groupe sont constitués des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, jusqu'au 27 avril 2017, puis du Président Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration à compter de cette date ainsi que des membres du Comité exécutif.

L'assemblée générale mixte du 27 avril 2017 a fixé à 200 K€ le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondraient aux indemnités conventionnelles de départ en retraite. Il n'existe aucun autre engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

6.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en Note 2.1.3.

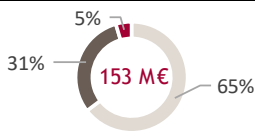
Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés en 2016 et 2017 sont décrites en Note 6.4.

Les variations des écarts d'acquisition sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
Au 31/12/2015	146 133	(16 335)	129 798
Acquisition : Derivation Software Limited	3 043	-	3 043
Ecarts de conversion	(2 534)	(62)	(2 596)
Au 31/12/2016	146 642	(16 397)	130 245
Acquisition : Gravitas Technology Services	30 356	-	30 356
Acquisition : QRMO	3 154	-	3 154
Ecarts de conversion	(11 720)	476	(11 244)
Au 31/12/2017	168 432	(15 921)	152 511

Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice ont généré 31 998 K\$, soit 30 356 K€ de goodwill au titre de Gravitas Technology Services et de 28 093 KHKD soit 3 154 K€ au titre de QRMO.

Les écarts d'acquisition par segment d'activité se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
	- Asset Management 73 745 - Lending & Leasing 49 576 - Assurance/Epargne Retraite 6 924	98 658 46 914 6 939
ECART D'ACQUISITION - VALEUR NETTE	130 245	152 511

6.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Elles se composent de logiciels et de relations clients évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 :

- ✓ les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées,
- ✓ les dépenses de développement des logiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - ✓ la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - ✓ l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
 - ✓ la capacité à utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables,
 - ✓ la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée, qui est revue à chaque clôture.

L'évolution des immobilisations incorporelles est analysée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs brutes au 31/12/2016	44 791	29 397	20 265	2 182	96 635
Mouvements de périmètre	9 207	-	1 176	-	10 383
Acquisitions	1 769	5 072	-	10	6 851
Cessions	(206)	-	-	-	(206)
Autres mouvements	(571)	-	-	-	(571)
Ecarts de conversion	(2 959)	(1 429)	(1 995)	(264)	(6 647)
VALEURS BRUTES AU 31/12/2017	52 031	33 040	19 446	1 928	106 445

Les mouvements de périmètre correspondent à l'acquisition de Gravitas Technology Services et QRMO, notamment pour la juste valeur des logiciels et des relations clientèles acquis.

Les acquisitions sont essentiellement liées à la capitalisation de la R&D pour 5,1 M€, à la création d'une plateforme ASP et à la refonte du site internet.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Amortissements au 31/12/2016	(35 396)	(21 074)	(14 212)	(2 182)	(72 864)
Dotations aux amortissements	(4 089)	(2 775)	(1 388)	(3)	(8 255)
Reprises d'amortissements	208	-	-	-	208
Autres mouvements	(7)	-	-	-	(7)
Ecarts de conversion	1 410	1 031	1 368	264	4 073
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017	(37 874)	(22 818)	(14 232)	(1 921)	(76 845)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs nettes au 31/12/2016	9 395	8 323	6 053	-	23 771
VALEURS NETTES AU 31/12/2017	14 157	10 222	5 214	7	29 600

6.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- ✓ constructions 5 à 20 ans
- ✓ agencements 5 à 20 ans
- ✓ matériel et outillage 2 à 5 ans
- ✓ mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Contrats de location financement

Les contrats de location d'immobilisations incorporelles et corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.

Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû.

Les immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'actif.

Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

L'évolution des immobilisations corporelles est analysée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs brutes au 31/12/2016	15 104	15 293	28 230	58 627	14 331
Mouvements de périmètre	85	918	4 033	5 036	2 431
Acquisitions	-	2 366	1 792	4 158	-
Cessions	-	(4 989)	(4 165)	(9 154)	-
Autres mouvements	-	(185)	856	671	(125)
Ecart de conversion	(315)	(739)	(2 163)	(3 217)	(294)
VALEURS BRUTES AU 31/12/2017	14 874	12 664	28 583	56 121	16 343

Les investissements concernent quasi- exclusivement des serveurs et matériels informatiques et bureautiques ainsi que les travaux du nouveau siège social de Linedata Services au 27 rue d'Orléans à Neuilly sur Seine.

Les cessions d'agencements sont liées essentiellement à la mise au rebut des agencements et mobiliers entièrement amortis, dont disposait Linedata Services dans l'ancien siège social.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Amortissements au 31/12/2016	(745)	(12 774)	(24 312)	(37 831)	(1 033)
Mouvements de périmètre	(37)	(541)	(3 069)	(3 647)	(1 933)
Dotations aux amortissements	(607)	(948)	(3 027)	(4 582)	(911)
Reprises d'amortissements	-	4 973	4 155	9 128	-
Ecart de conversion	115	548	1 823	2 486	256
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017	(1 274)	(8 680)	(24 492)	(34 446)	(3 543)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs nettes au 31/12/2016	14 359	2 519	3 918	20 796	13 298
VALEURS NETTES AU 31/12/2017	13 600	3 984	4 091	21 675	12 800

6.4. Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de perte de valeur. Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non encore prêtes à être mises en service font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Les UGT sont des entités opérationnelles générant des flux de trésorerie indépendants.

Dans l'organisation du Groupe, elles correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres, incluant l'Epargne Entreprise d'une part et l'Assurance et l'Epargne Retraite d'autre part.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif, ou à l'UGT.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ». La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite. La reprise des pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition) est possible, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable.

6.4.1. Modalités des tests de perte de valeur

Les tests sont réalisés selon les hypothèses suivantes :

- ✓ les prévisions utilisées sont fondées sur l'expérience passée, les carnets de commandes et les produits en développement, et prennent en compte une dégradation des prévisionnels construits au niveau de chaque segment d'activité
- ✓ le taux de croissance à l'infini s'établit à 1,5%, identique à celui retenu pour l'exercice 2016,
- ✓ le taux d'actualisation calculé s'élève à 11% après impôts (identique en 2016).

Ces hypothèses clés sur le taux de croissance à l'infini et sur le taux d'actualisation sont identiques pour chaque UGT à laquelle sont affectés les écarts d'acquisition.

Les tests effectués au niveau des segments d'activité ont montré qu'aucune dépréciation des actifs immobilisés n'était nécessaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

6.4.2. Sensibilité des tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

La marge des tests, qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge sont présentés par segment d'activité dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités
Marge du test	19,3	21,3	2,2
Impact sur la marge du test:			
Hausse de 1 point du taux d'actualisation	(14,4)	(7,5)	(1,5)
Baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini	(9,7)	(4,9)	(1,0)
Combinaison des deux facteurs	(22,1)	(11,4)	(2,3)

L'impact sur la marge du test de la combinaison des deux facteurs est sensible pour les segments d'activité Asset Management et Autres Activités, mais il faut rappeler que les prévisions utilisées dans le cadre de ces tests prennent en compte une dégradation préalable des prévisions construites au niveau de chaque segment d'activité.

6.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Le Groupe loue essentiellement les locaux aux termes de contrats de location simple.

Au 31 décembre 2017, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Montant des engagements par période			31/12/2017	31/12/2016
	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans		
Contrats de location simple	4 232	10 726	2 092	17 050	14 654

NOTE 7 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

7.1. Autres provisions

Une provision est constatée lorsque :

- ✓ le Groupe a une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un événement passé,
- ✓ il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- ✓ le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

L'évolution des provisions est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions pour litiges	Autres provisions	PROVISIONS
Provisions au 31/12/2016	614	-	614
Dotations	41	-	41
Reprises utilisées	(117)	-	(117)
Reprises non utilisées	(219)	-	(219)
Effet de la conversion et autres variations	(2)	-	(2)
PROVISIONS AU 31/12/2017	317	-	317
Dont provisions non courantes	-	-	-
Dont provisions courantes	317	-	317

Les provisions pour litige couvrent essentiellement des litiges prud'homaux. Les reprises de provisions concernent plusieurs litiges qui se sont soldés début 2017.

7.2. Passifs éventuels

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- ✓ une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe, ou
- ✓ une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Fin décembre 2012, fin décembre 2015 et fin juin 2016, les sociétés françaises ont fait l'objet d'une proposition de rectification suite à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2012 à 2014. Compte tenu de l'évolution du contentieux fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb, concernant les opérations réalisées en 2009, 2010 et 2012 à 2014, le Groupe a décidé de provisionner le risque dans sa globalité.

En novembre 2017, Linedata Services SA, société mère du groupe d'intégration fiscale et redevable à ce titre de l'impôt société du groupe, a donné une garantie bancaire en faveur de l'administration fiscale française à hauteur de 244 K€.

Les autres litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

NOTE 8 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- ✓ les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et les découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. Note 8.1.2),
- ✓ les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. Note 8.1.3),
- ✓ les instruments dérivés (cf. Note 8.1.4),

✓ les autres actifs et passifs financiers courants et non courants (cf. Note 8.1.5).

8.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2016		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	820	820		-	820		
Autres actifs non courants	529	529			529		
Créances d'exploitation & autres débiteurs	43 926	43 926			43 926		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 219	32 219	32 219				
ACTIFS FINANCIERS	77 494	77 494	32 219	-	45 275	-	-
Emprunts et dettes financières non courantes	49 908	49 908				49 753	155
Autres dettes non courantes	1 120	1 120			1 120		
Emprunts et dettes financières courantes	22 022	22 022				22 022	
Dettes d'exploitation courantes	46 679	46 679			46 679		
PASSIFS FINANCIERS	119 729	119 729	-	-	47 799	71 775	155

(en milliers d'euros)	31/12/2017		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 462	1 462	-	-	1 462		
Autres actifs non courants	431	431	-		431		
Créances d'exploitation & autres débiteurs	42 119	42 119	-		42 119		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 881	17 881	17 881				
ACTIFS FINANCIERS	61 893	61 893	17 881	-	44 012	-	-
Emprunts et dettes financières non courantes	81 002	81 002	-			80 938	64
Autres dettes non courantes	1 482	1 482	-		1 482		
Emprunts et dettes financières courantes	14 588	14 588	-			14 588	
Dettes d'exploitation courantes	43 960	43 960	-		43 960		
PASSIFS FINANCIERS	141 032	141 032	-	-	45 442	95 526	64

8.1.2. Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les emprunts obligataires et bancaires ainsi que les autres emprunts, les crédits à court terme et les découverts bancaires.

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par application du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le coupon impacte la valeur de la dette.

Les dettes financières couvertes par des swaps de taux d'intérêt font généralement l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les dettes liées aux contrats de location-financement sont comptabilisées au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location.

L'évolution de l'endettement financier brut du Groupe au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	Var. Périmètre	Augmen tation	Rembour sement	Variation Juste valeur	Reclasse ment	Ecart de conversion	31/12/2017
Emprunts obligataires	34 563	-	-	-	-	59	-	34 622
Emprunts syndiqués	-	-	31 931	-	-	(3 742)	(1 177)	27 012
Autres emprunts bancaires	3 333	-	8 000	-	-	(2 417)	-	8 916
Dettes liées aux contrats de location-financement	11 760	129	-	(119)	-	(1 373)	(9)	10 388
Autres dettes financières diverses	252	-	-	(97)	(91)	-	-	64
Emprunts et dettes financières non courantes	49 908	129	39 931	(216)	(91)	(7 473)	(1 186)	81 002
Emprunts obligataires	(57)	-	-	57	-	(59)	-	(59)
Emprunts syndiqués	18 640	-	7 957	(22 151)	-	3 742	(1 177)	7 011
Autres emprunts bancaires	1 667	326	4 000	(2 721)	-	2 417	(22)	5 667
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 344	225	-	(1 471)	-	1 373	(22)	1 449
Intérêts courus	428	-	92	-	-	-	-	520
Autres dettes financières diverses	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	667	-	(623)	-	-	(44)	-
Emprunts et dettes financières courantes	22 022	1 218	12 049	(26 909)	-	7 473	(1 265)	14 588
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	71 930	1 347	51 980	(27 125)	(91)	-	(2 451)	95 590

Dans le cadre de l'acquisition de Gravitas Technology Services en janvier 2017, Linedata Services a procédé à la restructuration de sa dette en remboursant intégralement par anticipation la dette syndiquée de 18,7 M€ et en contractant un contrat de Crédits syndiqués de 20 M€ et 21,4 M\$, amortissables sur 5 ans pour la part en euros et sur 3 ans pour la part en dollars US.

En juillet 2017, Linedata a procédé au remboursement de la 1^e échéance de 4,3 M\$ du crédit.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en juin et en juillet 2017, deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissable sur 5 ans et procédé au remboursement de 2,5 M€ des crédits bilatéraux en cours.

Linedata a également souscrit une facilité de Crédit bilatéral d'un montant maximal de 5 M€ sur une durée d'un an. Au 31 décembre 2017, Linedata utilise 2 M€ de cette facilité de crédit.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Les autres dettes financières sont essentiellement composées des instruments financiers, constitués de contrats de couverture de taux d'intérêt.

A fin décembre 2017, le Groupe dispose donc des lignes de crédit suivantes :

(en milliers d'euros)	Date de mise en place	Date d'échéance	Montant notionnel à l'origine	Montant autorisé au 31/12/2017
Emprunt Obligataire	Juin 2015	Mai 2022	35 000	35 000
Crédit Syndiqué - Tranche en EUR	Janvier 2017	Janvier 2022	20 000	20 000
Crédit Syndiqué - Tranche en USD	Janvier 2017	Juillet 2019	14 278	14 278
Crédit bilatéral	Avril 2016	Avril 2019	5 000	3 333
Crédit bilatéral	Juin 2017	Juin 2022	5 000	4 500
Crédit bilatéral	Juillet 2017	Juillet 2022	5 000	4 750
Facilité de crédit	Août 2017	Août 2018	5 000	5 000
			89 278	86 861

Les conditions bancaires applicables aux emprunts en cours au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, ou au Libor, pour l'emprunt syndiqué libellé en dollar US, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour l'emprunt bilatéral antérieur

Les covenants relatifs aux dettes financières sont détaillés en Note 8.4.1.

8.1.3. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend les emprunts obligataires et bancaires, les autres emprunts, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le poste « *trésorerie et équivalents de trésorerie* » est constitué des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture. L'ensemble des éléments inclus dans ce poste sont qualifiés d'équivalents de trésorerie car ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tout en étant soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs financiers courants, comptabilisés à la juste valeur par le résultat, sont détenus dans l'optique de faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Emprunts obligataires	34 506	34 563
Emprunts syndiqués	18 640	34 023
Autres emprunts bancaires	5 000	14 583
Dettes liées aux contrats de location-financement	13 104	11 837
Intérêts courus	428	520
Autres dettes financières diverses	252	64
Concours bancaires courants	-	-
Endettement Financier Brut	71 930	95 590
Valeurs mobilières de placement	15 799	175
Disponibilités	16 420	17 706
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 219	17 881
ENDETTEMENT FINANCIER NET	39 711	77 709

8.1.4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont considérés en majorité comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de ces instruments de couverture sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la relation de couverture et au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* » pour la partie inefficace ou lorsque le flux couvert apparaît lui-même en résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est enregistré au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* ».

Les instruments financiers dérivés sont inscrits en actifs ou passifs financiers en fonction de leur valeur.

8.1.5. Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers non courants regroupent essentiellement les dépôts de garantie et les actifs disponibles à la vente. Les dépôts de garantie sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en contrepartie du résultat. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et sont enregistrés initialement à la juste valeur. Toute variation de cette dernière est par la suite enregistrée dans les autres éléments du résultat global ou dans le résultat de l'exercice en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur. Les pertes et gains latents constatés en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres.

Les autres actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes commerciales. Les créances et les dettes commerciales sont initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Dépôts et cautionnements	806	1 456
Autres actifs financiers non courants	14	6
Valeur brute	820	1 462
Provision pour dépréciation	-	-
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	820	1 462

La hausse des dépôts et cautionnements est essentiellement liée à la mise en place de gages espèces dans le cadre des emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017

8.2. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

8.2.1. Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières, et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	15	(52)
Charges d'intérêts	(1 852)	(2 416)
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	(42)	(122)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(1 879)	(2 590)

L'encours moyen des emprunts ressort à 93,3 M€ en 2017, contre 62,2 M€ en 2016, du fait essentiellement des emprunts contractés pour financer les acquisitions réalisées en 2017.

Le coût moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est de 2,7 % en 2017, contre 3,0 % en 2016.

8.2.2. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Gains de change	1 239	732
Variation de la valeur des instruments financiers dérivés	-	54
Autres produits	16	11
Autres produits financiers	1 255	797
Perte de change	(1 085)	(5 822)
Autres charges	(1 461)	(270)
Autres charges financières	(2 546)	(6 092)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(1 291)	(5 295)

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères, essentiellement en dollar US, et notamment du fait du remboursement en 2017 d'avances en dollar US consenties par Linedata Services à ses filiales américaines. Fin 2017 l'emprunt intra-groupe en dollar US consenti dans le cadre de l'acquisition des actifs de CapitalStream a été entièrement remboursé.

8.3. Politique de gestion des risques financiers

8.3.1. Risques de marché

Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata Services est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- ✓ des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités du Groupe hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative.
- ✓ des prêts en devises, notamment les prêts ou avances consentis à des filiales américaines dans le cadre de l'acquisition des actifs de CapitalStream et de la société Gravitas. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres.

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises, les swaps ainsi que les options. Les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2016, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

<i>(en milliers de devises)</i>	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	85 135	6 686	40 347	11 588	27 245	3 104	19 654	137 225
Passifs	26 670	2 895	10 980	3 312	15 192	563	3 435	39 891
Position nette avant couverture	58 465	3 791	29 367	8 276	12 053	2 541	16 219	97 333
Intruments financiers de couverture	3 450							1 409
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	55 015	3 791	29 367	8 276	12 053	2 541	16 219	95 924

La position au 31 décembre 2017 est la suivante :

<i>(en milliers de devises)</i>	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	131 670	6 765	37 141	6 835	87 247	3 927	103 253	169 482
Passifs	25 568	2 322	8 932	2 922	35 080	365	66 570	38 569
Position nette avant couverture	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914
Intruments financiers de couverture								
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914

Analyse de sensibilité

La baisse de 10% de la parité de chacun des taux de change face à l'euro aurait une incidence de (-) 18 253 K€ sur la position nette au 31 décembre 2017, contre (-) 11 623 K€ au 31 décembre 2016. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence de 14 589 K€ sur la position nette au 31 décembre 2017, contre 9 391 K€ au 31 décembre 2016.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction Financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires. La trésorerie disponible du Groupe est placée en SICAV monétaires, certificats de dépôt ou comptes rémunérés, support peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital.

Couverture des emprunts

Des contrats de couverture avaient été mis en place lors de la souscription des emprunts obligataire et syndiqué contractés en juin 2015. Ces contrats de type swap ont été résiliés par anticipation en janvier 2017. Parallèlement, deux nouveaux contrats de couverture ont été mis en place afin de répondre aux obligations des crédits bancaires contractés en février 2017.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor pour l'emprunt libellé en euro et le Libor pour la part libellée en dollar US ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ces taux.

Au 31 décembre 2017, un des deux contrats de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal

de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022. L'autre contrat de type swap en cours porte sur l'échange du Libor 3 mois contre taux fixe de 1,455% et représente une couverture de 74,75% de la dette syndiquée en dollar US, soit un nominal couvert de 12,8 M\$ avec une échéance finale au 24 juillet 2019.

Au 31 décembre 2017, la valorisation de ces contrats de couverture est négative de (64) K€ (intégralement au passif) contre (101) K€ au 31 décembre 2016.

L'écart de valorisation, soit 37 K€, a un impact sur les capitaux propres pour les contrats bénéficiant de la qualification de couverture parfaite au sens de la norme IAS 39, soit pour la totalité de ces contrats.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2017 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Moins d'un an		Un à cinq an		Plus de cinq ans		Total valeurs nominales		
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Total
Emprunts obligataires	(60)	-	34 623	-	-	-	34 563	-	34 563
Emprunts syndiqués	-	7 013	-	27 011	-	-	-	34 023	34 023
Autres emprunts bancaires	2 000	3 667	7 250	1 666	-	-	9 250	5 333	14 583
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 448	-	4 875	-	5 514	-	11 837	-	11 837
Intérêts courus	-	520	-	-	-	-	-	520	520
Autres dettes financières diverses	-	-	64	-	-	-	64	-	64
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 706	175	-	-	-	-	17 706	175	17 881
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	21 094	11 375	46 812	28 677	5 514	-	73 420	40 051	113 471
Instruments de couverture de taux	5 336	(5 336)	20 336	(20 336)	-	-	25 673	(25 673)	-
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	26 430	6 038	67 148	8 340	5 514	-	99 093	14 378	113 471

Analyse de sensibilité du coût de l'endettement financier net à l'évolution des taux d'intérêts

Pour l'exercice 2017, sur la base de l'encours moyen des emprunts et des concours bancaires courants, une hausse du taux d'intérêts de 100 points de base aurait dégradé de 78 K€ le coût de l'endettement financier net du Groupe, soit 3,0 % de ce coût.

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces ni d'OPCVM d'actions. Les placements de trésorerie disponible sont essentiellement faits en SICAV monétaires ou comptes rémunérés. Par ailleurs, toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres.

8.3.2. Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 17,9 M€ et de dettes financières brutes de 95,6 M€. Par ailleurs, le Groupe dispose d'une facilité de crédit non utilisée de 3 M€.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement financier net :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						Total
		2018	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà	
Emprunts obligataires	34 563	-	-	-	-	35 000	-	35 000
Emprunts syndiqués	34 023	7 139	7 139	8 000	8 000	4 000	-	34 277
Autres emprunts bancaires	14 583	5 667	3 666	2 000	2 000	1 250	-	14 583
Dettes liées aux contrats de location-financement	11 837	1 448	1 335	1 335	1 252	953	5 514	11 837
Intérêts courus	520	520	-	-	-	-	-	520
Autres dettes financières diverses	64	-	-	64	-	-	-	64
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Endettement Financier Brut	95 590	14 774	12 140	11 399	11 252	41 203	5 514	96 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 881	17 881	-	-	-	-	-	17 881
ENDETTEMENT FINANCIER NET	77 709	(3 108)	12 140	11 399	11 252	41 203	5 514	78 400

8.3.3. Risques de crédit

De par son activité, le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en Note 4.2.

8.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

8.4.1. Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2017, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé soit inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2017, le ratio de levier s'élève à 1,783.

8.4.2. Nantissements

Suite au remboursement anticipé en janvier 2017 de l'emprunt syndiqué contracté en juin 2015, les nantissements d'actifs de l'émetteur et des créances de l'émetteur consentis en garantie des emprunts obligataire et syndiqué ont été entièrement levés au 26 janvier 2017.

8.4.3. Autres engagements

Dans le cadre de l'emprunt obligataire, Linedata Services a souscrit un certain nombre d'engagements complémentaires avec les banques, tels que la non-souscription de dettes financières supplémentaires cumulées de plus de 5 M€ par rapport à celles existantes lors de la signature des emprunts, pendant toute la durée des contrats, ou la limitation du montant des investissements annuels du Groupe. A compter du 21 juillet 2017, le plafond de l'engagement de non-souscription de dettes financières supplémentaires a été porté de 5 M€ à 60 M€.

NOTE 9 IMPOTS SUR LES RESULTATS

9.1. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1. Détail des impôts sur les résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Impôts courants	(13 389)	(5 110)
Impôts différés	1 026	2 588
IMPOTS SUR LES RESULTATS	(12 363)	(2 522)

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le Groupe constate une charge d'impôts de 2 522 K€, correspondant à un taux effectif d'impôts de 11,31%. Ce taux d'impôt reflète essentiellement les effets favorables de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés passifs ainsi que ceux liés aux pertes de change constatées par Linedata Services SA au cours de l'exercice dont les effets fiscaux correspondent à un taux de 8,1%.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2017 est de 3 686 K€, soit 774 K€ d'actif non reconnu.

9.1.2. Analyse de la charge d'impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2017	
Résultat avant impôt	35 933		22 308	
Imposition théorique	(12 372)	34,43%	(7 681)	34,43%
Incidence des :				
Autres différences permanentes	686	(1,9%)	1 320	(5,9%)
Effet des pertes de l'exercice non activées	(28)	0,1%	(36)	0,2%
Effet des crédits d'impôts recherche	21	(0,1%)	-	-
Effet des paiements fondés sur actions	(157)	0,4%	31	(0,1%)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(530)	1,5%	(410)	1,8%
Différentiel de taux - France / Etranger	1 131	(3,1%)	2 066	(9,3%)
Retenue à la source sur prestations à l'Etranger	(996)	2,8%	(256)	1,1%
Réforme fiscale américaine : Repatriation tax	-		(1 771)	7,9%
Réforme fiscale américaine : Baisse du taux d'impôt			4 202	(18,8%)
Autres	(118)	0,3%	13	(0,1%)
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(12 363)	34,41%	(2 522)	11,31%

L'impact de la réforme fiscale américaine de 2,4 M€ sur l'impôt est composé de la constatation d'une charge supplémentaire d'impôt courant de 1,8 M€ correspondant à la taxe sur le rapatriement des bénéfices stockés

à l'étranger, c'est-à-dire des filiales irlandaise, anglaise et indienne des sociétés américaines, compensée par un produit d'impôt différé de 4,2 M€ correspondant à la baisse du taux d'impôt de 35% à 21% sur les impôts différés passifs constatés sur les goodwill et actifs incorporels amortis fiscalement aux Etats-Unis. Les autres incidences sur le taux effectif d'impôts sont quasi exclusivement liées à l'absence de taxation des résultats de filiales en Tunisie notamment.

La charge d'impôts est décomposée par principales zones géographiques dans le tableau suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016		31/12/2017	
Europe du Sud	(5 656)	41,70%	(844)	12,26%
Europe du Nord	(1 344)	17,91%	(1 004)	16,66%
Amérique du Nord	(5 210)	37,47%	(518)	6,11%
Asie	(153)	15,87%	(156)	17,09%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(12 363)	34,41%	(2 522)	11,31%

9.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportées ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont enregistrés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Engagements de retraite	2 045	1 901
Déficits fiscaux activés	-	576
Ecarts d'acquisition et Actifs incorporels	(11 211)	(7 421)
Autres différences temporelles	2 012	748
IMPOTS DIFFERES NETS	(7 154)	(4 196)
Dont :		
Impôts différés actifs à moins d'un an	5 133	4 127
Impôts différés actifs à plus d'un an	-	21
Impôts différés passifs à moins d'un an	(563)	(543)
Impôts différés passifs à plus d'un an	(11 724)	(7 801)

Le passif d'impôts différés à plus d'un an baisse fortement du fait de la réforme fiscale américaine et plus particulièrement du fait de la baisse du taux d'impôt à 21% dont l'impact sur les impôts différés constatés sur les goodwill et actifs incorporels amortis fiscalement s'élève à 4,2 M€. Cette baisse du passif d'impôts différés à plus d'un an est compensée partiellement par la constatation de l'impôt différé passif sur la valorisation à la juste valeur des actifs incorporels reconnus lors de l'acquisition de Gravitas et QRMO.

L'évolution des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
En début de période	(7 111)	(7 154)
Impôts imputés au compte de résultat	1 026	2 588
Impôts imputés en capitaux propres	(904)	1 066
Ecart de conversion	(165)	(696)
EN FIN DE PERIODE	(7 154)	(4 196)

Les impôts différés imputés en capitaux propres comprennent 612 K€ d'impôts différés sur les actifs incorporels acquis de Gravitas et QRMO.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1. Capitaux propres

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2017 à 7 294 029 €, composé de 7 294 029 actions, d'une valeur nominale de 1 €, dont 7 293 356 sont de catégorie A et 673 actions sont des actions de préférence de catégorie B.

10.1.1. Evolution du capital social

Le capital social a été augmenté de 673 €, suite à l'émission de 673 actions de préférence le 13 juin 2017, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services a par ailleurs procédé le 30 juin 2017 à l'annulation de 48 026 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 48 026 € pour le ramener à 7 294 029 €.

10.1.2. Actions propres

Toutes les actions Linedata Services détenues par la société mère sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les gains ou pertes résultant de la cession d'actions propres sont ajoutés ou déduits nets d'impôts des réserves consolidées.

Au 31 décembre 2017, Linedata Services détenait 115 401 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, pour un montant total de 4 241 K€, soit un prix moyen d'achat de 36,75 €. La valorisation des titres auto-détenus au cours de clôture de décembre 2017 (39,31 €) s'élève à 4 536 K€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement en capitaux propres. L'impact de l'exercice est de (1 716) K€.

10.2. Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 27 avril 2017 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 11 012 K€ au titre de l'exercice 2016, soit 1,50 € par action. Ce dividende, hors détentions propres, a été mis en paiement le 7 juillet 2017, pour le montant de 10 775 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 10 249 K€, soit 1,40 € par action, à titre de dividende ordinaire, ainsi qu'à 21 961 K€, soit 3 € par action, au titre d'un dividende exceptionnel.

10.3. Résultat par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- ✓ le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, calculé en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions, diminué des actions propres.
- ✓ le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice, diminué des actions propres. Ne sont prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relutif. Sont considérées comme relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action.

	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net - part du Groupe (<i>en milliers d'euros</i>)	23 570	19 786
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 208 132	7 202 011
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	3,27	2,75

	31/12/2016	31/12/2017
Résultat net - part du Groupe (<i>en milliers d'euros</i>)	23 570	19 786
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 208 132	7 202 011
Nombre moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	7 477	-
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	7 215 609	7 202 011
RESULTAT DILUE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	3,27	2,75

10.4. Gestion du risque sur le capital

Le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation tout en maximisant le rendement aux actionnaires grâce à une gestion de la structure de ses fonds propres et de sa dette.

L'évolution du ratio d'endettement est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Emprunts et dettes assimilées	71 678	95 526
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(32 219)	(17 881)
Endettement net (*)	39 459	77 645
Fonds Propres	114 945	115 445
RATIO D'ENDETTEMENT (Gearing)	34,3%	67,3%

(*) non compris les autres dettes financières diverses

NOTE 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE 12 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux moyen de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2016	Exercice 2017	Variation	Exercice 2016	Exercice 2017	Variation
Dinar Tunisien	2,3731	2,7205	12,8%	2,4213	2,9416	17,7%
Dirham Marocain	10,8492	10,9414	0,8%	10,6540	11,1980	NA
Dollar américain	1,1066	1,1293	2,0%	1,0541	1,1993	12,1%
Dollar canadien	1,4664	1,4644	(0,1%)	1,4188	1,5039	5,7%
Dollar de Hong-Kong	8,5900	8,8012	2,4%	8,1751	9,3720	12,8%
Livre Sterling	0,8189	0,8761	6,5%	0,8562	0,8872	3,5%
Roupie indienne	74,3553	73,4980	(1,2%)	71,5935	76,6055	6,5%

20.1.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des *goodwills*

Point clé de l'audit	Notre réponse
Au 31 décembre 2017, la valeur des <i>goodwills</i> s'élève à M€ 153 pour un total bilan de M€ 276. Ces <i>goodwills</i> correspondent aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs identifiables relatifs à ces sociétés, tel que cela est détaillé en note 2.1.3 de l'annexe des comptes consolidés. Les <i>goodwills</i> font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés. Le cas échéant, le test conduit à comptabiliser une dépréciation de la valeur comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour les besoins de ce test, les <i>goodwills</i> sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) en fonction des segments d'activité. Votre groupe a ainsi retenu trois regroupements d'UGT pour tester les <i>goodwills</i>. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie telle que décrite en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons considéré l'évaluation des <i>goodwills</i> comme un point clé de l'audit compte tenu de son importance dans les comptes consolidés de votre groupe et parce que la détermination de la valeur d'utilité prise en compte dans les tests de dépréciation nécessite le recours à des estimations et des hypothèses. Ces hypothèses requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.	Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre direction s'agissant des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à : • comparer les méthodes appliquées au titre de l'identification et du regroupement des UGT à celles appliquées sur l'exercice antérieur et décrites dans la note 2.1.3. de l'annexe des comptes consolidés ; • apprécier le taux d'actualisation retenu par la direction, en le comparant à notre propre estimation de ce taux, établie conjointement avec nos spécialistes ; • examiner, par sondages, la cohérence des flux futurs de trésorerie utilisés avec les résultats historiques des UGT considérées et les business plans communiqués par le groupe Linedata Services ; • vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation ainsi réalisés par le groupe.

■ Activation et évaluation des frais de développement

Point clé de l'audit	Notre réponse
----------------------	---------------

Au 31 décembre 2017, la valeur des frais de développement de logiciels activés au cours de la période s'élève à M€ 5.

Ces frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils respectent les critères d'éligibilité prévus par la norme IAS 38, tels que détaillés en note 6.2 de l'annexe des comptes consolidés. Au 31 décembre 2017, les frais de développement figurant à l'actif du bilan s'élèvent ainsi à M€ 10 en valeur nette comptable.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture, tel que cela est décrit dans la note 6.2. de l'annexe des comptes consolidés.

De plus, comme indiqué en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés, ces actifs ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices objectifs de perte de valeur, similaires à ceux définis précédemment au titre des goodwills.

La direction est amenée à exercer son jugement lors de l'évaluation des critères de capitalisation définis par la norme IAS 38, afin d'identifier les dépenses éligibles, lors de l'estimation de la durée de vie du projet, sous-jacente à l'amortissement de ces actifs, et lors de la mise en œuvre des tests de dépréciation, nécessitant d'estimer la valeur d'utilité.

Nous avons ainsi considéré l'activation et l'évaluation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des principes d'éligibilité des dépenses de développement des logiciels retenus par la direction ;
- tester sur un échantillon de projets capitalisés sur l'exercice, la conformité des dépenses de l'année activées avec les principes d'éligibilité de la société, et la cohérence de la documentation sous-jacente (enregistrement des heures, charges externes) ;
- apprécier l'évaluation de la valeur d'utilité des nouveaux projets de la période et des projets significatifs figurant toujours à l'actif, en mettant en œuvre les travaux décrits précédemment sur les goodwills.

■ Réforme fiscale américaine

Point clé de l'audit	Notre réponse
Comme indiqué dans la note 9 de l'annexe des comptes consolidés, le 22 décembre 2017, la loi fiscale américaine (le « Tax Cuts and Jobs Act », dit le « TCJA ») est entrée en vigueur aux Etats-Unis, réduisant le taux d'impôt fédéral sur les sociétés à 21 % à partir du 1^{er} janvier 2018. Le « TCJA » a également introduit une taxe transitoire sur les profits non rapatriés accumulés dans des filiales étrangères détenues à plus de 10 %, dite « Repatriation Tax ». L'impact de la réforme fiscale américaine sur l'impôt s'élève à M€ 2,4 et correspond à la constatation d'une charge supplémentaire d'impôt courant de M€ 1,8 relative à la taxe sur le rapatriement des bénéfices stockés à l'étranger, compensée par un produit d'impôt différé de M€ 4,2 résultant de la baisse du taux d'impôt de 35 % à 21 %. Compte tenu de l'importance des implications du « TCJA » sur l'activité du groupe Linedata Services et du caractère potentiellement incertain de certaines hypothèses et interprétations sous-tendant les positions retenues, nous avons considéré l'évaluation et la comptabilisation des impacts de la réforme fiscale américaine comme un point clé de l'audit.	En incluant des spécialistes en fiscalité américaine, nos travaux ont consisté à : • prendre connaissance des travaux menés par le groupe pour identifier et comptabiliser les impacts du « TCJA » au 31 décembre 2017 ; • examiner la documentation produite par la direction justifiant son estimation de la taxation des réserves accumulées des filiales étrangères des filiales américaines du Groupe ; • vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs : - des impacts de la baisse du taux d'impôt sur le montant des impôts différés relatifs aux incorporels amortis fiscalement ; - ayant conduit à la détermination de la « Repatriation Tax » ; • apprécier les informations relatives aux incidences de la réforme fiscale américaine sur les comptes 2017, présentées en annexe des comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans sa quatorzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la treizième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 27 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Didier Bazin

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2016

20.2.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 50 à 86, du document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

20.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 87, du document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

20.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2015

20.3.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 51 à 88, du document de référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 avril 2016.

20.3.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 89, du document de référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 avril 2016.

20.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2017

20.4.1 Comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Chiffre d'affaires	2.1	4 548	5 965
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		67	219
Autres produits d'exploitation		-	-
Produits d'exploitation		4 615	6 184
Autres achats et charges externes	2.2	(3 795)	(5 693)
Impôts et taxes		(298)	(323)
Charges de personnel	3.1	(3 406)	(4 241)
Autres charges d'exploitation		(53)	(94)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(117)	(216)
Charges d'exploitation		(7 669)	(10 567)
Résultat d'exploitation		(3 054)	(4 383)
Résultat financier	6.1	28 707	9 834
Résultat courant avant impôt		25 653	5 451
Résultat exceptionnel		(116)	(52)
Participation et intéressement des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	8.1	(1 591)	3 697
RESULTAT NET		23 946	9 096

BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	4.1	226	299
Immobilisations corporelles	4.2	65	2 052
Immobilisations financières	5.1	193 254	180 539
Actif immobilisé		193 545	182 890
Clients et comptes rattachés		1 608	1 549
Autres créances et comptes de régularisation	2.3	16 839	40 111
Disponibilités	5.5	18 932	4 877
Actif circulant		37 379	46 537
Ecart de conversion actif		1 772	4 777
TOTAL DE L'ACTIF		232 696	234 204

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2017
Capital social		7 341	7 294
Primes		72 826	71 731
Réserves		1 243	14 414
Résultat de l'exercice		23 946	9 096
Capitaux propres	9.2	105 356	102 535
Provisions	3.3 & 7.1	4 109	7 282
Emprunts et dettes financières	6.2	59 094	84 381
Fournisseurs et comptes rattachés		1 252	2 642
Dettes fiscales et sociales	2.4	5 923	1 314
Autres dettes et comptes de régularisation	2.5	48 273	32 612
Dettes		114 542	120 949
Ecart de conversion passif		8 689	3 438
TOTAL DU PASSIF		232 696	234 204

ANNEXES AUX COMPTES INDIVIDUELS

Faits majeurs.....	125
Organigramme du groupe linedata au 31 decembre 2017	126
Note 1 Résumé des principales méthodes comptables	127
Note 2 Activité	130
2.1. Chiffre d'affaires.....	130
2.2. Achats et charges externes	130
2.3. Autres créances et comptes de régularisation	131
2.4. Dettes fiscales et sociales	131
2.5. Autres dettes et comptes de régularisation	132
2.6. Obligations contractuelles	132
2.7. Informations concernant le crédit-bail.....	132
Note 3 Charges et avantages du personnel	133
3.1. Frais de personnel et effectifs	133
3.2. Rémunération des dirigeants.....	133
3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	133
3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions.....	135
Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles	136
4.1. Immobilisations incorporelles	136
4.2. Immobilisations corporelles	136
Note 5 Actifs financiers	137
5.1. Immobilisations financières	137
5.2. Liste des filiales et participations	138
5.3. Garanties d'actifs et passifs.....	139
5.4. Actions propres de Linedata Services	139
5.5. Disponibilités.....	140
Note 6 Financement et instruments financiers.....	140
6.1. Résultat financier	140
6.2. Emprunts et dettes financières	140
Note 7 Autres provisions et passifs éventuels	142
7.1. Evolution des autres provisions	142
7.2. Passifs éventuels.....	142
Note 8 Impôts sur les bénéfices	143
8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	143
8.2. Situation fiscale différée et latente.....	143
Note 9 Capitaux propres	144
9.1. Capital social	144
9.2. Variation des capitaux propres	144
Note 10 Informations complémentaires	145
10.1. Produits à recevoir et charges à payer	145
10.2. Transactions avec les parties liées.....	145
10.3. Honoraires des commissaires aux comptes.....	146
10.4. Identité de la tête de groupe.....	146
Note 11 Evénements postérieurs à la clôture	146

Faits majeurs

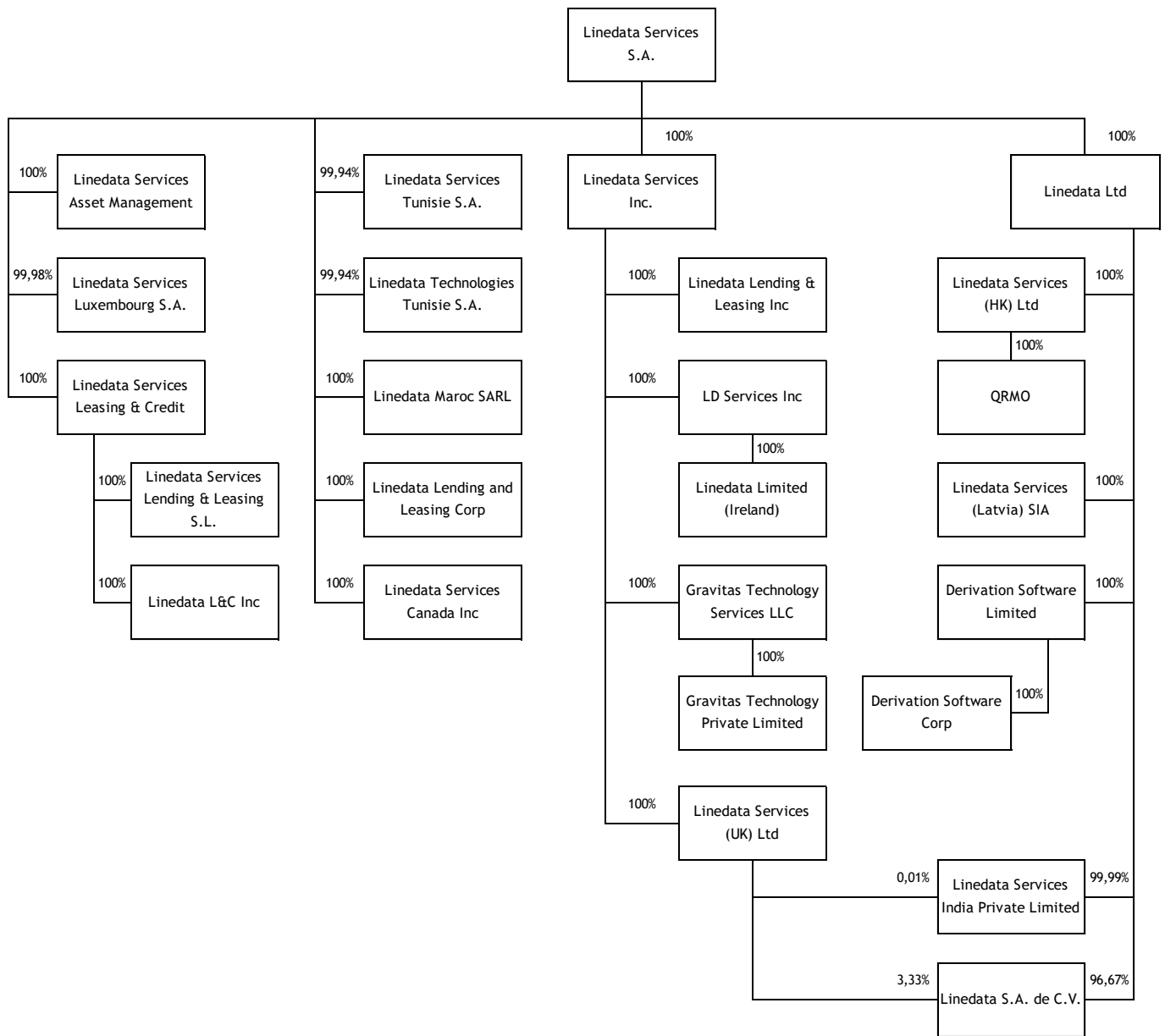
Le capital social a été augmenté de 673 €, suite à l'émission de 673 actions de préférence le 13 juin 2017, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services a par ailleurs procédé le 30 juin 2017 à l'annulation de 48 026 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 48 026 € pour le ramener à 7 294 029 €.

Par ailleurs, Linedata Services a déménagé son siège social au 27 rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine au 1^{er} septembre 2017.

En décembre 2017, Linedata Services a procédé à la réorganisation de ses filiales américaines pour clarifier au niveau de la structure juridique du Groupe les deux activités d'Asset Management et de Lending & Leasing et recapitaliser les entités américaines, Linedata Services Inc et Linedata Lending & Leasing Inc, afin de leur permettre de rembourser par anticipation leurs dettes inter-compagnies souscrites auprès de Linedata Services.

Organigramme du Groupe Linedata au 31 décembre 2017



Note 1 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les comptes individuels 2017 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,
- ✓ prudence
- ✓ nominalisme (coûts historiques)

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

Linedata Services n'est pas impacté par la nouvelle réglementation ANC 2015-05.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Une dotation aux dépréciations est constatée, le cas échéant, pour prendre en compte les pertes de valeur complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La société détermine à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes notables de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dotation aux dépréciations est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable des titres de participation et la valeur recouvrable des filiales. La valeur recouvrable d'une filiale est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur comptable des titres de participation excède sa valeur recouvrable, les titres de la participation sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur coût d'achat majoré des frais accessoires. Elles sont, le cas échéant, dépréciées sur la base du cours du dernier mois. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (F.I.F.O.).

Instruments financiers

Linedata Services utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés constituent des éléments hors bilan.

Les instruments de couverture utilisés par Linedata Services S.A au 31 décembre 2017 sont des accords de swaps de taux d'intérêt (cf. note 6.2).

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées dans des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« écarts de conversion »).

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Chiffre d'affaires

La société Linedata Services ayant une activité de holding animatrice, son chiffre d'affaires provient quasi uniquement de refacturations à ses filiales de frais de siège ou de contrats portés pour le compte de ses filiales.

Avantages au personnel

La société offre certains avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'un capital au moment de leur départ en retraite du Groupe (régime d'indemnités de fin de carrière) ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle dans l'entreprise (régime de médailles du travail). Conformément aux obligations et réglementations publiques applicables, ces régimes, dits à prestations définies, peuvent être financés par des placements dans différents instruments.

Les engagements liés à ces régimes sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié.

Linedata Services SA comptabilise des actifs et/ou des passifs au titre de ces régimes ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

Concernant les régimes d'indemnités de fin de carrière, les profits et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum : celui-ci est calculé en divisant l'excédent des profits et pertes actuariels au-delà de 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, par la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires.

L'impact des changements de régimes est amorti en compte de résultat sur la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires à la date dudit changement.

Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements de la société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Note 2 Activité

2.1. Chiffre d'affaires

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Ventes France	1 659	2 061
Ventes Union Européenne	1 216	1 354
Ventes Export	1 673	2 550
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 548	5 965

2.2. Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Locations immobilières et autres	(358)	(193)
Crédit-bail	(343)	(1 495)
Frais d'entretien	(142)	(258)
Assurances	(176)	(195)
Personnel détaché	(435)	(372)
Honoraires	(1 029)	(1 482)
Frais de communication	(480)	(416)
Voyages, déplacements et missions	(481)	(633)
Lignes téléphoniques	(48)	(34)
Services bancaires	(95)	(371)
Autres achats et charges externes	(208)	(244)
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(3 795)	(5 693)

La hausse des achats et charges externes est essentiellement due à la prise en charge d'une année pleine du loyer de crédit-bail de l'ensemble immeuble et terrain situé au 27 rue d'Orléans à Neuilly sur Seine, siège social de la société, ainsi qu'à la hausse des honoraires liée au rebranding effectué fin 2017.

2.3. Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Avances Fournisseurs	-	72
Personnel et comptes rattachés	-	2
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéfices	3 869	5 192
Taxe sur la valeur ajoutée	1 212	518
Autres impôts, taxes et assimilés	-	5
Groupe et associés	11 129	33 781
Capital Souscrit non appelé	39	-
Débiteurs divers	2	-
Charges constatées d'avance	588	541
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	16 839	40 111

Les créances sont à échéance inférieure à un an.

Au 31 décembre 2017, la société dispose d'une créance d'impôt sur les bénéfices liée à l'excédent des paiements d'acomptes d'impôt réglés au cours de l'exercice et aux demandes de remboursement des contributions de 3% sur les revenus distribués suite à la décision du CJUE du 17 mai 2017.

L'évolution des créances Groupe et associés est principalement la conséquence du remboursement anticipé du prêt de Linedata Lending & Leasing Inc et de l'augmentation du capital par compensation des créances de Linedata Services Inc fin 2017.

2.4. Dettes fiscales et sociales

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Personnel et comptes rattachés	686	686
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	482	555
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéfices	4 658	-
Taxe sur la valeur ajoutée	5	5
Autres impôts, taxes et assimilés	92	68
DETTE FISCALES ET SOCIALES	5 923	1 314

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance inférieure à un an.

Compte tenu du résultat fiscal du groupe d'intégration fiscale déficitaire en 2017, Linedata Services ne dispose d'aucune dette d'impôts sur les sociétés à la clôture de l'exercice.

2.5. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Groupe et associés	48 219	32 557
Débiteurs divers	54	55
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	48 273	32 612

Les autres dettes sont à échéance inférieure à un an.

2.6. Obligations contractuelles

Suite à la résiliation par anticipation du contrat de location simple des locaux du siège social, fin 2016 à effet en 2017, Linedata Services ne dispose plus d'obligations contractuelles au 31 décembre 2017.

2.7. Informations concernant le crédit-bail

En octobre 2016, Linedata Services a pris en crédit-bail immobilier sur une durée de 12 ans, un ensemble immeuble et terrain, d'une valeur de 13 347 K€, situé au 27 rue d'Orléans à Neuilly sur Seine afin d'en faire son siège social en 2017.

En août 2017, Linedata Services a levé l'option d'achat du véhicule précédemment pris en crédit-bail et dont le prix d'achat résiduel s'élevait à 38 K€.

Suite à ces opérations, les immobilisations en crédit-bail au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations aux amortissements			
	Valeur d'origine	de l'exercice	cumulées	Valeur nette
Terrain & Constructions	13 347	(521)	(634)	12 713

Les engagements de crédit-bail sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (en €)
	de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain & Constructions	1 484	1 858	1 468	5 240	5 678	12 386	1

Note 3 Charges et avantages du personnel

3.1. Frais de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Salaires et traitements	(2 636)	(2 886)
Charges sociales	(1 200)	(1 310)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	430	(45)
CHARGES DE PERSONNEL	(3 406)	(4 241)

Les frais de personnel correspondent à un effectif moyen de 20 cadres en 2017 en comparaison à 19 cadres.

3.2. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées en 2017 aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance puis en tant que Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué par la société ou certaines de ses filiales, à raison de leurs fonctions dans le Groupe Linedata, s'élève à 1 293 K€. Il faut noter que M. Denis Bley et M. Michael De Verteuil n'étaient ni membre du Directoire ni Directeur Général Délégué du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017.

3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

La provision d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sont les suivantes :

	31/12/2016	31/12/2017	Turnover	31/12/2016	31/12/2017
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,50%	1,25%	Avant 25 ans	40%	Entre 17% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,00%	1,00%	De 25 à 29 ans	29%	Entre 13% et 18%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	20%	Entre 9% et 13%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	12%	Entre 6% et 9%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	5%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	2%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	0%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2017 sont proches de :

- ✓ 1,25% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 1,00% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2016	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2017
Provision à l'ouverture de l'exercice	386	20	406	424	17	441
Variation des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-
Prestations servies aux salariés	-	-	-	-	-	-
Autres (transferts - reprises)	(25)	(3)	(28)	-	-	-
Charge de l'exercice	63	-	63	77	5	82
<i>Coût des services rendus</i>	36	4	40	50	3	53
<i>Coût financier</i>	6	-	6	10	-	10
<i>Amortissement des coûts de services passés</i>	5	-	5	-	-	-
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	16	(4)	12	17	2	19
<i>Autres (transferts - reprises)</i>	-	-	-	-	-	-
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	424	17	441	501	22	523

Les écarts actuariels reconnus incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions

<i>Référence de l'attribution</i>	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	-	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	67 500	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	32	13
- nombre de mandataires sociaux	-	2
- nombre d'attributaires salariés du groupe	32	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2017	54 294	650
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2017	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2017	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2017	(3 987)	-
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2017	50 307	650

- (1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère
- (2) Une action de préférence sera convertie en au plus 90 actions Linedata Services

Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Frais d'établissement	Logiciels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2016	489	597	1 086
Acquisitions		125	125
Cessions			-
VALEURS BRUTES au 31/12/2017	489	722	1 211
AMORTISSEMENTS au 31/12/2016	(489)	(371)	(860)
Dotations aux amortissements		(53)	(53)
Reprises d'amortissements		1	1
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017	(489)	(423)	(912)
VALEURS NETTES au 31/12/2016	-	226	226
VALEURS NETTES au 31/12/2017	-	299	299

Les acquisitions de logiciels sont essentiellement liées à la refonte du site internet Linedata au cours de l'exercice.

4.2. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Matériel industriel et informatique	Agencements	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2016	36	521		207	104	868
Acquisitions	45	1 806	38	12	131	2 032
Cessions	(1)	(503)	-	(81)	(99)	(684)
VALEURS BRUTES au 31/12/2017	80	1 824	38	138	136	2 216
AMORTISSEMENTS au 31/12/2016	(34)	(488)		(179)	(102)	(803)
Dotations aux amortissements	(5)	(13)	(3)	(17)	(3)	(41)
Reprises d'amortissements	-	500	-	81	99	680
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017	(39)	(1)	(3)	(115)	(6)	(164)
VALEURS NETTES au 31/12/2016	2	33	-	28	2	65
VALEURS NETTES au 31/12/2017	41	1 823	35	23	130	2 052

Les acquisitions sont essentiellement constituées des travaux réalisés au cours de l'exercice dans l'immeuble du siège social de la société au 27 rue d'Orléans et du mobilier installés dans les locaux. Les cessions sont liées aux agencements et mobilier, quasi-entièrement amortis, de l'ancien siège social.

5.1. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Dépôts et cautionnements	Autres immobilisations financières	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
VALEURS BRUTES au 31/12/2016	177 450	25 704	119	281	203 554
Acquisitions	16 955	-	512	-	17 467
Ecart de conversion	-	(2 419)	-	-	(2 419)
Cessions / Remboursements	-	(23 285)	(102)	(58)	(23 445)
VALEURS BRUTES au 31/12/2017	194 405	-	529	223	195 157
AMORTISSEMENTS au 31/12/2016	(10 300)	-	-	-	(10 300)
Dotations aux amortissements	(4 318)	-	-	-	(4 318)
Reprises d'amortissements	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017	(14 618)	-	-	-	(14 618)
VALEURS NETTES au 31/12/2016	167 150	25 704	119	281	193 254
VALEURS NETTES au 31/12/2017	179 787	-	529	223	180 539

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations ci-dessous.

Linedata Services a procédé à l'augmentation de capital de Linedata Services Inc par compensation avec sa créance à hauteur de 20 M\$, soit 17 M€ fin décembre 2017.

Dans le cadre de l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, une dotation à la provision pour dépréciation des titres Linedata Services Asset Management a été constatée dans les comptes à hauteur de 4 318 K€ en 2017, compte tenu de la valeur de cette filiale, déterminée par l'impairment test à fin décembre 2017.

Afin de financer la filiale Linedata Lending & Leasing Inc pour l'acquisition des actifs américains de CapitalStream, Linedata Services a consenti à cette filiale deux prêts amortissables sur 5 ans, à échéance 2018, d'un montant global de 38,7 M\$ dont le solde au 31 décembre 2016 était de 26,2 M\$. La filiale Linedata Lending & Leasing Inc a remboursé une échéance de 5,7 M\$ en mars 2017 et au remboursement par anticipation du solde de 20,5 M\$ en décembre 2017.

Les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement de gages espèces dans le cadre des emprunts bilatéraux mis en place en juin et juillet 2017. Le remboursement des dépôts est principalement lié à la fin du bail des locaux au 19 rue d'Orléans.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées des actions propres de Linedata Services.

5.2. Liste des filiales et participations

Raison sociale	Devise	Capital	Capitaux propres (hors capital et résultat)	Total Capital x propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Chiffre d'affaires	Résultats	Dividendes encaissés par la Société
						Brute	Nette				
(en milliers de devises)		(en Dev)	(en Dev)	(en Dev)		(en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	(en Dev)	(en Dev)	(en EUR)
LINEDATA SERVICES ASSET MANAGEM	EUR	27 077	12 595	43 359	100%	68 445	53 827	-	21 293	3 687	-
LINEDATA SERVICES LEASING & CREC	EUR	16 306	20 607	41 972	100%	40 976	40 976	-	36 373	5 059	5 435
LINEDATA SERVICES LUXEMBOURG	EUR	123	533	915	100%	2 603	2 603	-	2 511	259	1 000
LINEDATA SERVICES TUNISIE	TND	100	2 149	3 342	100%	1 033	1 033	-	4 487	1 093	-
LINEDATA TECHNOLOGIES TUNISIE	TND	100	2 137	9 042	100%	52	52	-	16 447	6 805	1 725
LINEDATA MAROC	MAD	100	(1 271)	(2 479)		9	9	-	4 535	(1 308)	-
LINEDATA Ltd	GBP	17	4 983	8 815	100%	29 475	29 475	-	23 324	3 815	5 613
LINEDATA SERVICES Inc	USD	49 625	29 430	98 050	100%	47 672	47 672	-	44 186	18 995	
LINEDATA LENDING & LEASING Corp.	CAD	5 500	750	6 113	100%	4 140	4 140	-	6 448	(137)	978
LINEDATA SERVICES CANADA	CAD	1 CAD	NS	NS	100%	NS	NS	-	NA	NA	-

5.3. Garanties d'actifs et passifs

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M\$ pour la propriété intellectuelle, 9 M\$ pour les autres garanties
Acquisition des actions de Derivation Software	Donnée	Garanties usuelles de validité	08/04/2016	08/04/2019	Les vendeurs des actions	0,5 M€
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 M€
		Garanties usuelles : détention des actifs, aspects financiers, sociaux, juridiques et environnementaux	08/04/2016	08/04/2019	Linedata Ltd	2 M€
Acquisition des actions de Gravitas Technology Services LLC	Reçue	Garanties usuelles	27/01/2017	27/01/2019	Linedata Services Inc	5,9 MUSD
Acquisition des actions de QualityRisk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles : Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé. Pour les autres garanties: 7/08/2019 (2 ans)	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD) Pour les autres garanties : 50 % du Prix d'Acquisition (soit 2,8 MUSD)

5.4. Actions propres de Linedata Services

	31/12/2016	31/12/2017
Nombre d'actions achetées	183 101	173 050
Cours moyen des achats	40,21	45,38
Nombre d'actions vendues	154 169	129 093
Cours moyen des ventes	39,81	45,01
Nombre d'actions annulées	-	48 026
Nombre d'actions à la clôture	119 470	115 401
Pourcentage du capital représenté	1,63%	1,58%
Valeur nominale de ces actions	1 €	1 €
Valeur des actions au coût d'achat	3 397 512 €	4 241 167 €
Valeur des actions au prix de marché	5 587 612 €	4 536 413 €

5.5. Disponibilités

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2017	
	Valeur d'achat	Valeur de marché	Valeur d'achat	Valeur de marché
Sicav monétaires	12 926	12 926	-	-
Actions propres	3 549	5 433	4 122	4 402
Solde débiteur de banque & caisse	2 457	2 457	755	755
DISPONIBILITES	18 932	20 816	4 877	5 157

Les actions propres au 31 décembre 2017 correspondent à celles affectées aux programmes d'attribution gratuite du 13 juin 2014 et à des programmes non définis d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée.

Note 6 Financement et instruments financiers

6.1. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2017
Dividendes reçus des participations	20 256	14 751
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	1 203	1 271
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	-
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	(1 846)	(2 303)
Pertes / gains de change (y compris provision)	(695)	450
Dépréciation des titres de participation	9 804	(4 318)
Autres produits et charges financiers	(19)	(17)
RESULTAT FINANCIER	28 707	9 834

Le détail des dividendes reçus est présenté dans le tableau des filiales et participations (cf. note 4).

6.2 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2017
Emprunts auprès des établissements de crédit	23 666	52 306	(24 758)	(2 353)	48 861
Emprunts Obligataires	35 000	-	-	-	35 000
Découverts bancaires	1	1	-	-	2
Intérêts courus sur emprunts	427	-	-	91	518
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	59 094	52 307	(24 758)	(2 262)	84 381

L'échéancier des emprunts et dettes financières se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 806	36 055	-	48 861
Emprunts Obligataires	-	35 000	-	35 000
Découverts bancaires	2	-	-	2
Intérêts courus sur emprunts	518	-	-	518
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	13 326	71 055	-	84 381

Dans le cadre de l'acquisition de Gravitas Technology Services en janvier 2017, Linedata Services a procédé à la restructuration de sa dette en remboursant intégralement par anticipation la dette syndiquée de 18,7 M€ et en contractant un contrat de Crédits syndiqués de 20 M€ et 21,4 M\$, amortissables sur 5 ans pour la part en euros et sur 3 ans pour la part en dollars US.

En juillet 2017, Linedata a procédé au remboursement de la 1^e échéance de 4,3 M\$ du crédit.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en juin et en juillet 2017, deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissable sur 5 ans et procédé au remboursement de 2,5 M€ des crédits bilatéraux en cours.

Enfin, Linedata a souscrit une facilité de Crédit bilatéral d'un montant maximal de 5 M€ sur une durée d'un an. Au 31 décembre 2017, Linedata utilise 2 M€ de cette facilité de crédit.

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, ou au Libor, pour l'emprunt syndiqué libellé en dollar US, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour l'emprunt bilatéral antérieur

Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2017, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé soit inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2017, le ratio de levier s'élève à 1,783.

Instruments financiers

Des contrats de couverture avaient été mis en place lors de la souscription des emprunts obligataire et syndiqué contractés en juin 2015. Ces contrats de type swap ont été résiliés par anticipation en janvier 2017. Parallèlement, deux nouveaux contrats de couverture ont été mis en place afin de répondre aux obligations des crédits bancaires contractés en janvier 2017.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor pour l'emprunt libellé en euro et le Libor pour la part libellée en dollar US ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ces taux.

Au 31 décembre 2017, un des deux contrats de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022. L'autre contrat de type swap en cours porte sur

l'échange du Libor 3 mois contre taux fixe de 1,455% et représente une couverture de 74,75% de la dette syndiquée en dollar US, soit un nominal couvert de 12,8 M\$ avec une échéance finale au 24 juillet 2019.

Note 7 Autres provisions et passifs éventuels

7.1. Evolution des autres provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/2017
Provisions pour pertes de change	1 772	4 777	(1 772)	-	4 777
Provisions pour litiges sociaux	-	41	-	-	41
Autres provisions	1 896	45	-	-	1 941
PROVISIONS	3 668	4 863	(1 772)	-	6 759

Les autres provisions concernent le plan d'attribution gratuite d'actions décidé en 2014.

7.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels font l'objet d'une appréciation de la Direction de la société. Ils correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Dans le cadre d'un litige fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb de Linedata Services Leasing & Crédit, Linedata Services SA, société mère du groupe d'intégration fiscale et redevable à ce titre de l'impôt société du groupe, a donné en novembre 2017 une garantie bancaire en faveur de l'administration fiscale française à hauteur de 244 K€.

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse et le cas échéant, ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction de la société sur la base des faits et circonstances. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

Note 8 Impôts sur les bénéfices

8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Impôts sur le résultat courant	491	3 847
Impôts sur le résultat exceptionnel	38	17
Taxe sur les revenus distribués	(953)	1 249
Intégration fiscale	(1 167)	(1 416)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(1 591)	3 697

La société a opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale avec ses deux filiales françaises, Linedata Services Asset Management et Linedata Services Leasing & Credit. Les modalités de répartition de l'impôt définies par la convention d'intégration fiscale permettent d'assurer la neutralité fiscale aux sociétés intégrées.

Linedata Services, déficitaire fiscalement, ne se serait pas acquittée d'impôt si elle n'avait pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

8.2. Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du plan comptable, ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

La situation fiscale différée et latente en base est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 01/01/2017		Variations		Au 31/12/2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante						
- Ecart de conversion	8 689		(5 251)		3 438	
A déduire ultérieurement						
- Provision pour retraite	424		77		501	
- Plus value latente sur actions propres	1 983		(1 983)		0	
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS	11 096	-	(7 156)	-	3 940	-

Note 9 Capitaux propres

9.1. Capital social

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2017 à 7 294 029 €, composé de 7 294 029 actions, d'une valeur nominale de 1 €, dont 7 293 356 sont de catégorie A et 673 actions sont des actions de préférence de catégorie B.

Le capital social a été augmenté de 673 €, suite à l'émission de 673 actions de préférence le 13 juin 2017, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services a par ailleurs procédé le 30 juin 2017 à l'annulation de 48 026 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 48 026 € pour le ramener à 7 294 029 €.

9.2. Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 31/12/2016	7 341	72 826	793	-	450	23 946	105 356
Augmentation	1	-	-	-	-	-	1
Diminution	(48)	(1 095)	-	-	-	-	(1 143)
Affectation résultat	-	-	-	24 396	(450)	(23 946)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(10 775)	-	-	(10 775)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	9 096	9 096
Au 31/12/2017	7 294	71 731	793	13 621	-	9 096	102 535

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 27 avril 2017 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 11 012 K€ au titre de l'exercice 2016, soit 1,50 € par action. Ce dividende, hors détentions propres, a été mis en paiement le 7 juillet 2017, pour le montant de 10 775 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 10 249 K€, soit 1,40 € par action, à titre de dividende ordinaire, ainsi qu'à 21 961 K€, soit 3 € par action, au titre d'un dividende exceptionnel.

Note 10 Informations complémentaires

10.1. Produits à recevoir et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	1 580	1 519
PRODUITS A RECEVOIR	1 580	1 519
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	427	518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266	378
Dettes fiscales et sociales	1 041	1 033
Autres dettes	55	56
CHARGES A PAYER	1 789	1 985

10.2. Transactions avec les parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2017
ACTIF		
Titres de participations	177 450	194 405
Créances rattachées à des participations	25 704	-
Créances clients et comptes rattachés	1 608	1 549
Autres créances	11 129	33 781
PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25	24
Autres dettes	48 219	32 557
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participation	20 256	14 751
Autres produits financiers	1 215	1 291
Autres charges financières	(12)	(19)

10.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2017 par la société Linedata Services, sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG		F Nexsi Audit	
	31/12/2017	%	31/12/2017	%
Certification des comptes individuels et consolidés	119	55%	96	45%
Services autres que la certification des comptes	2	50%	2	50%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	120	55%	97	45%

10.4. Identité de la tête de groupe

Linedata Services SA est société mère du groupe consolidé Linedata. Le groupe Linedata est par ailleurs consolidé en tant que palier du groupe détenu par la société Amanaat.

Note 11 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

Point clé de l'audit	Notre réponse
Les titres de participation, figurant à l'actif au 31 décembre 2017 pour un montant net de M€ 181, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable. Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels, la valeur recouvrable est estimée par la direction selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie, reposant notamment sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.	Pour apprécier la valeur recouvrable des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à : • examiner la justification apportée par la société sur la méthode d'évaluation mise en œuvre ; • apprécier les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation des filiales les plus significatives, notamment au regard des données financières historiques et au regard du budget de chacune des entités ; • comparer le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation retenus avec ceux utilisés dans l'évaluation des goodwill ; • vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par la société.

Compte tenu du montant significatif des titres de participation au bilan, et de leur sensibilité aux variations des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de flux futurs de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet

Au 31 décembre 2017, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans sa quatorzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la treizième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 27 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Didier Bazin

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.4.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants conclus au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Avec la société Inveendo

Personne concernée

M. Francis Rubaudo, membre du conseil de surveillance jusqu'au 27 avril 2017, puis membre du conseil d'administration.

Nature et objet

Un contrat de prestations de services a été conclu entre la société Inveendo et votre société et autorisé par le conseil de surveillance en date du 10 février 2017.

Les prestations fournies par la société Inveendo consistent à :

- d'une part, être à l'écoute du marché et signaler à votre société les nouvelles opportunités stratégiques,
- d'autre part, sur demande de votre société, l'assister en matière de développement commercial et la conseiller dans les domaines de la stratégie et du management.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté une charge sur l'exercice d'un montant de € 30.000 hors taxes.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : Le conseil a pris acte de l'intérêt pour la société des prestations fournies par la société Invegendo, et a considéré que les conditions financières étaient adéquates au regard des prestations fournies.

2. Avec la société Odigo Consulting LLC

Personne concernée

M^{me} Shabrina Jiva, membre du conseil d'administration.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Odigo Consulting LLC et votre société, autorisé par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2017 pour 2017 et les trois années qui suivent.

Les prestations fournies par la société Odigo Consulting LLC consistent (liste non exhaustive) à conseiller votre société sur :

- la composition du comité stratégique,
- le rôle et les missions du comité stratégique,
- l'organisation des travaux du comité stratégique et la fréquence de ses réunions,
- les modalités de comptes rendus des travaux au conseil d'administration,
- et sur demande de votre société, l'assistance apportée en matière de développement commercial et dans les domaines de la stratégie et du management.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté une charge sur l'exercice d'un montant de € 21.599 hors taxes.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : Le conseil a reconnu l'intérêt pour la société des prestations fournies par la société Odigo Consulting LLC, et a considéré que les conditions financières étaient adéquates au regard des prestations fournies. En outre, le conseil a estimé que le chiffre d'affaires réalisé, avec votre société, par la société Odigo Consulting LLC, dont Madame Shabrina Jiva est la présidente, n'est pas suffisamment significatif pour remettre en cause l'indépendance du jugement de cette dernière vis-à-vis de votre société.

3. Avec MM. de Verteuil et Bley, membres du directoire puis directeurs généraux délégués de votre société

Nature, objet et modalités

Autorisation par le conseil de surveillance en date du 28 février 2017 des modifications de la rémunération salariale de :

- M. de Verteuil, membre du directoire (jusqu'au 27 avril 2017, puis directeur général délégué à compter du 7 septembre 2017), détenteur d'un contrat de travail avec votre société : autorisation pour l'exercice 2017 d'une prime exceptionnelle de € 30.000 bruts motivée par sa contribution aux opérations de croissance externe ; autorisation d'une rémunération annuelle fixe brute de € 220.000 (prime de vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et d'une prime d'objectif d'un montant brut de € 150.000 pour atteinte de 100 % des objectifs fixés, ainsi que de jetons de présence au titre de ses mandats d'administrateurs dans les filiales à hauteur de € 15.000 nets ; rémunération brute versée sur l'exercice 2017 : € 380.908 ;

- M. Bley, membre du directoire jusqu'au 27 avril 2017, puis directeur général délégué à compter du 7 septembre 2017) détenteur d'un contrat de travail avec votre société : autorisation pour l'exercice 2017 du versement d'une prime exceptionnelle de € 20.000 bruts motivée par sa contribution à la réalisation des opérations financières et de refinancement des dettes de l'exercice, autorisation pour l'exercice 2017 d'une rémunération annuelle fixe brute de € 220.000 (prime de vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et d'une prime d'objectif d'un montant brut de € 150.000 pour atteinte de 100 % des objectifs fixés, ainsi que de jetons de présence au titre de ses mandats d'administrateurs dans les filiales à hauteur de € 15.000 nets ; rémunération brute versée sur l'exercice 2017 : € 383.174.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : Le conseil a considéré que les pourcentages d'augmentation appliqués aux rémunérations 2016 étaient justifiés par les performances et l'implication de chacun des intéressés et sont conformes à ceux appliqués aux autres managers du groupe. De plus, la proportion de la part variable dans la rémunération globale se situe à un niveau supérieur à celui des autres managers et cette part variable correspond à des objectifs précis.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Tecnet Participations

Personne concernée

M. Jacques Bentz, président du conseil de surveillance jusqu'au 27 avril 2017.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Tecnet Participations et votre société, autorisé par le conseil de surveillance en date du 18 décembre 2012, assorti d'un avenant autorisé par le conseil de surveillance en date du 24 mars 2016 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Le prestataire s'engage à porter assistance à votre société dans la révision de sa stratégie et dans sa mise en œuvre, en particulier à l'international et lors d'acquisitions et de conclusions de partenariats.

L'objet de la prestation porte sur les points suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- conseil sur la stratégie,
- conseil sur l'organisation et les modèles de management,
- assistance à la recherche de sociétés en vue d'acquisitions et de partenariats,
- assistance à la négociation d'accords.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté une charge sur l'exercice 2017 d'un montant de € 100.000.

2. Avec la société Amanaat

Personne concernée

M. Anvaraly Jiva, président du directoire jusqu'au 27 avril 2017, puis président du conseil d'administration.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Amanaat et votre société, autorisé par le conseil de surveillance en date du 17 décembre 2015.

Selon les dispositions du contrat, votre société fournit à la société Amanaat des prestations de services administratifs et financiers. Ce contrat a pris effet rétroactivement le 22 mai 2015, pour une durée initiale de deux ans renouvelable tacitement par période de 12 mois.

- L'objet de la prestation porte sur les points suivants, sans que cette liste soit exhaustive :
- d'une part, établissement des comptes consolidés de la société Amanaat au 30 juin 2015, gestion de trésorerie, secrétariat juridique au titre de l'année 2015,
- et, d'autre part, tenue de la comptabilité sociale de la société Amanaat, établissement des comptes consolidés du groupe Amanaat, relations avec les commissaires aux comptes, suivi de trésorerie, conseil en gestion financière et trésorerie, secrétariat juridique et administratif.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté un produit sur l'exercice d'un montant de € 20.967 hors taxes.

Paris et Paris-La Défense, le 27 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Didier Bazin

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.5 Politique de distribution des dividendes

Il est d'usage pour la Société lorsque les résultats le permettent de procéder à une distribution de dividendes.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (en €) :

Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende ordinaire par action (en €)	Dividende extraordinaire par action (en €)
2014	7 352 706	0,65	
2015	7 320 382	1,40	3,00
2016	7 341 382	1,50	

Il sera proposé à l'Assemblée Générale annuelle à tenir en 2018 d'approuver la distribution d'un dividende ordinaire par action de 1,35 €.

20.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société n'est partie à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Sur la période couverte par les informations financières sélectionnées du présent document de référence, il n'y a pas de changement significatif à signaler, la conclusion en 2017 des nouveaux emprunts qui ont permis de refinancer la dette existante et de procéder aux acquisitions de l'année n'ayant pas significativement modifié la structure financière de Linedata Services.

L'acquisition de la société Gravitas Technology Services en janvier 2017, mentionnée notamment dans le rapport de gestion pour l'exercice 2017 inclus au paragraphe 26.1 du présent document de référence renforce la présence commerciale de Linedata en Amérique du Nord et ajoute un centre d'expertise de premier plan en Inde. L'acquisition de la société Quality Risk Management & Operations (QRMO) en août 2017 mentionnée notamment dans le rapport de gestion pour l'exercice 2017 inclus au paragraphe 26.1 du présent document de référence renforce l'offre d'outsourcing proposée par Linedata.

21. – Informations complémentaires

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital souscrit et catégories d'actions

Au 31 décembre 2016, le capital social était fixé à 7.341.382 euros, divisé en 7.341.382 actions de valeur nominale 1 euro, toutes entièrement souscrites et de même catégorie. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2016 était de 9.201.621 (soit 9.082.151 droits de vote exerçables en assemblée générale). 7.339.382 des actions composant le capital étaient entièrement libérées ; les 2.000 actions complémentaires l'ont été intégralement par versement en numéraire en date du 6 janvier 2017.

L'émission de 673 actions de préférence au cours de l'exercice 2017 ont conduit à une augmentation de capital de 673 euros. Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2017, le capital social a été réduit de 48.026 € par annulation de 48 026 actions auto-détenues par la Société.

Au 31 décembre 2017, le capital social est fixé à 7.294.029 euros, divisé en 7.293.356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2017 est de 11.000.226 (soit 10.884.825 droits de vote exerçables en assemblée générale).

Par rapport à 2016, le capital social de Linedata Services a été augmenté de 673 € lors de l'émission des 673 actions de préférence puis réduit de 48.026 € par annulation de 48 026 actions auto-détenues par la Société. Il s'élève au 31 décembre 2017 à 7.294.029 €, composé de 7.293.356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 €.

21.1.2 Actions non représentatives du capital

Néant.

21.1.3 Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales

Au 31 décembre 2017, Linedata Services détient 115.401 actions propres, de valeur nominale 1 euro, pour un montant comptable de 4.241.166,88 euros. Au 31 décembre 2016, Linedata Services détenait 119.470 actions propres, de valeur nominale 1 euro, pour un montant comptable de 3.397.512 euros. La répartition par objectif des actions auto détenues est présentée dans l'annexe 1 au rapport de gestion au paragraphe 26.1 du présent document de référence.

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Par décision du Président en date du 13 juin 2017, la Société a procédé à l'émission de 673 actions de préférence (actions de catégorie B), par augmentation du capital de 673 €, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014. Ces 673 actions de préférence seront convertibles à terme en actions ordinaires (actions de catégorie A).

21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital

Il n'y a pas au 28 février 2018 de capital souscrit mais non libéré.

Dispositifs visant à augmenter le capital :

- délégations d'augmentation de capital telles que présentées dans rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise (au paragraphe 16.5) pour la situation au 31 décembre 2017.

21.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

21.1.7 Historique du capital social depuis le 1er janvier 2012

Date	Opération	Montant successif du capital	Nombre cumulé des titres	Nominal des titres	Nombre total de droits de
Au 1/1/2012		10 525 025 euros	10 525 025 actions	1 euro	14 432 346
Au 30/6/2012	Réduction de capital par annulation de 2.700.000 actions acquises dans le cadre de l'OPRA, et perte de droits de vote double des actions apportées à l'offre	7 825 025 euros	7 825 025 actions	1 euro	10 319 808
Au 31/12/2013	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action	7 830 025 euros	7 830 025 actions	1 euro	8 941 389
Au 31/12/2014	Après constatation le 13/6/2014 de la levée d'options de souscription d'action	7 849 025 euros	7 849 025 actions	1 euro	8 932 092
Au 22/05/2015	Après réduction de capital par annulation de 492.000 actions auto-détenues	7 359 025 euros	7 359 025 actions	1 euro	8 194 031
Au 31/12/2015	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 320 382 euros	7 320 382 actions	1 euro	9 141 803
Au 31/12/2016	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 341 382 euros	7 341 382 actions	1 euro	9 201 621
Au 13/06/2017	Après constatation de l'émission de 673 actions de préférence de catégorie B	7 342 055 euros	7 341 382 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 314 569
Au 30/06/2017	Après constatation de la réduction de capital par l'annulation de 48 026 actions auto détenues	7 294 029 euros	7 293 356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 640 132

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social

Il est défini comme suit à l'article 2 des statuts de la Société.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- la prestation de services informatiques, notamment l'édition et la distribution de progiciels, l'intégration de solutions, la réalisation de tous travaux de développements, de conseil et de formation, la fourniture de services d'exploitation sur ordinateurs et de prestations administratives connexes, pour le compte des entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières,

d'administrations ou organismes publics ou privés, faisant ou non appel aux moyens de transmission de l'information ;

- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance ou l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ;
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, agricoles, civiles, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles (y compris sociétés en participation), d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion de sociétés, d'alliance ou d'association ou autrement ;
- et, généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la Société ou pouvant être utiles à la réalisation et à la prospérité de ses affaires ;
- le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation.

21.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de deux ans ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5 expose plus en détail le rôle, l'organisation et les modes de fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités qu'il a constitués.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Selon les statuts de la Société, un droit de vote double (institué par décision de l'assemblée générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En l'absence de précision particulière dans les statuts de la Société, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou de donation familiale. Il peut également être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

- Les actions de la Société ne sont pas toutes de même catégorie. Deux catégories d'actions coexistent à savoir les actions de catégorie A soumises au droit commun sans droits dérogatoires à l'exception des droits de vote double mentionnés au présent paragraphe ; et les actions de préférence appartenant à la catégorie B ne procurant aucun droit de vote ni aux dividendes lors des assemblées générales des actions de catégorie A. Les actions de catégorie B ne donnent droit qu'au boni de liquidation et sont incessibles. En conséquence, il est utile de préciser que les actions de catégorie B ne comportent pas des droits de contrôle spéciaux.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés par une modification des statuts de la Société, opération que seule l'assemblée générale extraordinaire est habilitée à effectuer. L'assemblée générale ne peut toutefois, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

21.2.5 Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions de forme et délais fixées par la Loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans ladite convocation et fixé par le convoquant.

L'actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement, par mandataire en donnant procuration, ou en votant par correspondance, selon les modalités légales et réglementaires en vigueur. Il est rappelé qu'en application de l'Ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010 relative à l'exercice de certains droits des actionnaires, un actionnaire peut à son choix soit donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou à la société sans indication de mandat, soit se faire représenter par toute personne physique ou morale du choix de l'actionnaire lorsque les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé de sociétés cotées.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié dans les conditions légales et réglementaires de l'enregistrement comptable des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, et sous réserve le cas échéant de fournir à la Société tout élément permettant son identification.

Ces formalités doivent être accomplies au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

21.2.6 Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur

Il n'existe aucune disposition de ce type dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur.

21.2.7 Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Selon l'article 9 des statuts, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été ainsi déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Néant.

22. - Contrats importants

Contrats conclus le 22 mai 2015 relatif à la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés 2015, ayant servi au refinancement de la dette bancaire senior existante : un contrat de crédits et un contrat de prise ferme relatif à l'émission d'obligations mezzanine.

Contrat conclu le 27 janvier 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Gravitas Technology Services LLC ("Gravitas").

Contrat conclu le 7 août 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Quality Risk Management & Operations (« QRMO »).

Contrat de crédit conclu le 24 janvier 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de Gravitas et rembourser par anticipation le crédit syndiqué de 2015, tel qu'exposé dans le rapport de gestion 2017 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du présent document de référence et dans la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de crédit bilatéraux conclus le 12 juin 2017 et 17 juillet 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de QRMO et rembourser par anticipation le précédent contrat de crédit bilatéral.

En dehors des points ci-dessus, il n'a pas été conclu, pour l'année 2017 ni depuis le début de l'exercice 2018, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, ni par l'émetteur ni par une autre société du Groupe.

23. - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt

Voir le rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales au paragraphe 26.2.

24. - Documents accessibles au public

24.1 Liste des documents et méthodes de consultation

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les documents suivants ou leur copie pourront, le cas échéant, être consultés :

l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur :	au siège social de l'émetteur
tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document :	non applicable
les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document :	au siège social de l'émetteur

24.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018 : 26 avril 2018 après bourse.

25. - Informations sur les participations

La liste des filiales et participations de la Société figure en note 5.2 de l'annexe aux comptes annuels, et le périmètre de consolidation est précisé en note 2.2 de l'annexe aux compte consolidés.

26. – Annexes

26.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2017 ET FAITS MARQUANTS

Le Groupe a bénéficié de la contribution positive des dernières acquisitions (Derivation en avril 2016, Gravitas en janvier 2017 et QRMO en août 2017) à hauteur de 24 M€. Mais avec un impact négatif des variations de taux de change établi à 3,2 M€, l'activité ressort en baisse organique de 5,2% par rapport à 2016.

L'attentisme lié au Brexit, la baisse d'activité Back Office au Royaume-Uni et le volume de commandes plus faible qu'anticipé n'ont pas permis de renouer avec une croissance organique.

Sur l'ensemble de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires du Groupe s'est ainsi élevé à 179 M€, en croissance de 7,3% en données publiées par rapport à 2016 et en décroissance organique de 5,2% à taux de change et périmètre constants.

La prise de commandes sur l'année est en hausse de 8,6% et s'élève à 56 M€, contre 51,5 M€ en 2016. Le chiffre d'affaires généré par les nouveaux clients en 2017 ressort à 2,2 M€, soit 1,2% du chiffre d'affaires total.

Le Groupe a maintenu une activité soutenue de R&D (les frais de R&D représentent avant capitalisation 10,8% du chiffre d'affaires), accentuée par un effort dédié à l'innovation. Ceci permet à Linedata de mettre son expertise technologique toujours plus au service du développement de ses clients. Au-delà de l'accompagnement des réformes réglementaires et de l'enrichissement de ses offres, le Groupe a ainsi accéléré sa transformation digitale avec le lancement d'initiatives autour de l'intelligence artificielle et la poursuite de la modernisation de sa gamme applicative, notamment en Asset Management.

Les charges opérationnelles sont quant à elles en hausse par rapport à l'année 2016, mais stables à périmètre et taux de change constants, notamment les achats et charges externes (hausse des frais d'études stratégiques et frais de rebranding engagés en 2017).

Les coûts d'intégration des nouvelles acquisitions et la moindre rentabilité des activités de services ont pesé sur la profitabilité de l'exercice 2017.

L'EBITDA dégagé dans ce contexte s'élève à 43,5 M€, soit une marge d'EBITDA de 24,3% contre 29,9% en 2016. Le résultat opérationnel diminue à 30,2 M€, soit une marge de 16,9% contre 23,4% en 2016.

Le résultat net du Groupe s'établit à 19,8 M€, soit une marge nette de 11,1% (contre 23,6 M€ en 2016, soit une marge nette de 14,1%).

Il est rappelé que l'EBITDA, indicateur clé du Groupe, se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.

Le Groupe Linedata a établi ses comptes consolidés en euros selon les normes IFRS. Les états financiers 2017 présentent à titre comparatif le bilan clos au 31 décembre 2016 et le compte de résultat de l'exercice 2016 établis selon le même référentiel.

Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe par segment d'activité adoptée depuis 2014, les éléments financiers sont communiqués sur la base d'une information sectorielle par segment d'activité. Le segment Asset Management regroupe toutes les offres destinées à la gestion des fonds traditionnels et alternatifs du front au back office et le segment Lending & Leasing est constitué de l'ensemble des activités Crédits et Financements. Un segment "Autres activités" comprend l'Assurance et l'Epargne retraite (ainsi que certains éléments des centraux non affectables aux activités pour la partie bilancielle). Une présentation du chiffre d'affaires par région est maintenue en parallèle du fait notamment de l'influence significative des variations de taux de change.

Environnement

Linedata Services est un éditeur de solutions et prestataire de services spécialisé dans deux grandes activités de l'industrie des services financiers : la gestion de tout type d'investissement – "Investment Management" - (comprenant la gestion d'actifs et l'Assurance) et les Crédits et Financements.

INVESTMENT MANAGEMENT

Gestion d'actifs

L'année 2017 a été dominée par le changement, tant du point de vue politique qu'en matière de régulation, avec de nombreuses interrogations autour de ses impacts à long termes sur les marchés financiers. Aux Etats-Unis, le focus a été mis sur la simplification et la refonte des régimes actuels de conformité, alors que l'Europe vient juste d'implémenter l'une des plus ambitieuses régulation de ses marchés financiers (et au-delà) avec la directive MiFID II.

En ce qui concerne la gestion des actifs, l'environnement économique est resté tendu en raison d'un contexte mouvementé, les risques ont augmenté avec une croissance incertaine. Deux marchés clefs se distinguent toujours, les Etats-Unis et l'Europe (malgré les turbulences générées par le Brexit), avec par ailleurs une croissance spectaculaire de la Chine. La démographie (population vieillissante) a engendré de la croissance liée aux actifs accumulés et à la découverte progressive d'actifs financiers auto ou non gérés (épargne).

L'accélération des nouvelles technologies a créé de nouvelles opportunités et le montant global des actifs sous gestion a renoué avec la croissance. Cette transformation digitale continue de dynamiser le marché, mais elle engendre également des risques en modifiant les interactions et les circuits de distribution.

Les méthodes de travail se transforment au travers de l'innovation et de l'exploitation des nouvelles tendances que sont l'intelligence artificielle, le Machine Learning, les big datas et autres Analytics. Les motivations qui poussent le marché à s'équiper sont l'efficacité opérationnelle et l'automatisation : la gestion de la data, tant du point de vue de sa sécurisation que de son traitement, est au cœur des préoccupations.

Linedata a accompagné ses clients pour répondre à leurs défis tout au long de l'année 2017, avec notamment :

- L'extension de l'offre vers des services d'outsourcing et de cloud grâce à l'acquisition de deux sociétés : la société Gravitas, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud, et QRMO (Quality Risk Management & Operations), société Hong-Kongaise de service d'outsourcing et de contrôle des risques. Grâce à ces acquisitions, Linedata propose désormais des services d'outsourcing pour les fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et de hedge funds partout dans le monde ;
- L'enrichissement de Linedata Mfact, solution dédiée à l'administration de fonds, avec une automatisation accrue et de nouveaux outils de Business Process Management ;
- Plusieurs améliorations de la solution Linedata Icon Retail, pour simplifier le reporting réglementaire pour les agents de transfert ;
- L'enrichissement de la solution Linedata Global Hedge, la solution de gestion de portefeuilles de Linedata, incluant des fonctions améliorées de négociation et de gestion des ordres, de nouveaux outils de reporting et une amélioration du traçage et de l'historisation des données ;
- Une politique d'innovation soutenue illustrée par le lancement de l'offre digitale Linedata Clarity, le tableau de bord intelligent conçu pour améliorer l'identification des priorités et simplifier le processus de prise de décision des gestionnaires d'actifs ;
- L'extension du partenariat avec Morningstar, avec une intégration entre la plate-forme d'administration de fonds Linedata Admin Edge et BondPro, la bibliothèque de calculs financiers sur les instruments de taux et produits dérivés pour renforcer la gamme d'outils analytiques destinés à répondre aux besoins des fonds alternatifs et des comptes à gestion dédiée (SMA) ;
- L'intégration de la solution de réconciliation d'Electra au sein de la plate-forme de compatibilité des fonds Linedata Mfact pour accroître l'efficacité de bout en bout des activités en automatisant l'identification des exceptions et en offrant une meilleure visibilité sur le processus de gestion des exceptions ;
- Le lancement d'une version optimisée de l'interface entre le système de gestion des ordres (OMS) Linedata Longview et la plate-forme stratégique DTCC (Depository Trust & Clearing Corporation) afin de prendre en compte les exigences de la directive MiF II.

De nouveaux prix ont été reçus de l'industrie financière, parmi lesquels le « Best Portfolio Management » remis par HFM Services Awards, le prix « Best Portfolio Management Solution 2017 » de FundTech/Wall Street Letter, et la désignation de Linedata Navquest comme « Best Technology Initiative » par le Fund Intelligence Mutual Fund Service & Technology Awards.

Assurances

L'industrie de l'assurance poursuit sa mutation, non sans difficultés. Les grands acteurs du secteur terminent 2017 avec un besoin urgent de mettre en place de l'innovation technologique et de se lancer dans la transformation digitale.

Les stratégies autour de la donnée sont au cœur des enjeux avec notamment la mise en place des normes GDPR à l'échelle européenne et les menaces cybercriminelles.

CREDITS ET FINANCEMENTS

En 2017, les modèles de consommation continuent d'évoluer de la possession à l'usage, avec une demande croissante pour des solutions managées et une plus grande autonomie des utilisateurs. Les attentes des acteurs du marché des crédits d'équipement ont continué de s'axer autour de la transformation digitale de l'intégralité du processus d'attribution du crédit, y compris l'interface utilisateur, à l'image de la banque de détail.

Les marchés nord-américains et européens continuent de constituer l'essentiel du potentiel d'affaires pour le segment crédits et financements dédié automobile et équipement. Le marché Européen stagne en 2017 mais reste dominé par la Grande Bretagne et si la région APAC est en croissance, l'Amérique du nord est en berne. Les marchés des pays émergents connaissent eux encore en 2017 une forte croissance.

En Amérique du nord, la nouvelle administration a confirmé son souhait d'accroître et de faciliter le financement des entreprises en diminuant les contraintes réglementaires, pour stimuler la croissance grâce au volume et à la prise de risques. La pression compétitive d'un marché déjà occupé par de nombreux acteurs, se renforce par l'entrée de nouveaux venus aux pratiques agressives et par les consolidations multiples.

De façon globale, l'automatisation et l'amélioration de l'expérience clients grâce à la digitalisation ainsi qu'une approche analytique sont des attentes fortes des institutions de ces segments d'activité, qui ont dû faire face une fois de plus en 2017 à la nécessité de réduire les coûts et de mettre en place des économies d'échelles.

Globalisation, digitalisation et industrialisation des chaînes de valeur ont continué d'être au cœur de la politique commerciale et d'investissement de Linedata en 2017, avec notamment :

- La poursuite des migrations Ekip³⁶⁰ sur la Base Installée.
- De nouvelles références en Afrique subsaharienne et en France.
- Le lancement de deux projets d'innovations : déploiements d'outils de tests automatiques et d'Ekip Mobil.
- Des enrichissements de la solution Linedata Capitalstream tout au long de l'année, pour une conformité et un reporting toujours plus efficaces.
- L'intégration de la solution ExactBid RIMS dans Linedata Capitalstream, éditeur de logiciel leader dans le domaine de la *due diligence* pour l'immobilier, améliorant l'efficacité et l'exactitude des données fournies, qui offre aux clients une évaluation du risque renforcée.

Linedata Capitalstream a été salué par Aite Group pour l'enrichissement de ses fonctionnalités dans l'étude « Commerical Loan Origination : Scoping the Market and Comparing the Vendors ». Dans cette étude, Aite Group déclare que la solution, forte de son enrichissement, est un exemple de résultat de la stratégie d'investissement de Linedata en R&D.

Réalisations de l'exercice

Asset Management

Le segment Asset Management a connu un début d'année 2017 favorable avec une croissance organique à nouveau positive. Les synergies avec l'intégration de Gravitas permettant une offre combinée de progiciels et de services d'externalisation particulièrement bien adaptée aux enjeux des hedge funds ont permis de dynamiser le segment.

Bien que l'activité de ce segment en Europe pâtit de l'attentisme des acteurs post-Brexit, l'activité est restée dynamique tout au long du premier semestre 2017. Les ventes, principalement orientée en Amérique du Nord et en Asie, ont permis de contribuer à l'expansion de cette activité.

Au cours du deuxième semestre 2017, l'activité s'est maintenue à un bon niveau. Linedata a profité de l'intégration de la société QRMO acquise en août 2017 a contribué au maintien du niveau d'activité. Toutefois, le segment d'activité se montre en légère décroissance par rapport à 2016 en raison de la baisse d'activité *Back Office* au Royaume-Uni en raison de l'attentisme post-Brexit.

Au total, le chiffre d'affaires du segment Asset Management s'élève à 118,8 M€, en croissance de 19,6% en données publiées par rapport à 2016, mais une baisse de 1,9% à taux de change et périmètre constants.

La maîtrise des charges d'exploitation, incluant notamment un recours accru aux ressources offshore du Groupe pour les prestations de support et R&D, a permis de maintenir un bon niveau d'EBITDA à 27,9 M€, soit une marge de 23,5% contre 30,5% en 2016, tandis que le résultat opérationnel diminue à 20,2 M€, soit une marge de 17% (contre 24,5% en 2016).

Lending & Leasing

Le chiffre d'affaires sur la période trimestrielle est en baisse en raison de retards de commandes en Amérique du Nord sur l'année 2016, bien que cette zone reste très porteuse à moyen terme.

L'Europe affiche un niveau d'activité stable permettant un maintien du chiffre d'affaires sur le premier trimestre 2017.

Plus globalement, au cours du premier semestre 2017, en Europe et en Afrique du Nord, le Groupe tire parti de revenus supplémentaires liés à la migration de sa base installée sur la nouvelle offre Linedata Ekip³⁶⁰. Ces

projets de montées de versions ont nécessité des dépenses plus importantes en matière de tests afin de fournir aux clients des solutions adaptées à leurs environnements. En Amérique du Nord, l'activité est pénalisée par un niveau de commandes particulièrement faible.

Le segment d'activité a connu en fin d'année un niveau de commande faible en Amérique du Nord. Une décroissance s'est amorcée en raison de l'effet de base négatif en Europe, lié à un niveau élevé de revenu de licences perpétuelles reconnu en 2016 sur les migrations de la base installée sur la nouvelle version de Linedata Ekip³⁶⁰.

Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires du segment Lending & Leasing s'établit à 54,9 M€, en recul de 7,7% par rapport à 2016 (-6,8% à taux de change constants).

L'ajustement proactif des coûts directs au volume d'activité a permis de maintenir la rentabilité du segment. L'EBITDA diminue à 13,5 M€, soit une marge de 24,5% contre 25,1% en 2016, de même que le résultat opérationnel à 7,9 M€ soit une marge de 14,5 % (contre 17,2% en 2016).

Autres activités

Avec un chiffre d'affaires de 5,3 M€, ce segment ressort en diminution de 33,7% sur l'année 2017.

L'EBITDA s'établit à 2,1 M€, soit une marge d'EBITDA de 40,7% (contre 58,4% en 2016), et le résultat opérationnel à 2,1 M€, soit une marge de 39,4% (56,5% en 2016).

Événements particuliers de l'exercice

Acquisition de Gravitas Technology Services

Le Groupe a acquis le 27 janvier 2017 la totalité des actions de la société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds. Gravitas offre des services innovants qui reposent sur une plate-forme technologique permettant l'intégration d'outils propriétaires et tiers. L'outsourcing permet à ses clients d'accéder à des services de premier rang fondés sur un modèle de coûts variables et mutualisés.

Implantée principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) par l'intermédiaire d'une filiale, Gravitas compte plus de 80 personnes aux Etats-Unis et 180 personnes en Inde. La société se positionne comme l'un des acteurs de référence dans son secteur et accompagne plus de 80 hedge funds de toute taille sur le marché nord-américain. Elle a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 26,5 M\$ en 2016. L'acquisition a été réalisée par Linedata Services Inc, filiale américaine du Groupe.

En combinant ses plates-formes logicielles avec les services de Gravitas, Linedata pourra offrir au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients, et permettra à Gravitas de diffuser ses services à l'échelle mondiale.

Acquisition de Quality Risk Management & Operations (QRMO)

Le Groupe a conclu le 7 août 2017 l'acquisition de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO), un fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs.

Par cette acquisition, Linedata développe ses activités d'outsourcing et renforce sa présence en Asie. Linedata accroît ainsi sa capacité à offrir ses services partout dans le monde, 24 heures sur 24. Quant à QRMO, ce rapprochement lui permet d'élargir son offre en intégrant l'ensemble de la palette de solutions technologiques de Linedata.

Fondée en 2006, QRMO est une société indépendante de premier plan, spécialisée dans l'outsourcing et le contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Ses clients hedge funds gèrent collectivement plus de 5 milliards de dollars d'encours, très diversifiés en termes de complexité de stratégie, de taille d'actifs et de degré de maturité. QRMO leur offre la possibilité d'externaliser en totalité ou en partie leur gestion des risques et leurs opérations middle et back-office. La société est établie à Hong Kong, compte plus de 30 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 M\$ en 2016.

Autres éléments

Une nouvelle filiale du Groupe, Linedata L&C Inc, a été créée aux Etats-Unis en décembre 2017 en vue de procéder à une recapitalisation des sociétés américaines du Groupe. Elle n'a pas eu d'activité sur l'exercice 2017.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2017

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont établis selon le référentiel IFRS. Le comparatif au titre de l'exercice 2016 a été établi selon les mêmes normes.

Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017 et appliquées par le Groupe n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Par rapport à l'exercice 2016, le périmètre de consolidation a été étendu à Gravitas Technology Services, société américaine acquise en janvier 2017, et à sa filiale indienne Gravitas Technology Private Limited, ainsi qu'à la société Quality Risk Management acquise en août 2017.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 179 M€, en hausse de 7,3% par rapport à 2016. A taux de change et périmètre constants, l'activité ressort en décroissance organique de 5,2% par rapport à 2016.

Sur l'exercice, les activités récurrentes (maintenance, licences récurrentes et ASP) représentent 71% du chiffre d'affaires contre 73% en 2016, avec une légère augmentation en valeur à 127,3 M€ (121,2 M€ en 2016).

Composition du chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires consolidé s'analyse comme suit.

Par segment d'activité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CA 2016	CA 2017	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2016	% du CA 2017
Asset Management	99,4	118,8	19,6%	(1,9%)	59,6%	66,4%
Lending & Leasing	59,5	54,9	(7,7%)	(6,8%)	35,6%	30,7%
Autres activités	8,0	5,3	(33,7%)	(33,7%)	4,8%	3,0%
CHIFFRE D'AFFAIRES	166,8	179,0	7,3%	(5,2%)	100,0%	100,0%

Par région :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CA 2016	CA 2017	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2016	% du CA 2017
Europe du Sud	58,2	56,0	(3,8%)	(3,9%)	34,9%	31,3%
Europe du Nord	36,3	30,9	(14,8%)	(12,7%)	21,7%	17,3%
Amérique du Nord	66,7	84,8	27,2%	(3,3%)	40,0%	47,4%
Asie	5,7	7,4	28,9%	8,2%	3,4%	4,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	166,8	179,0	7,3%	(5,2%)	100,0%	100,0%

Marges et Résultats

L'EBITDA s'élève à 43,5 M€ soit une marge d'EBITDA de 24,3% contre 29,9% en 2016. Le résultat opérationnel du Groupe (EBIT) s'établit à 30,2 M€ pour l'exercice 2017, soit une marge d'EBIT de 16,9%.

L'EBITDA et le résultat opérationnel s'établissent comme suit par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	EBITDA				EBIT			
	2016	2017	% du CA 2016	% du CA 2017	2016	2017	% du CA 2016	% du CA 2017
Asset Management	30 297,0	27 927,0	30,5%	23,5%	24 380,0	20 167,0	24,5%	17,0%
Lending & Leasing	14 950,0	13 466,0	25,1%	24,5%	10 223,0	7 943,0	17,2%	14,5%
Autres activités	4 653,0	2 150,0	58,4%	40,7%	4 500,0	2 083,0	56,5%	39,4%
TOTAL	49 900,0	43 543,0	29,9%	24,3%	39 103,0	30 193,0	23,4%	16,9%

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 2,6 M€ contre 1,9 M€ en 2016, les taux d'intérêts plus faibles pour les nouveaux emprunts souscrits en 2016 et 2017 permettant de contrebalancer l'impact de la hausse de l'encours moyen des emprunts. Les autres produits et charges financiers (charge nette de 5,3 M€) sont essentiellement constitués des gains et pertes de change sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères dont l'impact net est de -5,2 M€ par rapport à 2016.

La charge d'impôt s'élève à 2,5 M€, contre 12,4 M € en 2016, compte tenu de l'impact de la réforme fiscale américaine et de l'effet fiscal des pertes de change constatés par Linedata Services SA (impact de 20% sur le taux effectif d'impôt).

Le résultat net s'établit ainsi à 19,8 M€, représentant 11,1% du chiffre d'affaires. En 2016, le résultat net s'élevait à 23,6 M€, soit 14,1% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net dilué par action est de 2,75 € (contre 3,27 € en 2016).

Le Groupe a continué à investir en Recherche & Développement sur ses produits et a accéléré ses programmes portés sur l'innovation tels que l'intelligence artificielle. En atteste le grand projet AMP (Asset Management Platform), visant à offrir au marché une plateforme nouvelle et entièrement orientée vers l'expérience utilisateur et la transformation digitale. Une première version devrait être commercialisée d'ici la fin d'année. Le montant total des dépenses de Recherche & Développement, soit 19,4 M€, représente 10,8% du chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2016 où elles représentaient 10,4% du chiffre d'affaires (17,3 M€ en 2016). Une partie de ces dépenses a été capitalisée pour un montant de 5,1M€. Par ailleurs, une quote-part des charges de Recherche & Développement, pour un montant net de 0,5 M€ au titre de l'exercice 2017, a pu être utilisée pour bénéficier de Crédits d'Impôt Recherche, uniquement à l'étranger.

Financement et structure financière

La structure financière au 31 décembre 2017 est la suivante :

- capitaux propres : 115,4 M€ (114,9 M€ au 31 décembre 2016),
- endettement net : 77,7 M€ (39,7 M€ au 31 décembre 2016),
- ratio dettes nettes sur capitaux propres : 67,3% (contre 34,3% au 31 décembre 2016).

L'évolution des capitaux propres comprend essentiellement, outre le résultat de l'exercice, le versement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, d'un dividende d'un montant net total de 10,77 M€, l'effet de la réduction du capital par annulation d'actions propres pour 1,7 M€ et l'impact négatif des écarts de conversion à hauteur de -7,3 M€.

La variation de l'endettement par rapport au 31 décembre 2016 inclut d'une part la souscription d'un nouveau crédit bancaire de 20 M€ et 21,4 M\$, de deux crédits bilatéraux de 5 M€ chacun et d'une ouverture de crédit utilisée à hauteur de 2 M€ et d'autre part les remboursements du crédit bancaire de 4,3 M\$, des crédits bilatéraux à hauteur de 2,5 M€ et du crédit-bail immobilier à hauteur de 1,4 M€.

Comme indiqué en note 8.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le Groupe Linedata a satisfait au 31 décembre 2017 à l'obligation de respect du ratio financier prévue au titre de la dette bancaire et obligataire.

Comparaison avec les perspectives

Sur l'ensemble de l'exercice 2017, Linedata prévoyait dès octobre 2017 avec l'intégration de Gravitas et QRMO une progression de son activité grâce à l'apport de revenu de ses dernières acquisitions. A contrario, la diminution anticipée du chiffre d'affaires organique, conjuguée aux coûts d'intégration des nouvelles entités et aux charges de R&D supplémentaires, a conduit le Groupe à afficher une performance opérationnelle en retrait par rapport à 2016.

Litiges

Les litiges connus à ce jour par la Société Linedata Services ou le Groupe ont été provisionnés dans les comptes sur la base de la meilleure estimation du management à la date d'arrêté des comptes. Il s'agit essentiellement de litiges divers avec des salariés.

Comme indiqué en note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, compte-tenu de l'évolution d'un contentieux fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb, le Groupe a décidé de constituer une provision pour couvrir la totalité du risque.

Risques et gestion des risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe peuvent s'analyser comme suit :

Risques financiers : ils sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe, sous la supervision de la Direction Générale qui valide les décisions prises en la matière. La note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les éléments relatifs à ces risques, dont on retiendra notamment :

- les risques de taux d'intérêts : les emprunts à taux variables sont assortis de contrats de couvertures de taux (pour 74,75% des encours des dettes syndiquées en conformité avec les engagements pris envers les banques prêteuses) ; dans ce cadre, Linedata Services a souscrit deux contrats de swaps de taux ;
- les risques de change : ils concernent essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères, qui ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique, les opérations commerciales courantes avec les filiales, dont l'incidence n'est pas significative, et les prêts en devises
- le risque sur actions : la trésorerie disponible des sociétés du Groupe est placée en SICAV monétaires ou comptes rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital ;
- le risque de liquidité : Linedata Services estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques opérationnels :

- Linedata s'attache à prévenir les risques liés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe, afin d'assurer la continuité d'activité en ce compris pour les prestations de services d'applications envers les clients. Le Groupe a dans ce cadre mis en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information, reposant sur une équipe dédiée à la sécurité et incluant notamment une politique de sécurité au niveau du Groupe et des plans de continuité d'activité.
- Linedata ne réalise aucun chiffre d'affaires hors Groupe dans un pays à risque d'instabilité politique, mais maintient une vigilance proactive sur ce point.
- Le Groupe mène régulièrement auprès des services concernés des actions de sensibilisation et prévention contre les risques de fraude et escroquerie.

Risques juridiques :

- En tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, Linedata doit veiller à l'adaptation de ses produits aux évolutions législatives et réglementaires auxquels sont assujettis ses clients dans leurs différentes juridictions.

- Le Groupe doit veiller à la protection des actifs immatériels constitués par sa propriété intellectuelle, notamment par le dépôt de codes sources et de marques, et s'assurer également de la non-violation de la propriété de tiers en particulier par des actions de sensibilisation des collaborateurs.

ACTIVITE DE LINEDATA SERVICES S.A. DURANT L'EXERCICE 2017 ET FAITS MARQUANTS

Depuis la réorganisation juridique du Groupe intervenue en 2009, Linedata Services exerce une activité de holding animatrice de son Groupe.

Les principaux faits marquants de l'exercice pour la société mère du Groupe ont été :

- l'augmentation de capital à la suite de l'émission de 673 actions de préférence ;
- la réduction de capital de 48.026 euros par annulation de 48.026 actions auto-détenues ;
- l'acquisition de la société Gravitas Technology Services ;
- l'acquisition de la société Quality Risk Management & Operations (QRMO).

L'Assemblée Générale du 27 avril 2017 a procédé à un changement de mode de gouvernance instaurant un Conseil d'Administration. Monsieur Anvaraly Jiva a été nommé Administrateur et par la suite désigné par le Conseil Président Directeur Général. L'Assemblée Générale a nommé en qualité d'Administrateur Monsieur Vivien Levy-Garboua, Madame Sofia Merlo, Madame Lise Fauconnier et Madame Shabrina Jiva. Leur mandat est d'une durée de deux ans. L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat de Commissaire aux comptes de la société Ernst & Young et Autres et n'a pas renouvelé le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la Société Auditex en application de l'article L. 823-1, al.2 du Code de commerce. L'Assemblée Générale a par ailleurs accordé diverses autorisations financières au nouveau Conseil d'Administration et a transféré à ce dernier des autorisations antérieurement consenties par l'Assemblée au Directoire.

COMPTES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES SA POUR L'EXERCICE 2017

Les comptes de l'exercice 2017 de Linedata Services SA ont été établis selon les normes comptables françaises. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que la Société avait opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale, avec ses deux filiales françaises Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, à partir de l'exercice 2007 pour une durée de 5 ans, puis renouvelée par tacite reconduction

Situation financière de la Société

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève en 2017 à 6 M€ contre 4,5 M€ en 2016. Il est constitué quasiment en totalité de prestations aux autres sociétés du Groupe.

Les charges externes sont en nette progression compte tenu de la prise en charge d'une année pleine du loyer de crédit-bail immobilier du siège social de la société, de la hausse des honoraires liée notamment au rebranding effectué fin 2017 et des commissions et autres frais liés à la souscription des nouveaux emprunts. Les frais de personnel sont également en hausse par rapport à 2016.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à -4,4 M€ (contre -3,1 M€ en 2016).

Le résultat financier est positif à 9,8 M€. Il inclut les dividendes reçus des filiales pour 14,8 M€ (20,2 M€ en 2016), les charges des intérêts d'emprunts et pertes et gains de change pour 1,9 M€ (2,5 M€ en 2016), et une dotation à la provision pour dépréciation des titres de Linedata Services Asset Management à hauteur de 4,3 M€ (titres qui avaient fait l'objet d'une reprise de provision pour dépréciation de 9,8 M€ en 2016) compte tenu de la mise à jour de l'évaluation de valeur de cette filiale liée à l'évolution de son activité.

Après résultat exceptionnel de 0,05 M€ et une charge d'impôt sur les sociétés de 3,7 M€ dont 1,4 M€ liés à l'effet de l'intégration fiscale, le résultat net s'établit à 9,1 M€.

La Société n'exerce pas d'activité de Recherche & Développement.

Il est précisé que les comptes incluent des charges de caractère somptuaire visées par les articles 39-4 et 223 quater du CGI, constituées par les amortissements excédentaires des véhicules de fonction à hauteur de 32 K€. A ce titre la Société a acquitté un impôt théorique de 11 K€. Ils incluent également des dépenses ou charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, à savoir la taxe sur les véhicules de fonction et la taxe annuelle sur les bureaux en Ile-de-France, pour un montant total de 29 K€ correspondant à un impôt théorique de 10 K€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé en date du 27 avril 2017 la distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, d'un dividende de 1,50 € par action, soit un montant total théorique de 11.012.073 €. Le dividende a été mis en paiement en numéraire le 7 juillet 2017 pour un montant total de 10.775 K€ (au cours de l'exercice 2016, le dividende mis en paiement le 8 juillet 2016 était composé d'une quote-part ordinaire d'un montant brut de 1,40 € par action et d'une quote-part exceptionnelle d'un montant brut de 3,00 € par action, soit un montant total théorique de 32.209.681 €).

La Société n'a pas accordé de prêts à d'autres sociétés que ses filiales directes ou indirectes.

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe se présente comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(en milliers d'euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					23					3
Montant total HT des factures concernées	85	-	2	41	128	-	1	-	9	10
Pourcentage du montant total HT des achats de l'exercice	1,5%	-	0,0%	0,7%	2,2%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						-	0,0%	-	0,2%	0,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

	Article D. 441-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice				
(en milliers d'euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre cumulé de factures concernées					107					-
Montant cumulé HT des factures concernées	355	82	-	-	437	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	6,2%	1,4%	-	-	7,7%					
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année						-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré en note 9.2 de l'annexe aux comptes sociaux.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint en annexe 2 au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Enfin, la Société étant cotée sur le Marché Euronext Paris, les informations prévues aux articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce sur la manière dont la Société et ses filiales prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité ainsi que sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable font l'objet d'un "rapport sur la responsabilité sociale et environnementale" présenté en annexe 3 au présent rapport.

ACTIVITE DES FILIALES

Cette activité est retracée globalement dans la description de l'activité du Groupe pour l'exercice 2017. Elle s'analyse de la manière suivante selon les métiers :

Asset Management

Cette activité est répartie sur la plus grande partie des sociétés du Groupe, du fait notamment de l'historique des acquisitions.

En France, *Linedata Services Asset Management* exploite et commercialise essentiellement les produits de gestion d'actifs "front to back" du Groupe comme Linedata Longview, Linedata Compliance et le progiciel de back-office Linedata Chorus. *Linedata Services Luxembourg* est orientée principalement sur les produits de front, middle et back-office en gestion d'actifs. En Amérique du Nord, *Linedata Services Inc.* développe et distribue essentiellement les progiciels de front et middle-office Linedata Longview et Linedata Compliance. *LD Services Inc* et sa filiale irlandaise *Linedata Limited* commercialisent les progiciels de back-office Mfact et Mshare à destination des gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutual Funds) situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales notamment offshore. Au Royaume-Uni, *Linedata Ltd* propose simultanément Linedata Icon pour le back-office, les produits de front et middle-office, et les progiciels de gestion dédiés aux hedge funds comme Linedata Global Hedge. Ses filiales aux USA et à Hong Kong proposent les mêmes offres.

On notera que la dynamique de synergie commerciale entre les divers produits et pays du Groupe permet à chaque société de commercialiser non seulement ses logiciels historiques tels qu'énumérés ci-dessus, mais également les offres de toutes les autres sociétés, ainsi bien sûr que les solutions associant plusieurs des produits du Groupe.

Assurance

Cette activité est exercée en France par *Linedata Services Asset Management*, qui commercialise les offres d'Assurance Vie et d'Epargne Retraite avec Linedata Master I.

Crédits et Financements

Les progiciels Linedata Ekip et Profinance sont principalement commercialisés par *Linedata Services Leasing & Credit* ; *Linedata Limited* (au Royaume-Uni), *Linedata Lending and Leasing Inc* (aux USA) et *Linedata Lending and Leasing Corp* (au Canada) commençant à distribuer ces produits dans certaines zones géographiques nouvelles. Le progiciel Linedata Capitalstream est essentiellement commercialisé par les deux entités qui ont acquis les actifs de l'activité, à savoir *Linedata Lending and Leasing Inc* à partir des USA, et *Linedata Lending & Leasing Corp* au Canada.

Autres

Les filiales *Linedata Services Tunisie* et *Linedata Maroc* assurent les activités de hotline, développements spécifiques de proximité, assistance et consulting essentiellement autour du produit Linedata Ekip et des offres Asset Management en Europe.

Linedata Technologies Tunisie et *Linedata Services (Latvia)* assurent les activités de développement, de recette et de maintenance des produits du Groupe.

Linedata Services India Private Limited fournit des prestations d'assistance en avant-vente et de développement notamment autour des produits de Crédits et Financements.

Linedata S.A. de C.V. (créée en cours d'année 2016 au Mexique), *Linedata Services (UK) Ltd* et *Linedata Services Canada Inc* n'ont pas d'activité sur l'exercice.

Linedata L&C Inc créée en décembre 2017 dans le cadre de la recapitalisation des filiales américaines du Groupe n'a pas eu d'activité sur l'exercice 2017.

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Transfert des actifs de Linedata Lending & Leasing Inc à Linedata L&C Inc

Le Groupe, dans le cadre d'une opération de recapitalisation interne des sociétés américaines, a procédé au transfert des actifs de la société Linedata Lending & Leasing Inc à la société nouvellement constituée à la fin de l'année 2017, Linedata L&C Inc.

Renégociation de l'emprunt bancaire senior et autres financements

Dans le cadre de l'acquisition de Gravitas, Linedata Services a conclu un nouveau contrat de crédit bancaire en janvier 2017, lui permettant le financement partiel de l'acquisition et le remboursement par anticipation de son emprunt syndiqué senior. Les nantissements consentis sur les titres de certaines de ses filiales et sur des prêts intragroupes en garantie notamment de l'ancien emprunt syndiqué ont fait l'objet d'une mainlevée globale avec l'accord des créanciers obligataires.

A cette occasion, Linedata Services a également renégocié les termes et conditions de l'emprunt obligataire souscrit en 2015, en vue d'autoriser le nouveau contrat de crédit bancaire et d'assurer la cohérence entre les conditions des deux emprunts bancaire et obligataire.

La Société a par ailleurs souscrit respectivement en juin et juillet 2017 deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissables sur 5 ans, et obtenu une ouverture de crédit d'un montant maximum de 5 M€ sur une durée d'une année.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2018, Linedata poursuivra ses efforts visant à retrouver une croissance organique pérenne au travers de ses nouvelles offres de solutions et tirera partie des synergies liées à l'acquisition des sociétés Gravitass et Quality Risk Management & Operations (QRMO).

PRISES DE CONTROLE ET SOCIETES CONTROLEES

Linedata Services a acquis au cours de l'exercice le contrôle de la société Gravitass Technology Services, acquise par Linedata Services Inc, et de sa filiale Gravitass Technology Private Limited, ainsi que de la société Quality Risk Management & Operations (QRMO).

En conséquence, la société mère du Groupe contrôle au 31 décembre 2017 les sociétés suivantes :

Nom de la société	Pays	% du capital détenu
Linedata Services Leasing & Credit SAS	France	100%
Linedata Services Asset Management SAS	France	100%
Linedata Services Luxembourg S.A.	Luxembourg	100%
Linedata Services Lending & Leasing S.L.	Espagne	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Irlande	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Technologies Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Maroc SARL	Maroc	100%
Linedata Services Inc.	USA	100%
LD Services Inc	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Lending and Leasing Inc.	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Corp	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Canada Inc	Canada	100%
Linedata Lending and Leasing Corp.	Canada	100%
Linedata Services (H.K.) Limited	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services India Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata S.A. de C.V.	Mexique	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Services LLC	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata L&C Inc	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%

La Société n'a pas établi de succursale.

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe 1 l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice. Nous vous y donnons également les informations requises sur l'actionnariat salarié, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique et les actions détenues en propre par la Société.

Des rapports spéciaux du Conseil d'Administration donnent les informations requises concernant les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés et dirigeants du Groupe et les attributions gratuites d'actions à ces salariés et dirigeants.

EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION

Introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 17 mai 2000, Linedata Services est cotée au Marché Euronext Paris (anciennement Eurolist by Euronext) – Compartiment B depuis le 21 février 2005. L'action est entrée dans l'indice SBF 250 à compter du 22 août 2001, dans les indices CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190 le 21 février 2005, et dans l'indice EnterNext PEA-PME 150 le 17 novembre 2014. Elle figure également dans la composition de l'indice IT.CAC.

L'action est devenue éligible au SRD "long-seulement" à compter du 24 décembre 2012.

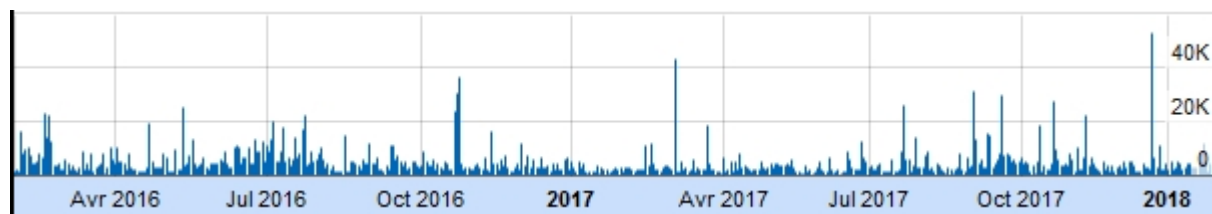
Cours de l'action Linedata Services sur deux ans

(cours en euros)



Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans

(en milliers de titres – source Euronext– arrêté au 29 janvier 2018)



APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Nous vous avons présenté les comptes annuels de Linedata Services S.A. et les comptes consolidés du Groupe Linedata Services et vos Commissaires aux comptes ont relaté dans leur rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de leur mission.

Le Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Sociale n'a pas formulé d'observations à joindre en annexe au présent rapport.

Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

RESULTAT DE LINEDATA SERVICES S.A. ET AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de 9.095.507,12 euros. Le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice	9.095.507,12 €
Autres réserves	13.620.431,54 €
	=====
Bénéfice distribuable	22.715.938,66 €

En vous rappelant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

Somme distribuée à titre de dividende aux actionnaires,
1,35 € (1) pour chacune des 7.293.356 actions de catégorie A, les 673 actions de catégorie B composant le capital social n'ayant pas droit aux dividendes (2) : 9.846.030,60 €

Le solde au poste Autres Réserves, soit 12.869.908,06 €

(1) Le montant unitaire du dividende s'entend avant prélèvements sociaux si les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le bénéfice correspondant aux dividendes non versés au titre des actions propres sera affecté au poste Report à nouveau.

Il est précisé que le montant brut perçu du dividende :

- est éligible, conformément à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, à l'abattement de 40% réservé aux bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à raison de tout dividende reçu ou à recevoir au cours de l'année 2017 ;
- est assujetti, pour les bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à un prélèvement prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts au taux de 21% lors du versement, le montant ainsi prélevé s'imputant sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, sauf demande de dispense de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater pour les personnes physiques

appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année ne dépasse pas certaines limites.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué par action les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31/12/14 : dividende de 0,65 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/15 : dividende de 4,40 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/16 : dividende de 1,50 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ARTICLE L.225-100-1 4°)

Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités sont faibles.

Le Groupe est néanmoins conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement, notamment des potentielles émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la consommation énergétique des serveurs, et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les principales actions mises en œuvre sont présentées dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (anciennement appelée « rapport RSE ») annexée au présent rapport.

L'activité d'éditeur de logiciels relevant du secteur tertiaire, le transport est la principale source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe. Le Groupe a donc opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air. Par ailleurs, Linedata a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements et à favoriser le recours aux outils de conférence à distance.

Linedata ne comptabilise pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En 2017, Linedata Services a poursuivi la démarche de renforcement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques initiée les années précédentes.

L'Audit Interne a réalisé les missions d'audit conformément au Plan d'Audit 2017 et mis en place un suivi des actions correctives et recommandations issues des missions antérieures.

Depuis 2017, un Code d'éthique et de conduite professionnelle Linedata est en place au niveau Groupe et est destiné à faire l'objet d'une campagne annuelle de validation (par signature électronique) par tous les collaborateurs et nouveaux entrants.

1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne correspond aux moyens, comportements et procédures mis en œuvre afin de :

- contribuer à la maîtrise des activités du Groupe, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par les instances de direction,
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, aussi bien conçus et aussi bien appliqués soient-ils, ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la Société.

La probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la Société. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système et processus. Ces limites résultent de nombreux facteurs, notamment les incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs. Le choix de traitement d'un risque s'effectue notamment en arbitrando entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, prenant en compte leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque, ceci afin de ne pas entreprendre des actions inutilement coûteuses.

2 Périmètre

Le présent rapport couvre l'intégralité du périmètre consolidé du Groupe, à savoir la société mère, Linedata Services SA, et l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale, c'est-à-dire les sociétés que le Groupe contrôle de manière exclusive, directement ou indirectement. Il est précisé que l'ensemble des filiales rentre dans ce périmètre.

Rédigé avec l'appui des équipes opérationnelles, le présent chapitre tient compte des travaux et revues diligentés par l'Audit interne Groupe, le Comité d'Audit et les Commissaires aux comptes.

3 Les composantes du contrôle interne

3.1 Organisation du Groupe

Le Groupe se structure autour de fonctions transversales (Finance, IT, RH, ...) et de segments d'activités (appelés « Business lines ») correspondants aux différents métiers de Linedata.

Les Business Lines regroupent les équipes et moyens concourant à servir les grands marchés de Linedata que sont l'Asset Management et les Crédits & Financements. Une Business Line peut inclure une ou plusieurs entités juridiques dans un ou plusieurs pays.

Le siège du Groupe (le "Corporate") a quatre rôles principaux :

- définir et diriger les orientations stratégiques du Groupe,
- vérifier les progrès et les résultats,
- définir et contrôler l'application de règles pour garantir l'intégrité du Groupe ; ces règles s'imposant à tous les segments,
- diffuser le savoir-faire et les innovations pour développer les avantages compétitifs du Groupe.

3.2 Organisation du système de contrôle interne

Linedata Services a organisé ses systèmes de contrôle autour des principes suivants :

- une Direction Financière Groupe, des Responsables Financiers par Business Line, un Directeur du contrôle financier Groupe rattaché à la Direction Financière et des contrôleurs de gestion spécialisés par région et Business Line ;
- une équipe d'Audit Interne Groupe rattachée au Président Directeur Général ;
- un "reporting" financier par Business Line et consolidé au niveau du Groupe ;
- un suivi opérationnel formalisé à un niveau très fin, permettant une vision détaillée par la Direction de chacun des métiers et de chacune des régions du Groupe, de leurs performances et de leurs perspectives, ainsi qu'un contrôle de la fiabilité des informations comptables ;

- l'amélioration permanente de la formalisation de procédures au niveau du Groupe, tant sur les aspects de contrôle opérationnel que dans les domaines comptables, financiers, administratifs ;
- un processus de gestion de la croissance externe portant tant sur les études préalables aux acquisitions que sur l'intégration des entités après l'acquisition.

Les Responsables Financiers (Directeurs Administratifs et Financiers ou Contrôleurs Financiers selon les Business Lines) répondent au Directeur Financier du Groupe. Les contrôleurs de gestion répondent au Directeur du contrôle financier Groupe, lui-même rattaché au Directeur Administratif et Financier du Groupe. Les fonctions financières "Corporate" incluent deux contrôleurs de gestion affectés à la production du reporting Groupe et au suivi des charges des fonctions transversales.

Les procédures et descriptions de processus ont été formalisés et mis en relation avec la cartographie des risques et les systèmes d'informations financières, en Europe du Sud, en Europe du Nord, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord, en Inde et en Asie.

Le Groupe a poursuivi au cours de l'exercice l'amélioration de la formalisation des procédures existantes et du contrôle de leur respect.

4 Gestion des risques

Dans un environnement incertain et en évolution permanente, une gestion proactive des risques est un élément essentiel de développement durable de l'activité.

La gestion des risques est un chantier commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Elle vise à être globale et doit couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société. La gestion des risques est un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Le risque représente la possibilité que survienne un événement dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société et sa réputation. La gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société,
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs,
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société,
- mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

4.1 Cadre organisationnel

La maîtrise de l'exposition aux risques décentralisés repose sur les responsables locaux, au plus près des risques liés aux activités qu'ils exercent ou supervisent.

La gestion des risques au niveau du Groupe est coordonnée par l'Audit Interne notamment dans le cadre de l'identification, de l'analyse et du traitement des risques.

L'Audit Interne anime et coordonne, pour le compte du management, le processus de cartographie des risques majeurs du Groupe à partir d'une démarche d'identification et d'évaluation des risques (processus de "Risk Assessment").

4.2 Cartographie des risques majeurs

L'évaluation des risques est un élément clé du contrôle interne car il est destiné à fournir à la Direction une vue des événements qui pourraient influencer sur la réalisation des objectifs. La capacité à identifier, évaluer et gérer les risques est souvent révélatrice de la capacité d'une organisation à réagir et à s'adapter au changement. La cartographie des risques prend en compte le modèle économique de la Société et permet de hiérarchiser les risques et déterminer les actions prioritaires.

Sur la base de cette cartographie des risques, l'équipe en charge de la mission de contrôle interne a constitué un recueil des risques identifiés, a défini les grands processus de l'entreprise avec les risques associés à chacun et déterminé les niveaux d'urgence pour la formalisation et la standardisation des procédures correspondantes. Une attention particulière a été portée en 2017 à la prévention des risques de corruption, en lien avec les exigences de la loi SAPIN II.

Le processus de Risk Assessment est coordonné par l'Audit Interne Groupe et la cartographie est actualisée chaque année.

L'analyse des risques repose sur 3 critères de cotation :

- l'impact du risque ;
- la probabilité de survenance du risque ;
- le dispositif de contrôle mis en place pour réduire l'impact ou la probabilité de survenance du risque.

Les analyses réalisées par région ont été consolidées. La matrice et la cartographie des risques majeurs du Groupe ont contribué à faire le lien avec les facteurs de risques et à élaborer le Plan d'Audit Interne Groupe.

5 Activités de contrôle

Les activités de contrôle visent à s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne. Le contrôle est exercé en premier lieu par chaque Direction Opérationnelle et Fonctionnelle.

5.1 Revue de performance et reporting

Chaque Business Line élabore un budget annuel, des révisions budgétaires trimestrielles et un reporting opérationnel mensuel. Ces éléments sont ensuite consolidés au niveau du Groupe. Chaque mois, le reporting est préparé par les responsables opérationnels assistés du responsable Financier de la Business Line, puis présenté au Comité de Direction du Groupe. Les réunions budgétaires sont organisées selon la même méthodologie.

Le planning des réunions est compatible avec le calendrier des communications financières. Il alterne des revues limitées de l'activité du mois effectuées dans les locaux des entités, et des revues trimestrielles plus approfondies au siège. Par ailleurs, les membres de la Direction consacrent régulièrement une partie de leurs réunions à la revue financière des activités.

Le format du reporting opérationnel est défini globalement pour toutes les entités du Groupe, et adapté si nécessaire aux spécificités locales. Le contenu du reporting s'est largement enrichi au fil des années et est désormais étendu à des éléments non strictement financiers, notamment le suivi des effectifs, de la R&D, de l'activité commerciale et des projets. Le reporting intègre également les positions et les prévisions de trésorerie et le suivi du portefeuille de prospects.

Une synthèse de ces informations est transmise au Comité d'audit qui en fait un compte-rendu au Conseil d'administration.

Tous les trimestres également, un rapprochement est effectué entre le reporting opérationnel et les comptabilités statutaires des entités juridiques. Ces analyses permettent de fiabiliser tant les informations financières que les informations de gestion.

5.2 Manuel des processus

Le manuel des processus est complété au fur et à mesure de l'approfondissement de leur étude et de la formalisation des procédures et contrôles correspondants. Ce manuel a vocation à être diffusé dans l'ensemble du Groupe après revue de l'existant sur toutes les entités, normalisation et standardisation en utilisant les meilleures pratiques identifiées, et aménagements éventuels pour tenir compte de spécificités locales.

Un certain nombre de règles ont été formalisées en tant que processus et procédures concernant les activités au sein de chaque entité et notamment :

- Contrats avec les clients. En sus des validations juridiques, les contrats importants en négociation font l'objet d'une revue par les services financiers en vue de vérifier la rentabilité du contrat et d'anticiper le mode de reconnaissance des revenus et les options financières corrélatives.
- Contrôle des engagements de dépenses et investissements et délégations de signatures.
- Contrôle des charges salariales. La gestion du personnel et les augmentations de salaires sont des décisions relevant du responsable opérationnel. Le Président Directeur Général valide l'ensemble des

augmentations de salaires, le versement des bonus et les primes exceptionnelles avec la Direction Financière du Groupe. Les recrutements s'effectuent sous la responsabilité du responsable opérationnel ; une validation systématique par la Direction Financière du besoin, du profil du candidat retenu et du contrat de travail est nécessaire.

- Procédures de vente, de facturation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles ont été formalisées dans le cadre des procédures comptables Groupe diffusées auprès des entités et de leurs responsables financiers. Les règles de reconnaissance du revenu en IFRS ont été largement diffusées et actualisées le cas échéant.

5.3 Les procédures comptables, financières et administratives

Le manuel des procédures comptables, déployé initialement dans les sociétés françaises, détaille notamment les règles relatives aux principes de reconnaissance des revenus, aux immobilisations et à la Recherche et Développement, aux provisions pour créances clients et pour risques et charges, aux écritures d'inventaires. Les règles d'établissement du "reporting" mensuel ont également été diffusées.

Les procédures de consolidation sont diffusées à toutes les filiales préalablement aux périodes d'arrêté des comptes et reprennent, en sus des éléments que les filiales doivent élaborer et communiquer au siège pour la consolidation, le planning détaillé de la communication financière du Groupe. La remontée des informations est formalisée par l'utilisation du système de consolidation Magnitude.

Le processus de recouvrement des créances clients et de Credit Management a été mis au point et diffusé dans tout le Groupe depuis 2009.

Les sociétés françaises du Groupe disposent également de procédures plus spécifiques dont en particulier :

- Les procédures de gestion de trésorerie au sein de chaque entité. Toute émission de paiement ne se réalise qu'au vu de la pièce justificative (facture) approuvée et du bon de commande s'il y a lieu. Les instruments de paiement nécessitent deux signatures conjointes, contrainte donnée vis-à-vis des banques pour toutes les procurations bancaires accordées ; les consignes internes précisent en sus que les deux signataires sont en principe le Responsable opérationnel concerné et son Responsable Financier ou un membre de la Direction Générale.
- La procédure de contrôle du processus de facturation.
- Les procédures de paie, avec organigramme des responsabilités : collecte des éléments variables de paie (augmentations de salaires, attribution de primes), suivi et contrôle des demandes de congés et des autres absences, établissement des déclarations sociales.
- La procédure de notes de frais, avec la mise en place en 2012 d'un outil de traitement et contrôle des déplacements et des notes de frais dans le cadre de la politique de voyages professionnels et de remboursement de frais.
- La procédure de déclaration des cadeaux mise en place en 2017.

Des processus et procédures similaires ont été formalisés et mis en application dans les entités étrangères qui ont fait l'objet des missions de contrôle interne.

5.4 Le processus d'acquisitions externes

Bien que ce processus ne soit pas formalisé dans des procédures écrites, le Groupe a généralisé une démarche lui permettant de fiabiliser tant la validation de l'intérêt de l'acquisition que l'intégration dans le Groupe après réalisation de l'acquisition :

- Les cibles envisagées sont analysées puis sélectionnées au regard de certains critères qui ont été précisés et revus par le Conseil de Surveillance au cours de l'année 2004 et validés à plusieurs reprises depuis lors.
- Préalablement à l'opération, une phase de "due diligence" menée conjointement par le Groupe Linedata Services et ses conseils extérieurs permet de valider les éléments présentés concernant la cible : comptes, clients et fournisseurs, personnel, analyse des risques et des engagements.
- Dans les mois qui suivent l'opération, il est procédé à la diffusion des procédures et en particulier des règles de suivi opérationnel et de reporting, tant par les circuits de responsabilité opérationnelle que par l'intermédiaire de la ligne financière.

6 Pilotage et surveillance du dispositif

6.1 Pilotage managérial

Le pilotage du contrôle interne par le management s'effectue en permanence et au quotidien dans la mesure où l'activité commerciale requiert une vigilance de tous les instants. Dans le cadre de l'organisation décentralisée du Groupe, il appartient à chaque segment de définir et mettre en place l'organisation adaptée à la gestion du dispositif de contrôle interne dans son contexte.

Les revues de performance contribuent à la surveillance régulière du dispositif à chaque niveau de management.

6.2 L'Audit Interne Groupe

Les missions et responsabilités de l'Audit Interne sont régies par une charte validée par le Comité d'audit en 2012.

L'Audit Interne participe à l'évaluation de la maîtrise du contrôle interne de l'ensemble des activités. Cette mission est assurée de manière indépendante vis-à-vis du management. La Direction de l'Audit intervient à tous les niveaux et dans toutes les entités du Groupe. Cette évaluation porte en particulier sur les aspects suivants :

- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles,
- l'efficacité et l'efficience des opérations,
- la protection du patrimoine,
- le respect des lois, règlements et contrats.

La fonction d'Audit Interne est exercée par une équipe bénéficiant de la formation et de l'expérience adaptée. L'Audit Interne est rattaché au Président Directeur Général

Organisation des missions de l'Audit Interne

Un projet de Plan d'Audit annuel est établi par l'Auditeur Interne en s'appuyant notamment sur la cartographie des risques du Groupe. Ce projet fait l'objet d'échanges avec les principaux responsables du Groupe. Le Plan d'Audit annuel prévisionnel ainsi établi est examiné et validé par le Président Directeur Général et présenté au Comité d'audit. Il peut faire l'objet en cours d'année, en fonction de l'actualité des opérations, d'amendements qui sont également présentés au Comité d'audit.

L'Audit Interne s'appuie sur les normes et pratiques professionnelles pour mener ses missions. Une grande attention est portée aux spécificités et enjeux de chaque activité du Groupe, de telle sorte que les audits constituent une source de valeur ajoutée pour les entités concernées. Les missions sont toujours coordonnées avec les services audités afin, dans la mesure du possible, de ne pas perturber leur fonctionnement.

Rapports et synthèses de l'Audit Interne :

Pour chaque mission d'audit, un rapport détaillé et une synthèse sont établis. Ils sont validés et diffusés dans les conditions suivantes :

- Un projet de synthèse comprenant les principaux constats, analyses et recommandations de l'Audit Interne est présenté aux responsables des entités auditées lors d'une réunion de fin de mission.
- Un document final, comprenant le rapport détaillé d'audit, les éventuelles observations écrites du management et les réponses éventuelles de l'Audit Interne aux observations du management, est communiqué au management de l'entité auditée. Les plans d'actions correctifs précisent les grandes lignes des actions, les responsables de leur mise en place et le calendrier de mise en place.
- Une synthèse de ce rapport est communiquée au Président Directeur Général et au Comité d'audit.

Les audits font l'objet, lors de "revues post-audit", d'un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions engagés par le management.

ANNEXE 1 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2016, le capital social était de 7.341.382 €, divisé en 7.341.382 actions de valeur nominale 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote est de 9.201.621 (soit 9.082.151 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société sont toutes de même catégorie et aucun titre n'a été émis comportant des droits de contrôle spéciaux.

Par décision en date du 13 juin 2017, le Président Directeur Général a constaté l'émission définitive de 673 actions de préférence incorporées au capital dans une catégorie B d'actions. Le capital social a ainsi été augmenté de 673 € pour être porté à 7.342.055 €.

Le 30 juin 2017, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'annulation de 48.026 actions de valeur nominale 1 € auto-détenues par la Société. Le capital de la Société a ainsi été réduit de 48.026 euros le ramenant ainsi à 7.294.029 €.

En conséquence, le capital social au 31 décembre 2017 est de 7.294.029€, divisé en 7.293.356 actions de catégorie A de valeur nominale 1 € et 673 actions de préférence de catégorie B de valeur nominale 1 €. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été intégralement libérées. Le nombre correspondant de droits de vote est de 11.000.226 (soit 10.884.825 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société sont divisées en deux catégories A et B. Les actions de catégories A correspondent aux actions ordinaires bénéficiant de tous les droits politiques et financiers qu'offre le Code de commerce aux actions ordinaires. Les actions de catégorie B sont des actions de préférence émises au profit de certains salariés dirigeants du Groupe. Ces actions ne donnent pas droit à distribution de dividende, ne disposent pas du droit préférentiel de souscription attaché à toute action en cas d'augmentation de capital et sont dépourvues de droit de vote en assemblée générale des titulaires d'actions A. Elles donnent droit au boni de liquidation de la Société et sont incessibles.

Au 31 décembre 2017, il n'y a plus d'options de souscription d'actions en cours de validité. Seuls deux plans d'actions gratuites subsistent pour les salariés résidents en France et pour les salariés non résidents en France.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Structure de l'actionnariat et évolutions

La répartition du capital au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

	% du capital	% des droits de vote théoriques
M. Anvaraly Jiva	7%	6,6%
Amanaat	44%	58%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	51%	64,6%
Managers, salariés et divers assimilés	3,5%	4,4%
Public	43,9%	30%
Auto-détention	1,6%	1%
TOTAL	100%	100%

Il est rappelé que le concert d'actionnaires est désormais constitué entre la société Amanaat et Monsieur Jiva et deux de ses enfants. Les dirigeants et cadres de la Société, anciennement membre du concert

d'actionnaires, ont cédé la majeure partie des actions qu'ils détenaient dans la Société entraînant une sortie de leur part du concert d'actionnaires. En conséquence, le pacte conclu le 19 juin 2015, qui a fait l'objet d'une publication par l'Autorité des marchés financiers sous D&I n° 215C0870 du 23 juin 2015, a pris fin par anticipation le 3 août 2017.

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, les actionnaires suivants détiennent au 31 décembre 2017 plus :

Seuils	Actionnaire
De la moitié du capital et des droits de vote	Concert d'actionnaires (Anvaraly Jiva et Amanaat)
De la moitié du capital et des droits de vote	Monsieur Anvaraly Jiva (détention directe et indirecte)
De la moitié des droits de vote	Amanaat SAS
Du tiers du capital et de la moitié des droits de vote	Amanaat SAS
Du vingtième des droits de vote	Amiral Gestion
Du vingtième du capital et des droits de vote	Monsieur Anvaraly Jiva individuellement
Du vingtième du capital	Invesco Ltd

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Actionnariat salarié : Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2017, le FCPE détenait 81.358 actions de la Société, soit une détention totale de 1,11% du capital et 1,35% des droits de vote.

Aucun salarié ne détient au 31 décembre 2017 d'actions nominatives issues d'une attribution gratuite d'actions intervenue depuis le 6 août 2015.

MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DU CAPITAL ET FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Les notifications de franchissements de seuils suivantes ont été reçues par la Société au cours de l'exercice 2017 :

Date du franchissement	Nom de l'actionnaire	Seuils franchis
12 mars 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 57,5% de droits de vote *
12 mars 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 57,5% de droits de vote *
12 mars 2017	Alain Mattei	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Denis Bley	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Michael de Verteuil	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Marie-Odile Thibaut	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Thierry Soret	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
12 mars 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
28 mai 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 52,5% de droits de vote
28 mai 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
28 mai 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 60% de droits de vote *
28 mai 2017	Alain Mattei	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Denis Bley	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Michael de Verteuil	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Marie-Odile Thibaut	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Thierry Soret	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
28 mai 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
19 juin 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 55% de droits de vote
19 juin 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
19 juin 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 62,5% de droits de vote *
2 juillet 2017	Amanaat	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Alain Mattei	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Denis Bley	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Michael de Verteuil	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Thierry Soret	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
2 juillet 2017	Marie-Odile Thibaut	A la hausse, seuil de 65% de droits de vote *
9 août 2017	Alain Mattei	A la baisse, tous les seuils compris entre 50% et 5% inclus en capital et en droit de vote *
9 août 2017	Denis Bley	A la baisse, tous les seuils compris entre 50% et 5% inclus en capital et en droit de vote *
9 août 2017	Michael de Verteuil	A la baisse, tous les seuils compris entre 50% et 5% inclus en capital et en droit de vote *
9 août 2017	Marie-Odile Thibaut	A la baisse, tous les seuils compris entre 50% et 5% inclus en capital et en droit de vote *
9 août 2017	Thierry Soret	A la baisse, tous les seuils compris entre 50% et 5% inclus en capital et en droit de vote *
14 août 2017	Amanaat	A la hausse, seuil statutaire de 57,5% de droits de vote

* Franchissement de seuil de concert

La Société avait été informée de la signature par certains de ses actionnaires, en date du 8 décembre 2015, d'un engagement collectif de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts. Cet engagement portait sur 3.170.865 actions soit environ 43,4% du capital de Linedata Services au jour de sa signature. Il avait une durée ferme de deux années à compter de son enregistrement, soit jusqu'au 9 décembre 2017, sauf prorogation expresse décidée par les signataires. Aucune prorogation n'étant intervenue au 8 décembre 2017 par les signataires, cet engagement collectif n'est plus en vigueur au 31 décembre 2017.

Cet engagement collectif avait été signé notamment par :

- Monsieur Anvaraly Jiva, alors Président du Directoire de Linedata Services ; et
- Amanaat SAS, société contrôlée par Monsieur Anvaraly Jiva, qui en détient la majorité du capital et des droits de vote.

OPERATIONS SUR ACTIONS PROPRES

Les opérations sur actions propres effectuées au cours de l'exercice 2017 l'ont été au titre des programmes suivants :

- Programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016. Part maximale du capital autorisé : 10%, prix maximal d'achat 50 euros.
- Programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017. Part maximale du capital autorisé : 10%, prix maximal d'achat 70 euros.

Les opérations réalisées pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 l'ont été :

- d'une part, au titre de l'objectif n° 1 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ; ces opérations ont été effectuées dans le cadre du contrat de liquidité de la Société signé avec Société de Bourse Gilbert Dupont ; au titre de cet objectif, il a été acquis 129.202 actions à un prix moyen de 45,27 euros et vendu 129.093 actions ;
- d'autre part, au titre de l'objectif n° 2 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée ; au titre de cet objectif, il a été acquis 43.848 actions à un prix moyen de 45,68 €.

La Société n'a pas fait usage de produits dérivés dans le cadre de ses programmes, et ne détient aucune action de manière indirecte.

La Société détenait en début d'exercice :

- 3.307 actions au titre de l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers) ;
- 116.163 actions au titre de l'objectif n° 2 (permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée).

Les 115.401 actions auto détenues au 31 décembre 2017 sont affectées :

- pour 3.416 actions, à l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers) ;
- pour 111.985 actions, à l'objectif n° 2 (permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée).

Il a été annulé 48.026 actions au cours de l'exercice lors de la réduction par annulation d'actions auto-détenues par décision du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2017. Le nombre total des annulations réalisées au cours des 24 derniers mois est de 48.026 actions.

En application de l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations ainsi réalisées pendant l'exercice 2017 :

Nombre d'actions achetées	173.050
Cours moyen des achats	45,38 euros
Nombre d'actions vendues	129.093
Cours moyen des ventes	45,01 euros
Nombre d'actions transférées	0
Montant des frais de négociation HT	3.278 euros
Nombre d'actions à la clôture	115.401
Pourcentage du capital représenté	1,58%
Valeur nominale de ces actions	1,00 euro
Valeur des actions au coût d'achat	4.241.167 euros

ANNEXE 2 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**LINEDATA SERVICES S.A.****TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Euros	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social en Euros*	7 830 025	7 849 025	7 320 382	7 341 382	7 294 029
Nombre des actions ordinaires existantes	7 830 025	7 849 025	7 320 382	7 341 382	7 293 356
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription	93 500	74 500	21 000	-	-
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 990 473	7 821 258	5 237 249	4 547 636	5 965 342
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	15 989 835	17 691 971	15 887 328	15 999 939	12 936 869
Impôts sur les bénéfices	103 366	(349 870)	245 928	1 590 818	(3 697 432)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	28 000	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	5 030 604	12 938 044	11 287 555	23 945 959	9 095 507
Montant des bénéfices distribués					
- quote-part ordinaire	4 633 931	5 101 866	10 248 535	11 012 073	9 846 031
- quote-part exceptionnelle			21 961 146		
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements, dépréciations et provisions	2,03	2,21	2,14	1,96	2,28
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	0,64	1,65	1,54	3,26	1,25
Dividende attribué à chaque action					
- quote-part ordinaire	0,65	0,65	1,40	1,50	1,35
- quote-part exceptionnelle			3,00		
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	17	17	21	19	20
Montant de la masse salariale	2 517 726	2 495 341	2 704 560	2 563 712	2 901 451
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 033 030	1 270 628	1 252 024	1 204 564	1 309 883

* Le capital social de Linedata Services est composé de 7.293.356 actions de catégorie A et de 673 actions de catégorie B ne possédant aucun droit de vote ni droit à dividende.

ANNEXE 3 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



RAPPORT RSE 2017
(*DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE 2017*)



Linedata

Linedata, une entreprise mondiale à taille humaine



1311*
Collaborateurs
dans le monde



20 bureaux
Couvrant 50 pays



179 M€
Chiffre d'affaires 2017
(+7.3% vs 2016)

4 Métiers

700 Clients

19 M€
investissement R&D en
2017 (+11.6% vs 2016)

47 NPS** 2017 (+2 vs 2016, +13
vs moyenne industrie)



31% de femmes dans le
Groupe

60% de femmes au Conseil
d'Administration



6 ans d'ancienneté en
moyenne dans le groupe et

14 ans pour la France

* L'effectif est de 1292 collaborateurs hors stagiaires, et de 1237 hors contrats aidés (de type SIVP & VIE)

** Net promoter score (indice de satisfaction clients)

Message de notre ambassadrice RSE

Laurianne Le Chalony, Directrice des Ressources Humaines Groupe

« Le Groupe Linedata s'engage à pérenniser le monde de demain. L'éthique fait partie intégrante de nos valeurs, tout comme notre responsabilité sociale et sociétale. ».



Nous le voyons plus que jamais, le monde qui nous entoure évolue. Il est connecté et encore plus interconnecté qu'avant grâce à l'essor de l'Intelligence Artificielle, des Objets Connectés, du SaaS, du Big Data et de la Blockchain. Les possibilités de croissance et de progrès qu'offre cette hyper-connexion sont infinies.

Il nous est crucial d'analyser notre impact sur le monde, notamment la pérennité de notre entreprise et le respect de l'environnement, mais également notre place au sein de la société, le bien-être et développement

de nos collaborateurs.

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et le respect de l'éthique sont des enjeux clés du Groupe Linedata. La démarche RSE est intégrée à la stratégie globale du Groupe et à celles des pays dans lesquels il opère. Notre plan d'action sur 3 ans a pour objectif de continuer à réduire notre empreinte carbone, renforcer notre implication dans la société et améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs afin de leur apporter un épanouissement professionnel et personnel.

La refonte de notre image de marque va dans le sens de ce projet d'entreprise. Elle s'appuie sur 4 valeurs, 4 piliers qui soutiennent notre démarche éthique et responsable :



Ces 4 valeurs animent le Groupe Linedata, et permettent une relation de confiance entre toutes les parties prenantes.

Le Groupe Linedata a décidé d'agir proactivement. L'édition 2017 du rapport RSE montre son engagement et la mobilisation quotidienne de chacun de ses collaborateurs.

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE LINEDATA	194
1.1 Modèle d'affaires.....	195
1.2 Gouvernance	196
1.3 Faits marquants 2017	196
2. DEMARCHE & STRATEGIE RSE	197
2.1 Démarche RSE.....	198
2.2 Gestion du reporting	198
2.3 Stratégie RSE	199
3. ETHICS & COMPLIANCE	200
3.1 Engagement éthique (Code Ethique).....	201
3.2 Prévention de la corruption (SAPIN II)	201
3.3 Protection des données personnelles (GDPR)	201
4. PEOPLE 203	
4.1 Emploi.....	204
4.2 Organisation du travail et absentéisme.....	210
4.3 Développement des compétences.....	212
4.4 Santé et sécurité	213
4.5 Dialogue social	213
4.6 Actionnariat salarié	213
5. SOCIETY215	
5.1 Impact territorial, économique et social de Linedata	216
5.2 Dialogue avec les parties prenantes	216
5.3 Mécénat & Bénévolat.....	217
5.4 Droits de l'homme	218
6. PLANET 219	
6.1 Environnement.....	220
6.2 Recyclage et gestion des déchets	220
6.3 Utilisation durable des ressources	220
6.4 Changement climatique	221
7. ANNEXES (chiffres 2015-2017)	222

1. PRESENTATION DE LINEDATA



1.1 Modèle d'affaires

Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de quatre métiers complémentaires :

- **Edition de progiciels**

Linedata offre des solutions informatiques performantes et innovantes pour les professionnels de la gestion d'actif, de l'assurance et des crédits et financements. Ces solutions prennent en compte tous les aspects linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées.

- **Intégration de solutions**

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients.

- **Prestation de services**

Linedata propose à ses clients différents types de services pour les accompagner dans leur développement. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS des progiciels Linedata.

- **Outsourcing & services Cloud**

L'offre s'étend en 2017 vers des services d'Outsourcing et de Cloud grâce à l'intégration de deux sociétés : Gravitas et QRMO. Ces acquisitions sont destinées à créer des synergies entre logiciels et services et à renforcer la présence de Linedata en Asie et aux Etats-Unis.

Implantations dans le monde



1.2 Gouvernance

- **Forme juridique**

Depuis avril 2017¹, Linedata est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans. Ils sont rééligibles. Le Conseil se réunit régulièrement dans les cas prévus par les missions qui lui sont attribuées par la loi et les statuts de la société.

A fin 2017, le Conseil d'Administration compte 3 femmes parmi ses 5 administrateurs, soit 60% de femmes. La condition légale de proportion de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

- **Equipe de Direction**

La Direction Générale est composée d'un Président Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Délégués.

Un comité exécutif élargi à 12 membres est en charge de la direction opérationnelle du Groupe. Il est composé de 7 membres des fonctions centrales, 3 membres de l'Asset Management et 2 du Crédit.

1.3 Faits marquants 2017

Janvier
2017

Acquisition de Gravitas

Fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée, implanté principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde). Gravitas enrichit la gamme de solutions Linedata avec des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Aout
2017

Acquisition de QRMO

QRMO (Quality Risk Management & Operations), fournisseur hongkongais de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Cette acquisition permet à Linedata de développer ses activités d'outsourcing et de renforcer sa présence en Asie. Linedata accroît également sa capacité à offrir ses services partout dans le monde, 24 heures sur 24.

¹ L'Assemblée Générale du 27 avril 2017 a procédé à un changement du mode de gouvernance de la Société pour passer d'un modèle composé d'un Directoire & Conseil de surveillance à une structure à Conseil d'Administration

2. DEMARCHE & STRATEGIE RSE



2.1 Démarche RSE

LA RESPONSABILITE D'ENTREPRISE, PARTIE INTEGRANTE DE LA CULTURE ET DE LA STRATEGIE DU GROUPE.

Linedata s'inscrit dans une démarche de développement durable visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 dite "Grenelle II" et de son décret d'application du 24 avril 2012, le Groupe a mis en œuvre dès 2012 un processus visant à recenser les informations devant être publiées sur les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable.

Dans le présent rapport, Linedata a volontairement limité sa communication aux seules informations pertinentes et représentatives compte tenu du secteur d'activité de Linedata. Au vu de son activité très peu polluante, Linedata a choisi d'assurer le développement sur la politique sociale et sociétale tout en pratiquant des actions environnementales.

2.2 Gestion du reporting

• Périmètre et sources des informations

La politique RSE de Linedata et les informations présentées dans ce rapport s'appliquent à l'ensemble des sociétés du Groupe Linedata (y compris les sociétés Gravitas & QRMO acquises en 2017), sauf lorsqu'il est expressément stipulé d'un périmètre différent.

• Gestion du reporting

La collecte de données est centralisée au niveau de l'équipe d'Audit interne du Groupe qui est en charge de la fiabilité et de la cohérence des informations remontées.

La collecte des données à caractère social a été réalisée à travers l'équipe des ressources humaines de chaque région et vérifiée par l'équipe Audit Interne Groupe.

Les informations qualitatives proviennent d'entretiens avec les responsables des sujets traités dans les différents pays où Linedata est présent.

Une équipe pluridisciplinaire composée des Directions Juridique, Finance, RH et Audit Interne est garante de l'approche globale retenue pour le Groupe. Outre ces ressources centrales du Groupe, un réseau de correspondants locaux, pour chaque composante de la responsabilité d'entreprise, a été constitué dans toutes les zones géographiques.

Cette organisation garantit la régularité des flux d'informations au sein du Groupe, la mise en application concrète des actions à tous les niveaux, ainsi qu'un dialogue au plus haut niveau de l'entreprise concernant les problématiques liées à la responsabilité d'entreprise.

• Contrôle et vérification des données

Les données sont collectées et contrôlées par l'équipe de l'Audit Interne Groupe qui en assure la cohérence avant que le Rapport RSE final ne soit transmis à l'Organisme Tiers Indépendant pour vérification (cf. Attestation de l'OTI jointe au présent rapport).

• Informations non disponibles ou non pertinentes

Informations non disponibles :

- ✓ Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Informations non pertinentes :

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, le Groupe Linedata considère que les informations ci-dessous ne sont pas pertinentes :

- ✓ les mesures de prévention, de rejets dans l'air, l'eau et le sol,
- ✓ la prise en compte de formes de pollution spécifiques à l'activité
- ✓ la lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ la consommation de matières premières

- ✓ la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
- ✓ l'utilisation des sols
- ✓ les mesures prises pour développer la biodiversité
- ✓ les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

2.3 Stratégie RSE

Consciente de sa responsabilité citoyenne, Linedata a mis en place une stratégie RSE s'articulant autour de 10 thèmes clés, et se déclinant en une feuille de route concrète sous-tendant nos ambitions à moyen & long terme. Cette feuille de route a vocation à promouvoir les bonnes pratiques au sein du Groupe et à fédérer les collaborateurs autour d'objectifs clairs & communs.

	THEME	AMBITION 2018-2020	PLAN D'ACTION
1	Droits de l'Homme	▪ Adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies	▪ Sensibiliser le Groupe aux principes clés de la Charte des Nations Unies à travers une communication dédiée
2	Développement Durable	▪ Renforcer les gestes éco-responsables au quotidien	▪ Systématiser le tri sélectif ▪ Mettre en place une politique "Zéro Papier" (dématérialisation des factures, archivage électronique) ▪ Limiter l'usage de gobelets & autres ressources jetables
3	Responsabilité solidaire des collaborateurs	▪ Associer les collaborateurs à des actions caritatives (bénévolat, humanitaire, ..)	▪ Instaurer des "journées solidaires" à travers le Groupe
4	Mixité des équipes	▪ Mettre en place des programmes de mixité	▪ Sensibiliser les équipes aux enjeux de la mixité et aux moyens pour la promouvoir ▪ Identifier des "ambassadrices" mixité au sein du Groupe
5	Responsabilité solidaire des partenaires commerciaux	▪ S'assurer de la responsabilité solidaire de nos partenaires commerciaux (clients, fournisseurs, partenaires)	▪ Mettre en place un dispositif d'évaluation de la RSE des partenaires commerciaux ▪ Cibler les tiers les plus engagés RSE (Charte RSE des fournisseurs, ..)
6	Handicap	▪ Mettre en place des actions de sensibilisation au Handicap (visible ou non)	▪ Renforcer la communication autour du handicap ▪ Déployer des sessions de sensibilisation au handicap ▪ Evaluer l'opportunité d'adhérer à la Charte Réseau mondial de l'OIT Entreprise & Handicap
7	Fédération des collaborateurs	▪ Renforcer l'adhésion des collaborateurs aux valeurs du Groupe à travers des projets d'équipe	▪ Promouvoir les activités de type Team Building au sein du Groupe (exemple : mettre en place un « LOL project Entreprises »)
8	Emissions de CO2	▪ Mesurer notre empreinte carbone afin de la réduire	▪ Mettre en place des indicateurs permettant de mesurer la consommation d'énergie des serveurs ▪ Mesurer l'impact CO2 des déplacements (avions, véhicules, ..) ▪ Promouvoir le télétravail & le co-voiturage
9	Achats responsables	▪ Mettre en place une politique d'Eco-Sourcing	▪ Cibler les fournisseurs de produits/services éco-responsables (notamment "Green IT")
10	Energie	▪ Mettre en place des dispositifs d'économie d'énergie	▪ Evaluer la faisabilité et la viabilité des pistes d'économie envisageables

3. ETHICS & COMPLIANCE



3.1 Engagement éthique (Code Ethique)

- **Le Code d’Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata**

Les valeurs et les principes du Groupe Linedata sont rassemblés dans un Code d’Ethique et de Conduite Professionnelle.

Proposé en anglais et en français, ce Code constitue le ciment identitaire qui donne à chaque collaborateur du Groupe un cadre de référence afin d’exercer son activité professionnelle au quotidien. Le Code est mis à jour chaque année, et enrichi en fonction des besoins.

- **Sensibilisation des collaborateurs à l’éthique**

Une campagne de signature annuelle électronique du Code d’Ethique et de Conduite Professionnelle est en place depuis 2017.

Chaque année, chaque collaborateur et chaque nouvel entrant est invité à prendre connaissance des dispositions du Code Ethique et à en confirmer la lecture en y apposant sa signature électronique. L’équipe d’Audit Interne Groupe pilote le dispositif afin d’en assurer le respect.

3.2 Prévention de la corruption (SAPIN II)

- **Sensibilisation à corruption**

Linedata est engagé à lutter contre la corruption.

Conformément à la loi SAPIN II, Linedata est en train de mettre en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer de bonnes pratiques de gouvernance et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques.

Un ensemble de politiques a été élaboré dans l’objectif de lutter et sensibiliser contre la corruption et le trafic d’influence :

- ✓ Mise en place d’un programme de sensibilisation des collaborateurs du Groupe à la détection de la corruption et du trafic d’influence. Nos collaborateurs sont considérés comme des ambassadeurs des normes éthiques du Groupe vis à vis des tiers.
- ✓ Un dispositif de déclaration des cadeaux reçus ou donnés. Ce dispositif s’étend aux dons et contributions à des associations ou autres tiers et permet de prévenir ou détecter des agissements contraires à la politique du Groupe
- ✓ Mise en place d’un dispositif d’évaluation des tiers (clients, fournisseurs, partenaires) à travers des questionnaires & une charte éthique à laquelle ils doivent adhérer

- **Dispositif de lancement d’alerte**

Conformément aux exigences de la loi SAPIN II, Linedata va déployer en 2018 un dispositif de lancement d’alerte, accessible à l’ensemble des collaborateurs de Linedata à travers le monde et permettant de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l’éthique du Groupe Linedata.

Il s’agira d’une plate-forme externe sécurisée, accessible 24/24 heures 7/7 jours via internet ou par téléphone (numéro gratuit dans toutes les langues), et permettant de préserver l’anonymat si cela est demandé.

3.3 Protection des données personnelles (GDPR)

Le Groupe Linedata est concerné par la protection des données personnelles, tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles des tiers avec qui Linedata est en relation d’affaires.

Dans cette optique, le Groupe a lancé un plan de mise en conformité aux exigences du Règlement Général européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (EU) 2016/679 (General Data Protection Regulation, « GDPR »), adopté le 14 avril 2016 et applicable à compter du 25 mai 2018.

Initié à l'échelle du Groupe, avec l'appui de conseils extérieurs, ce plan s'articule autour des axes suivants :

- ✓ recenser et qualifier les traitements de données personnelles (tenue d'un « registre »)
- ✓ revoir si besoin le cadre juridique des traitements intra-groupe (clauses contractuelles types, BCR) et externes (relations clients, fournisseurs, partenaires)
- ✓ mettre à niveau les produits, à travers notamment des actions d'anonymisation ou de chiffrement des données personnelles (« Privacy by Design & by Default »)
- ✓ mettre à niveau les moyens de collecte de consentement au sein des différents processus (RH, IT, Commerce, ..)
- ✓ conduire des études d'impact, dès que cela s'avère pertinent

Ce plan de mise en conformité implique toutes les fonctions de l'entreprise et est suivi par un Comité de Pilotage composé de représentants des départements Audit interne, Juridique, Sécurité de l'Information. La nomination d'un responsable dédié à la protection des données personnelles et aux interactions avec la CNIL est à l'étude.

Linedata fera une priorité de la protection des données personnelles qu'elle est amenée à traiter, tant pour ses collaborateurs que pour les parties prenantes externes.



4. PEOPLE



4.1 Emploi

L'engagement de Linedata en faveur du développement des collaborateurs fait partie intégrante de la politique de ressources humaines du Groupe.

Les équipes Linedata sont pluriculturelles et pluridisciplinaires, favorisant ainsi la richesse humaine des échanges.

Linedata veille à favoriser la diversité, à faciliter les transferts de connaissance, à motiver et impliquer ses collaborateurs et à favoriser un dialogue social.

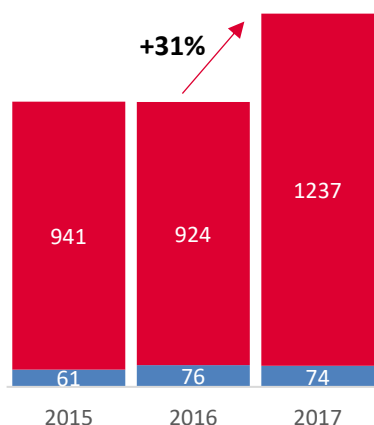
• Effectifs (à fin 2017)

L'année 2017 a été riche en croissance pour le Groupe Linedata avec l'acquisition de 2 sociétés : Gravitas en janvier et QRMO en août.

Avec ces deux acquisitions, le Groupe Linedata compte 1 237 collaborateurs (hors stages & assimilés) au 31 décembre 2017 et renforce sa présence en Asie et aux Etats-Unis.

La croissance externe est un levier important dans la politique de développement du Groupe Linedata.

Evolution des effectifs



■ Effectifs (CDI, CDD, contrats de professionnalisation)

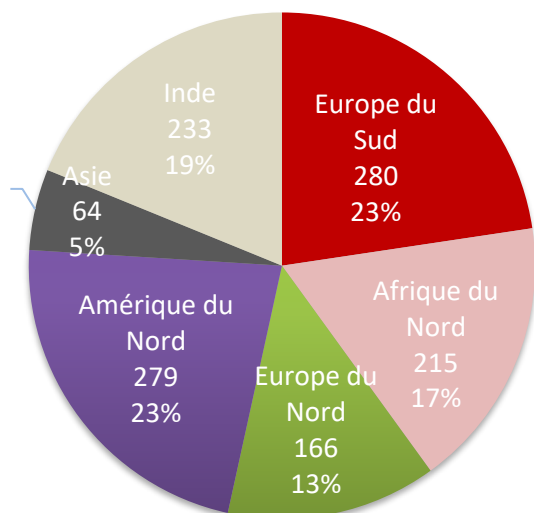
■ Stages & assimilés (contrat d'apprentissage, VIE & SIVP*)

* Stages d'initiation à la vie professionnelle : dispositif propre à la Tunisie.

Avec l'acquisition de Gravitas et QRMO et la poursuite des embauches, les effectifs sont en hausse de 31% par rapport à 2016

Cf Annexe 8.1

Effectifs par région



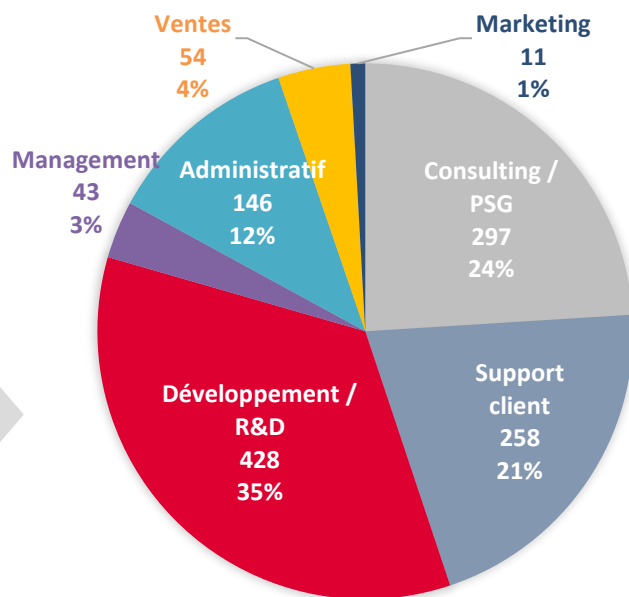
L'acquisition de Gravitas et de QRMO a permis de renforcer la présence du Groupe en Asie (+29 collaborateurs), en Inde (+218 collaborateurs) et aux Etats-Unis (+62 collaborateurs).

A noter : la part contributive des effectifs de l'Inde passe de 2% en 2016 à 19% en 2017.

Cf Annexe 8.2

Effectifs par métier

Compte tenu du métier d'éditeur de Linedata, les fonctions de Développement / R&D (35%), de Consulting (24%) et de Support Client (21%) représentent l'essentiel des effectifs du Groupe et se trouvent renforcées suite aux acquisitions de Gravitas & QRM0.

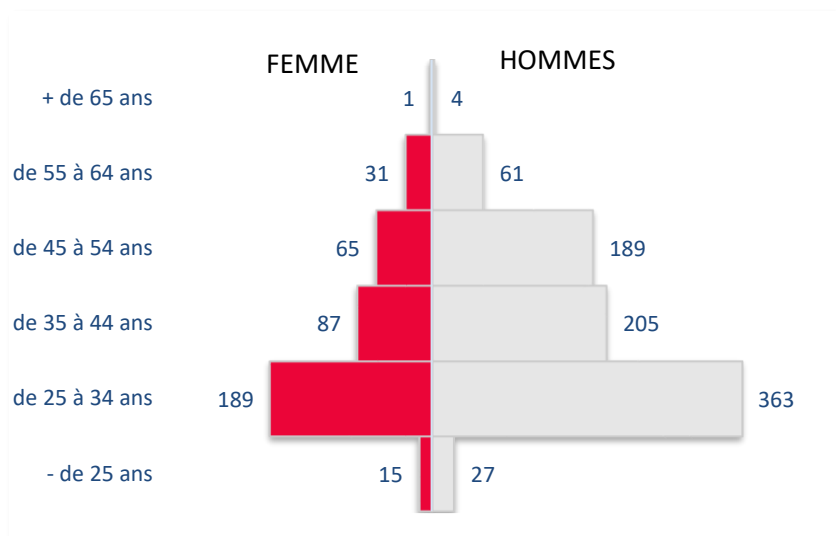


Cf Annexe 8.3

99%
de CDI

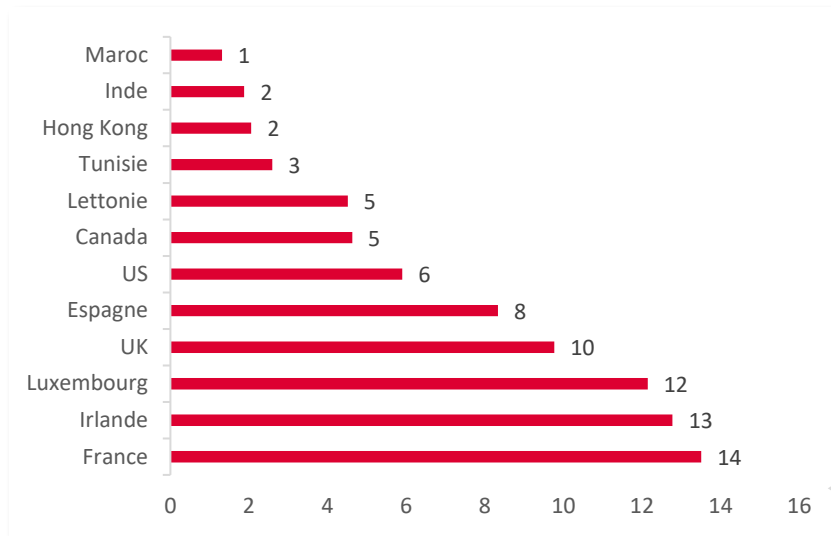
Linedata privilégie les recrutements en contrat à durée indéterminée, le recours aux contrats à durée déterminée étant réservé aux remplacements temporaires (congés de maternité ou parental, congé individuel de formation).

Pyramide des âges



Cf Annexe 8.6

Ancienneté moyenne par pays



6 ans

L'ancienneté moyenne au sein du Groupe est de 6 ans.

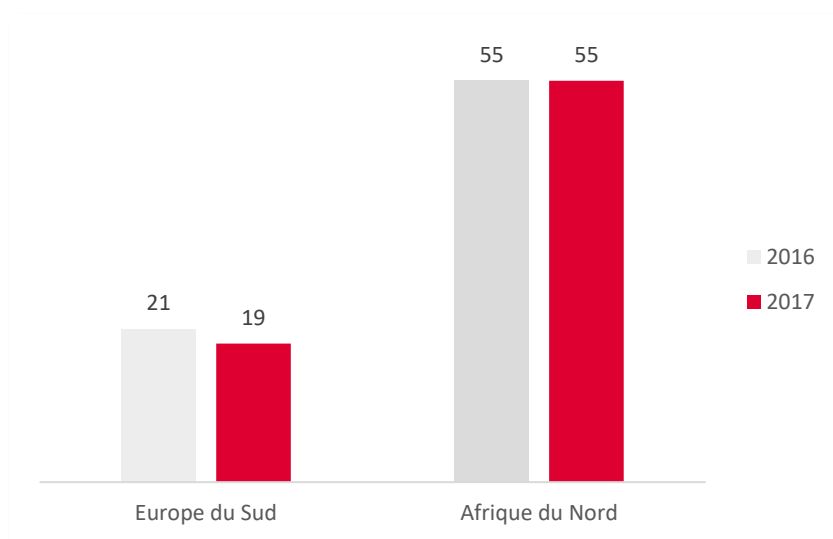
En France, l'ancienneté moyenne est de 14 ans.

• Attraction des talents

Linedata favorise l'insertion des jeunes dans le monde du travail en ayant recours, dès que cela est possible, aux stages, aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, et aux VIE afin d'encourager l'employabilité des jeunes.

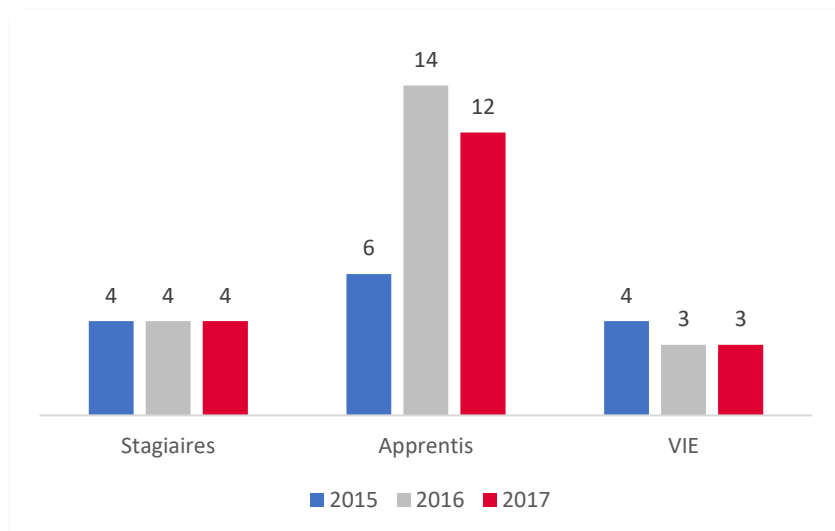
En Tunisie, Linedata en 2017 a transformé 43 contrats SVIP en CDI.

Évolution du nombre de stages & assimilés* dans le monde



* incluant VIE & SIVP

Evolution du nombre de stages, contrats d'apprentissage & de professionnalisation en France



• Programme de mobilité internationale

La mobilité internationale est une source de motivation importante des salariés pour un groupe mondial. Cette mobilité permet non seulement d'attirer de nouveaux talents mais aussi de pouvoir garder nos experts. Cette politique de mobilité, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle, est basée sur les progrès, les carrières professionnelles et les promotions qui en résultent.

• Embauches & départs

Le recrutement est un élément moteur de sa stratégie de développement.

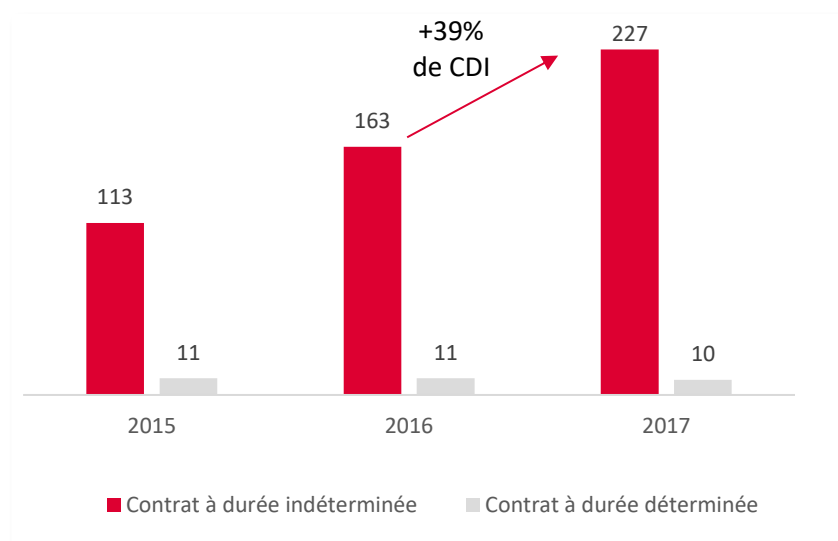
La majeure partie des recrutements concerne des profils confirmés, même si un effort particulier et croissant est réalisé pour intégrer des jeunes dans les équipes afin de les faire évoluer au sein du Groupe.

Près de 95 % des salariés du Groupe sont des cadres issus d'écoles d'ingénieurs, de formation universitaire de deuxième ou troisième cycle ou d'écoles de commerce. Ils ont soit une compétence technique, soit une compétence fonctionnelle, voire ils allient une double compétence technique et fonctionnelle.

Le métier d'éditeur de logiciels et de prestataire de services destinés au monde financier nécessite que les sociétés du Groupe maîtrisent les aspects non seulement techniques mais aussi fonctionnels. La présence de compétences fonctionnelles fortes dans les équipes permet de mieux comprendre le métier des clients et leurs besoins.

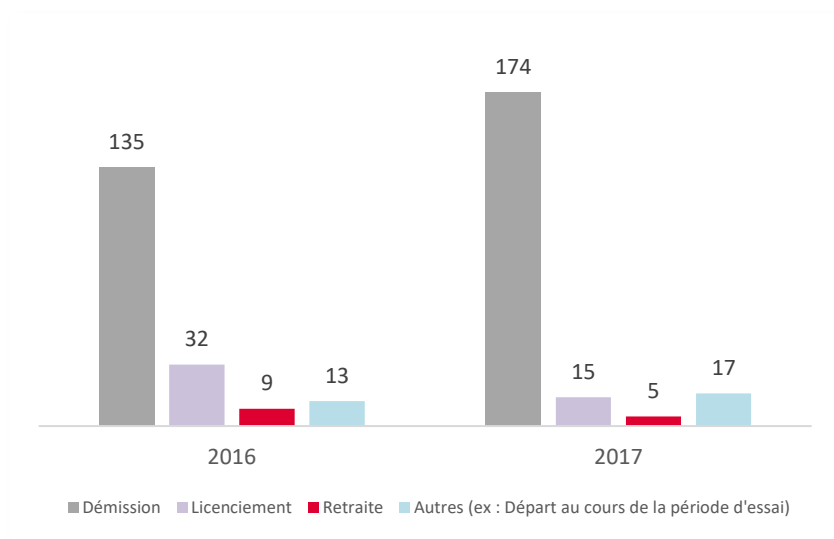
Linedata poursuit sa transformation digitale, les réseaux sociaux ayant pris une part de plus en plus importante dans le processus de recrutement, le compte Linedata sur « LinkedIn » est suivi par plus 18 000 abonnés ainsi que plus de 1 200 « followers » sur Twitter depuis 2009.

Evolution des recrutements par type de contrat



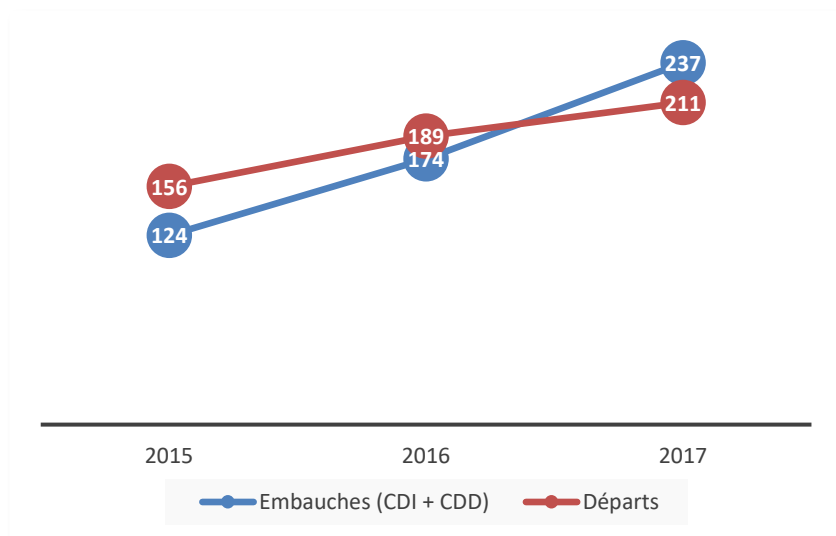
Cf Annexes 8.8

Départs par nature



Cf Annexes 8.9

Comparatif entre les embauches et les départs



Notre ambition est de faire du Groupe Linedata un pôle d'attraction des talents. Tournée vers l'avenir, la fonction Ressources Humaines Groupe a déployé un programme d'homogénéisation des processus et pratiques au niveau mondial. En 2017, le nombre d'embauches dépasse celui des départs, renforçant ainsi la croissance des effectifs.

• Rémunération

La politique de rémunération du Groupe est basée sur des principes communs appliqués de manière adaptée selon les législations, réglementations et spécificités régionales.

Cette politique vise à :

- ✓ Attirer, reconnaître et fidéliser les talents
- ✓ Récompenser la performance, à la fois individuelle et collective
- ✓ Mettre en œuvre la stratégie du Groupe, et tenir compte des objectifs financiers et opérationnels

Une politique de rémunération variable est mise en œuvre pour la plupart des collaborateurs afin d'encourager la performance.

Les principes d'augmentation de la rémunération, y compris des composantes fixes et variables, sont définis chaque année en s'appuyant sur les directives données pour l'ensemble du Groupe et en tenant compte de toute réglementation locale.

L'étude des augmentations de salaire annuelles repose sur la performance de l'entreprise et les conditions de marché. Quand la législation le prévoit, une négociation a lieu avec les organismes de représentation des salariés.

Étant donnée l'hétérogénéité entre les différents pays d'implantation de Linedata, la publication de salaires moyens n'apporterait selon le Groupe pas de valeur ajoutée aux lecteurs de ce document. Par ailleurs, des informations plus précises (salaires moyens par pays, échelons, etc.) constituent selon Linedata une donnée concurrentielle stratégique qui ne doit pas faire l'objet d'une publication.

De nouveaux dispositifs concernant la retraite ont été négociés ou institués en 2014 pour les sociétés françaises. Ces dispositifs applicables depuis 2015 sont : un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif Groupe (PERCOG, incluant un abondement de l'entreprise pour les versements volontaires) et un contrat d'épargne collectif à cotisations définies (Article 83, incluant des cotisations payées par l'entreprise).

- **Egalité de traitement**

- **Egalité hommes/femmes**

Linedata promeut la mixité au sein de ses effectifs, en développant l'accès des femmes à ses différents métiers, et en leur assurant l'équité des progressions de carrière. Les sociétés françaises et étrangères sont soumises à des lois spécifiques, en particulier en matière de lutte contre les discriminations professionnelles entre les hommes et les femmes.



Les femmes représentent 31% des effectifs du Groupe en 2017.

En France, ce chiffre s'élève à 33%, ce qui est supérieur à la moyenne des 10 plus grandes SSII françaises (23% selon une étude du journal du net).

Cf Annexes 8.7

En France, Linedata a mis en place une Commission Egalité Professionnelle H/F. Cette Commission ne note aucune discrimination à l'embauche mais constate qu'il y a plus de candidats que de candidates.

- **Lutte contre les discriminations**

L'engagement de Linedata en faveur de l'égalité des chances se traduit notamment par les mesures suivantes :

- ✓ Créer un environnement de travail qui interdise toute forme de discriminations ou de harcèlement ;
- ✓ Rappeler la nécessité de respecter les différences religieuses ;
- ✓ Établir des pratiques de recrutement qui garantissent que les individus, ou les membres d'un groupe particulier, bénéficient d'une égalité d'accès à l'emploi et ne subissent aucune discrimination liée à leurs spécificités.

- **Insertion des personnes en situation de handicap**

Les locaux utilisés en France sont pourvus d'installations facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite.

4.2 Organisation du travail et absentéisme

- **Organisation du temps de travail**

Dans la plupart des pays où le Groupe est présent, l'organisation du temps de travail est régie par la loi. En l'absence d'accord sur le temps de travail, la législation locale prévaut.

Les conditions et l'organisation du travail sont des éléments essentiels de la gestion des Ressources Humaines. Le Groupe Linedata s'assure que chaque salarié travaille dans un environnement respectant les dispositions légales dans le pays où il est établi.

Afin de renforcer l'identification des salariés à une entreprise commune, une Unité Economique et Sociale (UES) a été constituée depuis la fin 2001, regroupant alors toutes les sociétés opérationnelles françaises. Linedata Services a elle-même adhéré à cette UES fin 2002 en préparation à sa transformation en société opérationnelle. Les sociétés françaises acquises ultérieurement ont ensuite rejoint l'UES, et leurs salariés bénéficient désormais de tous ses avantages.

Un nouvel accord de participation a été négocié pour les années 2015 à 2017. Suite à ces accords, le Groupe a mis en place de nouveaux dispositifs concernant la retraite, le Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif Groupe et un contrat d'épargne collectif à cotisations définies (Article 83).

Issues de différentes acquisitions, les sociétés du Groupe Linedata poursuivent leur politique d'harmonisation des rémunérations et des qualifications.

Le réajustement des qualifications et des classifications de l'ensemble des personnels des sociétés de l'UES française a été finalisé en 2006.

Dans le cadre de l'Accord sur le Temps de Travail conclu au niveau des sociétés françaises regroupées dans une Unité Economique et Sociale (UES), le personnel de ces sociétés bénéficie d'une réduction du temps de travail se traduisant pour la majorité d'entre eux par des forfaits-jours de 216 ou 218 jours travaillés par an selon leur catégorie (y compris journée de solidarité, mais hors jours d'ancienneté complémentaires à concurrence de 2 au plus).

Répartition temps plein/temps partiel

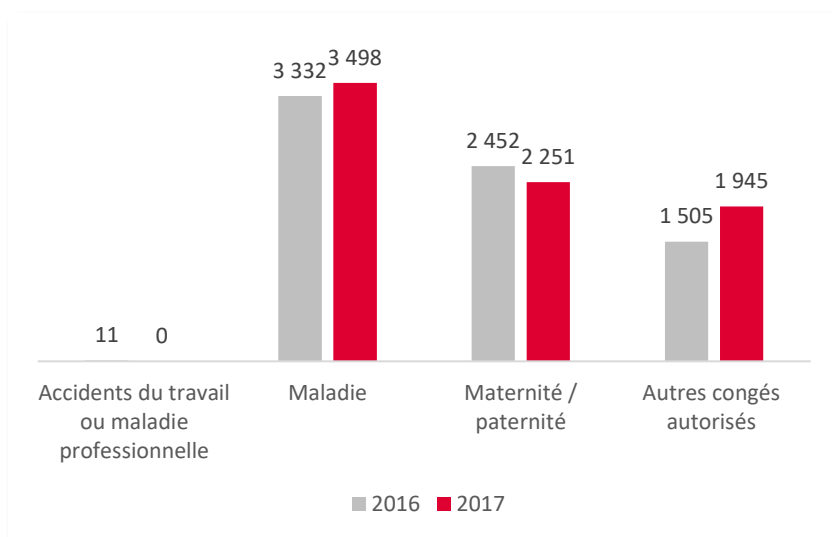
		2015	2016	2017
Femmes		326	331	388
	Temps plein	296	304	360
	Temps partiel	30	27	28
Hommes		615	593	849
	Temps plein	607	581	835
	Temps partiel	8	12	14
TOTAL		941	924	1237

3.4%
des effectifs
sont à temps
partiel (2017)

• Absentéisme

L'absentéisme est suivi localement, conformément aux législations en vigueur dans les différents pays dans lesquels Linedata est implanté.

Absentéisme (hors congés payés, en nombre de jours)



Alors que les effectifs ont cru de 31% en 2017, les absences (hors congés) n'ont augmenté que de 6% rapport à 2016.

Note : les autres congés autorisés englobent des absences « exceptionnelles » (événements familiaux, congés sans soldes, ..)

Cf Annexes 8.11

4.3 Développement des compétences

• Evaluation

Chaque collaborateur bénéficie au minimum une fois par an d'un entretien d'évaluation avec son supérieur hiérarchique, en vue d'évaluer sa performance, ses compétences et ses éventuels axes d'amélioration. Ces entretiens permettent également d'estimer les besoins de formation du collaborateur, de déterminer ses objectifs pour l'année à venir et d'envisager ses perspectives d'évolution à moyen terme.

En 2017, le groupe s'est doté d'un outil de suivi de la performance individuelle et d'évaluation annuelle (« People Development Review »), qui permet d'évaluer la contribution d'un collaborateur à son poste et les compétences associées et d'établir un plan de développement et de carrière pour l'année à venir. Cet outil devrait apporter plus de fluidité dans le partage et le suivi des plans de développement des collaborateurs.

Par ailleurs, les sociétés françaises du Groupe ont mis en place un plan d'actions pour l'emploi et le maintien des compétences, en application de la législation en vigueur. Ce plan s'articule autour des domaines d'actions suivants :

- ✓ L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- ✓ L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- ✓ Le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation
- ✓ L'aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite
- ✓ La transmission des savoirs et des compétences et le développement du tutorat

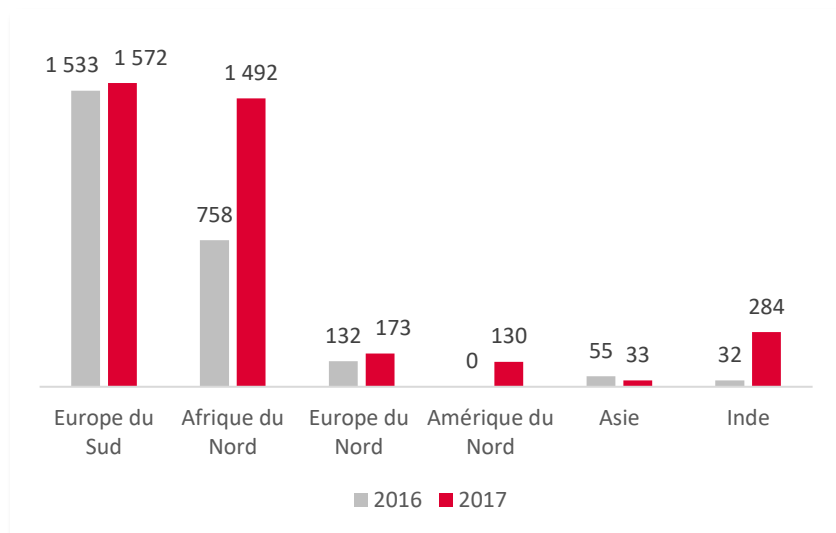
• Formation

Pour maintenir et accroître le niveau de compétences de ses salariés, le Groupe Linedata a adopté dès sa création une politique de formation pour l'ensemble de ses salariés et investit chaque année un pourcentage significatif de sa masse salariale en formation.

Le Groupe a également mis en place des sessions internes de formation portant sur des sujets fonctionnels et animées par des experts reconnus dans leur domaine.

Localement, chaque pays construit et déploie une offre de formation interne et externe alignée au plus près des besoins de son activité.

Evolution du nombre de jours de formation



NOTE : En Amérique du Nord, les informations relatives à la formation sont remontées depuis 2017

4.4 Santé et sécurité

Le Groupe assure à l'ensemble de ses salariés à travers le monde l'accès à un bon niveau de protection sociale, intégrant des compléments divers tels que, selon les pays, la subrogation et le maintien du salaire en cas de maladie ou encore des mutuelles ou complémentaires santé dans des conditions supérieures aux exigences légales ou conventionnelles. Les sociétés du Groupe prennent en charge des cotisations sociales supérieures à leur obligation légale, permettant ainsi de diminuer les prélèvements salariaux.

Le Groupe Linedata ne constate pas de nuisance sonore ou autre pollution spécifique à son activité affectant l'extérieur. Néanmoins, des mesures ont été prises afin de limiter les nuisances sonores à l'intérieur des locaux au bénéfice des salariés.

En France, les conditions d'Hygiène et de Sécurité sont examinées lors des réunions du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité & des Conditions de Travail).

Les immeubles de travail sont classés code du travail et construits dans le respect des habitations environnantes (limitation du bruit lié aux évacuations).

4.5 Dialogue social

En France, Linedata favorise un dialogue constant avec les instances représentatives du personnel.

Nombre de réunions avec les représentants du personnel

	2015	2016	2017
Comités d'entreprise	14	8	12
Délégué du personnel	2	2	8
TOTAL	16	10	20

Les thèmes abordés dans le cadre des réunions avec le CHSCT concernent le plus souvent la durée du travail, l'hygiène & la sécurité, la rémunération, la formation et l'égalité homme / femme dans le milieu professionnel.

4.6 Actionnariat salarié

Depuis 2000, pour les sociétés françaises, un dispositif de Plan Epargne Groupe (PEG) permet aux salariés d'acquérir des actions Linedata Services avec un abondement versé par la société en effectuant des versements volontaires ou en y affectant la participation.

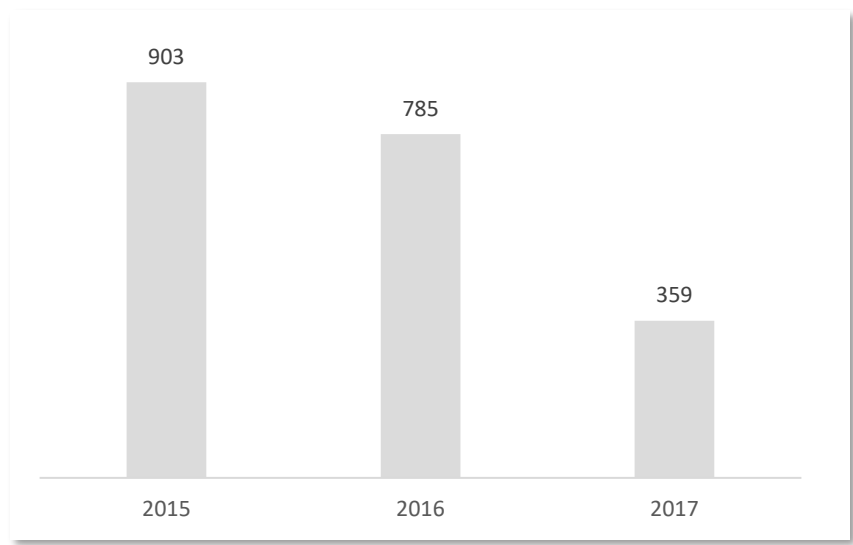
La participation varie en fonction des résultats des sociétés françaises selon la formule légale de calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP).

Les mandataires sociaux et les salariés disposent de 54.50% du capital de la société dont 1.11% par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) issu du PEG.

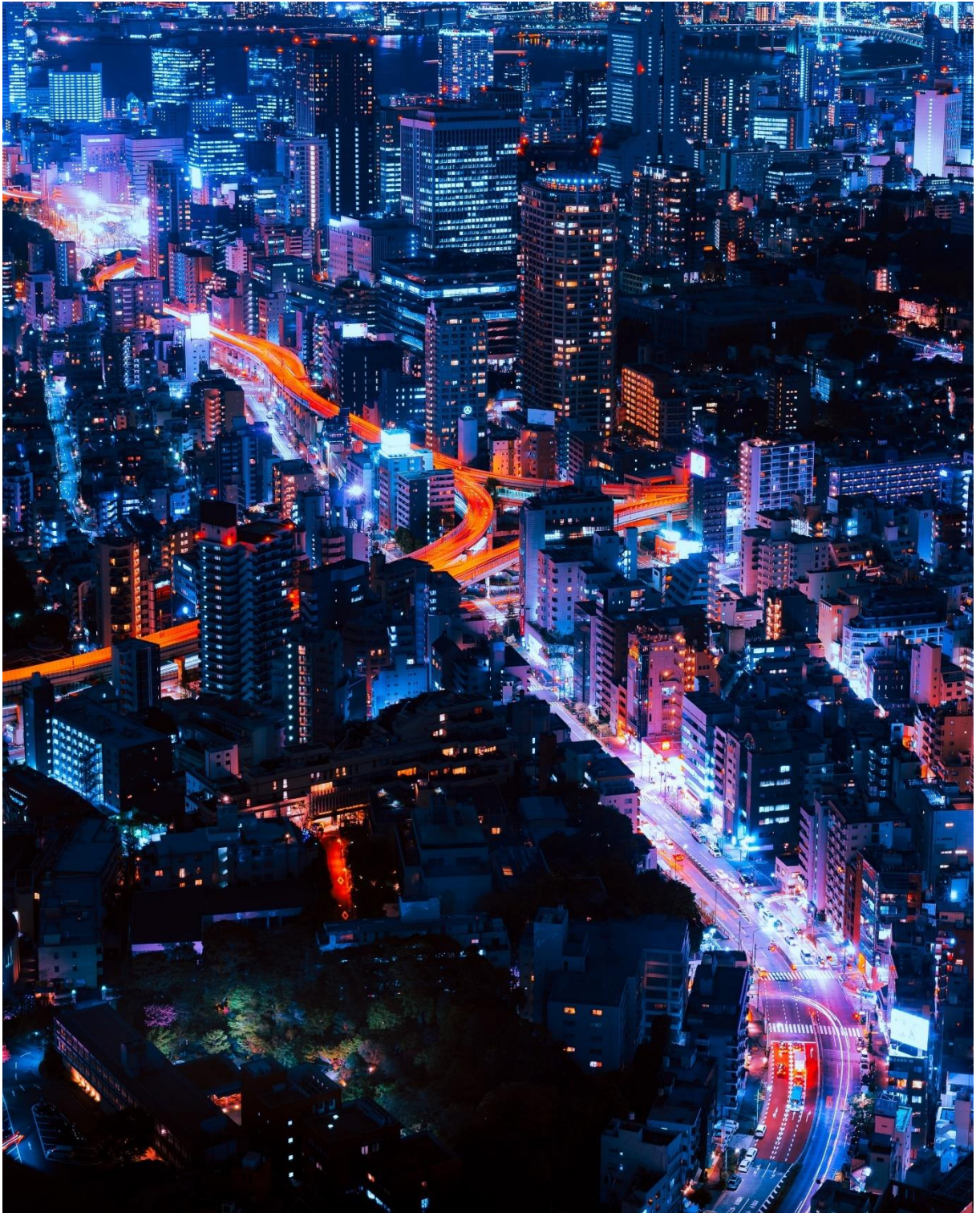
Le Groupe souhaite poursuivre cette politique et l'étendre progressivement à ses filiales à l'étranger dans le respect des contraintes locales, afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à un même Groupe.

Par ailleurs, la Direction de Linedata Services bénéficie d'autorisations de l'Assemblée Générale de la Société lui permettant d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions Linedata Services à des salariés du Groupe (depuis l'introduction en Bourse) et d'attribuer gratuitement des actions à des salariés du Groupe (depuis 2005). Chacune de ces autorisations a déjà été utilisée à plusieurs reprises, et pour la dernière fois au cours de l'exercice 2014.

Evolution de la participation en France (K€)



5. SOCIETY



5.1 Impact territorial, économique et social de Linedata

Le Groupe Linedata prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière économique et sociale dans chacune de ses implantations.

Afin de stimuler le tissu économique local, les recrutements au sein de Linedata se font essentiellement en local.

Linedata entretient depuis sa création des relations étroites avec les établissements d'enseignement. Ces relations ont été impactées par la nécessité technique pour les directions de R&D de resserrer leurs liens avec des écoles ou universités dispensant des formations adaptées aux métiers de Linedata :

- ✓ En France, Linedata signe chaque année des contrats d'alternance et d'apprentissage pour les formations de Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion.
- ✓ En Tunisie, Linedata a recours depuis 2012 à des contrats de stage d'initiation à la vie professionnelle (« SIVP »), destinés à des primo-demandeurs d'emploi de nationalité tunisienne, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent. Ce dispositif a vocation à favoriser l'insertion dans la vie active de jeunes diplômés. Les contrats SIVP, dont la durée ne peut dépasser une année, génèrent en moyenne 60 embauches par an chez Linedata Tunisie. En contrepartie d'une prise en charge par l'Etat Tunisien pour chaque bénéficiaire de leur couverture sociale, d'une indemnité mensuelle, ainsi que du coût de la formation complémentaire (dans la limite de 200 heures), l'entreprise s'engage à octroyer au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle et à recruter au moins 50% du nombre total des stagiaires durant une période de 3 ans

5.2 Dialogue avec les parties prenantes

Afin de garantir l'adéquation de sa politique de responsabilité d'entreprise avec les attentes des parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, partenaires et actionnaires), Linedata organise des réunions d'échange autour des différents projets de l'entreprise.

Ces rencontres collégiales favorisent l'élaboration d'une vision commune de l'engagement du Groupe avec ses parties prenantes.

• Avec les employés

Les collaborateurs sont le principal actif de Linedata et jouent donc un rôle essentiel dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable.

Un dialogue ouvert et transparent est fondamental pour garantir la compréhension et l'adhésion à la stratégie et aux activités de Linedata.

L'échange et le partage d'idées ont leur place dans l'entreprise et se font via plusieurs outils :

- ✓ Des sessions d'information & newsletters internes
- ✓ Un intranet (KEN) qui regroupe la plupart des informations internes
- ✓ Un réseau & un blog d'entreprise (JoinIn & PluggedIn)

• Avec les clients

La plupart des contrats signés par Linedata avec des institutions financières ont une durée de 3 à 5 ans, sur la base d'un modèle de licence récurrente.

Le Groupe travaille de manière continue, d'une part au renouvellement des contrats, et d'autre part à l'optimisation de la politique relationnelle avec ses clients afin d'établir une collaboration sur le long terme dans un climat de confiance réciproque.

Le Groupe informe ses clients de manière régulière sur l'évolution de son activité via différents canaux :

- Communiqués de presse
- Animation du marché à travers les « Linedata Exchange ». Destinés aux clients et prospects du Groupe, ces événements créent des opportunités d'échanges et de débats sur les problématiques métiers et entre experts afin de discuter des enjeux actuels et futurs du secteur.



Linedata Exchange 2017 (Hong-Kong, Londres, New York)

- ✓ Comités de suivi de projets ou d'anomalies régulièrement organisés avec chaque client afin d'échanger sur l'avancement des projets en cours
- ✓ Clubs utilisateurs qui permettent de favoriser les échanges de proximité avec les clients à propos de nouveaux produits ou d'évolutions techniques ou fonctionnelles anticipées par Linedata
- ✓ Campagnes annuelles de mesure de la satisfaction des clients à travers le Net Promoter score (NPS)

• Avec les fournisseurs

Les achats portent essentiellement sur des matériels et services informatiques et de la sous-traitance.

Linedata privilégie des acteurs majeurs afin de bénéficier des politiques environnementales mises en œuvre par ces sociétés.

S'agissant de la sous-traitance, Linedata fait appel ponctuellement à des sociétés externes afin de bénéficier de compétences pointues dans les domaines techniques ou de ressources suffisantes permettant de mener à bien des projets majeurs.

Une Charte Fournisseurs et un dispositif d'évaluation des fournisseurs sont en cours de mise en place au sein du Groupe.

5.3 Mécénat & Bénévolat

FRANCE

Linedata pratique depuis 2010 le mécénat à travers des dons chaque année à l'Institut Montaigne.

Certains sites français effectuent des achats de fournitures de bureau auprès d'un atelier protégé (ESAT) situé en province. Linedata France a pris part en 2017 à « la course des héros »

TUNISIE

Linedata Tunisie est fortement impliquée dans le développement des actions solidaires. En septembre 2017 l'entreprise a participé à la mission « un cartable pour tous », où chaque collaborateur fait un don pour pouvoir acheter des fournitures à des élèves en situation précaire.

Un contrat de don de matériel a été mis en place entre Linedata Tunisie et la Faculté des sciences Mathématiques, Physique et Sciences Naturelles de Tunis Université de Tunis El Mana.

Linedata Tunisie a aussi participé en 2017 à la première édition « Green Boots » pour une opération de reboisement dans une partie de la Tunisie avec un objectif de planter entre 4 000 et 6 000 arbres.

EUROPE DU NORD & AMERIQUE DU NORD

Au Canada, Linedata participe à des œuvres de charité

Aux Etats-Unis, les collaborateurs sont incités à prendre part à des actions de bénévolat.

INDE

En Inde, les collaborateurs de Gravitas ont participé à une collecte de sang auprès de l'ONG Samarpan (aide aux enfants malades).

5.4 Droits de l'Homme

L'engagement de Linedata est basé sur la reconnaissance et le respect des lois nationales applicables ainsi que de standards fondamentaux relatifs aux droits sociaux et à la protection de l'environnement.

- **Refus du travail forcé des enfants**

Linedata est engagé à lutter contre le travail forcé ou toute autre forme de travail obligatoire des enfants, à travers la mise en place d'un code éthique.

Linedata s'assure du respect du refus du travail des enfants dans les pays émergents dans lesquels elle est implantée.

En Inde, Linedata a pris en compte le respect du « Child Labour Act » entré en vigueur depuis 1986.

6. PLANET



6.1 Environnement

Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités sont faibles. Néanmoins, le Groupe est conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les questions environnementales sont le fait de comportements quotidiens de tous les salariés dans le cadre de leurs activités. Les principales actions mises en œuvre sont présentées ci-après et tendent vers une économie circulaire à travers la prévention de la production de déchets, la réutilisation des produits, le recyclage ou, à défaut, une valorisation des déchets.

Linedata ne comptabilise pas de provision pour risques en matière d'environnement.

6.2 Recyclage et gestion des déchets

Linedata attache beaucoup d'importance à l'impact environnemental de son parc informatique, aussi bien en ce qui concerne l'utilisation des matériels que leur recyclage. Ce parc informatique comprend des postes fixes, des ordinateurs portables et des serveurs de données.

Lors de l'achat de nouveaux matériels, Linedata s'informe des labels environnementaux tels que "Energy Star", label reconnu au niveau international.

Le recyclage du matériel informatique et électronique (ordinateurs, téléphones portables, photocopieurs) est généralement assuré par des entreprises ou associations respectant les normes environnementales locales en vigueur pour ce qui concerne le traitement des déchets électroniques.

Les autres actions de recyclage et d'élimination des déchets reposent principalement sur :

- La collecte des cartouches d'encre usagées sur l'ensemble des sites concernés
- Des dons réalisés ponctuellement par les salariés auprès d'écoles ou d'organismes caritatifs.

Le saviez-vous ?



Dans le cadre du changement d'adresse du siège social en 2017 et du recyclage des archives, Linedata a fait appel à des entreprises employant des personnes en situation de handicap et a permis de planter 20 cèdres de l'Atlas sur une parcelle située sur la commune de Saint Hilarion.

6.3 Utilisation durable des ressources

Le Groupe Linedata mène une politique de sensibilisation de ses collaborateurs en les associant aux mesures prises pour économiser les ressources à travers des éco-gestes et des technologies susceptibles de réduire les impacts environnementaux des activités du Groupe.

L'utilisation durable des ressources repose sur différentes actions :

• Utilisation de l'énergie

- ✓ Linedata poursuit le renouvellement de son parc informatique en privilégiant des serveurs plus performants et bénéficiant des dernières technologies en ce qui concerne la réduction de la consommation électrique ; la diminution du nombre de serveurs permet de réduire la taille des "salles informatiques" et ainsi de diminuer leur consommation d'énergie (puissance électrique, climatisation...)
- ✓ Les collaborateurs sont équipés dans la majorité des cas d'ordinateurs disposant du mode "veille" à partir d'un certain délai d'inactivité, économisant ainsi l'énergie
- ✓ Les nouveaux modèles d'imprimantes mis en place sur certains sites possèdent des éco-fonctionnalités (diminution de la consommation d'énergie, gestion des documents papiers et numériques)
- ✓ Dans le cadre de la directive européenne 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique, Linedata France a réalisé en 2015 un audit énergétique. Le périmètre de l'audit a couvert les consommations énergétiques liées aux bâtiments et véhicules des deux sites français. Les performances énergétiques et environnementales ont été jugées satisfaisantes.

• En matière d'éclairage

- ✓ Remplacement des éclairages par des ampoules basse consommation lorsque cela est possible (hors néons) sur l'ensemble des sites
- ✓ Présence dans les parties communes de minuteries permettant une extinction automatique des lumières. En outre, les sociétés de ménage et de gardiennage sont incitées à éteindre le soir les lumières des bureaux sur l'ensemble des sites

• En matière de papier

Le Groupe incite les salariés à n'imprimer qu'en cas de nécessité et à utiliser de préférence le recto-verso. Linedata privilégie lorsque cela est possible l'utilisation de la signature électronique vis-à-vis de tiers externes.

Linedata a également mis en place des procédures de dématérialisation de documents :

- ✓ En matière de gestion administrative du personnel : les documents administratifs internes tels que les demandes de congés ou les notes de frais sont gérés au moyen de l'intranet et d'un outil informatique ; ces deux outils gèrent également l'ensemble du processus d'approbation
- ✓ En matière de communication interne et externe : les documents publics, tels que les rapports annuels et cartes de vœux, sont mis à disposition en version électronique
- ✓ En matière de dématérialisation des factures fournisseurs : les factures de certains fournisseurs assorties de justificatifs volumineux (notamment celles des opérateurs de télécommunications) sont administrées via messagerie électronique ; seules les factures sont imprimées dans le cadre du processus d'engagement de dépenses
- ✓ En France, depuis septembre 2017, Linedata a dématérialisé :
 - les bulletins de paie des collaborateurs. Un coffre-fort électronique est mis à disposition du personnel permettant aux collaborateurs de voir, de récupérer leurs bulletins de paie, et si le collaborateur le désire, de stocker divers documents gratuitement
 - les tickets-restaurants

6.4 Changement climatique

Linedata a conscience de l'importance des émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la forte consommation énergétique des serveurs.

L'activité d'éditeur de logiciels relevant du secteur tertiaire, le transport est la principale source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe.

• Déplacements courtes distances

Le Groupe a opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air.

En France, Linedata poursuit le renouvellement de son parc automobile en privilégiant les véhicules à faible émission de CO₂.

• Politique de voyages

Le Groupe a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements. Selon cette politique, les collaborateurs doivent privilégier :

- ✓ Les réunions en audioconférence et en visioconférence plutôt que les déplacements (mise à disposition d'outils informatiques performants)
- ✓ Les voyages en train plutôt qu'en avion
- ✓ La classe économique pour les voyages en avion, l'empreinte carbone de la classe Affaires étant largement supérieure à celle de la classe Economique

7. ANNEXES (chiffres 2015-2017)

7.1 Evolution des effectifs

	2015	2016	2017
Effectifs (CDI, CDD, contrats de professionnalisation)	941	924	1237
Stages & assimilés (contrat d'apprentissage, VIE & SIVP*)	61	76	74
* Stages d'initiation à la vie professionnelle : dispositif propre à la Tunisie.			
TOTAL	1002	1000	1311

* Si l'on exclue les stagiaires, l'effectif est de 1292 collaborateurs (comprenant 55 contrats SIVP)

7.2 Evolution des effectifs par région

	2015	2016	2017
Europe du Sud	287	279	280
Afrique du Nord	202	212	215
Europe du Nord	149	165	166
Amérique du Nord	254	216	279
Asie	30	36	64
Inde	19	16	233
TOTAL	941	924	1237

7.3 Répartition par activité

	2015	2016	2017
Consulting / PSG	163	154	297
Support client	204	197	258
Développement et R&D	389	370	428
Management	15	30	43
Administratif	97	101	146
Ventes	62	58	54
Marketing	11	14	11
TOTAL	941	924	1237

7.4 Répartition par type de contrat

	2015		2016		2017	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Europe du Sud	281	6	273	6	275	5
Afrique du Nord	198	4	208	4	212	3
Europe du Nord	148	1	164	1	165	1
Amérique du Nord	254	0	216	0	279	0
Asie	29	1	36	0	64	0
Inde	19	0	16	0	233	0
TOTAL	929	12	913	11	1228	9
TOTAL CONSO	941		924		1237	

7.5 Répartition par catégorie de poste

	2015	2016	2017
Managers	88	80	126
Non-Managers	853	844	1111
TOTAL	941	924	1 237

7.6 Répartition en par tranche d'âge (femmes et hommes)

	2015		2016		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
- de 25 ans	18	12	17	14	27	15
de 25 à 34 ans	195	146	184	155	363	189
de 35 à 44 ans	165	80	160	72	205	87
de 45 à 54 ans	180	59	178	59	189	65
de 55 à 64 ans	53	28	50	31	61	31
+ de 65 ans	4	1	4	0	4	1
TOTAL	615	326	593	331	849	388
TOTAL CONSO	941		924		1237	

7.7 Répartition Homme / Femme

	2015	2016	2017
Femmes	326	331	388
Hommes	615	593	849
TOTAL	941	924	1237

7.8 Recrutements par type de contrat

	2015		2016		2017	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Europe du Sud	15	7	18	6	17	4
Afrique du Nord	39	2	77	4	77	4
Europe du Nord	17	2	33	1	22	2
Amérique du Nord	26	0	29	0	26	0
Asie	8	0	6	0	15	0
Inde	8	0	0	0	70	0
TOTAL	113	11	163	11	227	10
TOTAL CONSO	124		174		237	

7.9 Départs par nature

	2015	2016	2017
Démission	88	135	174
Licenciement	34	32	15
Retraite	4	9	5
Autres (ex : Départ au cours de la période d'essai)	30	13	17
TOTAL	156	189	211

7.10 Stages & assimilés (contrat d'apprentissage, VIE & SIVP*)

	2015	2016	2017
Europe du Sud	10	21	19
Afrique du Nord	51	55	55
Europe du Nord	0	0	0
Amérique du Nord	0	0	0
Asie	0	0	0
Inde	0	0	0
TOTAL	61	76	74

* Stages d'initiation à la vie professionnelle : dispositif propre à la Tunisie.

7.11 Nombre de jours d'absence (hors congés-payés)

	2015	2016	2017
Accidents du travail ou maladie professionnelle	114	11	0
Maladie	2 806	3 831	3 498
Maternité / paternité	2 268	2 452	2 251
Autres congés autorisés	1 151	1 006	1 945
TOTAL	6 338	7 300	7 693

7.12 Evolution de la participation

	2015		2016		2017	
En K€	Montant	% masse salariale	Montant	% masse salariale	Montant	% masse salariale
Intéressement						
Participation	903	3,2%	785	2,8%	359	1,78%
TOTAL	903	3,2%	785	2,8%	359	1,78%

7.13 Nombre de jours de formation

	2015	2016	2017
Europe du Sud	268	1 533	1 572
Afrique du Nord	0	758	1 492
Europe du Nord	103	132	173
Amérique du Nord	0	0	130
Asie	52	55	33
Inde	0	32	284
TOTAL	423	2 509	3 683

26.2 Rapport du professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion - Exercice clos le 31 Décembre 2017

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux procédures internes au référentiel interne (ci-après « les Procédures »).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion sur le fait que les Informations RSE prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé la compétence de 3 personnes entre le 10 octobre 2017 et le 12 février 2018 pour une durée de 8 jours avec un audit au siège le 23 janvier 2018.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées au paragraphe 2.2 de la déclaration de performance extra-financière.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des processus (au niveau du Référentiel) au regard des points suivants : pertinence, exhaustivité, fiabilité, neutralité, caractère compréhensible ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

En plus de contrôles de cohérence sur l'ensemble des Informations RSE, nous avons en particulier étudié :

- informations sociales : les effectifs (managers/non-managers ; CDD/CDI), la répartition des effectifs par sexe, par âge et par zone géographique, les entrées-sorties, les politiques mises en œuvre en matière de formation, le nombre de jours d'absence ;
- informations environnementales : la gestion des déchets et la consommation d'énergie ;
- informations sociétales : le dialogue avec les parties prenantes ; les partenariats.

Pour ces Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), pour les informations quantitatives, nous avons vérifié les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif que nous avons sélectionné en fonction des points suivants : activité, contribution aux indicateurs consolidés, implantation géographique et risques, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 23 % des effectifs.

Enfin, nous avons apprécié la sincérité des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons ont été retenues en exerçant notre jugement professionnel. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des Informations RSE présentées, conformément au Référentiel.

Fait à Toulouse, le 12 février 2018
L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Jacques de SAINT FRONT
Président

26.3 Glossaire

ASP – Application Service Provider	Ou "fournisseur d'applications en ligne". C'est une entreprise qui héberge des logiciels ou des services informatiques sur ses propres serveurs afin de les fournir à ses clients au travers d'un réseau (Internet en général). Par extension, ASP recouvre le marché des services logiciels loués en ligne.
Best execution	L'obligation de "Best Execution" est une garantie offerte aux investisseurs de bénéficier du meilleur prix, du meilleur coût, de la meilleure probabilité d'exécution et de conclusion pour chaque ordre.
Buy side	Le "buy-side" représente les acteurs qui vont acquérir les produits financiers : fonds de pension, OPCVM, compagnies d'assurance, hedge funds. Le buy-side représente donc les investisseurs, qui ont pour objectif de constituer un portefeuille d'actifs et d'en accroître la valeur et se rémunèrent de cette façon.
Compliance	Ou "conformité". Obligatoire dans les établissements financiers, elle vise le respect des dispositions législatives et réglementaires, donc des dispositions normatives propres aux activités bancaires et financières, ainsi que des normes professionnelles et déontologiques.
Datacenter	Ou centres de données : salles d'hébergement spécialisées destinées à l'accueil des serveurs.
EBITDA	Indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.
Loan servicing	Gestion administrative des crédits.
SAAS - Software As A Service	Ou "logiciel en tant que service". Mode d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais utilisent le service en ligne le plus généralement en payant un abonnement.
Sell side	Le "sell-side" regroupe les acteurs qui sont à l'origine des produits financiers : banques d'investissement qui les évaluent (analystes financiers) et qui les distribuent (courtiers). Le sell-side a ainsi pour objectif de capter les investissements et est au service des émetteurs. Cette catégorie d'acteurs est à l'origine de l'innovation financière et se rémunère par des commissions ou des marges sur les transactions qu'elle réussit à générer.
Solutions front to back	Solutions informatiques couvrant l'ensemble des fonctions d'une institution financière, du Front Office (opérateurs de marché - traders, sell side, buy side, commerciaux de produits d'investissement... qui sont en contact immédiat avec les marchés dans une salle de marché) au Middle Office (en charge du contrôle et de la vérification de l'activité des traders) et au Back Office (chargé de la gestion administrative).
Tierce Maintenance Applicative	Maintenance des applications informatiques confiée à un prestataire externe tiers contre rémunération et en définissant des niveaux de disponibilité, de délais et de qualité.
Trading	Le trading qualifie des opérations d'achats et de ventes effectuées sur les marchés financiers sur différents types d'actifs. Ces opérations sont réalisées par des "traders" depuis la salle des marchés d'une institution financière ou boursière, ou depuis Internet dans le cas des traders indépendants.
Workflow	Le workflow, ou "flux de travaux", est la représentation d'une suite de tâches ou opérations effectuées par une personne, un groupe de personnes, un organisme, etc. Il correspond à la modélisation et à la gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir et des différents acteurs impliqués dans la réalisation d'un processus métier (aussi appelé processus opérationnel).